

LE
DISCERNEMENT
DES ESPRITS

POUR LE BON RÉGLEMENT DE SES PROPRES ACTIONS
ET DE CELLES D'AUTRUI

OUVRAGE SPÉCIALEMENT UTILE
AUX DIRECTEURS DES ÂMES

PAR

LE P. J. B. SCARAMELLI

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

TRADUIT DE L'ITALIEN EN FRANÇAIS

PAR

M^r A. BRASSEVIN

Chanoine de la Cathédrale de Marseille



PARIS

H^c WALZER, LIBRAIRE-ÉDITEUR
7, RUE DE MÉZIÈRES, 7

—
1893

NOTICE

SUR LES

OUVRAGES DU P. SCARAMELLI

« Le P. Jean-Baptiste Scaramelli, écrivain
» ascétique, né à Rome, l'an 1688, exerça pen-
» dant trente ans le ministère apostolique et
» y montra un grand zèle et une profonde
» connaissance des voies intérieures. Les
» ouvrages qu'il a composés sur la perfection
» chrétienne jouissent d'une estime justement
» méritée. Ce saint religieux mourut à Ma-
» cerata le 11 juin 1752. » (*Bibliothèque des
écrivains de la Compagnie de Jésus.*)

Voilà la seule notice biographique que nous avons pu trouver sur cet homme apostolique qui consacra sa vie à la prédication

et à la direction des âmes et dont la modestie fut si grande qu'il s'occupait plus de perfectionner les livres qu'il composait que de les faire imprimer.

Voici la liste de ces ouvrages :

1^o *Vie de sœur Marie de la Croix Satellico, religieuse franciscaine du monastère de Monte Nuovo*, imprimé en 1750 à Venise ; 1 vol. in-4^o, réimprimé au moins quatre fois en Italie. C'est le seul volume que le P. Scaramelli ait fait imprimer.

2^o *Directoire ascétique, dans lequel on enseigne la manière de conduire les âmes par les voies ordinaires de la grâce à la perfection chrétienne, adressé aux directeurs des âmes*, imprimé en 1761 ; 2 vol. in-4^o réimprimés au moins sept fois en Italie. L'ouvrage fut immédiatement traduit en latin par Tangl, supérieur du séminaire de Brixen ; mais cette traduction, achevée en 1764, ne parut qu'en partie, à Augsbourg, en 1770. Elle ne fut publiée entièrement qu'en 1848 et vendue à Louvain ; 4 vol. in-12. — Une première traduction allemande fut publiée à Augsbourg, en 1778 ; 4 vol. in-8^o. Une deuxième a paru

à Ratisbonne en 1853-55; 4 vol. in-8°. — Dès 1806, il y eut en Espagne une traduction en 6 tomes in-8°. — En 1854, l'abbé Rudeau traduisit en français la traduction latine de Tangl; 4 vol. in-12. Cette traduction de l'abbé Rudeau fut revue sur l'original italien par l'abbé Orsini en 1857. — L'abbé Pascal traduisit l'ouvrage de l'italien en français (avec le titre de *Guide ascétique*) en 1856; 4 vol. in-8. Ces deux traductions ont eu plusieurs éditions. — Une traduction anglaise a paru à Londres en 1868. — Mgr de Montpellier, évêque de Liège, donna en français, en 1856, un abrégé de la traduction latine de Tangl.

3° *Directoire mystique, adressé aux directeurs des âmes que Dieu conduit par la voie de la contemplation*, imprimé pour la première fois à Venise en 1754; 1 vol. in-4° réimprimé plusieurs fois en Italie; traduit en espagnol dès 1806, et en français, par le P. Catoire, en 1863; 2 volumes in-12.

4° *Discernement des esprits, pour le bon règlement de ses propres actions et de celles d'autrui, petite œuvre spécialement utile aux directeurs des âmes*. Ce livre parut pour la

première fois à Venise en 1753; 1 vol. in-8° réimprimé six fois en Italie; traduit en espagnol en 1804, et en allemand en 1861. Le P. Catoire en a placé une traduction française à la suite de sa traduction du *Directoire mystique*.

3^o *Doctrine de S. Jean de la Croix, exposée par une méthode claire en trois petits traités comprenant la Montée du Carmel, les Nuits obscures, l'Exercice d'amour et la Flamme du rif amour*: 1 vol. in-4° imprimé à Venise en 1815.

Comme on le voit, le *Discernement des esprits* est l'ouvrage que les supérieurs de la Compagnie de Jésus ont fait imprimer le premier après la mort du P. Scaramelli. Ce sujet est très important et il existe peu d'ouvrages qui l'aient traité d'une manière spéciale.

Quand nous avons fait notre traduction du *Discernement des esprits*, nous ignorions que le P. Catoire en eut donné une à la suite de sa traduction du *Directoire mystique*, n'ayant jamais eu cet ouvrage entre les mains. Il a suivi en cela l'exemple donné par les éditeurs de Naples, 1763 et 1768, et de Venise, 1770.

En 1790, les éditeurs italiens revinrent à publier seul le *Directoire mystique*. Il doit en être ainsi; car, dans la pensée du P. Scaramelli, le *Discernement des esprits* est un livre distinct et indépendant du *Directoire ascétique* et du *Directoire mystique*. En effet, nous lisons dans le *Directoire ascétique* (1^{er} traité, chap. V, 1^{er} avertissement aux directeurs spirituels): « Je ne me propose pas » de donner dans ce chapitre des règles pour » le discernement et la connaissance parti- » culière des esprits; car un sujet de cette » espèce non seulement ne pourrait être » traité en quelques pages, mais demande- » rait un volume tout entier » : et dans le *Directoire mystique* (1^{er} traité, chap. XI, n^o 105): « Après la grâce des miracles vien- » nent les grâces de *prophétie* et de *discer- » nement des esprits*. Je ne m'arrête pas à » l'exposition de ces deux grâces, parce que » j'en dois parler ailleurs d'une manière » toute spéciale. »

Le P. Scaramelli a laissé en latin toutes les citations des auteurs sur lesquels il appuie sa doctrine; nous avons pensé qu'il valait mieux donner dans le texte courant

la traduction française de ces citations et renvoyer le texte latin au bas des pages.

On remarquera, en outre, que nous avons mis, soit en notes, soit en *appendice*, plusieurs documents sur lesquels s'appuie le P. Scaramelli. Il nous a semblé que le lecteur serait bien aise de les avoir en entier.

Ce que nous avons dit plus haut explique pourquoi une partie de notre édition de la traduction du *Discernement des esprits* a été vendue avec la mention sur le titre: *Traduit pour la première fois*. Quand nous avons connu la traduction du P. Catoire, nous avons fait tirer un nouveau titre et une nouvelle notice pour les exemplaires qui étaient encore à notre disposition.

LE

DISCERNEMENT DES ESPRITS

INTRODUCTION

1. La voie que nous suivons dans le pèlerinage de notre vie, dit le Sage, semble quelquefois droite, et cependant elle est mauvaise. Il semble qu'elle conduit à la vie éternelle, mais elle aboutit à la mort et à la perdition : *Il est une voie qui paraît droite à l'homme, et ses issues conduisent à la mort*¹. Ce qu'il ajoute dans les chapitres suivants doit nous faire craindre encore davantage au sujet de nos actions. *Toute voie de l'homme lui paraît droite ; mais le Seigneur pèse les cœurs*². Cornelius à Lapide dit que ces paroles : *Toute voie de*

1. Est via quæ videtur homini recta : et novissima ejus ducunt ad mortem. *Prov.*, xvi, 25.

2. Omnis via viri sibi videtur : appendit autem corda Dominus. *Prov.*, xxi, 2.

l'homme, doivent s'entendre de l'homme de bien qui, examinant soigneusement ses actes, n'y découvre rien de mal ; mais Dieu qui, avec un regard très limpide, pénètre le fond de nos cœurs, ne les reconnaît pas bons, à cause de quelque affection dépravée ou de quelque mauvaise intention dont il les voit entachés ¹.

2. C'est pourquoi l'Apôtre nous répète tant d'examiner toutes nos œuvres et de chercher exactement si le principe d'où elles tirent leur origine est bon ou mauvais, afin que les trouvant bonnes à la lumière d'un juste discernement, nous nous y attachions, ou que nous les rejetions si nous y apercevons quelque apparence de mal : *Eprouvez tout ; retenez ce qui est bon. Abstenez-vous de toute apparence de mal* ². Si ce discernement manque, dit S. Bernard, toute vertu perd son lustre et se change en un vice abominable ³ ; parce que la discrétion est la vertu qui

1. Omnia via, hoc est actio viri probi, videtur ipsi, etiam studiose perpendenti, et perscrutanti, et perscrutanti esse proba, et recta : at Deus penetrat, ponderatque singulorum corda ; ac sæpe videt in eo latere aliquem affectum vitiosum, qui causa est actionis, illamque vitiat, et inquinat, aut certe minus probam, et sanctam efficit. CORN. A LAP. in textu.

2. Omnia probate : quod bonum est tenete. Ab omni specie mala abstinete vos. *I Thess.*, v, 21, 22.

3. Tolle hanc (discretionem) et virtus vitium erit. S. BERN., sermo 49 in Cant.

modère les affections, règle les bonnes mœurs, dirige toutes les vertus et leur donne à toutes la règle, le mode, la dignité, la fermeté¹. Il est donc nécessaire, comme le déclare le même saint, que celui qui parcourt la voie de la perfection chrétienne ait toujours en main le flambeau lumineux d'un sage discernement, s'il veut, sans trébucher à chaque pas, acquérir les vertus dont la discrétion est la mère².

3. Tout cela s'accorde très bien avec la décision donnée par le premier père des moines, S. Antoine, décision adoptée par tous les pères d'Égypte. S'étant réunis en conférence pour examiner celle des vertus qui méritait la première place, et ayant donné chacun des avis différents les uns des autres et même contradictoires, le saint abbé se leva et conclut qu'entre toutes les vertus la discrétion doit avoir la prééminence, parce qu'elle est la mère, la gardienne et la régulatrice de toutes les autres. C'est elle qui conduit en toute sécurité les âmes à Dieu, les fait monter aux som-

1. Est ergo discretio non tam virtus quam quædam moderatrix et auriga virtutum, ordinatrixque affectuum, et morum doctrix... Discretio quippe omni virtuti ordinem ponit, ordo modum tribuit et decorem, etiam et perpetuitatem. *Ibid.*

2. Ergo ne incurrat qui currit, illuminari necesse est lumine discretionis, quæ mater virtutum est, et consummatio perfectionis. *Id. in Circumcis. Dom., sermo 3.*

mets les plus élevés de la perfection. Si elle manque, il arrive que plusieurs, malgré des efforts incessants, ne parviennent jamais à cette hauteur ¹.

4. Je ne puis donc rien faire de plus utile pour celui à qui mon petit livre parviendra, que de lui présenter un corps de règles capables de lui faire discerner la qualité de son esprit : je veux dire de lui faire connaître quel est le guide de ses pensées et de ses affections, si c'est le démon, l'amour-propre, ou Dieu. En effet, ou il sera un homme spirituel : dans ce cas, il pourra, au moyen du discernement, se précautionner contre les tromperies et régler toutes ses actions de façon qu'il parcoure avec rapidité et en toute sécurité la voie de la perfection conformément à la doctrine des saints. Ou bien il sera un homme du monde : en ce cas, s'il ne veut pas dévier du droit sentier qui conduit à la vie éternelle, il lui sera d'un puissant intérêt, comme le dit S. Laurent Justinien ², de connaître

1. Et ita tam B. Antonii quam universorum (patrum Ægypti) sententia definitum est, discretionem esse, quæ fixo gradu intrepidum monacum perducat ad Deum, prædictasque virtutes jugiter conservet illæsas, cum qua ad consummationis excelsa fastigia minori possit fatigatione conscendi, et sine qua multi etiam propensius laborantes perfectionis nequiverint culmen attingere. Omnium namque virtutum generatrix, custos, moderatrixque discretio est. CASSIAN., coll. 2, cap. 4.

2. In spirituali certamine diaboli non ignorare astutias

les ruses dont se sert le démon pour le tromper intérieurement.

§. Mais je crois que ce livre s'adresse plus aux directeurs des âmes qu'aux autres personnes : parce que si le discernement des esprits est utile à tous, il est nécessaire aux directeurs spirituels, en raison même de leur office. S. Bernard dit que la vertu de discrétion n'est le partage que du petit nombre. C'est pour cela que nous devons soumettre notre propre esprit au jugement de nos pères spirituels, leur obéir, et ne faire ni plus ni moins que ce qu'ils nous imposent, suppléant ainsi à la discrétion qui nous manque par celle qui doit se trouver chez eux ¹. Ajoutez à cela que celui qui possède cette rare vertu ne doit pas s'en prévaloir pour diriger son propre esprit ; mais il doit se soumettre à la discrétion de son directeur privé, tant parce que personne n'est bon juge dans sa propre cause, que parce que Dieu, dans sa providence actuelle, veut que l'homme ne se dirige pas par lui-même, mais soit dirigé par un autre que lui. Etant donc admis que c'est parti-

plurimum proficit ad salutem. S. LAURENT. JUSTIN., *de interiori conflictu*, cap. 11.

1. At vero, quia omnino rara ista avis est in terris, hujus discretionis locum in vobis, fratres, suppleat virtus obedientiæ, ut nihil plus, nihil minus, nihil aliter, quam imperatum sit, faciatis. S. BERN., sermo 2 *in Circumcis.*

lièrement aux directeurs des âmes que compète le véritable discernement des esprits, c'est à eux que s'adresse tout spécialement le présent ouvrage.

CHAPITRE PREMIER

CE QU'ON ENTEND PAR ESPRITS ET COMBIEN ON EN COMPTE DE SORTES

§ I

6. L'apôtre S. Jean nous avertit de ne pas nous fier trop aisément au premier esprit venu, mais d'examiner tout d'abord avec grand soin si cet esprit vient de Dieu ou s'il a une cause différente et mauvaise : *Ne croyez point à tout esprit, mais éprouvez les esprits, s'ils sont de Dieu* ¹.

S. Augustin expliquant ces paroles prévoit qu'un de ses auditeurs lui fait cette remarque : Je voudrais bien éprouver les esprits si j'étais sûr de ne pas me tromper. Car si je ne sais pas reconnaître les esprits qui viennent de Dieu, je serai surpris par

1. Nolite omni spiritui credere; sed probate spiritus, si ex Deo sint. *I Joan.*, iv, 1.

ceux qui n'en viennent pas et je serai séduit. Que faire pour ne pas errer ? Cet auditeur ne savait pas que l'Écriture sainte, les Pères, les Docteurs et les Saints nous fournissent des règles pour reconnaître les esprits qui viennent de Dieu et ceux qui n'en viennent pas ¹. Le bon discernement des esprits consiste dans la sage application de ces règles. Nous nous efforcerons de faire cette sage application dans le cours de ce livre.

§ II

7. Mais il n'est pas possible de comprendre en quoi consiste le discernement des esprits et comment les directeurs des âmes peuvent l'acquérir, si l'on ne sait pas ce qu'il faut entendre par *esprits*. Ce mot a plusieurs acceptions. Il s'applique à Dieu, à la troisième Personne de la très sainte

1. Probare vellem, si errare non possem. Certe nisi probavero spiritus qui ex Deo sunt, incurram necesse est in spiritus qui ex Deo non sunt, et ex hoc seducar a pseudoprophetis. Quid agam? Quomodo observem? S. AUGUST., sermo CLXXXII. de verbis epistolæ I Joan. cap. IV, contra Manichæos.

Le passage des Œuvres de S. Augustin qui sert d'entrée en matière au P. Scaramelli est plus étendu dans l'édition italienne que dans notre traduction. La raison en est que ce passage est rectifié dans l'édition des Bénédictins. Nous en prenons ce qui peut servir à cette occasion, tout en maintenant intégralement la pensée de notre auteur. (*Note de l'éditeur.*)

Trinité, à tous les anges, bons ou mauvais, et aux âmes douées de raison. Il s'applique encore dans l'Écriture aux choses matérielles, comme l'air agité par le vent : *Il fit venir un vent* (adduxit spiritum) *sur la terre, et les eaux diminuèrent* ¹; à certaines dispositions de l'âme : *Elle n'avait plus son esprit* ², comme on le dit de la reine de Saba, surprise et émue de la magnificence de la cour de Salomon. Les médecins se servent du mot esprit pour désigner de petits corps légers, subtils et invisibles qui, circulant dans tous les membres de notre corps, donnent de l'aisance à leurs mouvements et de l'activité à leurs fonctions. Dieu, les anges, l'âme et ces différentes choses sont appelés esprits; mais ce ne sont pas de ces esprits dont nous parlons présentement. Ici, nous entendons par *esprits* une impulsion, un mouvement ou une inclination intérieure de notre âme vers quelque chose qui, quant à l'entendement, est vrai ou faux, et quant à la volonté est bon ou mauvais. Ainsi, si quelqu'un est porté à mentir, nous disons qu'il a l'esprit de mensonge; s'il est porté intérieurement à mortifier son corps, nous disons qu'il a l'esprit de pénitence; s'il est incliné à s'élever au dessus des autres, nous disons qu'il

1. Adduxit spiritum super terram, et immunitæ sunt aquæ. *Gen.*, viii, 1.

2. Non habebat ultra spiritum. *III Reg.*, x, 5.

a l'esprit d'orgueil ; s'il est dominé par une certaine envie de paraître bon, beau, spirituel aux yeux du public, nous disons qu'il a l'esprit de vanité, ou de vaine gloire. Or cette impulsion interne vers des choses tantôt vicieuses ou vertueuses, tantôt fausses ou véritables, consiste en deux actes dont l'un appartient à l'intelligence : c'est celui par lequel nous nous sentons inclinés à croire ou à rejeter ce qui est vrai ou faux ; l'autre appartient à la volonté et nous porte à embrasser ou à repousser ce qui est bon ou mauvais. C'est précisément cette disposition de l'intelligence et ce mouvement de la volonté que nous appelons *esprits*. Si le mouvement de la volonté se porte vers un objet mauvais, on le qualifie mauvais esprit ; si c'est vers un objet bon, il est dit bon esprit. Il en est de même pour l'intelligence si elle est portée à croire le vrai, nous la disons poussée par l'esprit droit ; si elle est poussée à croire le faux, elle est dite dominée par l'esprit mauvais.

8. C'est pour cela que le Sauveur, reprenant Jacques et Jean qui, indignés contre la ville de Samarie, voulaient faire descendre le feu du ciel sur elle et la réduire en cendres, leur dit : *Vous ne savez pas de quel esprit vous êtes* ¹. C'est-à-dire, vous ne savez pas encore quelles doivent être les inclinations de votre cœur ; mes disciples ne doi-

1. Nescitis, cujus spiritus estis. *Luc.*, ix, 55.

vent pas être si ardents et si enclins à punir; mais ils sont portés à la mansuétude, à la douceur et au pardon. L'Apôtre des Gentils, parlant de lui-même aux fidèles de Corinthe, dit : *Pour nous, nous n'avons point reçu l'esprit de ce monde, mais l'esprit qui est de Dieu* ¹. C'est-à-dire : je n'ai pas reçu ces connaissances et ces affections vaines que le monde sait si bien communiquer, mais les connaissances surnaturelles et les pieux sentiments que Dieu donne. Enfin le disciple bien-aimé, en nous avertissant de ne pas ajouter foi à toutes sortes d'esprits ², n'a-t-il pas voulu nous signifier que nous ne soyons pas faciles à tenir pour bonnes toutes les suggestions de l'intelligence, ni toutes les inclinations de la volonté que nous découvrons, soit en nous, soit chez les autres? Il faut donc conclure que l'esprit dont nous parlons n'est qu'une impulsion, une excitation, un mouvement intérieur qui nous porte à croire ou à rejeter, à faire ou à omettre telle ou telle chose, et que cet esprit est bon ou mauvais suivant l'impulsion qu'il imprime à notre intelligence ou à notre volonté.

1. *Nos autem non spiritum hujus mundi accepimus, sed spiritum, qui ex Deo est. I Cor., II, 12.*

2. *Nolite omni spiritui credere. I Joan., IV, 1.*

§ III

9. S. Bernard compte six sortes d'esprits qui peuvent donner une impulsion à l'homme dans ses opérations : « Mais parce qu'il y a différentes » sortes d'esprits, il nous faut de toute nécessité » en faire le discernement, d'autant plus que » nous avons appris de l'apôtre qu'il ne faut pas » croire à tout esprit ¹ ». Puis, descendant au détail, il fait connaître par l'autorité de la Sainte Ecriture quels sont ces esprits. Le premier est l'esprit divin qui parle au cœur, selon cette parole du saint roi David : *J'écouterai ce que dira au dedans de moi le Seigneur Dieu* ². Le second est l'esprit angélique qui, lui aussi, parle au dedans de nous, comme le prophète Zacharie l'avoue pour l'avoir éprouvé : *Et voilà que l'ange qui parlait en moi* ³. Le troisième est l'esprit diabolique auquel Dieu permet de suggérer bien des pensées mauvaises, comme l'atteste le Prophète Roi : *L'indignation, la colère, et la tribulation envoyées par des anges*

1. Sed quia spirituum diversa sunt genera, necessaria est nobis eorum discretio, præsertim cum ab apostolo didicerimus non omni spiritui esse credendum. S. BERN., sermo *de septem spiritibus*.

2. Audiam, quid loquatur in me Dominus Deus. *Psalm.* LXXXIV, 8.

3. Angelus, qui loquebatur in me. *Zachar.*, II, 3.

*mauvais*¹. Le quatrième est l'esprit de la chair, par lequel plusieurs sont dominés, ainsi que l'assure l'Apôtre : *Vainement enflé des pensées de sa chair*². Le cinquième est l'esprit du monde dont l'Apôtre se sentait exempt : *Pour nous, nous n'avons point reçu l'esprit de ce monde*³. Le sixième est l'esprit humain, dont parle l'Apôtre quand il dit que l'homme en est lui-même un témoin, puisqu'il le sent au dedans de lui : *Qui des hommes sait ce qui est dans l'homme, sinon l'esprit de l'homme qui est en lui*⁴ ?

10. L'esprit divin est un mouvement intérieur qui nous incline toujours vers ce qui est vrai et nous éloigne de ce qui est faux, nous pousse au bien et nous retire du mal. C'est pourquoi il est toujours saint. Ce mouvement, Dieu l'imprime parfois directement et par lui-même, en répandant dans notre âme une clarté céleste propre à la réveiller et en touchant notre cœur par de saintes affections. D'autres fois, il se sert de l'intermédiaire des anges. Alors, l'esprit est dit angélique. Dieu a assigné des anges à notre garde afin qu'ils allu-

1. Indignationem, et iram, et tribulationem : immisiones per angelos malos. *Psalm.*, LXXVII, 49.

2. Inflatus sensu carnis suæ. *Coloss.*, II, 18.

3. Nos autem non spiritum hujus mundi accepimus. *I Cor.*, II, 12.

4. Quis enim hominum scit, quæ sunt hominis nisi spiritus hominis, qui in ipso est. *II Cor.*, 11.

ment dans nos cœurs l'amour de la vertu, l'horreur des vices et nous reprennent de nos excès, en un mot pour qu'ils engendrent dans nos cœurs l'esprit de droiture : *Et l'ange qui parlait en moi revint, dit le prophète Zacharie, et me réveilla comme un homme qu'on réveille de son sommeil* ¹. Ce réveil fait par la main des anges est l'esprit angélique.

L'esprit diabolique est une impulsion ou un mouvement intérieur qui nous porte toujours vers ce qui est faux ou mauvais et nous éloigne du bien. A cause de cela, il est toujours mauvais. Le démon est la cause de ces mouvements dépravés. Il les suscite ou par lui-même ou par l'intermédiaire de la chair et du monde qui sont ses satellites, comme le dit S. Bernard « Ce sont là, les » deux satellites du malicieux prince des ténèbres. Par son esprit méchant, il domine l'esprit » de la chair et celui du monde ². » L'esprit de la chair, dit encore S. Bernard, est en nous un penchant vers les plaisirs des sens, qu'il s'agisse du palais, du tact, de la vue, de l'ouïe, ou

1. Et reversus est angelus, qui loquebatur in me, et suscitavit me, quasi virum, qui suscitatur de somno suo. *Zach.*, IV, 1.

2. Sunt ergo hi duo satellites maligni illius principis tenebrarum : ut dominetur spiritus nequitiae spiritui carnis, et spiritui hujus mundi. S. BERN., sermo *de septem spiritibus*.

de l'odorat : « Toutes les fois qu'une pensée char-
 » nelle vient, comme il arrive souvent, agiter et
 » importuner notre esprit, par exemple au sujet
 » du boire et du manger, du dormir ou de tout
 » autre soin que réclame le corps, et allume en
 » nous un désir bien naturel, il est indubitable
 » que c'est l'esprit de la chair qui parle¹. » L'es-
 prit du monde est une propension interne vers
 l'ambition, les honneurs, la gloire, les places,
 les dignités, les biens et les richesses. C'est
 pourquoi le saint docteur continue ainsi « Mais,
 » lorsque dans notre cœur, il se rencontre une
 » pensée vaine, non de volupté charnelle, mais
 » d'ambition mondaine, de suffisance, de hau-
 » teur, ou autre de ce genre, c'est l'esprit du
 » monde qui parle et qu'il faut repousser avec
 » d'autant plus de soin qu'il s'agit d'un ennemi
 » plus dangereux². » Après avoir dit que quand
 nous nous sentons portés aux plaisirs, aux hon-

1. Quoties ergo importune (ut assolet) carnalis cogitatio mentem pulsat verbi gratia cum de potu, de cibo, de somno, cæterisque similibus ad carnis curam pertinentibus cogitantes, humano quodam inardescimus desiderio; certum sit nobis, spiritum carnis esse qui loquitur. *Idem, loc. cit.*

2. Cum autem non de illecebris carnis, sed de ambitione sæculi, de jactantia et arrogantia, cæterisque similibus cogitatio vana versatur in cordibus nostris, spiritus mundi est qui loquitur, longe perniciosior hostis, et majori sollicitudine repellendus. *Idem, eod. loc.*

nours et aux richesses, le démon opère en nous en s'aidant de ses deux perfides compagnons, la chair et le monde, le doux et pieux docteur ajoute que quand nous éprouvons intérieurement des mouvements d'indignation, d'impatience, d'envie, d'inquiétude, de défiance, de rancune et d'amertume à l'égard du prochain, c'est le malin esprit qui opère directement et par lui-même : « Parfois, » lorsque ses deux satellites ont été mis en » fuite, le prince lui-même s'irrite et se dresse » contre nous, comme un lion rugissant. Il provo- » que en nous, non la volupté de la chair ou la va- » nité du siècle, mais des mouvements de colère, » d'impatience, d'envie, d'amertume ; il nous les » suggère sans motif sérieux, à l'occasion d'une » parole, d'un acte peu sympathique ou peu dis- » cret. Le moindre signe, le moindre mouvement » lui suffisent pour nous inspirer des sentiments » de colère ou des soupçons. ¹ »

Enfin l'esprit humain est une inclination de notre nature corrompue par le péché originel vers

1. Interdum vero satellitibus illis terga vertentibus, princeps ipse habens iram magnam tamquam leo rugiens insurgit adversum nos, cum videlicet non ad voluptatem carnis aut sæculi vanitatem, sed ad iram, ad impatientiam, ad invidiam, ad amaritudinem animi provocamur : importune ingerendo, si quid minus amicabilem minusve discrete factum videtur, aut dictum . si qua denique aut in signo aut in opere quolibet data videtur indignationis occasio, materia suspicionis. — *Idem., eod. loc.*

les choses qui favorisent le bien-être du corps. Notre nature, quand elle est mue par Dieu et par les anges, se porte au bien; elle penche vers le mal quand le démon ou ses satellites l'y provoquent; laissée à elle-même, elle incline vers des choses qui flattent le corps et qui d'ordinaire ne sont pas bonnes. Or, cette incitation naturelle que nous éprouvons en nous, c'est l'esprit humain qui règne au dedans de nous. S. Bernard dit que c'est l'esprit le plus mauvais, parce qu'il nous pénètre et qu'avec lui nous nous tentons nous-mêmes. C'est pour cela qu'il conclut ainsi : « Il » suit de là que de toutes ces impulsions, la prin- » cipale vient de l'homme ; car il peut tomber de » lui-même sans une impulsion extérieure, et » celle-ci ne peut le faire tomber sans lui. Quelle » est donc l'impulsion qui exige le plus de résis- » tance? C'est sans doute celle qui, plus fâcheuse, » suffit à abattre l'homme intérieur et sans la- » quelle les autres ne peuvent rien ¹. »

¶ Mais remarquez que ces six esprits peuvent aisément et doivent même se réduire à trois. L'esprit angélique revient à l'esprit divin, puis-

1. Ex quibus satis claret, quam sit homo præcipuus impulsor sui, qui suo sine alieno impulsu cadere potest, alieno absque suo cadere non potest. Quinam horum præcipue resistendum? Nempe huic qui eo molestior quo interior solus dejicere sufficit, cum sine ipso alii possiat facer nihil. *Idem*, sermo 105 *super Cant.*

que les anges n'opèrent en nous qu'au nom de Dieu. L'esprit de la chair et celui du monde reviennent à l'esprit diabolique, puisque c'est par la chair et le monde, ses deux satellites, que le démon a coutume de nous attaquer et d'infiltrer dans nos âmes son esprit venimeux. Tous les esprits se réduisent donc à trois : l'esprit divin, l'esprit diabolique et l'esprit humain. C'est pourquoi Cassien dit « Voilà ce qu'il nous faut savoir avant tout : » que nos pensées peuvent avoir une triple origine et venir de Dieu, ou du démon, ou de nous¹. » Ainsi parlent communément les ascétiques et les mystiques, et c'est ainsi que nous parlerons dans la suite du présent traité.

CHAPITRE II

COMMENT SE FORMENT EN NOUS L'ESPRIT DIVIN, L'ESPRIT DIABOLIQUE, ET L'ESPRIT HUMAIN

§ I

12. Nous avons montré que les causes ou princi-

1. Illud sane præ omnibus nosse debemus, tria, cogitationum nostrarum esse principia, id est, ex Deo, ex diabolo, et ex nobis. CASSIAN., *Coll.* 1, cap. 19.

pos des trois esprits, divin, diabolique et humain, sont Dieu, le démon et notre nature contaminée par le péché d'Adam. Il nous reste maintenant à faire connaître comment chacune de ces trois causes opère en nous pour nous communiquer son propre esprit. Commençons par Dieu, et rappelons-nous que pour accomplir des actes vertueux et saints (qu'ils appartiennent à l'intelligence ou à la volonté), il ne suffit pas d'avoir acquis par la grâce sanctifiante une existence en quelque sorte divine et d'avoir reçu l'habitude infuse des vertus théologales et morales, ni même d'avoir été enrichi des dons les plus précieux du Saint-Esprit. Il faut de plus, et de toute nécessité, les secours actuels de la grâce divine qui ne sont autre chose que certaines lumières qui nous persuadent le vrai, nous montrent combien la vertu est aimable et le vice détestable, et certains mouvements intérieurs qui nous font aimer la vertu et abhorrer le vice. Car, de même que pour accomplir les actes naturels, il ne suffit pas d'avoir reçu la nature humaine avec ses sens et ses puissances capables d'agir, mais qu'il nous faut de plus les esprits vitaux qui, se répandant dans nos membres, disposent nos puissances à accomplir promptement leurs opérations; de même, pour faire les actes surhumains et divins, il ne suffit pas d'avoir participé à la nature divine par toutes les vertus, les

puissances et les dons surnaturels ; mais il faut les secours de la grâce actuelle qui, à la façon des esprits vitaux, donnent de la vigueur à la volonté pour faire le bien. Les animaux mystérieux que vit avec étonnement Ezéchiël, avaient des mains, des pieds et même des ailes, et cependant il leur fallait pour marcher une impulsion interne qui les poussât vers le but de leur voyage : « *Là où était l'impétuosité de l'esprit, là ils allaient*¹. » Ainsi, pour faire des actes saints, les vertus et les dons infus, qui sont comme des pieds et des ailes pour aller à Dieu, ne sont pas suffisants. Il est requis davantage il faut que Dieu, par les secours de sa lumière et de ses pieuses affections, nous pousse au bien. Le lecteur a donc compris que Dieu engendre son esprit en nous, en nous donnant ses grâces actuelles, puisque c'est dans les lumières qu'il répand sur nous et dans les bons mouvements qu'il donne à notre cœur que consistent ces inclinations au bien, cette horreur du mal que nous appelons l'esprit divin, ainsi que nous l'avons montré dans le chapitre précédent. Et, parce que Dieu nous éclaire et nous meut par lui-même ou par ses anges, il s'ensuit que nous recevons l'esprit divin de lui immédiatement ou par l'intermédiaire des anges.

1. Ubi erat impetus spiritus illuc gradiebantur. — EZECH., I, 12.

§ II

13. Voyons maintenant comment le démon nous infiltre son esprit diabolique, venin pestifère qui donne la mort à une quantité innombrable d'âmes. Je veux d'abord faire quelques remarques nécessaires en cette matière. On peut supposer que dans la chute des anges rebelles, tous ne furent pas précipités dans les abîmes, ou que, si tous y furent précipités, un bon nombre en sont sortis et se trouvent dans l'air qui entoure la terre et qui forme notre atmosphère. Or, ils y sont en si grand nombre que s'ils avaient un corps, ils obscurciraient le soleil en plein midi, ainsi que le dit Bellarmin ¹. Haymon, s'appuyant sur les philosophes et les docteurs, dit que les atomes répandus dans l'air ont une densité moindre que celle des démons qui y circulent en cherchant à nous nuire ². Leur occupation est de tenter les hommes sans relâche, soit en les portant au mal, soit en les détournant du bien. Un emploi aussi méchant leur vient, comme le dit S. Thomas, de l'envie qu'ils nous portent et de l'orgueil qui les

1. Plenus est aer iste terræ vicinus dæmonibus, sic ut si corpora gererent, solem in meridie obscurarent. — BELLARMIN., *de gemitu columbæ*, cap. 12.

2. Qui (aer) (ut philosophi dixerunt, et ut doctores etiam nostri opinantur), ita plenus est dæmonibus et malignis spiritibus, sicut radius solis minutissimis atomis, id est pulvisculis individuis. — HAYMO, *in Epist. ad Eph.*, cap. 6.

tient révoltés contre Dieu : « Ces attaques pro-
 » viennent, à proprement parler, de la malice des
 » démons qui, par jalousie, s'efforcent d'entraver
 » tout progrès chez l'homme et qui, par orgueil,
 » simulent la puissance divine, en choisissant
 » ceux d'entre eux qui doivent attaquer les hom-
 » mes, tout comme les anges sont choisis par Dieu
 » pour remplir les différents ministères qui ont
 » pour but de nous sauver ⁴. » Pleins d'envie, ils
 ne peuvent pas souffrir que nous occupions un
 jour les places glorieuses dont ils ont été justement
 chassés. Pleins d'orgueil, ils veulent se rendre
 semblables à Dieu. Comme Dieu a confié à ses an-
 ges la garde des villes, des Etats et de tous leurs
 habitants, ainsi les malins esprits députent des
 démons particuliers qui veillent à la perte des
 provinces, des Etats, des villes de la terre et de
 chacun des hommes qui y résident. De sorte que,
 comme le dit Albert-le-Grand, suivi en cela par la
 plupart des théologiens, nous avons tous à côté
 de nous un démon qui veille à notre ruine.

14. Cela étant, pour comprendre comment se

4. Impugnatio quidem ipsa ex dæmonum malitia proce-
 dit, qui propter invidiam profectum hominum impedire
 nituntur : et propter superbiam, divinæ potestatis simili-
 tudinem usurpant, deputando sibi ministros determinatos
 ad hominum impugnationem : sicut et angeli Deo ministrant
 in determinatis officiis ad hominum salutem. — S. THOM.,
 1^a part., q. 114, art. 1.

forme en nous l'esprit diabolique, il n'y a qu'à saisir la manière dont se forment les tentations du démon. Les démons, qui nous environnent en si grand nombre, pénètrent dans notre cerveau dont l'entrée ne leur est pas interdite, et, par l'impulsion qu'ils donnent aux esprits, ils produisent tantôt des ressemblances d'objets trompeurs, tantôt des imaginations de choses illicites, et les combinent de manière que ces objets nous soient présentés comme très convenables et nous excitent à nous y attacher. En outre, ils pénètrent le sens interne où réside l'appétit sensitif et, par l'agitation de ces mêmes esprits et de leurs humeurs, ils éveillent des affections dérégées pour ces objets et allument des passions criminelles. Ces pensées, tantôt fausses, tantôt mauvaises, et ces affections perverses sont précisément les propensions, les penchants, les tendances vers le mal que nous appelons l'esprit diabolique. Mais remarquez, selon la doctrine de S. Bernard, que, quand le démon nous attaque directement, il introduit toujours dans nos âmes un esprit d'amertume, parce qu'alors il excite des pensées troubles, des affections inquiètes, des agitations pénibles, la méfiance, le découragement, le désespoir, l'envie, la haine, la rancune, l'ennui et la mélancolie, autant de sources de tourments; tandis que quand il charge par ses deux satellites, la chair et le

monde, il nous injecte toujours un esprit doux, mais flatteur et faux ; parce que, dans ce cas, il éveille dans notre esprit des apparences et des désirs agréables de plaisirs, d'honneurs, de prééminences, de faste et de richesses, faisant miroiter devant nos yeux une fausse félicité qui, ensuite, finira par une infortune temporelle et éternelle : « La suggestion elle-même, dit le saint docteur, » fera connaître quel est l'esprit qui parle. L'esprit » de la chair inspire la mollesse ; celui du monde » parle de choses vaines, et l'esprit malin parle » toujours avec amertume ¹. »

§ III

13. Enfin, pour bien comprendre comment notre nature corrompue par le péché originel produit en nous l'esprit humain, il faut se rappeler ce qu'était la nature humaine avant le péché d'Adam et ce qu'elle est actuellement. Avant que notre malheureux père tombât dans cette célèbre faute, la concupiscence obéissait humblement à la raison et ne pouvait se soulever tumultueusement contre l'empire de la volonté ; parce qu'en vertu du grand don de l'intégrité qu'elle possédait alors, les pen-

1. Qui spiritus sit qui loquatur, ipsa suggestio declarabit. Semper enim spiritus carnis mollia, spiritus mundi vana, spiritus malitiæ semper amara loquitur. — S. BERN., sermo *de septem spiritibus*.

sées étaient bien réglées, les humeurs corporelles et les passions bien ordonnées et soumises aux ordres de la raison. Mais par le péché d'Adam notre nature reçut une blessure mortelle; elle perdit les dons de la grâce, spécialement celui de la justice originelle et de l'intégrité, et elle demeura grandement affaiblie dans l'ordre naturel. C'est depuis lors que notre intelligence est obscurcie, que notre imagination est devenue volage et notre volonté languissante et faible. La concupiscence déliée commença à se soulever avec toutes les passions contre la volonté et contre la raison, et à ne plus vouloir endurer le frein ni souffrir le commandement. Telle est la situation dans laquelle nous nous trouvons actuellement, malheureux que nous sommes, et voilà comment notre nature toute bouleversée incline vers les choses amies de la chair, du monde et du démon. Or, ces attraites et ces mouvements, le plus souvent défectueux, en tant que provenant de notre nature, s'appellent l'esprit humain.

§ IV

16. A cause de cela, dit S. Bernard, il n'est pas facile de discerner si les mouvements intérieurs de notre esprit proviennent de la nature humaine ou du démon, de la chair, du monde conjurés pour nous perdre. Notre nature corrompue incli-

nant vers les objets que lui présentent ses trois grands ennemis, il ne paraît pas possible de connaître si la cause de ces mouvements défectueux vient de sa propre corruption ou de leur instigation « Or, à mon avis, il n'est pas aisé » de discerner quand notre esprit parle de lui-même, ou quand il subit l'influence de quelqu'un des trois autres ¹. » Le saint docteur dit ensuite qu'un pareil discernement a peu d'importance, parce que ces impulsions ayant un même objet et étant toutes également dangereuses et nuisibles, elles doivent être toutes rejetées avec soin : « Mais, qu'importe que ce soit l'un ou l'autre, si en définitive ils disent tous la même chose? A quoi sert-il de connaître celui qui parle, pourvu que l'on sache ce qu'il y a de dangereux dans ce qu'il dit? Si c'est un ennemi, résistez-lui avec fermeté; si c'est votre esprit, reprenez-le et déplorez avec grande pitié de le voir réduit à une telle misère et à une si pitoyable servitude ². »

1. Jam vero non facile arbitrari posse discerni quando noster ipse loquitur spiritus, quando ve loquentem alterum audiat quemlibet e tribus illis. — S. BERN., sermo *de septem spiritibus*.

2. Sed quid refert quicumque loquatur, dum unum et idem sit quod loquuntur? Qui refert loquentis nosse personam, dum constat, periculosum esse quod loquitur? Si inimicus est, resiste viriliter inimico : si tuus ipse spiritus

17. Cependant, comme en certains cas il peut être utile à la bonne direction des âmes de savoir d'où proviennent ces mauvais mouvements, si c'est de la nature au dedans, ou du démon au dehors, j'indiquerai ici les diverses conjectures que l'on peut faire à ce sujet. Ce qui vient de nous et de notre nature, nous le concevons spontanément et nous l'abandonnons de même; mais ce qui nous est suggéré du dehors par nos ennemis s'imprime en nous avec force et nous ne pouvons pas aisément en empêcher les progrès, parce que c'est un autre qui opère en nous, malgré notre résistance. En outre, les impulsions de la nature ont d'ordinaire quelque cause connaturelle qui les éveille, mais les suggestions du démon naissent le plus souvent à l'improviste, sans aucune raison, ou par de légères occasions. Quelques-uns ajoutent d'autres conjectures. Si la tentation a eu pour principe des pensées mauvaises ou des imaginations dépravées éveillées sans aucune raison ou par des causes insignifiantes, ce sera un signe que la tentation a le démon pour auteur; car, dans ce cas, on voit bien qu'une cause naturelle fait défaut et ne peut exciter un pareil incendie. Mais si la tentation commence par la révolte des sens et

est, argue eum, et miserabiliter plange, quod in tantam miseriam, et tam miserabilem devenerit servitatem. —

Ibid.

vient ensuite à exciter dans notre esprit des pensées criminelles, il conviendra d'en accuser la commotion naturelle des humeurs et des esprits, et, conséquemment, la dépravation de notre nature encline au mal. C'est d'après cette règle que S. Philippe de Néri découvrit qu'une tentation impure lui avait été suggérée par l'ennemi infernal, qui s'était montré à lui près de l'amphithéâtre de Rome sous les apparences d'un pauvre. Ils ajoutent aussi que si la personne tentée a recours à Dieu au temps de ses tentations et qu'elles s'évanouissent, c'est un signe qu'elles viennent du démon; parce que nos ennemis craignent fort la prière fervente et dévote, et quand ils nous voient avec cette arme à la main prompts à la défense, ils perdent courage et se retirent. Mais si après avoir eu recours à une prière fervente, la tentation ne cesse pas, c'est un indice qu'elle est née en nous par la fragilité de la nature; puisque Dieu, ne voulant pas employer des moyens extraordinaires, aide notre volonté afin qu'elle résiste, et qu'il laisse la nature suivre son cours. En un mot, que le directeur observe comment les tentations sont venues et comment elles se sont prolongées, et il aura assez de lumières pour en reconnaître les auteurs; parce que, en réalité, certains mouvements violents, imprévus, obstinés et que rien de sérieux n'occasionne, n'ont pas d'ordinaire pour

origine la nature dont le propre est de procéder avec plus de calme et naturellement dans ses mouvements, même quand ils sont déréglés. Sans doute ces règles ne sont pas infaillibles; mais cependant, avec un long maniement des âmes, le directeur peut parvenir par leur moyen à connaître de quels principes proviennent certaines impulsions criminelles dont les âmes souffrent. En se servant à propos de ces données, il peut appliquer à ces âmes les remèdes appropriés à leur besoin.

18. Le lecteur remarquera que bien que j'aie mis l'essence des esprits dans les mouvements actuels internes que nous avons l'habitude d'éprouver, et que j'aie constitué d'après la diversité de ces mouvements la diversité des esprits, on a aussi coutume d'appliquer le nom d'esprits aux causes et principes de ces mouvements. Ainsi, non seulement on donne le nom d'esprit divin à l'impulsion sainte que l'homme éprouve en lui-même, mais on le donne encore à Dieu en tant qu'il met cette incitation dans le cœur de l'homme; on donne le nom d'esprit diabolique à l'instigation au mal que nous subissons quelquefois intérieurement, mais on appelle aussi esprit diabolique le diable en tant qu'il donne ses méchants coups d'aiguillon dans nos cœurs. Il en est de même pour l'esprit humain.

CHAPITRE III

DU DISCERNEMENT DES ESPRITS EN TANT QUE
GRACE GRATUITEMENT DONNÉE

§ I

19. Maintenant que le lecteur connaît le nombre et les qualités des esprits qui peuvent s'éveiller dans nos cœurs et la manière dont ils se forment dépendamment de leurs causes, il ne lui sera pas difficile de comprendre ce que c'est que le discernement des esprits. Mais, pour procéder avec ordre, il faut distinguer deux sortes de discernement des esprits. L'une appartient aux grâces gratuitement données : c'est la septième de ces grâces dans l'énumération qu'en fait l'Apôtre. *A l'un, dit-il, est donnée par l'Esprit la parole de sagesse; à un autre, la parole de science selon le même Esprit; à un autre, la foi par le même Esprit; à un autre, la grâce de guérir par le même Esprit; à un autre, la vertu d'opérer des miracles; à un autre, la prophétie; à un autre, le discernement des esprits*¹...

1. Alii per Spiritum datur sermo sapientiæ : alii autem sermo scientiæ secundum eundem Spiritum : alteri fides in eodem Spiritu : alii gratia sanitarum in uno Spiritu : alii operatio virtutum, alii prophetia, alii discretio spirituum. — *I Cor.*, XII, 8-10.

L'autre sorte de discernement des esprits, que l'on acquiert par l'art et l'industrie, consiste dans un jugement prudent sur son propre esprit et sur celui d'autrui. Le premier discernement est un don gratuit qui n'est concédé qu'à un petit nombre de personnes. Le second est un industrieux discernement que chacun peut acquérir. Nous parlerons du premier dans ce chapitre et du second dans les chapitres qui suivront.

20. S. Thomas dit que le discernement des esprits en tant que grâce gratuitement donnée est une connaissance nette des secrets cachés dans le cœur des autres : « La seconde sorte de grâce consiste à manifester ce que Dieu seul peut connaître, comme les futurs contingents, et c'est ce qu'on appelle le don de prophétie; ou comme les secrets des cœurs, et c'est ce qu'on désigne par le discernement des esprits ¹. » Quoique le discernement des esprits entendu en ce sens se rapporte en quelque façon à la prophétie, il en diffère cependant beaucoup : parce qu'à la prophétie compète généralement la connaissance des choses cachées et plus spécialement celle des futurs contingents, tandis que le discernement des esprits ne comprend que le secret des cœurs. Cette grâce

1. Secundo, ut possit manifestare ea, quæ solius Dei est scire, et hæc sunt contingentia futura : et quantum ad hoc ponitur discretio spirituum. — S. THOM., 1^a, 2^a, q. 111, art. 4.

est toujours donnée pour le bien spirituel du prochain (ce qui est la fin de toutes les grâces gratuitement données). Et de fait, rien ne détermine plus à croire ce que la foi nous enseigne que de voir celui qui nous la propose révéler les secrets du cœur connus de Dieu seul; comme aussi rien n'est plus utile pour la bonne direction des âmes fidèles que ce pouvoir de pénétrer dans les repaires les plus cachés de leur cœur. Il n'y a pas lieu de douter que cette grâce n'ait été conférée plus d'une fois par Dieu à ses fidèles serviteurs. En effet, il y en a eu qui ont su dire aux autres les pensées qui leur traversaient l'esprit et les affections qu'ils nourrissaient dans leurs cœurs. Il y en a eu (signe évident de la pénétration des esprits) qui, dans la confession, découvraient aux pénitents les péchés qu'ils n'accusaient pas, soit qu'ils les eussent oubliés par défaut de mémoire, soit qu'ils eussent eu honte de les confesser. Enfin on en a vu qui parvenaient à se rendre compte de l'état intérieur des âmes et à voir si elles étaient en état de grâce ou de disgrâce à l'égard de Dieu. Cela constitue un degré de discernement plus élevé et plus précieux.

21. Mais, comme voir dans l'intérieur des personnes est une grâce qui est concédée à un petit nombre, plusieurs docteurs expliquent d'une autre façon le discernement des esprits en tant que grâce

gratuitement donnée et infuse dans nos âmes par le Saint-Esprit. Ils disent qu'un tel discernement consiste dans un instinct ou lumière particulière que donne l'Esprit saint pour discerner par un juste jugement, chez soi ou dans les autres, de quel principe procèdent les mouvements intérieurs de l'âme, si c'est du bon esprit ou du mauvais. Cette interprétation diffère de celle que nous avons donnée en reproduisant le sentiment du docteur angélique : parce que autre chose est qu'une personne parvienne effectivement à voir par les yeux de son esprit les secrets des autres cœurs, et autre chose est qu'après que les autres ont manifesté les secrets de leur cœur, elle sache ensuite, à la faveur d'une lumière toute particulière, décider s'ils proviennent d'un bon ou d'un mauvais principe. Cette dernière sorte de discernement des esprits, bien qu'infuse, à cause de la lumière extraordinaire que Dieu communique à l'âme pour la rendre habile à cet effet, est bien inférieure à la première, comme chacun peut le voir. C'est dans ce second sens que l'Apôtre expose la doctrine du discernement des esprits. Écrivant aux Corinthiens, il leur dit que celui d'entre eux qui saura discerner les esprits, reconnaîtra clairement que lui-même a reçu de Dieu les instructions qu'il leur donne dans sa lettre : *Si quelqu'un croit être prophète, ou spirituel, qu'il reconnaisse*

que les choses que je vous écris sont des commandements du Seigneur ¹. Remarquez que l'Apôtre ne dit pas que celui-là est spirituel, c'est-à-dire connaisseur des esprits, qui, par un regard intérieur, verra dans son cœur les enseignements que Dieu lui a communiqués, mais celui qui, écoutant les enseignements de cette lettre, reconnaîtra sincèrement qu'ils lui ont été donnés par Dieu. Et c'est dans ce sens que les SS. Pères entendent communément la grâce gratuitement donnée du discernement des esprits.

§ II

22. Cela posé, nous passons à l'explication de la définition du discernement que nous avons donnée, en commençant par la matière qui en fait l'objet. Je pose d'abord en fait que la règle infallible de notre foi est la Sainte Ecriture et la Tradition apostolique, entendues toutes deux dans le sens admis par l'Eglise catholique, et que la règle sûre de nos actions saintes et surnaturelles est la droite raison éclairée par les enseignements de la foi. Il s'ensuit que tous les mouvements qui nous portent à croire ce que les pages inspirées nous révèlent et qu'une tradition

1. Si quis videtur propheta esse, aut spiritualis, cognoscat quæ scribo vobis, quia Domini sunt mandata. *1 Cor.*, XIV, 37.

venue sans interruption des Apôtres nous transmet, sont, en ce qui concerne l'intelligence, des mouvements d'un esprit droit et saint, et que les mouvements qui nous inclinent à croire le contraire, proviennent évidemment d'un esprit faux et pervers. Pour ce qui est de la volonté, les mouvements qui nous font agir selon la droite raison et les enseignements divins sont évidemment bon esprit; mais ils viennent certainement de l'esprit mauvais s'ils nous mettent en désaccord avec la raison naturelle et la loi de Dieu. Je dis donc que le discernement, en tant que don infus par Dieu dans nos âmes, n'a pas pour objet et pour matière de ses distinctions les esprits qui, sans aucune illusion possible, sont bons ou mauvais, vrais ou faux; car il n'est pas nécessaire d'avoir des lumières spéciales du Saint-Esprit pour prononcer un jugement sain en une matière si nette; il suffit de la lumière ordinaire de la foi, que Dieu ne refuse à personne. C'est pourquoi le docteur angélique, expliquant les paroles de l'Apôtre *Eprouvez tout*, ajoute : « Eprouvez ce qui est douteux, car ce qui est manifeste n'a pas besoin d'examen ¹. »

23. La matière du discernement infus comprend

1. Scilicet quæ sunt dubia; manifesta enim examinatione non indigent. S. THOM., *Expos. super Epist. I ad Thess.*, cap. 5.

donc certains esprits douteux et incertains dont il n'est pas facile de savoir s'ils tirent leur origine d'un principe bon ou mauvais : par exemple certaines impulsions et excitations à croire vraie une chose qui ne l'est pas clairement, ou à faire une œuvre bonne qui ne l'est pas ouvertement, et si l'une ou l'autre, vraie ou bonne en elle-même, peut nous induire à quelque erreur ou à quelque mal, ou au moins empêcher un plus grand bien. Telles sont, quant à l'intelligence, certaines révélations particulières, certaines paroles intérieures, certaines visions sensibles, intérieures ou extérieures, certaines doctrines nouvelles et certaines vérités non révélées dans les Saintes Écritures et non enseignées par les saints docteurs qu'une personne prétend lui avoir été inspirées. Tels sont, quant à la volonté, certaines impulsions à faire des choses grandes et saintes, mais insolites; certaines incitations à entreprendre des choses supérieures à ses propres forces, bien que fondées sur la confiance en l'assistance divine; certaines inspirations de passer d'un état bon à un autre état bon aussi, ou meilleur encore; certain zèle ardent pour le salut du prochain qui, mis à exécution, peut avoir une bonne ou une malheureuse issue; certains embrasements dans l'oraison qui paraissent saints, mais dont rien ne prouve la sainteté, et une multitude

d'autres choses qui ont belle apparence, mais dont on doit justement craindre qu'elles ne soient nées d'un mauvais principe ou qu'elles ne tendent à une mauvaise fin. Or je dis que, comme c'est chose très difficile de prononcer un juste jugement sur de tels esprits douteux, il est très opportun d'avoir pour ce qui les concerne le discernement infus, parce que par ce moyen l'homme reçoit une lumière spéciale pour discerner la qualité de tels esprits et pour décider sans erreur s'ils sont bons ou mauvais. Je dis ensuite que ces esprits incertains et mal définis sont l'objet propre de cette grâce gratuitement donnée. S. Bernard l'enseigne clairement : « Mais quel est celui qui » observe avec assez de soin et d'attention les » mouvements intérieurs qui se produisent en lui » ou par lui au point de discerner clairement entre » toutes ses mauvaises pensées ce qui provient » de son état morbide ou de la morsure du ser- » pent? Pour moi je ne crois la chose possible à » aucun mortel, à moins qu'éclairé par le Saint- » Esprit il n'ait reçu ce don spécial que l'Apôtre » compte parmi les autres dons gratuits et qu'il » appelle le discernement des esprits ¹. » Et Ger-

1. Verum quis ita vigil et diligens observator motionum internarum suarum, sive in se sive et ex se factarum, ut liquido ad quæque illicita sensu cordis sui discernat inter morbum mentis, et morsum serpentis? Ego nulli hoc mor-

son dit de même que le discernement de ces esprits douteux appartient à cette opération divine qui non seulement peut discerner la qualité des esprits, mais encore séparer l'esprit de l'âme elle-même, bien qu'en réalité tous les deux ne soient qu'une seule et même substance « Il n'est pas »
 » aisé de distinguer entre une impression et un »
 » consentement: combien y aurait-il plus de peine »
 » à discerner si l'esprit vient de Dieu, d'un ange »
 » bon ou mauvais, ou simplement de l'esprit hu- »
 » main, lorsque cet esprit est unique, ou qu'une »
 » inspiration violente agit sur l'âme? En outre, »
 » dans une seule conception on admet une partie »
 » supérieure et une autre inférieure. Or la parole »
 » de Dieu peut seule faire sentir parfaitement »
 » cette division, car elle seule atteint jusqu'à la »
 » division de l'âme et de l'esprit ¹. »

talium possibile puto, nisi qui illuminatus a Spiritu sancto speciale accepit donum quod apostolus inter cætera charismata quæ enumerat, nominat discretionem spirituum. — S. BERN., sermo 32 *super Cant.*

1. Non facile est discernere sensum a consensu. Quanto plus habet difficultatis probatio... spiritus, dum videlicet instinctus unus, vel inspiratio vehemens tangit mentem; si sit a Deo, vel ab angelo bono aut malo, vel a proprio spiritu humano. Cujus rursus sensus portio duplex, superior et inferior, adscripta est. Cujus sentire divisionem, perfecte dat illud verbum Dei, quod pertingit usque ad divisionem animæ ac spiritus. (*Hebr. IV, 12*). — GERSON., *de Probatione spirituum.*

§ III

24. J'ai dit que le discernement de tels esprits se fait au moyen d'un jugement droit dirigé par une lumière extraordinaire que Dieu répand dans l'âme de l'homme discret. Mais on peut se demander si ce jugement est certain et infaillible ou s'il est incertain et sujet à erreur. Suarez ¹ répond à cette question en disant qu'un pareil jugement n'est pas formellement certain et infaillible, parce qu'une telle infaillibilité ne peut provenir que de l'évidence ou de la foi. Or ni l'une ni l'autre ne concourent audit jugement. Il n'est pas évident, car s'il décide sur les qualités des esprits, il ne les voit pas cependant clairement en eux-mêmes. Il n'est pas un acte de foi, parce que, bien qu'il se meuve par une lumière divine, il n'est pas fondé sur la parole de Dieu, et il juge des esprits, non parce qu'il a reçu quelques révélations de leurs qualités, mais seulement par le mérite qu'il découvre en eux. Le docteur angélique distingue deux sortes de prophétie ² : l'une parfaite par laquelle le prophète connaît les choses futures par révélation expresse qu'il reçoit de Dieu, d'où il peut former des vérités révélées un jugement certain et infaillible ; l'autre imparfaite et, pour

1. SUAREZ, *de Gratia*, part. 1, prob. 3, cap. 5, num. 43.

2. S. THOM., 2^a 2^m, qu. 171, art. 5.

mieux dire, un instinct prophétique à l'aide duquel il connaît les choses secrètes, non par révélation divine, mais seulement par une certaine lumière que Dieu lui donne. Dans ce cas, il ne peut pas être sûr et certain de la vérité des choses qu'il conçoit, parce que, ne sachant pas positivement si la lumière qui l'éclaire provient de Dieu ou d'une cause trompeuse, il ne peut pareillement être assuré de la vérité des objets qui lui sont montrés à l'aide de cette lumière. Et de fait les hommes saints se méprennent quelquefois dans ces sortes de prophéties moins parfaites, comme l'assurent S. Grégoire ¹ et Richard de Saint-Victor ². Faisant donc l'application de cette doctrine à notre cas, je dis que le discernement des esprits n'est pas comme la prophétie parfaite, parce que l'homme discret n'a reçu de Dieu aucune révélation touchant les esprits sur lesquels il forme un jugement; il a seulement une certaine lumière et un certain instinct ressemblant beaucoup à l'instinct prophétique, et à cause de cela il ne peut avoir sur la rectitude ou la perversité de ces esprits une certitude infallible. Voilà pourquoi le jugement qu'il en forme ne peut être formellement sûr et certain.

25. Suarez ajoute à ce que nous avons déjà cité

1. S. GREG. *in Ezech.*, hom. 4.

2. RICARD. A S. VICR. *in Cant.*, part. II, cap. 33.

de lui qu'un tel jugement est matériellement certain et infaillible s'il est dirigé par une lumière particulière du Saint-Esprit. Sans doute la personne qui prononce ce jugement peut ne pas être sûre de saisir la vérité, son jugement ne s'appuyant sur aucun motif infaillible, mais son jugement est bien fondé à cause du principe qui la fait agir intérieurement, l'Esprit saint ne pouvant nous exciter à juger faussement, ni nous pousser à prononcer aucune erreur : « J'affirme, dit Suarez, que ce jugement n'a pas une certitude formelle tirée de quelque motif ou raison intrinsèque, mais une certitude ou même une sorte d'infaillibilité matérielle dans son objet qui provient du mouvement et de la direction du Saint-Esprit¹. » Tel paraît être aussi le sentiment de S. Bernard « L'ignorance, dit-il, mère très méchante, a enfanté deux enfants aussi méchants qu'elle, l'erreur et le doute : l'un plus malheureux, l'autre plus digne de compassion; l'un plus dangereux, l'autre plus tracassier. Mais quand l'esprit parle, ils se retirent l'un et l'autre devant la vérité et la vérité certaine; car c'est

1. Assero illud iudicium non esse formaliter, et proprie certum ex motivo, seu ratione assentiendi, quando autem in re ipsa est ex motione Spiritus sancti, esse certum materialiter, vel potius infallibile ex materiali objecto, et directione Spiritus sancti. — SUAR. *de Grat.*, part. I, prolegomenon 3, cap. 3, num. 43.

» l'esprit de vérité qui est le contraire de l'erreur ;
 » c'est aussi l'esprit de sagesse qui possédant la
 » clarté de la vie éternelle et pénétrant partout à
 » cause de sa pureté, ne peut admettre l'obscurité
 » d'un doute ¹. » Que cette parole « lorsque
 l'esprit parle » ne porte pas ombrage au lecteur,
 parce que, par cette locution, S. Bernard entend
 non seulement la parole expresse de Dieu, mais
 tout mouvement spécial que Dieu produit dans le
 fond de notre esprit.

§ IV

26. J'ai dit qu'il appartient à la grâce du discernement gratuitement donnée non seulement d'apprécier avec droiture l'esprit des autres, mais encore notre propre esprit. On remarquera cependant que la manière avec laquelle une personne discrète discerne ses propres mouvements est différente de celle qu'elle emploie pour discerner les esprits des autres ; parce que, dit S. Grégoire, les âmes bonnes distinguent leurs opérations saintes et divines des opérations diaboliques et humaines

1. Pessimæ matris ignorantia, pessimæ itidem filia
 duæ sunt, falsitas et dubietas. Illa miserior, ista miserabilior.
 Perniciosior illa, ista molestior. Cum loquitur spiritus,
 cedit utraque : et est non solum veritas, sed et certa veritas.
 Est quippe veritatis ille spiritus, cui contraria falsitas est.
 Est et sapientia quæ cum sit candor vitæ æternæ, et ubique
 attingat propter munditiam suam, obscurum ambigui non
 admittit. — S. BERN., sermo 17, *super Cant.*

par une certaine saveur d'esprit qui leur en fait sentir la diversité : « Les saints jouissent comme » d'une saveur intime qui leur permet de discerner dans les voix et les images de leurs visions ce qui est illusion et ce qui est une révélation, de manière à connaître ce qui vient du bon esprit et ce qu'ils souffrent de la part de l'imposteur ¹. » Gerson exprime la même doctrine en disant que, par le moyen de cette saveur interne, les ténèbres de tout doute disparaissent et l'âme est assurée du bon esprit : « Par l'inspiration intime, ou saveur interne, ou plutôt par le charme expérimental ou éclair parti des monts éternels, les ténèbres de toute espèce de doute sont dissipées ². » Pourtant cela doit s'entendre dans le cas où l'âme aurait déjà goûté d'autres fois le véritable esprit du Seigneur; parce que cet esprit étant si différent de l'esprit humain et de l'esprit diabolique que le blanc l'est du noir et la lumière des ténèbres, il est facile à celui qui l'a déjà expérimenté beaucoup de fois de le discerner de tout

1. Sancti viri inter illusiones atque revelationes ipsas visionum vocem aut imagines quodam intimo sapore discernunt, ut sciant, vel quid a bono spiritu percipiant, vel quid ab illisore patiantur. — S. GREG., *Dialogi*, lib. IV, cap. 48.

2. Per inspirationem intimam, seu internum saporem, sive per experimentalem dulcedinem quamdam, sive illustrationem a montibus æternis effugantur tenebras omnis dubietatis. — GERSON, *tract. de Probatione spiritum*.

autre esprit faux ou falsifié. Mais d'ordinaire (abstraction faite de quelque cas particulier qui pourrait se produire) cela ne serait pas vrai si la personne n'avait jamais éprouvé l'esprit sincère et véridique de Dieu. Quant aux esprits qui sont dans les autres, je dis qu'ils ne se peuvent connaître par cette voie de saveur; parce que personne ne peut expérimenter ou goûter ce qui se passe dans le fond intime du cœur d'un autre. Par conséquent, le bon discernement de leurs esprits dépend uniquement de ce jugement droit dont nous avons parlé ci-dessus et de la lumière infuse qui règle un tel jugement. Ici, je dois avertir les personnes pieuses que bien qu'elles soient assurées par cette suavité d'esprit qu'elles ressentent quelquefois, que Dieu opère en elles, elles n'en doivent pas moins prendre conseil d'hommes instruits, spécialement de leurs pères spirituels et se soumettre en tout à leurs sentiments; parce que l'assurance qu'elles ressentent n'est pas de nature à échapper à quelque méprise. Sainte Thérèse, rendant compte à son confesseur, lui dit qu'à certains jours où elle se trouvait bien recueillie en Dieu, tous les saints et tous les savants du monde auraient-ils été unis contre elle et l'auraient-ils mise à l'épreuve des plus cruels tourments pour lui faire croire que ses révélations avaient le démon pour auteur et non Dieu, qu'ils

n'auraient pu le lui persuader. Mais elle ajoute que, malgré une aussi grande assurance, elle n'aurait pas remué la main pour faire opposition aux ordres et aux conseils de son directeur ¹. C'est là le vrai moyen de se garantir de toute erreur, et c'est pourquoi Suarez, parlant de ces personnes pieuses qui peuvent, par une certaine suavité intérieure, discerner la qualité de leur propre esprit, les avertit que, pour procéder avec sécurité, elles doivent, elles aussi, se soumettre au jugement d'autrui ; parce que, à raison de l'affection que nous portons tous aux choses qui nous touchent, nous pouvons incliner d'un côté plutôt que d'un autre et nous trouver dans l'illusion « Je remar-
» que cependant, dit-il, que notre affection pour
» ce qui nous touche peut faire fléchir et incliner
» notre intelligence de quelque côté, et à cause
» de cela, il est plus sûr, ordinairement parlant,
» de faire discerner les esprits par un autre que
» par soi-même ². »

§ V

27. Je confesse que le discernement tel que

1. P. RIBERA. *Vie de sainte Thérèse*, liv. IV, chap. 26.

2. Adverto tamen, affectum ad res proprias posse aliquo modo flectere, vel inclinare intellectum ad unam partem, et ex hac parte regulariter securius probari spiritus per alium, quam per se ipsum. — SUAR. *de Gratia*, part. 1, prolegom. 3, cap. 3, num. 44.

nous l'avons décrit jusqu'à présent, étant une grâce gratuitement donnée, peut être départi par Dieu à des personnes coupables de fautes graves; parce que, comme dit le docteur angélique, il ne répugne pas que cette sorte de grâces soit conférée à des âmes coupables. Ainsi Dieu peut, pour le bien spirituel de quelques âmes simples, donner à leur directeur, bien qu'il ait la conscience en mauvais état, une lumière extraordinaire par laquelle il discerne les qualités, bonnes ou mauvaises, de leurs esprits, afin qu'il les guide droitement dans la voie du salut et de la perfection chrétienne. Je dis pourtant que cela n'arrive pas d'ordinaire, mais que presque toujours cette grâce se concède par Dieu aux personnes spirituelles qui sont telles, non seulement quant au don de connaître, mais aussi quant à la vie. Ainsi S. Paul, dans le texte cité plus haut, parlant de ceux qui ont la grâce du discernement des esprits, les appelle spirituels, ou prophètes. Or, comme le don de prophétie n'est pas ordinairement conféré aux pécheurs, il ne peut qu'en être ainsi pour celui du discernement : *Si quelqu'un croit être prophète, ou spirituel, qu'il reconnaisse que les choses que je vous écris sont des commandements du Seigneur* ¹.

1. Quis videtur propheta esse, aut spiritualis, cognoscat quæ scribo vobis, quia Domini sunt præcepta. — 1 Cor. XIV, 37.

Il cherche même, à plusieurs reprises dans la même épître, à inculquer cette vérité : *L'homme spirituel juge de toutes choses* ¹; par conséquent de celles qui se trouvent cachées dans le cœur de l'homme. *L'esprit pénètre toutes choses, même les profondeurs de Dieu* ²; combien donc sera-t-il plus capable de pénétrer dans le fond de nos cœurs? Et, ce qui revient plus clairement à ma proposition *L'homme animal ne perçoit pas ce qui est de l'esprit de Dieu* ³. L'homme charnel n'est pas capable de connaître l'esprit divin et, par conséquent, de le distinguer de l'esprit diabolique et de l'esprit humain. La raison en est manifeste, car pour recevoir cette lumière d'une pureté toute particulière qui s'infuse avec la grâce du discernement, il faut la tranquillité d'âme, la pureté de conscience et l'empire sur ses passions, toutes choses dont sont dépourvues les âmes pécheuses. C'est précisément la raison que donne S. Thomas, lorsqu'en parlant de la prophétie il dit que ce don peut se concéder aux pécheurs, mais qu'il arrive bien rarement qu'il leur soit concédé.

1. Spiritualis autem judicat omnia. — *I Cor.* II, 15.

2. Spiritus enim omnia scrutatur, etiam profunda Dei. — *Id.*, II, 14.

3. Animalis homo non percipit ea, quæ sunt spiritus Dei. — *Id.*, *ibid.*

28. Du reste, il est hors de doute que dans l'Église de Dieu il y a toujours eu des âmes pures qui ont possédé par infusion de grâce le discernement de leur propre esprit et de celui des autres. S. Jérôme assure qu'il y avait chez le peuple hébreu des prêtres dont l'office était de discerner les vrais prophètes des faux prophètes, et de distinguer les paroles qui étaient prononcées par impulsion divine de celles qui étaient proférées par instinct humain ou démoniaque : « Il y avait chez le peuple juif un ordre sacerdotal établi pour discerner les prophètes des faux prophètes, c'est-à-dire pour reconnaître ceux que l'Esprit de Dieu fait parler et ceux qui avaient un esprit tout opposé ¹. » En sorte qu'il est bien probable que beaucoup d'entre eux possédaient par voie d'infusion ce don de discernement. Si nous parlons de la loi évangélique, il y en a tant qui ont reçu ce don de Dieu, même dans le degré éminent que nous avons expliqué en premier lieu, qu'il est impossible d'en indiquer le nombre. Sainte Marie-Magdeleine de Pazzi voyait les pensées que ses novices entretenaient dans leur esprit, ainsi que les défauts auxquels elles étaient sujettes. C'était

1. Constituti erant in populo Judæorum sacerdotales gradus, qui prophetas, pseudopphetasque discernent : hoc est intelligerent, qui de Dei spiritu loquerentur, qui de contrario. — S. Hieron., lib. II, in Cap. III *Isaiæ*.

une chose si connue dans tout le monastère que les religieuses, surtout celles qui étaient particulièrement commises à sa garde, n'osaient se présenter à elle sans avoir au préalable examiné leur conscience. Une fois devant elle, elles veillaient sur leur esprit et sur leur cœur, afin de ne pas y laisser pénétrer aucune pensée capable de les faire rougir, sachant que la sainte les découvrirait. Sainte Catherine de Sienne voyait les pensées de ses domestiques et leur découvrait les secrets de leurs cœurs aussi clairement qu'un autre découvrirait à un ami les sentiments de son propre cœur. Le P. Raymond, son confesseur, rapporte qu'il voulut lui cacher un de ses défauts tout intime dont elle l'avertissait avec douceur. La sainte lui dit : Pourquoi vouloir me cacher une chose que je vois plus clairement que vous ne la voyez vous-même ? S. Joseph de Copertino voyait aussi les fautes dont se trouvaient coupables ceux qui s'entretenaient avec lui ou qu'il rencontrait par hasard sur son chemin. Il voyait jusqu'aux espèces particulières des fautes dont ils étaient souillés. Pour les remontrer, il avait coutume de leur dire : Va te laver le visage. C'était pour leur faire entendre qu'ils aillent se laver dans le sang de Jésus-Christ par la confession sacramentelle. Aussi plusieurs de ses amis, quand ils se sentaient coupables de quelques fautes, n'osaient

aller le trouver dans sa cellule sans s'être confessés. Il serait inutile de prolonger le récit de semblables grâces. Les histoires sacrées en sont remplies.

CHAPITRE IV

DU DISCERNEMENT DES ESPRITS EN TANT QUE VERTU ACQUISE PAR LE TRAVAIL ET L'INDUSTRIE, ET COMBIEN LES DIRECTEURS DES AMES SONT OBLIGÉS DE L'ACQUÉRIR

§ I

29. J'ai dit que les histoires sacrées sont remplies d'exemples de personnes qui ont reçu le pouvoir de pénétrer par le regard de l'esprit dans les consciences, afin d'y découvrir les mouvements occultes, ou qui, du moins, ont reçu du Saint-Esprit une lumière extraordinaire pour porter un jugement droit sur ces mouvements cachés. Mais le nombre de ceux qui ont reçu ce don est bien restreint si on le compare au nombre de ceux qui par devoirs d'état sont obligés de discerner la qualité des esprits. Parmi ces derniers sont les

pères spirituels et les directeurs qui assument la charge de diriger les âmes dans la voie du salut et de la perfection. La plupart ne peuvent exercer sûrement leur charge s'ils ne savent pas bien distinguer le principe d'où procèdent les pensées et les affections de ceux qu'ils dirigent, puisqu'il n'y a pas pour la plupart d'entre eux d'autres manières de savoir si ces pensées et ces affections sont bonnes ou mauvaises. Il faut donc que, pour suppléer au rare discernement infus, il y ait un discernement commun à tous : car tous les confesseurs doivent diriger les âmes. C'est de ce discernement commun que nous parlerons à l'avenir. Nous enseignerons aux directeurs des âmes la manière de l'acquérir.

30. Le discernement des esprits acquis par l'industrie consiste dans un jugement droit que nous formons sur l'esprit des autres en nous conformant aux règles et aux préceptes que nous fournissent les Saintes Ecritures, la sainte Eglise, les Pères, les Docteurs, l'expérience des Saints et les lumières de notre propre sagesse. Il n'y a pas lieu de douter que chacun ne puisse se procurer un pareil discernement ; car les Saintes Ecritures l'insinuent clairement. Le disciple bien-aimé nous avertit de ne pas croire aux esprits sans éprouver auparavant s'ils sont de Dieu : *Ne croyez point à tout esprit ; mais éprouvez les esprits,*

s'ils sont de Dieu ¹. L'apôtre S. Paul nous exhorte à ne pas marcher en aveugles, mais à éprouver toutes les choses, à embrasser seulement celles qui à l'épreuve se montrent bonnes, et à rejeter celles que l'on reconnaît mauvaises : *Éprouvez tout : retenez ce qui est bon. Abstenez-vous de toute apparence de mal* ². Ces épreuves dont nous parlent tant les Saintes Ecritures ne sont autre chose que des examens sérieux de nos actions, faits conformément aux préceptes et aux règles puisées aux sources des Saintes Ecritures. Il est certain que le discernement infus n'a pas besoin d'épreuves si rigoureuses. A celui qui a le discernement par grâce gratuitement donnée, il suffit qu'il voie les opérations des autres ou qu'ils lui découvrent les mouvements de leur cœur pour qu'il puisse décider sur la qualité bonne ou mauvaise de leurs esprits; parce que la lumière extraordinaire que Dieu lui a donnée supplée toutes les précautions humaines. Le Sauveur lui-même, après nous avoir dit : *Gardez-vous des faux prophètes qui viennent à vous sous des vêtements de brebis, tandis qu'au dedans ce sont des loups ravissants*, ajoute aussitôt : *Vous les connaîtrez à leurs*

1. Nolite omni spiritui credere; sed probate spiritus si ex Deo sint. — *I Joan.* iv, 1.

2. Omnia probate : quod bonum est tenete : ab omni specie mala abstinete vos. — *I Thess.*, v, 21, 22.

fruits ¹, c'est-à-dire en examinant soigneusement leurs actions. Or cet examen ne peut se faire sans réfléchir si de telles œuvres concordent avec les règles de la justice et de la sainteté. J'ajoute que N.-S. Jésus-Christ ne donne pas seulement ce sage avertissement à quelques personnes éclairées d'une lumière extraordinaire; il le donne à tous. Tous peuvent donc avoir un tel discernement, non pas, bien entendu, par don, puisque cela n'est le partage que d'un petit nombre, mais par l'art et l'industrie.

31. C'est ce qu'a voulu faire entendre Suarez, à l'endroit où, parlant du discernement des esprits, il dit : « On ne doit pas s'attendre qu'une » grâce gratuitement donnée le sera toujours et » pour chaque cas en particulier, car Dieu ne l'a » pas promise à tous et ne la donne pas continuel- » lement, mais seulement quand il le veut et à » qui il veut; et cependant chacun peut dans la » pratique prononcer un jugement prudent avec » une certitude morale et discerner les divers » esprits, car Dieu ne refuse pas le secours suffi- » sant si l'on fait avec sa grâce ce qui dépend de » soi, et voilà pourquoi, quand il s'agit de discer- » ner entre ces esprits non seulement ce qui est

1. Attendite a falsis prophetis : qui veniunt ad vos in vestimentis ovium, intrinsecus autem sunt lupi rapaces : a fructibus eorum cognoscetis eos. — MATTH., VII, 15, 16.

» vrai ou faux, bon ou mauvais (chose moins difficile), mais encore ce qui est bon ou meilleur, » sûr ou dangereux (chose plus ardue), les hommes instruits et spirituels donnent différentes » règles que doivent avoir sous la main ceux qui » instruisent et dirigent les autres ¹. » Cet éminent docteur dit donc excellemment que, d'une part, nous sommes tous exhortés à éprouver les esprits, et, d'autre part, que le discernement des esprits gratuitement donné ne se confère pas à tous. Nous sommes donc tous exhortés à nous procurer par diligence humaine un discernement moralement certain pour distinguer non seulement le vrai ou le faux esprit, mais aussi le bon ou le mauvais, le bon ou le meilleur, le sûr ou le dangereux. Or cela s'obtient en suivant les règles que nous ont tracées les maîtres de la vie spiri-

1. Neque expectanda semper est specialis gratia gratis data, hanc enim non promisit Deus omnibus, nec semper illam præbet, sed quibus et quando vult : et nihilominus omnes possunt cum morali, et practica certitudine prudenter dijudicare, et discernere inter hos spiritus : neque Deus ad hoc negat auxilium sufficiens, si homo, cum divina gratia, quod in se est faciat, et ideo ad discernendum inter hos spiritus, non solum inter verum et falsum, bonum et malum (quod ordinariè minus est difficile) sed etiam inter bonum et melius, inter securum et periculosum (quod est difficilius) variæ regulæ traduntur a doctis et spiritualibus viris, quas præ manibus habere oportet eos, qui aliorum sunt duces et magistri. — SCAR., *de Gratia*, part. I, prolog. 3, cap. 5, n. 40.

tuelle. Ces règles sont fondées sur la Sainte Ecriture, la tradition, la doctrine de la sainte Eglise catholique et des SS. Pères, l'exemple des saints et la droite raison éclairée de la lumière de la foi. C'est ce que nous avons exposé ci-dessus.

32. Il suit de là que le discernement dont nous parlions tout à l'heure et dont nous parlerons dans le cours de ce livre n'est pas un don, mais une vertu acquise par nos propres soins. Il s'ensuit encore que les jugements que cette vertu de discernement forme sur les esprits ne sont pas infail-
libles; car, bien que les règles et les enseignements donnés pour bien juger, tels que ceux qui sont pris des Saintes Ecritures et des saints docteurs de l'Eglise, soient infailibles, il n'est pas certain que lesdits enseignements soient justement appliqués dans les jugements. On peut dire au plus, avec Suarez, qu'ils ont une certitude morale et pratique en tant qu'ils sont fondés en raisons qui nous en montrent clairement la conformité avec lesdites règles, et que l'on ne pourrait sans témérité juger d'une manière contraire.

§ II

33. Que le directeur réfléchisse ici à l'obligation grave qu'il encourt en conscience de se procurer à tout prix un tel discernement des esprits, sans lequel il est impossible qu'il n'erre pas fréquem-

ment dans la direction des âmes et non sans un grand préjudice pour elles. Que dirions-nous d'un homme qui se mettrait à guérir les malades sans avoir appris les règles par lesquelles on parvient à connaître les maux qui affligent le corps humain, et sans avoir acquis les notions par lesquelles on distingue les maladies et l'on applique à chacune le remède qui lui convient? Ne dirions-nous pas qu'il est incapable d'exercer un tel ministère; qu'il a été bien téméraire en l'entreprenant et qu'il pêche en l'exerçant; car au lieu de guérir les malades, il se met en un danger évident de leur donner la mort. Cela revient précisément à notre cas. Un directeur qui n'a pas acquis un suffisant discernement des esprits ne peut connaître de quelle cause proviennent les impulsions et les mouvements du cœur, si c'est de Dieu, ou du démon, ou de notre nature dégénérée. Et c'est encore plus vrai si les mouvements intérieurs sont extraordinaires, comme il arrive souvent chez les personnes contemplatives. Le directeur qui manque des connaissances nécessaires est donc exposé à un péril manifeste d'approuver ce qui mérite le blâme, de blâmer ce qui est digne d'approbation, et de prescrire des réglemens de vie étranges qui, au lieu de pousser les âmes à la perfection, sont pour elles tout autant d'obstacles et, peut-être, les mettent sur le chemin de la perdition. Il

suit de là qu'on ne peut exempter de quelque note de témérité et de quelque tache de péché quiconque se pose comme père spirituel des âmes sans avoir acquis les connaissances voulues et sans avoir le discernement des esprits, surtout s'il se met à confesser dans les monastères de religieuses, où il y a toujours beaucoup d'âmes qui aspirent sérieusement à la perfection, parmi lesquelles il s'en trouve que Dieu conduit par les voies extraordinaires et qui ne peuvent conférer qu'avec lui des mouvements de leurs cœurs.

34. S. Thomas reconnaît deux ignorances peccamineuses dans l'homme. Il appelle l'une directe : c'est quand on veut expressément ne pas connaître ce qu'on est obligé de savoir. Il nomme l'autre indirecte, et c'est quand on néglige, soit pour éviter la fatigue, soit pour se distraire en d'autres occupations, d'apprendre ce qu'on est tenu en conscience de savoir. Parlant de cette seconde ignorance, qui se rapporte à notre sujet, il conclut qu'elle n'excuse pas de péché ¹. Donc l'on ne peut excuser de péché un confesseur qui ne s'efforce pas d'acquérir les lumières qui sont nécessaires pour un juste discernement des esprits;

1. Talis enim negligentia facit ignorantiam ipsam esse voluntariam, et peccatum, dummodo sit eorum quæ quis scire tenetur et potest : et ideo talis ignorantia non totaliter excusat a peccato. — S. THOM., 1^a 2^a, qu. 76, art. 3.

parce que le devoir de son emploi et la charité l'y obligent, et qu'il s'expose au péril d'errer en matière de si grande importance.

33. Mais S. Augustin appuie plus directement notre proposition, quand il dit que manquer à la charité est toujours péché, qu'il soit possible ou non d'éviter ce manquement (supposant pourtant que le manquement présent est la suite d'une occasion coupable), parce que, dit-il, si le manquement peut s'éviter, la faute est dans la volonté présente. S'il ne peut s'éviter, elle est dans la volonté passée : « Il y a péché, lorsque la charité » requise fait défaut, ou bien lorsqu'elle est » moindre qu'il ne faudrait, soit que ce mal puisse » être évité soit qu'il ne le puisse pas, car le péché » est produit dans le premier cas par la volonté » actuelle et dans le second par la volonté pas- » sée ¹. » Donc, si un directeur erre au préjudice d'autrui, prenant un esprit mauvais pour bon, ou un bon pour mauvais, il pèche, bien qu'il n'ait pas la volonté de pécher. Il pèche, dis-je, non par la volonté qu'il a présentement, mais par celle qu'il a eue de ne pas s'instruire suffisamment avant de s'exposer à de tels examens. Et si le

1. Peccatum est autem, cum vel non est charitas quæ esse debet; vel minor est quam debet sive hoc voluntate vitari possit, sive non possit : quia si potest, præsens voluntas hoc facit : si autem non potest, præterita voluntas hoc fecit. — S. AUGUST., lib. *de perfect. justit.*, cap. 6.

lecteur désire en avoir une autre raison, S. Jean Chrysostome la lui donne en disant qu'on ne peut exempter de faute, et peut-être de la damnation, celui qui ayant eu le moyen de trouver le vrai, n'a pas eu la volonté de le chercher « Il est impossible d'excuser ceux qui sont damnés par ignorance de la vérité et qui auraient eu la facilité de la trouver, s'ils avaient eu la bonne volonté de la chercher ¹, » par une étude proportionnée à l'importance de leur ministère. Afin donc qu'il n'arrive pas un si grand mal à aucun directeur des âmes, mais que chacun remplisse exactement les obligations strictes de sa charge, j'expose dans le chapitre suivant les moyens par lesquels se peut acquérir ce discernement si nécessaire à la bonne conduite des âmes.

CHAPITRE V

DES MOYENS PAR LESQUELS LE DIRECTEUR
PEUT ACQUÉRIR LE DISCERNEMENT DES
ESPRITS

36. Si chaque professeur est tenu de savoir et

1. Nec potest eis esse excusatio condemnationis ignorantia veritatis, quibus fuit inveniendi facultas, si fuisset quæ-

de pratiquer les moyens par lesquels on atteint la fin de son art, combien plus un maître dans la vie spirituelle est-il obligé de savoir et de mettre en pratique les moyens par lesquels seuls (à moins que Dieu ne veuille le secourir par des dons extraordinaires) il peut juger et discerner l'esprit de vérité de l'esprit d'erreur, et donner à chacun la direction qu'il faut ? Car, selon S. Denis l'Aréopagite, c'est l'art le plus élevé et le plus divin auquel on puisse s'adonner ; puisque par cet art on coopère au salut et à la perfection des âmes pour lesquelles Dieu a donné sa vie et répandu tout son très précieux sang : « Entre toutes les choses » divines, la plus divine est de coopérer avec Dieu » au salut des âmes ¹. » Les moyens dont on peut user sont nombreux. Je choisirai les plus importants et je les exposerai brièvement.

37. Premier moyen. Demander instamment à Dieu la lumière du discernement ; car les *pensées des hommes sont timides et nos prévoyances incertaines* ². Dieu seul qui voit le fond des cœurs est le pondérateur de nos esprits, comme le déclarent

rendi voluntas. — S. JOAN. CHRYS., opus imp. in *Matth.*, hom. 44.

1. Omnium divinorum divinissimum est, cooperari Deo in salutem animarum. — S. DIONYS. AREOP., de *Cœlest. hierarch.*, cap. 3.

2. Cogitationes enim mortalium timidæ, et incertæ providentiæ. — *Sap.*, ix, 14.

les Proverbes : *Toutes les voies de l'homme sont ouvertes à ses yeux : le Seigneur pèse les esprits*¹. C'est donc de lui seul qu'on doit espérer cette lumière qui est nécessaire pour discerner les esprits sans erreur. A lui, dit S. Laurent Justinien, il appartient de donner une intelligence sûre pour voir du regard mental les illusions spirituelles des démons et distinguer les diverses qualités des mouvements intérieurs de l'âme « Le Saint- » Esprit donne l'intelligence pour voir clairement » les attaques spirituelles des démons et les mou- » vements intérieurs de l'esprit². » Donc, comme dit S. Jacques, *que celui à qui manque la sagesse, la demande à Dieu qui donne à tous en abondance, et ne reproche rien, et elle lui sera donnée. Mais qu'il demande avec foi, sans aucun doute; car celui qui doute est semblable au flot de la mer, qui est agité et poussé çà et là par le vent. Que cet homme donc ne s'imagine pas recevoir quelque chose de Dieu*³. Il faut, si l'on veut être

1. Omnes viæ hominis patent oculis ejus; spirituum ponderator est Dominus. — *Prov.*, xvi, 2.

2. Porro (Spiritus sanctus) intelligentiam præstat... ut spirituales insultus dæmonum, et interni animæ motus claro cernantur intuitu. — S. LAURENT. JUSTIN., sermo *in festo Pentec.*

3. Si quis vestrum indiget sapientia, postulet a Deo, qui dat omnibus affluenter, et non improperat : et dabitur ei. Postulet autem in fide nihil hæsitans : qui enim hæsitat, similis est fluctui maris, qui a vento movetur et circumfer-

exaucé, avoir une foi vive et ferme. Autrement, on est inhabile à recevoir ce discernement si désiré.

38. Quand le directeur se prépare à examiner une âme, il convient qu'il renouvelle ses prières avec plus de ferveur, particulièrement quand il se rencontre certains points plus embrouillés et plus obscurs qu'il ne peut pénétrer et distinguer par son savoir, afin que Dieu éclaire son esprit par la lumière céleste. Il doit dire alors avec le roi Josaphat : *Comme nous ignorons ce que nous devons faire, il ne nous reste qu'à diriger nos yeux vers vous*¹. Moi, Seigneur, je ne sais quel jugement porter sur cette âme ; il ne me reste autre chose à faire que d'élever mes yeux et mon esprit vers vous et d'implorer votre lumière.

39. Mais ici se présente une objection. S'il faut aussi pour ce discernement la lumière surnaturelle, il n'y a pas de différence entre le discernement qui s'acquiert par l'industrie et celui que l'on reçoit par don, puisque l'un et l'autre dépend de la lumière divine. Je réponds qu'il faut distinguer deux sortes de lumières surnaturelles, tur. Non ergo æstimet homo ille quod accipiat aliquid a Domino. Non ergo æstimet homo ille quod accipiat aliquid a Domino. — *Jac.*, 1, 3, 6, 7.

1. Cum ignoremus quid agere debeamus, hoc solum habemus residui, ut oculos nostros dirigamus ad te. *II Par.*, xx, 12.

l'une extraordinaire, l'autre ordinaire; que celle-là est une grâce gratuitement donnée « gratis data », et que celle-ci se nomme « gratum faciens », commune à tous les hommes justes. Celle-là se concède à peu; celle-ci ne se refuse à aucun, surtout si l'on se trouve en état de grâce. Or, la lumière qui appartient au don du discernement infus, dont nous avons parlé au chapitre troisième, n'est pas cette seconde grâce; c'est la première, et elle consiste dans une illumination pure, claire, pénétrante de l'esprit, par laquelle on voit subitement, soit en eux-mêmes, soit par de légers indices, sans perquisitions ni examens, les mouvements d'esprit d'une personne et qu'on en distingue promptement la qualité. Cette espèce de discernement (quand toutefois Dieu la concède) est la meilleure, qui ne le voit ? car avec elle on arrive vite et sûrement à découvrir ce qui se cache dans le cœur des autres. S. Jean de la Croix l'explique merveilleusement quand il dit : « Il faut cependant » savoir que ceux qui ont ainsi dégagé leur esprit » de toute impureté, obtiennent plus facilement » la connaissance des secrets du cœur, des senti- » ments cachés, de tout l'intérieur des autres, de » leurs inclinations et de leurs talents, et ils les » connaissent ordinairement par des signes exté- » rieurs, quoique fort légers; par exemple, une » parole, un tour d'œil, un mouvement de tête ou

» quelque autre geste sera capable de les faire pé-
 » nétrer dans le fond de l'âme. En effet comme le
 » démon peut connaître de cette sorte notre inté-
 » rieur, parce qu'il est tout esprit, de même l'homme
 » spirituel y peut avoir accès par ces moyens,
 » puisque selon le langage de l'Apôtre, *l'homme*
 » *spirituel juge de toutes choses, et que l'esprit di-*
 » *vin sonde ce qu'il y a de plus caché, jusqu'aux*
 » *plus profonds secrets de Dieu.* Il est vrai que ces
 » signes extérieurs ne peuvent les conduire na-
 » turellement à la connaissance des pensées et de
 » tout l'intérieur des hommes, mais ils le peu-
 » vent surnaturellement par les lumières que les
 » spirituels reçoivent d'en haut en cette occasion¹. »

40. Mais la lumière qui appartient au discerne-
 ment des esprits, qui peut être acquise par qui que
 ce soit, et dont nous parlons dans le présent cha-
 pitre, n'est pas si pure, si vivace, si pénétrante.
 Elle est moins élevée, plus obscure, plus débile,
 et ne peut par elle-même, ni avec le seul secours
 de quelque indice, pénétrer l'origine des mouve-
 ments intérieurs. Elle a besoin de temps, d'exa-
 mens diligents et répétés. Il lui faut des préceptes,
 des règles, une doctrine bien fondée; parce que,
 en définitive, son office n'est que d'éclairer, de

1. S. JEAN DE LA CROIX, *Montée du Carmel*, liv. II, chap. 26.

Nous donnons le passage entier d'après la traduction de
 l'espagnol par le P. Maillard — N. T.

diriger l'esprit du directeur spirituel, afin qu'il applique bien dans les cas particuliers les règles du discernement des esprits, et que, jugeant d'après cette bonne application, il saisisse le vrai. Cette lumière est donc ordinaire et ne se refuse à personne. Tout supérieur, tout père spirituel, tout directeur des âmes doit la demander continuellement à Dieu, spécialement quand il doit examiner l'esprit de ses disciples ou quand ils lui rendent compte de leur intérieur, mais plus particulièrement dans les cas ardues et douteux. Autrement, quelque connaissance qu'il ait acquise, il faillira dans l'application des doctrines, ne donnera point de jugement juste et vrai sur les opérations intérieures des autres, et l'on pourra dire de lui que s'il est bon connaisseur des esprits spéculativement, il ne l'est pas dans la pratique. Bref, qu'il se rappelle l'enseignement plein d'autorité du concile de Trente « Dieu ne commande pas des choses » impossibles, mais en commandant il avertit de » faire ce que l'on peut et de demander ce qu'on » ne peut pas, et il aide, afin qu'on le puisse ¹. »

§ II

41. Le second moyen, c'est de s'appliquer à con-

1. Deus impossibilia non jubet, sed jubendo monet, et facere quod possis, et petere quod non possis, et adjuvat, ut possis. — TRID., sess. 6, cap. 11.

naître les règles qui aident à discerner l'esprit vrai du faux, spécialement par l'étude de l'Écriture sainte. Pour ne pas errer dans l'intelligence des sens plus obscurs, il faut s'aider de quelque docte et savant interprète. Les pierres de touche avec lesquelles on distingue l'esprit vrai de celui qui n'en a que les apparences, ce sont les enseignements, les règles, les préceptes donnés pour un tel discernement. On les trouve en premier lieu dans l'Écriture sainte, où Dieu les a déposés çà et là. Il faut les y chercher, comme l'enseignait Hugues de Saint-Victor aux moines ses disciples, en leur disant : « Quand donc vous lisez les Saintes Ecri- » tures, pesez avec attention ce qu'elles disent » pour exciter en vous l'amour divin, pour mépri- » ser le monde, pour vous garantir des pièges de » l'ennemi, pour entretenir les bons sentiments » et pour allumer plus vite dans le cœur une » ardente componction, pour apprendre la règle » de nos actions, l'humilité de l'esprit, et la pa- » tience dans les adversités ¹. » N'était-ce pas leur

1. Cum igitur divinas scripturas legitis, solerter perpendite quid ibi dictum sit ad excitandum in vobis amorem Dei, quid ad contemptum sæculi, quid ad cavendas insidias inimici, quid ad bonos affectus nutriendos, et prava desideria extinguenda valeat; et quid citius cor per compunctionis ardorem accendat. Quid disciplinam in opere, quid humilitatem in cogitatione, quid patientiam in adversis habere doceat; quid denique ad agenda bona securum, et ad mala

dire que par cette sainte étude ils apprendraient ce qu'est l'esprit du monde, pour le mépriser; ce qu'est l'esprit du démon, pour le rejeter; ce qu'est l'esprit de la chair, pour le refréner; ce qu'est l'esprit de Dieu pour l'embrasser, et que tout cela ils le sauraient par des règles sûres et infaillibles, données par Dieu même. Il faut donc nous plonger dans l'étude des Saintes Ecritures pour en extraire, nous aussi, les caractères du vrai esprit.

42. Elle est terrible la menace que Dieu fait aux prêtres par le prophète Osée : *Parce que, toi, tu as rejeté la science, je te rejetterai afin que tu n'exerces pas le sacerdoce pour moi*¹. Cornélius à Lapede dit que par ce mot *science* le prophète entend la connaissance de Dieu et de la loi divine, non seulement spéculative mais pratique, que les prêtres de ce temps négligeaient d'acquérir par l'étude des divines Ecritures². Et à cause de leur négligence préjudiciable à tout le peuple, Dieu menaçait d'enlever à Israël le sacerdoce et le culte des saints autels³.

cavenda doceat esse circumspectum. — HUGO A S. VICT., *de instit. novitior.*, cap. 8.

1. Quia tu scientiam repulisti, repellam te, ne sacerdotio fungaris mihi. — *Osée*, iv, 6.

2. Scientiam vocat, Dei legisque divinæ studium et cognitionem, non tantum speculativam, sed et practicam. — CORN. A LAPIDE, in textu.

3. Nimirum quia vos legem meam adeo neglexistis, ut

nec cam legeretis, nec ipsos legis libros haberetis, ego
 Je ne veux pas dire par là que Dieu enlèvera le
 sacerdoce aux directeurs qui sont étrangers à cette
 sainte étude; je sais que le caractère sacerdotal est
 indélébile; et bien moins encore qu'il ôtera de
 son Eglise l'ordre sacerdotal, comme il en priva
 Israël. Je dis pourtant qu'il leur refusera ces grâ-
 ces spéciales qui sont si propres à faire de bons
 prêtres et de dignes ministres des autels. Ce sera
 une juste punition, car il ne mérite pas de secours
 particuliers de Dieu celui qui, dans l'exercice de
 son ministère sacré, ne se soucie pas de venir en
 aide au prochain.

43. Je dis en second lieu que ces belles pierres
 de touche, par lesquelles on distingue le bon es-
 prit du faux, se trouvent aussi dans les écrits des
 Pères et des Docteurs, qui les ont extraites des
 divines Ecritures pour nous les proposer, afin que
 nous nous en servions dans notre conduite. Ces
 préceptes sont sûrs aussi, parce qu'ils sont tirés
 des Saintes Ecritures. Sûrs encore sont les exem-
 ples, les enseignements des saints, que l'on dé-
 couvre dans leur vie ou dans leurs œuvres; parce
 qu'en agissant ou en instruisant, ils étaient mus
 par l'esprit divin qui les assistait d'une manière
 particulière dans leurs opérations. Par conséquent,

vicissim vobis ipsam legem, scientiam, sacerdotium, om-
 nemque mei cultum et religionem auferam. *Ibid.*

il est nécessaire que les directeurs des âmes étudient fréquemment ces livres pieux, pour en extraire des maximes spirituelles qui les aideront à discerner et à diriger les mouvements intérieurs de ceux qu'ils dirigent. J'avoue qu'en composant cet ouvrage j'ai voulu leur en épargner la peine, ayant recueilli sur le sujet beaucoup de ces notions avec lesquelles ils peuvent sûrement discerner quelque esprit que ce soit, vrai ou faux, bon ou mauvais, et conduire chacun avec rectitude dans le chemin de la perfection, ou au moins du salut, selon les diverses qualités des personnes qu'ils prendront sous leur direction. J'espère donc que mon pauvre travail pourra leur être d'un grand secours. Toutefois, ils ne doivent pas se contenter de cela: mais il faut qu'ils aient souvent dans les mains d'autres auteurs de plus de de crédit, parce que l'eau puisée à la source est toujours plus pure que celle qui est prise dans les ruisseaux.

44. S'ils ont soin d'y apporter un tel zèle, Dieu ne manquera pas de communiquer à leur esprit la lumière suffisante pour porter un jugement juste sur les âmes et les mouvements intérieurs de leurs pénitents; parce que, dit S. Augustin, il appartient à la divine Providence de faire que les personnes dévotes qui cherchent pieusement et diligemment Dieu et la vérité des choses qui re-

gardent son service, ne soient pas dépourvues du moyen de la trouver ¹.

§ III

45. Le troisième moyen, c'est que le directeur ait par lui-même au moins quelque expérience des esprits; parce que, comme dit très bien Gerson, les Saintes Écritures, les Pères, les Docteurs nous ont donné des règles générales, qu'une personne peut difficilement appliquer dans les cas particuliers si elle ne les a expérimentés sur elle-même :
 « S'il s'agit de discerner les esprits par le travail
 » et l'enseignement... il n'est personne qui puisse
 » y parvenir seulement par l'étude acquise de la
 » Sainte Écriture, à moins qu'il n'ait fait person-
 » nellement l'expérience des diverses affections
 » spirituelles qui sont en lutte, tout comme
 » s'il était monté aux cieux, descendu aux
 » abîmes et s'il avait pénétré profondément les
 » merveilles divines. Car ceux qui naviguent
 » sur cette mer mystérieuse où les diverses
 » affections s'entrechoquent comme des flots,
 » peuvent seuls en décrire les merveilles.
 » Ceux qui n'en ont pas fait l'expérience,

1. Fieri autem non potest quadam divina providentia, ut religiosis animis se ipsos, et Deum suum, id est veritatem pie, caste, ac diligenter quærentibus, inveniendi facultas desit. — S. AUGUST., lib. *de Quant. animæ*, cap. 14.

» qu'en savent-ils? ¹ » Avant lui, le Saint-Esprit nous avait enseigné que c'est en nous-mêmes qu'il faut prendre les règles pour comprendre ce qui se passe dans les autres. *Juge les choses qui regardent ton prochain d'après toi-même* ². Il suit de là qu'un directeur doit sérieusement s'appliquer à l'oraison, particulièrement à la méditation, afin que connaissant par sa propre expérience ce qu'on entend par œuvres de lumière et œuvres de ténèbres, impulsions saintes et impulsions mauvaises, consolations spirituelles et désolations d'esprit, il sache ensuite juger justement de ces choses chez les autres. Car, comme dit S. Grégoire, celui qui n'a jamais eu aucune notion de la lumière ne peut juger de ce que sont les ténèbres, et il peut trouver lumineux ce qui est ténébreux ³. Comment un père spirituel pourrait-il distinguer

1. Probare spiritus per modum artis et doctrinæ... nemo perfecte potest per solam sacræ Scripturæ eruditionem, qui non etiam expertussit in semetipso variam affectionum spiritualium pugnam, tanquam ascenderit nunc in cœlos, nunc descenderit in abyssos, et viderit mirabilia Dei in profundo. Nam qui navigant mare hoc mysticum diversarum affectionum, quasi collidentium se fluctuum, enarrant mirabilia ejus. Inexpertus autem talium, quid novit eorum. — GERSON, *de Probatione spiritum*.

2. Intellige, quæ sunt proximi tui, ex te ipso. — *Ecli.*, xxxi, 18.

3. Qui enim lucem videt, scit quid de tenebris æstimet. Nam qui candorem lucis ignorat, etiam obscura pro lucidis approbat. — S. GREG., *Mor.*, lib. 5, cap. 27.

les œuvres ténébreuses de l'ennemi infernal, s'il n'a pas reçu la lumière divine que l'on reçoit d'ordinaire dans l'oraison ?

46. Il s'ensuit encore, comme l'enseigne exactement Richard de Saint-Victor, que le directeur doit s'appliquer résolument à l'acquisition des vertus chrétiennes, afin que ne les connaissant pas seulement de vue, si je puis m'exprimer ainsi, mais par expérience, il sache comment elles se pratiquent, les difficultés que l'on y rencontre, et comment on surmonte ces difficultés. Rendu expert par ses propres chutes, il connaîtra les dangers dans lesquels on tombe, la manière de s'en sortir et la manière de tirer de ses propres chutes des forces pour courir plus vite à la perfection.

« Il faut nous exercer dans chaque vertu, et nous
 » rendre compte des progrès que nous y avons
 » faits avant d'en avoir une connaissance com-
 » plète et d'en porter un jugement suffisant. Nous
 » apprenons sans doute beaucoup en matière de dis-
 » cernement par la lecture et l'enseignement oral,
 » beaucoup aussi par la lumière naturelle de la
 » raison qui est en nous; mais jamais nous ne
 » connaissons les choses à fond sans le secours
 » de l'expérience. Il faut suivre cette filière si
 » l'on veut juger de toutes choses. Tout d'abord
 » nous devons être attentifs à faire de fréquents
 » actes de chaque vertu. Durant ce travail, il

» nous arrivera de faire de nombreuses chutes
 » après lesquelles il nous faudra nous relever
 » chaque fois, apprenant à nos dépens avec quelle
 » vigilance et quelles précautions on parvient à
 » acquérir et à conserver les avantages des ver-
 » tus. C'est ainsi que par un long usage on se
 » familiarise avec la pratique des vertus et l'es-
 » prit acquiert par cette longue pratique le dis-
 » cernement parfait des mœurs¹. »

Si le directeur a passé par les tentations, par les scrupules, par les aridités et les désolations, et s'il a été mis à l'essai des grandes épreuves, il sera assurément plus apte à conduire les autres dans ces chemins scabreux; car le Sage dit : *Celui qui n'a point été tenté, que sait-il*² ?

1. Prius nos oportet in singulis virtutibus exerceri, et quid in unaquaque possimus experiri, quam possimus de omnibus plenam scientiam percipere, et de singulis sufficienter judicare. Multa quidem de discretionem legendo, multa discimus audiendo, multa ex insito nobis rationis iudicio : verumtamen nunquam de hac ad plenum erudimur sine experientiæ magisterio. Post omnes sequi oportet qui de omnibus judicare debet. Primum ergo est ut satagamus singulis virtutibus studium frequens impendere, quod dum facimus, necesse est, nos sæpius cadere : oportet ergo nos sæpe resurgere, et per frequentem lapsam addiscere qua vigilantia, qua cautela oporteat virtutum bona acquirere vel custodire. Sic dum longo usu virtutum disciplina addiscitur, quandoque mens diu exercitata ad plenam morum discretionem perducitur. — RICHARDUS A S. VICTORE, *de Præp. ad contempl.*, cap. 67.

2. Qui non est tentatus, quid scit? — *Eccli.*, xxxiv, 9.

§ IV

47. Le quatrième moyen, c'est que le directeur procède avec humilité dans la conduite des âmes. Autrement il n'arrivera pas à porter un jugement droit et à prescrire une bonne direction; et cela pour deux motifs. Le premier, c'est que, comme il a été dit ci-dessus, la lumière de Dieu est nécessaire pour un bon discernement des esprits, même quand il s'agit de la voie ordinaire; or, Dieu ne concédera pas cette lumière si l'on met sa confiance dans son propre savoir, dans la perspicacité de son esprit, dans sa propre prudence et dans sa grande expérience; si l'on se complaît dans l'habileté que l'on paraît avoir dans le gouvernement des âmes; si l'on s'en vante; si l'on s'en glorifie; si l'on ne se garde d'une certaine vanité intérieure et de l'orgueil de se croire capable de guider les âmes d'une vertu supérieure et de paraître tels aux yeux d'autrui; en un mot si l'on ne procède pas avec humilité, attendant de Dieu tout bon succès et le reconnaissant comme une faveur venant de sa main bienfaisante; car il est indubitable que *Dieu résiste aux superbes et qu'il donne la grâce aux humbles* ¹.

Le second motif, c'est qu'il n'est pas de direc-

1. Deus superbis resistit, humilibus autem dat gratiam.
— *Jac.*, IV, 6.

teur si expert qu'il n'ait besoin de recourir au conseil de personnes instruites, expérimentées et, quand c'est possible, aux personnes favorisées du discernement infus, surtout dans les cas douteux, dans les circonstances particulières et dans la conduite des consciences extraordinairement tourmentées ou dans la direction des âmes supérieures. S'il n'est pas humble et qu'il se fie trop sur sa prudence, il ne voudra pas aller chercher des conseils chez les autres, ni se soumettre à leur avis, et il commettra de graves bévues au préjudice des âmes qui lui sont soumises. *Ne t'appuie pas sur ta prudence* ¹, dit l'Esprit saint; parce que, comme disent les sages, la vraie prudence, c'est de ne pas se fier à sa prudence, mais de prendre toujours l'avis des personnes sages, particulièrement dans les choses d'importance, telles que sont toujours celles qui regardent le bien spirituel des âmes. Et de fait, Job, invitant les hommes à la sagesse, n'accepte pas qu'aucun d'eux soit sage : *Et je ne trouverai parmi vous aucun sage* ²; c'est-à-dire comme l'explique S. Grégoire, que personne ne s'estime sage, ne s'appuie avec confiance sur sa sagesse, en un mot ne soit sage à ses propres yeux : « Comment se fait-

1. Ne innitaris prudentiæ tuæ. — *Prov.*, III, 5.

2. Et non inveniam in vobis ullum sapientiam. — *Job*, XVII, 10.

» il, dit le saint docteur, qu'il les invite à être sa-
 » ges et cependant il souhaite de n'en trouver au-
 » cun, si ce n'est que l'on ne peut parvenir à la
 » vraie sagesse lorsqu'on se laisse tromper en
 » donnant sa confiance à la fausse sagesse. C'est
 » pour cela qu'il est écrit *Malheur à vous qui*
 » *êtes sages à vos propres yeux et qui vous regardez*
 » *comme prudents. Et encore Gardez-vous de*
 » *vous croire prudents.* C'est la raison pour laquelle
 » le même insigne moraliste prétend que pour
 » parvenir à la vraie sagesse, ceux qu'il a trou-
 » vés imbus d'une sagesse toute charnelle doivent
 » avant tout se faire insensés en disant : S'il en
 » est parmi vous qui paraissent être sages aux
 » yeux du monde qu'ils se fassent insensés pour
 » devenir sages. Et Celui qui est la vérité même
 » dit : *Je vous rends grâces, Père, Seigneur du Ciel*
 » *et de la terre, d'avoir caché cela aux sages et aux*
 » *prudents et de l'avoir révélé aux petits.* Ainsi
 » comme ceux qui sont sages à leurs propres
 » yeux ne peuvent parvenir à la vraie sagesse,
 » c'est avec raison que le saint homme Job, dési-
 » rant de voir convertis ceux qui l'écoutent, sou-
 » haite de ne pas trouver un sage parmi eux ¹ .»

1. Quid est, quod eos ad sapientiam vocat, et tamen optat ne illos sapientes inveniat, nisi quod ad veram sapientiam venire non possunt qui falsæ suæ sapientiæ fiducia decipiuntur? de quibus scriptum est : vae qui sapientes estis in oculis vestris, et coram vobismetipsis prudentes. Et qui-

Mais, s'il est vrai que celui-là seulement est sage et prudent qui ne se croit pas tel et qui ne se fie pas en lui-même et à sa prudence, il convient de dire que celui-là seul est prudent qui est humble et, à cause de cela, prend facilement conseil des personnes instruites et judicieuses, et se soumet à leur jugement.

§ V

48. Le cinquième moyen, c'est que le directeur ne s'affectionne pas trop à ses pénitents, parce que, excité plutôt par l'affection que par la raison, son jugement ne serait plus équitable il déciderait toujours en leur faveur. On sait qu'un juge passionné ne peut rendre une juste sentence, parce que, comme dit Cornélius à Lapidé expliquant le passage de Malachie : *Il sera assis fondant et épurant l'argent* ¹, l'homme juge selon sa

bus rursus dicitur : nolite prudentes esse apud vosmetipsos. Unde idem prædicator egregius hos, quos carnaliter sapientes invenerat, ut sapientiam veram perciperent, prius fieri stultos quærebat, dicens : si quis videtur inter vos sapiens esse in hoc sæculo, stultus fiat, ut fit sapiens. Et per semetipsam veritas dicit : confiteor tibi Pater Domine Cæli et terræ, quia abscondisti hæc a sapientibus, et prudentibus, et revelasti ea parvulis. Quia ergo hi, qui apud semetipsos sapientes sunt, ad veram sapientiam pervenire non possunt, recte beatus Job conversionem auditorum desiderans, exoptat, ne in eis ullum sapientem inveniat. — S. GREG., *Moral.* 13, cap. 14.

1. Sedebit conflans et emundans argentum. — *Malach.*, III, 3.

passion et suivant l'inclination bonne ou mauvaise de son esprit; il qualifie vice ce qui est acte de véritable vertu, et vertu ce qui est vice abominable ¹.

49. Pour ce même motif, on ne doit jamais prendre aucune âme sous sa direction pour l'avantage temporel qu'on en pourrait retirer; parce que si l'intérêt a tant de force pour corrompre les juges terrestres, il n'en a pas moins pour altérer la manière de voir des juges spirituels des âmes. S. Bernard, écrivant au pape Eugène, lui rapporte, en l'accompagnant de grandes louanges, un illustre fait du cardinal Martino. Celui-ci ayant terminé sa légation en Danemark revint en Italie si dépourvu d'argent et de chevaux qu'en arrivant à Florence il n'avait pas le moyen de continuer son voyage. L'évêque de cette ville lui donna un cheval. Comme l'évêque était en procès, il se transporta le jour suivant à Pise où était allé le cardinal et le pria de donner son vote en faveur de sa cause. Le saint cardinal, comprenant qu'il avait reçu un don d'une personne sur laquelle il devait dire son sentiment et rendre une sentence, répondit: Vous m'avez surpris; je ne savais pas que vous aviez ce procès; reprenez votre cheval qui est à l'étable; et il ordonna qu'il lui fût rendu immédiate-

1. Homines enim pro affectu judicant, et quod virtutis est, vitio deputant, et quod vitii est virtuti. — CORN. A LAP., in textu.

ment ¹. Le saint fait la même louange de Gaudrilo, qui était aussi légat apostolique, et rapporte de lui des exemples singuliers de désintéressement, refusant tout don quelque minime qu'il fût. Il dit que ce légat pouvait s'appliquer les paroles de Samuel renonçant à la judicature : *Dites de moi devant le Seigneur et devant son Christ, si j'ai pris le bœuf ou l'âne de personne, si j'ai calomnié qui que ce soit, si j'ai opprimé quelqu'un, si j'ai reçu un présent de la main de personne, je le dédaignerai aujourd'hui et je vous le rendrai* ².

Enfin, il conclut par ces paroles remarquables : « Oh ! si je voyais l'Église reposer sur de telles » colonnes. Oh ! si je voyais l'Épouse de mon Sei- » gneur confiée à une si grande fidélité, livrée à » une telle pureté. Quoi de plus heureux et de » plus sûr pour moi si je rencontrais tout autour de » moi de pareils gardiens et de pareils témoins » de ma conduite ? comme je leur confierais sans » crainte mes secrets ; comme je leur communique- » rais mes projets ; je m'abandonnerais à eux

1. Decepisti me, inquit, nesciebam tibi imminere negotium. Tolle equum tuum, ecce in stabulo est. Et hora eadem resignavit illi. — S. BERN., *de Consid.*, lib. iv, cap. 5.

2. Ipse vero cum Samuele libere concionabatur ad omnes : loquimini de me coram Domino, et coram Christo ejus, utrum bovem cujusquam tulerim, aut asinum : si quempiam calumniatus sum, si oppressi aliquem, si de manu cujusquam munus accepi, et contemnam illud hodie, restituumque vobis. (*I Rey.*, XII, 3). — *Ibid.*

» comme à un autre moi-même¹ ». Tant il est vrai que cette manière désintéressée de procéder dans la direction des âmes donne de la sécurité aux directeurs, et aux âmes droites la tranquillité au sujet du règlement de leur propre conscience. En un mot, celui qui désire former un bon jugement sur les esprits d'autrui et leur donner une bonne direction, ne doit avoir d'autre but dans son ministère sacré que le bien des âmes et la gloire de Dieu. Il ne doit nourrir en son cœur aucune affection capable d'en amoindrir l'effet.

§ VI

30. Le sixième moyen, c'est que le directeur ait un esprit cultivé, mais non sophistique. Je ne nie pas que la science spéculative, et particulièrement la théologie, soit le fondement sur lequel s'appuient l'ascétisme et la mystique, et que sans elle on ne peut acquérir ces deux facultés avec quelque perfection. Je dis seulement que le théologien, en voulant examiner les œuvres de

1. O si viderem in vita mea Ecclesiam Dei talibus in-nixam columnis! O si Domini mei sponsam cernerem tantæ commissam fidei, tantæ creditam puritati! Quid me beatius, quidve securius, cum ejusmodi circa me vitæ meæ et custodes spectarem simul et testes? Quibus omnia mea secreta secure committerem, communicarem consilia, quibus me totum refunderem tanquam alteri mihi. — S. BERN. *de Consid.*, lib. IV, cap. 5.

l'esprit, ne doit pas être trop subtil, trop raisonneur, et qu'il ne doit pas prétendre réduire les choses à une démonstration; car si cela était, il ne formerait jamais un jugement pratique, sage et discret. Le P. Lacroix fait observer, dans sa *Théologie morale*, que cette pénétration d'esprit et ce savoir sont chez quelques théologiens un embarras dans l'audition des confessions même ordinaires pour juger sainement de la conscience des autres; parce qu'avec leurs subtilités superflues et leurs pénétrantes réflexions, ils s'embrouillent et confondent leurs pénitents « Une » science consommée n'est pas nécessaire (pour » entendre les confessions) et même elle est par- » fois moins utile qu'une science médiocre jointe » à un jugement naturel et à de la pratique; car » ceux qui veulent tout réduire aux subtilités des » termes précis de la théologie, se trouvent sou- » vent, eux et les autres, embarrassés par les » scrupules et autres difficultés ¹. » Le directeur doit donc avoir soin d'être bien versé dans les sciences sacrées; mais quand ensuite, il doit dé-

1. Scientia summa (ad excipiendas confessiones) non requiritur, immo per accidens sæpe est minus utilis quam medioeris conjuncta cum naturali judicio et praxi, qui enim ita subtiliter volunt omnia revocare ad apices theologicos, sæpe se ipsos, et alios implicant scrupulis aliisque difficultatibus. — CLAUD. LACROIX, *Theology. mor.*, lib. VI, cap. 2; n. 1787.

cidier sur les esprits des autres, il ne doit pas se perdre dans des subtilités et être insatiable, afin de ne pas donner dans la chicane et la sophistique. Quand il connaîtra suffisamment que les actions sont conformes ou opposées aux maximes de la foi et aux règles de la morale chrétienne, il prononcera son jugement et tracera une ligne de conduite, se souvenant que le jugement de la discrétion n'est pas d'être évident, mais humain, raisonnable, c'est-à-dire appuyé sur des motifs raisonnables.

31. En outre, si le directeur désire avoir un bon discernement des esprits, il est nécessaire qu'il ne juge pas sur des raisons terrestres, mais sur des raisons divines; parce que dit S. Chrysostôme, rien n'est plus mauvais que d'appuyer sur des raisons humaines une sentence qui concerne des choses spirituelles ¹. J'ai fait observer plus d'une fois que plusieurs confesseurs, même instruits, se font un point d'honneur de ne croire aucune des choses qui dans l'ordre spirituel paraissent extraordinaires, comme les visions, les révélations, les extases et autres communications de l'esprit. Ce qui est plus mauvais, c'est qu'ils se vantent de leur incrédulité, comme si avoir foi en quelques-unes de ces choses c'était de la simplicité, et n'y pas croire une marque qu'on est bien avisé et

1. Nihil enim deterius, quam humanis ratiociniis spiritualia permittere. — S. JOAN. CHRYSOST., hom. 24 in Joan.

d'une grande prudence. Il n'est pas possible que celui qui se règle sur ces maximes humaines, ou plutôt erronées, ait le discernement des esprits; car c'est une chose certaine que cet esprit extraordinaire a toujours existé dans l'Eglise de Dieu et qu'il y sera toujours.

52. Qu'on remarque l'avertissement que Louis de Blois met en tête de son *Collier spirituel* : « Le » lecteur doit être prévenu de ne pas suivre la » décision perverse de certains hommes qui, en » traitant avec mépris les visions et les révéla- » tions divines comme de vains songes, se mon- » trent peu humbles et peu spirituels. On doit en » effet se garder de faire peu de cas de ces révé- » lations divines qui répandent sur l'Eglise de » Dieu de si étonnantes clartés ¹. »

53. En prononçant une aussi grave sentence, il ne parle pas par caprice, mais il se fonde sur la doctrine irréfragable de la Sainte Ecriture. De fait, le prophète Joël, faisant allusion à notre époque, dit que Dieu, dans les temps à venir, répandra son esprit sur toutes sortes de personnes; que les hommes et les femmes prophétiseront et

1. Præmonendus lector est, ne perversum quorundam hominum judicium sequatur, qui revelationes ac visiones divinas eum vanissima somnia contemnendo, se parum spirituales et humiles esse ostendunt. Neque enim parvi pendendæ sunt revelationes divinitus exhibitæ, quibus Ecclesia Dei mirifice illuminatur. — Blossius in *Monil. spirit.*, præcæm.

recevront de Dieu de vraies visions : *Je répandrai mon esprit sur toute chair ; vos fils prophétiseront ainsi que vos filles ; vos vieillards songeront des songes et vos jeunes hommes verront des visions* ¹. Et S. Paul, avec des expressions plus claires, dit à ce sujet : *N'éteignez point l'esprit. Ne méprisez pas les prophéties* ². Le savant commentateur Estius, interprétant ces paroles, dit que celui-là pèche contre le précepte de l'Apôtre, qui, sans examen ni sur les personnes, ni sur le mode dont se produisent de telles choses extraordinaires, les méprise et les rejette aveuglément ³.

54. Je ne veux pourtant pas dire par là que le directeur doit être facile à croire des choses insolites et extraordinaires ; je l'avertis plutôt d'être circonspect et retenu pour y ajouter foi, et je veux qu'il se tienne toujours un pas en arrière, parce qu'il y a grand danger de tromperies, d'illusions et quelquefois encore de simulations et d'hypocrisies, spécialement quand il s'agit de visions, de révélations et de discours qui sont les choses qui

1. Effundam spiritum meum super omnem carnem : et prophetabunt filii vestri, et filiae vestrae : senes vestri somnia somniabunt, et juvenes vestri visiones videbunt. — JOEL, II, 28.

2. Spiritum nolite extinguere. Prophetias nolite spernere. — *I Thess.*, v, 19, 20.

3. Adversus hoc præceptum peccant et illi, qui revelationes privatas, quibuscunque hominibus factæ legantur, toto genere spernunt, atque rejiciunt. — Estius in textu.

prêtent le plus aux fraudes de nos ennemis. Je lui dis seulement qu'il procède avec une prudence divine, non humaine; qu'il ne soit pas incrédule; qu'il ne s'appuie pas sur des maximes mal fondées et qu'il ne recherche pas la réputation d'homme avisé; mais que, suivant de plus sages conseils, il examine diligemment si les choses sont conformes ou non aux règles que nous tenons de la Sainte Ecriture, de la sainte Eglise catholique et des saints. A l'aide de cette lumière, il pourra se prononcer non d'une manière évidente (parce qu'il est impossible d'avoir l'évidence en de telles choses), mais d'une manière prudente sur la rectitude ou la fausseté des esprits qu'il entreprend de gouverner. Au surplus qu'il demeure toujours persuadé que si l'esprit qu'il juge ou tout autre particulier n'est pas bon, il n'en manque pas d'autres dans la sainte Eglise qui le sont. Car, comme le dit le docteur angélique, et comme le prouvent les Ecritures, il s'est trouvé de tous temps des âmes choisies qui ont eu l'esprit de révélation, non pour introduire de nouvelles doctrines dans l'Eglise, mais pour donner une bonne direction aux actions des fidèles ¹. On peut dire la même chose de toutes les autres faveurs surnatu-

1. *Singulis temporibus non defuerunt aliqui prophetiæ spiritum habentes, non quidem ad novam doctrinam fidei depromendam, sed ad humanorum actuum directionem.* — S. THOM., 2^a 2^æ, quæst. 174, art. 6, ad 3.

relles. Que le directeur des âmes se tienne donc dans un juste milieu. Il sera alors directeur et non destructeur des esprits.

§ VII

35. Le septième moyen, c'est d'examiner attentivement et de bien peser les choses avant de porter un jugement. Josué, ce grand capitaine du peuple de Dieu, voyant paraître devant lui un homme armé, le regarda en face et lui dit : *Es tu des nôtres, ou de nos ennemis ? Nullement*, répondit l'homme, *mais je suis le prince de l'armée du Seigneur, et maintenant je viens* ¹. C'est ainsi que Josué découvrit que l'homme armé était un ange envoyé par Dieu pour soutenir son armée. Un directeur soucieux du salut et de la perfection de ses disciples doit agir comme Josué. Il doit fixer l'œil de l'esprit sur leurs actes et voir s'ils sont saints et sont de ceux qui nous appartiennent, à nous, ministres de Dieu qui composons l'armée du Seigneur, ou s'ils sont de ceux qui appartiennent à nos ennemis, le monde, la chair et le démon *Etes-vous des nôtres, ou de nos ennemis ?* Par conséquent, il ne doit pas prononcer immédiatement une sentence et définir pour ou contre le

1. *Noster es, an adversariorum ? Qui respondit : Nequaquam : sed sum princeps exercitus Domini, et nunc venio.* — *Josue*, v, 13, 14.

pénitent, à moins qu'il ne s'agisse d'un esprit visiblement bon ou manifestement mauvais; mais il doit auparavant rechercher attentivement les impulsions, les instigations, la manière d'agir et les circonstances qui ont concouru à l'acte.

56. « Il est nécessaire, dit S. Grégoire, que » dans toutes nos actions, nous sondions avec » soin ce qui nous fait agir, si c'est l'inclination » de la chair ou l'entraînement de l'esprit ¹. » Et il en donne la raison. C'est que souvent « une » impulsion charnelle se cache sous le voile d'une » affection spirituelle. La personne croit agir d'une » manière spirituelle, tandis qu'illusionnée par la » fausse apparence de ce mouvement intérieur, » elle obéit à la chair ². » Si le saint docteur requiert un examen si diligent pour le bon discernement de nos propres affections, quelle recherche et quelle pondération ne demanderait-il pas s'il s'agissait du discernement de celles d'autrui? Car il est bien plus facile de discerner les qualités des mouvements qui sont dans notre cœur que les

1. Necessè est ut magna semper cura considerare debeamus in omne quod agimus, qui nos impetus ducat, utrum nostra cogitatio per impetum carnis, an per impetum spiritus impellatur. — S. GREG., in *Ezech.*, lib. I, homil. 5.

2. Sed sciendum nobis est, quod plerumque impetus carnis se sub velamine spiritualis impetus palliat, et quod carnaliter facit, mentitur sibi ipsa cogitatio, quia hoc spiritualiter faciat. — *Ibid.*

qualités des mouvements qui naissent dans le cœur d'un autre.

37. S. Ambroise veut que cet examen soit fait avec tant de soin qu'on arrive à pénétrer jusqu'au fond des âmes et des consciences, afin de ne pas errer dans les jugements. Il cite à ce propos le jugement de Salomon dans la dispute de deux femmes dont chacune prétendait être la mère d'un enfant. L'enfant est à moi, disait l'une. — Tu mens disait l'autre, c'est le fruit de mes entrailles. — Mes yeux ne me trompent pas, reprenait la première; ils ont veillé assez de nuits pour l'élever. — Mon sein le sait aussi, ajoutait la seconde; il lui a fourni assez de lait pour le nourrir. Eh bien, dit Salomon, puisque vous êtes toutes deux la mère, *coupez l'enfant vivant en deux parties et donnez la moitié à l'une et la moitié à l'autre* ¹. *Coupez, coupez* ², s'écria la fausse mère, je serai satisfaite. Ah certes non, dit la vraie mère, cela m'est trop dur; que plutôt il demeure vivant, le cher petit, entre les bras de ma rivale que mort sur mon sein. Alors Salomon dit : *Celle-ci est la mère véritable; ne tuez pas l'enfant; mais donnez-lui l'enfant vivant; car c'est elle qui est sa mère* ³.

1. Dividite, inquit, infantem vivum in duas partes, et date dimidiam partem uni, dimidiam partem alteri.

2. Dividatur, dividatur.

3. Date huic infantem vivum, et non occidatur : hæc est enim mater ejus. — III Reg., III.

Après avoir cité ce fait, le saint docteur ajoute, pour notre instruction, que c'est le propre de l'homme sage de savoir distinguer les mouvements occultes des consciences et de se servir de la sagacité de son esprit comme d'un glaive acéré pour pénétrer jusqu'au fond intime des âmes, afin d'en séparer le vrai du faux, le bien du mal et d'en extraire la vérité : « Il a fallu beaucoup de sagesse » pour distinguer ce qui se dérobaît dans les consciences et en tirer la vérité cachée, et se servir du glaive de l'esprit pour pénétrer, non dans le sein maternel, mais dans les entrailles mêmes de l'âme et de l'esprit ¹. » Chacun voit que pour procéder avec une telle sagesse, un examen superficiel et précipité est insuffisant et qu'il faut au contraire une perquisition très exacte, faite avec beaucoup de soin.

38. Mais comme le nombre de ceux qui ont reçu le don de voir en esprit les impulsions et les mouvements intérieurs chez les autres, est très restreint, il est nécessaire de bien observer les opérations extérieures, afin de juger, par les indices qu'elles fournissent, des mouvements intérieurs. C'est en cela que consiste le discernement

1. Sapientiæ igitur fuit latentes distinguere conscientias, ex occultis eruere veritatem; et velut quadam machæra, ita spiritus gladio penetrare non solum uteri, sed etiam animæ et mentis viscera. — S. AMBR., *de Offic. min.*, lib. I, cap. 8.

des esprits. Telle est la règle que nous donne le Sauveur *Ainsi tout arbre bon produit des fruits bons; mais tout mauvais arbre produit de mauvais fruits. Un arbre bon ne peut produire de mauvais fruits, ni un arbre mauvais produire de bons fruits... Vous les connaîtrez donc à leurs fruits*¹. Le divin Maître veut nous dire Vous ne pouvez pas pénétrer dans l'arbre ni dans ses racines pour en étudier les qualités; mais observez les fruits qu'il produit, et de leurs qualités vous en inférerez que l'arbre est bon ou mauvais. Et il conclut que nous devons suivre la même règle pour les personnes, c'est-à-dire juger de ce qui est au dedans par ce qui paraît en dehors *Vous les connaîtrez donc à leurs fruits*, « car, dit S. Augustin, pour- » quoi faire attention au son de la voix, lorsque » je vois ce qu'on pense. Vous me dites : Et vous, » voyez-vous ce qu'on pense? Les actes le font » connaître. L'œil sans doute ne pénètre pas dans » la conscience; mais je fais attention à ce que » l'on fait et par là je comprends ce que l'on » pense.... car le fruit ne se montre que par les » actes. C'est pourquoi il dit : C'est par leurs fruits

1. Sic omnis arbor bona fructus bonos facit : mala autem arbor malos fructus facit. Non potest arbor bona malos fructus facere, neque arbor mala bonos fructus facere.... Igitur ex fructibus eorum cognoscetis eos. — *Matth.*, VII, 17, 18, 20.

» que vous les connaîtrez ¹. » Ce qui veut dire je vois tes pensées, et bien que je ne puisse pénétrer avec le regard de mon esprit dans ta conscience, je vois les œuvres qui sont le fruit, c'est-à-dire l'effet de tes pensées. C'est donc sur ce point que le directeur doit diriger son attention et ses soins, observant attentivement les actions extérieures de ses disciples, pour connaître par ce qui se voit ce qui ne peut se voir, mais qu'il doit juger. Il doit aussi rechercher la fin à laquelle tendent les mouvements intérieurs de l'esprit; car, comme c'est de la fin que dérive toute la malice ou la bonté de nos actes, c'est par la fin qu'on juge bien de ce qu'ils sont en eux-mêmes, s'ils sont bons ou mauvais. Surtout, il faut examiner soigneusement les circonstances; car elles contribuent plus d'une fois à vicier ou à perfectionner nos opérations. En résumé, si dans les Proverbes, on dit d'une femme diligente qu'elle est la couronne de son mari ², on peut dire de même qu'un directeur diligent et attentif à examiner les allures de son disciple devient pour lui une couronne de mérites, parce

1. Quid enim attendo quid sonet, cum video quod cogitet? Et tu, inquis, vides quid cogitet? Facta indicant. Nam oculus in conscientiam non penetrat. Attendo quid agat et ibi intelligo quid cogitet. . . Non enim fructus ostenditur, nisi in factis. Unde dictum est : ex fructibus eorum cognoscetis eos. — S. AUGUST., *in Psalm. 119.*

2. Mulier diligens, corona est viro suo. *Prov., XII, 4.*

qu'il le conduit sûrement à une grande perfection.

§ VIII

39. Enfin, le dernier moyen pour le directeur d'acquérir le discernement des esprits, c'est de savoir quels sont les caractères du bon esprit et quels sont ceux du mauvais; parce qu'il lui servirait peu de connaître les actes extérieurs et les mobiles intérieurs de ses fils spirituels, s'il ne savait pas discerner, parmi ces mobiles, ceux qui sont inspirés de Dieu, ceux qui sont suggérés par le démon, et quelles sont les excitations de la nature corrompue. Mais comme en définitive tout le discernement des esprits se réduit à la connaissance de ces caractères bien appliquée dans les cas particuliers, je me propose de les exposer, du moins en partie, dans les chapitres suivants. J'épargnerai ainsi une grande fatigue aux directeurs, car il faut un assez long travail pour extraire ces caractères des divers livres de l'Écriture sainte et des ouvrages des Pères et des Docteurs. C'est là, comme nous l'avons vu, qu'il faut aller chercher les règles caractéristiques de l'esprit. En attendant, je prie les directeurs des âmes de ne point s'effrayer et de ne pas perdre courage à la vue de tout ce qui est requis pour faire un bon maître spirituel; car Dieu ne manquera pas de leur accorder les dons nécessaires à l'exercice de

leur saint ministère s'ils s'appuient sur lui seul et se défient d'eux-mêmes. Ils doivent plutôt prendre courage en considérant qu'un bon discernement des esprits est une chose très agréable à Dieu, attendu que par un jugement juste on connaît les âmes et que par une prudente direction on les conduit à lui. *Si tu sépares, dit le Seigneur, ce qui est précieux de ce qui est vil, tu seras comme ma bouche*¹. Or quel est celui qui sait adroitement séparer ce qui est précieux de ce qui est vil, si ce n'est le directeur discret qui, en homme avisé, sait distinguer l'esprit précieux de Dieu d'avec l'esprit vil du monde, de la chair, de l'homme et du démon ? C'est donc à lui que Dieu a dit : *Tu seras comme ma bouche.*

CHAPITRE VI

MARQUES DE L'ESPRIT DIVIN RELATIVEMENT AUX MOUVEMENTS OU ACTES DE NOTRE IN- TELLIGENCE

§ I

60. Je dois d'abord avertir le directeur qu'il ne

1. Si separaveris pretiosum a vili, quasi os meum eris.
— *Jerem.*, xv, 19.

suffirait pas d'un seul des caractères que j'exposerai dans la suite de ce livre pour décider que notre propre esprit ou celui d'autrui est saint ou qu'il est mauvais. Car, comme une hirondelle qu'on voit vagabonder dans l'air, n'est pas un signe suffisant pour décider que le printemps règne parmi nous — une hirondelle ne fait pas le printemps — ainsi un bon caractère que l'on aperçoit dans les actions de quelqu'un, n'est pas un indice suffisant pour définir qu'en lui règne le bon esprit. Réciproquement, un caractère qui n'est pas bon ne sera pas toujours une marque suffisante pour dire que là domine l'esprit mauvais. Mais, pour établir un jugement droit et juste, dit Gerson, il est requis divers caractères, au moins autant qu'il en faut pour porter un jugement prudent sur tel ou tel esprit : « Cependant, une ou plu-
 » sieurs de ces marques font défaut si nous ne
 » pouvons pas en réunir un bon nombre en une
 » seule. C'est ainsi que Cicéron, Boëce et Aristote
 » disent qu'il faut faire en matière conjectu-
 » rale ¹. » Il faut encore prévenir que les marques que nous donnerons à l'avenir pour le discernement des esprits, servent non seulement

1. Fallit tamen unum signum vel pauca, si non in unum plura conglobaverimus. Ita enim tradit Tullius, ita Boetius, ita Aristoteles in conjecturali causa faciendum. — GERSON., tract. *de Probatione spiritum*.

pour les mouvements ordinaires (par exemple quand nous sommes portés au bien ou au mal), mais aussi pour les impulsions qui se produisent d'une manière extraordinaire (par exemple quand Dieu nous suggère quelque chose par voie de visions, de discours, ou par la lumière de quelque autre contemplation extraordinaire, ou encore quand le démon nous insinue quelques faussetés par des représentations, des paroles trompeuses, ou par d'autres procédés insolites). C'est pourquoi ces signes pourront servir à reconnaître toutes espèces d'esprits. Cela posé, voyons maintenant les marques par lesquelles on distingue les connaissances que Dieu nous donne de celles qui nous sont apportées par le démon.

§ II

61. Première marque de l'esprit divin en ce qui concerne les connaissances de l'intelligence. L'esprit divin enseigne toujours la vérité et ne peut en aucun cas suggérer l'erreur; car N.-S. Jésus-Christ lui-même nous a assuré que cet esprit est l'esprit de vérité : *Mais lorsque sera venu le Paraclet que je vous enverrai du Père, l'Esprit de vérité qui procède du Père, il rendra témoignage de moi*¹.

1. Cum autem venerit Paraclitus, quem ego mittam vobis a Patre, Spiritum veritatis, qui a Patre procedit, ille testimonium perhibebit de me. — *Joan.*, xv, 26.

Pour mieux nous pénétrer de ce principe, le Sauveur revient de nouveau sur ce sujet et dit *Quand cet Esprit de vérité sera venu, il vous enseignera toute vérité* ¹. Il appartient très justement au divin Esprit d'être l'esprit de vérité; parce qu'il est la source de laquelle découle toute vérité et d'où partent les canaux qui répandent dans nos âmes les vérités pures qui nous dirigent dans la voie du salut, et nous délivrent de toutes les erreurs et de toutes les faussetés qui nous empêcheraient d'arriver à l'éternelle félicité ².

62. Il suit de là que toute pensée ordinaire ou révélation extraordinaire qui, de quelque manière que ce soit, est en contradiction avec ce que dit la Sainte Ecriture, ou avec les définitions des conciles, les traditions apostoliques ou le sentiment de l'Eglise catholique, ne peut venir de Dieu et doit être réputée esprit faux. En voici les raisons. La Sainte Ecriture, comme dit l'apôtre S. Pierre, a été inspirée de Dieu même : *Car ce n'est pas par la*

1. Cum autem venerit ille Spiritus veritatis, docebit vos omnem veritatem. — *Joan.* xvi, 13.

2. Planissime Spiritus sanctus est spiritus veritatis, quia omnis veritatis est auctor, ac solus puræ et integræ veritatis est doctor et largitor, qui docet nos omnes veritates ad salutem necessarias, liberatque ab omnibus erroribus. Sic enim explicat Christus dicens : cap. xvi, 13. Cum autem venerit ille Spiritus veritatis, docebit vos omnem veritatem. — CORNEL. A LAP. *in Joan.*, xiv, 17.

*volonté des hommes que la prophétie a jamais été apportée ; mais c'est inspirés par l'Esprit saint qu'ont parlé les saints hommes de Dieu*¹. Le Saint-Esprit préside les Conciles, comme l'atteste le même prince des Apôtres *Car il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous*². Les traditions nous ont été transmises par les Apôtres qui les ont reçues de la bouche du Sauveur. La sainte Eglise ne peut errer, parce que N.-S. Jésus-Christ a obtenu l'infaillibilité à la foi de Pierre : *Simon, Simon, voilà que Satan vous a demandé pour vous cribler, comme le froment ; mais j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille point ; et toi, quand tu seras converti, confirme tes frères*³. Donc tout acte de l'intelligence qui est en contradiction avec ces règles de l'infaillible vérité, est tromperie et mensonge ; il ne peut être inspiré de Dieu. De plus, on doit tenir pour entaché de fausseté, tout acte de l'intelligence contraire au sentiment commun des SS. Pères et des Docteurs, qui furent éclairés de Dieu d'une manière toute particulière.

1. Non enim voluntate humana allata est aliquando prophetia : sed Spiritu sancto inspirati, locuti sunt sancti Dei homines. — *II Petr.*, 1, 21.

2. Visum est enim Spiritui sancto, et nobis. — *Act.*, xv, 28.

3. Simon, Simon, ecce Satanas expetivit vos, ut cribraret sicut triticum ego autem rogavi pro te, ut non deficiat fides tua : et tu aliquando conversus confirma fratres tuos. — *Luc.*, xxii, 31, 32.

§ III

63. Seconde marque. L'esprit de Dieu ne suggère jamais à notre esprit des choses inutiles, stériles, vaines et extravagantes. S'il ne convient pas à un roi de la terre de traiter de pareilles choses avec ses sujets, à plus forte raison cela ne convient pas au Monarque du Ciel. C'est pourquoi le prophète Jérémie a dit *Quel rapport a la paille avec le froment ? dit le Seigneur. Ma parole n'est-elle pas comme le feu, dit le Seigneur, et comme le marteau qui brise une pierre* ¹? C'est-à-dire mes paroles sont un feu qui, en brûlant, purifie; elles sont un marteau qui, en frappant, brise toute dureté, broie tout vice, toute faute, tout défaut. En un mot, ce sont des paroles de grand poids et de grande utilité. Le directeur conclura de cela que si une âme reçoit dans ses oraisons des instructions qui ne sont d'aucun profit, elles ne viennent pas de Dieu; que si elle entend des paroles plutôt curieuses que fructueuses, ou si elle a des visions qui n'ont pas pour but son avantage ou celui du prochain, il est bien certain que rien de tout cela ne vient de Dieu. Car il ne convient pas à Dieu d'agir sans profit.

1. Quid paleis ad triticum, dicit Dominus? Numquid non verba mea sunt quasi ignis, dicit Dominus, et quasi malleus conterens petram? — *Jerem.*, xxiii, 28, 29.

64. Dans Ezéchiël, Dieu dit des faux prophètes, qui n'étaient pas mus par le bon esprit *Ils voient des choses vaines et ils prophétisent le mensonge*¹, pour nous faire entendre que les visions infructueuses et les visions mensongères ne tirent, ni les unes ni les autres, leur origine du bon principe. La même chose se dit de toute autre communication extraordinaire. Le directeur verra par là le cas qu'il doit faire des révélations de certaines femmes qui sont faciles à prophétiser sur la vie, sur la mort et sur la guérison tantôt de l'un, tantôt de l'autre, et à prédire l'issue des mariages et des autres affaires temporelles. Qu'il soit très prudent pour y ajouter foi; parce que Dieu ne fait des révélations que rarement et pour des choses qui contribuent beaucoup à sa gloire et qui sont de grand profit pour le prochain.

§ IV

65. Troisième marque. Le Saint-Esprit apporte toujours de la lumière à nos âmes. Dieu déclare maintes fois dans les Saintes Ecritures qu'il est la lumière sans mélange de ténèbres et d'obscurité: *C'est que Dieu est lumière et qu'il n'y a point en lui de ténèbres*². *Tant que je suis dans le monde, je*

1. Vident vana, et divinant mendacium. — *Ezech.*, xiii, 6.

2. Quoniam Deus lux est, et tenebræ in eo non sunt ullæ.
— I Joan., 1, 5.

suis la lumière du monde ¹. Jésus leur parla de nouveau en disant : *Je suis la lumière du monde* ². En outre, il déclare qu'étant la lumière pure, il a la propriété d'illuminer, comme le soleil matériel, tout homme venant en ce monde : *Celui-là était la vraie lumière qui illumine tout homme venant en ce monde* ³. Voulant signifier que les hommes ne correspondaient pas aux connaissances qu'il répandait dans leur âme, Jésus-Christ dit qu'ils n'aimaient pas la lumière, mais les ténèbres. *La lumière a paru dans le monde et les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière, parce que leurs œuvres étaient mauvaises* ⁴. Et de nouveau il répète : *Pendant que vous avez la lumière, croyez en la lumière, afin que vous soyez des enfants de lumière* ⁵. Comme vous avez la lumière et que vous connaissez ma divinité, obéissez à cette lumière, afin que vous deveniez mes fils, à moi qui suis la source de la vraie lumière. Tant il est vrai

1. Quamdiu sum in mundo, lux sum mundi. — *Joan.*, ix, 5.

2. Iterum ergo locutus est eis Jesus, dicens : ego sum lux mundi. — *Joan.*, viii, 12.

3. Erat lux vera, quæ illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum. — *Joan.*, i, 9.

4. Quia lux venit in mundum, et dilexerunt homines magis tenebras, quam lucem : erant enim eorum mala opera. — *Joan.*, iii, 19.

5. Dum lucem habetis credite in lucem, ut filii lucis sitis. — *Joan.*, xii, 36.

que la lumière est inséparable des connaissances que Dieu excite dans l'intelligence humaine. J'en conclus qu'il serait plus vraisemblable de dire que le soleil est monté sur notre horizon sans l'éclairer, que de dire que Dieu a agi sur notre esprit sans l'illuminer. Il y a pourtant cette différence, dit S. Augustin, expliquant cette parole de S. Jean : *Celui qui me suit ne marche pas dans les ténèbres, mais il aura la lumière de vie* ¹, que la lumière du soleil visible, en disparaissant sous l'horizon, se dérobe à nos yeux, tandis que la lumière du soleil divin invisible n'abandonne jamais notre esprit, si nous suivons fidèlement ses enseignements. C'est pourquoi, comme l'enseigne le même saint docteur, nous devons soupirer sans cesse après cette divine lumière, l'aimer et courir après elle, pleins d'ardeur et d'empressement, jusqu'à ce que nous l'ayons acquise, et, vivant avec elle, nous ne mourrons point ².

1. Qui sequitur me, non ambulat in tenebris, sed habebit lumen vitæ. — *Joan.*, VIII, 12.

2. Sequere istum solem, videamus si non ambulas in tenebris... Vide quemadmodum et si nolueris eum deserere tu, ipse te deseret, servitutis suæ necessitate peragens diem... Deus autem tuus ubique totus est : si non ab illo facias casum, nunquam te ipse facit occasum... Hanc (lucem) amemus, hanc intelligere cupiamus, ipsam sitiamus : ut ad ipsam, duce ipsa, ali quando veniamus, et in illa ita vivamus, ut nunquam omnino moriamur. — S. Aug., tract. 34 in *Joan.*

66. Je ne nie pas que parfois Dieu plonge dans de profondes ténèbres certaines âmes qui lui sont chères et les y laisse plongées longtemps. Mais on voudra bien remarquer que dans ce cas l'obscurité est toute dans l'imagination. La lumière intellectuelle est retenue dans l'entendement et ne passe pas à l'imagination. Bien qu'alors cette lumière intellectuelle soit quelquefois si spirituelle et si pure que ceux-là mêmes qui la possèdent n'en ont pas conscience, elle ne laisse pas cependant de gouverner la puissance intellectuelle et de la diriger vers Dieu. De fait, on voit clairement que les choses se passent ainsi; car tels qui sont environnés d'épaisses ténèbres, n'en persistent pas moins à agir comme auparavant avec une grande perfection, parce que la lumière divine, en les dirigeant, les préserve de toute erreur. Que le directeur tire de cette observation un argument pour savoir si son disciple est dirigé par Dieu dans ses opérations intellectuelles. S'il constate en lui un esprit qui procède avec une grande rectitude et sainteté de pensées, il peut croire avec raison que le Père des lumières règne en lui.

§ V

67. Quatrième marque. L'esprit divin apporte la docilité à l'intelligence. Dieu opérant dans notre esprit y répand une lumière surnaturelle qui le

rend ni trop attaché aux vérités qu'il entend, ni trop tenace dans son opinion. Elle le rend plutôt souple, flexible, facile à se plier à l'avis des autres, surtout si le sentiment contraire au sien vient des supérieurs qui tiennent de Dieu l'autorité de juger. *Je suis resté muet et je n'ai pas ouvert ma bouche, parce que c'est vous qui l'avez fait*, disait le saint roi David ¹; et le prophète Isaïe : *Le Seigneur m'a ouvert l'oreille, et moi je ne le contredis pas; je ne me suis pas retiré en arrière* ². Voilà la docilité que l'esprit de Dieu apporte à nos âmes. Tout le monde sait avec quelle brutalité Saul se mit à persécuter N.-S. Jésus-Christ et dans sa personne et dans sa loi. Non content de l'attaquer par des paroles, il passa à des voies de fait et déclara à ses disciples une guerre ouverte, résolu de les exterminer à tout prix et par tous les moyens. Et cependant, à peine un rayon de lumière divine eut-il pénétré dans son esprit que, déposant toute espèce de haine, il se soumet tout à coup à Jésus-Christ : *Seigneur, que voulez-vous que je fasse* ³ ? Que voulez-vous de moi, Seigneur, me voici prêt à tout, et il commença aussitôt à publier les gloires du

1. Obmutui, et non aperui os meum, quoniam tu fecisti.
— *Psalm.* xxxviii, 10.

2. Dominus Deus aperuit mihi aurem, ego autem non contradico : retrorsum non abii. — *ISAI.*, I, 3.

3. Domine, quid me vis facere? — *Act.*, ix, 6.

Christ dans les synagogues. Quand une personne parvient à avoir habituellement tant de souplesse d'esprit qu'elle n'a plus de manière particulière de voir et qu'elle se soumet facilement à l'avis d'autrui, elle porte en elle une grande marque de sainteté; parce que l'inclination naturelle que nous avons tous de nous tenir attachés à nos opinions et de les défendre contre ceux qui les combattent, est si grande que Dieu seul, avec sa douce lumière, peut les déraciner de notre esprit.

68. Il était arrivé à ce haut degré de perfection, ce pieux solitaire qui, dans toute sa vie, n'avait jamais eu de contestation avec personne et qui ignorait jusqu'à la signification même du mot dispute. Invité par un autre bon ermite à disputer avec lui sur la possession d'une certaine pierre, dans l'unique but de lui apprendre ce que c'était qu'une contestation, il ne voulut pas se prêter à cette expérience. Toutes les fois que son compagnon réclamait la pierre comme lui appartenant, il lui répondait aussitôt qu'il pouvait la prendre et qu'il la lui cédait de bon cœur. Si jamais un directeur trouvait une pareille docilité dans un esprit cultivé, ouvert, plein de science, et habitué à raisonner, il rencontrerait sans doute la marque très nette d'un esprit excellent et d'une grande âme, précisément parce que ces hommes-là ont un plus grand attachement pour leur propre jugement,

selon cette parole célèbre . « Il n'est personne qui veuille rabaisser son génie Qui velit ingenio cedere nullus erit. »

§ VI

69. Cinquième [marque. L'esprit divin rend l'entendement discret. Richard de Saint-Victor, sur cette parole du Psalmiste *Béni soit le Seigneur, mon Dieu, qui dresse mes mains à combattre et forme mes doigts à la guerre*¹, reconnaît dans ces doigts cinq dons du discernement que l'esprit divin confère par sa lumière à l'entendement humain. Premièrement, l'esprit divin lui confère un jugement juste avec lequel il décide ce qui, dans les actes, est licite ou ne l'est pas. Secondement, il lui confère une délibération loyale, par laquelle il reconnaît dans les cas particuliers et entre les choses licites ce qu'il est ou ce qu'il n'est pas expédient de faire. Troisièmement, l'esprit divin lui apporte une bonne disposition, par laquelle il sait exécuter dans l'ordre convenable et par les moyens réguliers les choses qu'il est expédient de faire. Quatrièmement, il lui donne une sage dispensation, par laquelle il connaît quand, dans les circonstances présentes, il doit tempérer ou aug-

1. Benedictus Dominus Deus meus, qui docet manus meas ad prælium et digitos meos ad bellum. — *Psalm.* cXLIII, 1.

menter la rigueur. Cinquièmement, l'esprit divin apporte à l'entendement une prudente modération, par laquelle il comprend comment il convient de pratiquer la vertu conformément à l'exigence du temps, du lieu et des occasions occurrentes ¹. Or, si notre entendement est abondamment pourvu de ces cinq dons, de jugement dans la décision de ce qui est licite, — d'une droite délibération dans le choix, — d'une bonne disposition dans l'ordination de l'acte, — d'une juste dispensation dans la correction, — d'une prudente modération dans l'exécution, qui ne voit qu'il possède un parfait discernement, puisqu'il discerne en toute rectitude les œuvres qui doivent s'entreprendre et la manière dont elles doivent être exécutées. Ce sont là les précieux effets que, de sa nature, l'esprit divin produit dans notre entendement, mais non cepen-

1. Sunt autem digiti quinque, et discretionem quidem possumus quinque gradibus distinguere. Primus discretionis gradus est dijudicatio, secundus deliberatio, tertius dispositio, quartus dispensatio, quintus moderatio... Dijudicatio est, quæ cuncta in iudicium adducit, et segregans bona a malis per illicita nos effluere non permittit. Deliberatio quæ nihil inconsulte agit, et quæ semper nos a rebus supervacuis restringit. Dispositio est, quæ cuncta inconfuse agit, nihilque penitus inordinatum relinquit. Dispensatio est, quæ supervenienti occasionem cedit, et humanæ infirmitati consulens, humanam dispositionem divinæ dispositioni frivolæ resultare non permittit. Moderatio est, quæ modum custodit, et in quibuscunque agendis modestiæ metas præterire non sinit. — RICHARDUS A S. VICTORE, in *Psalm.* 143.

dant en tous également, les uns recevant plus, les autres moins, selon le plus ou moins de lumière qu'il leur est départi.

70. En outre, on voit d'une façon manifeste que l'esprit de Dieu apporte toujours à notre intelligence cet esprit discret; car en y opérant par sa lumière, il s'accommode toujours à l'âge, à l'état et à la condition des personnes. Autres sont les connaissances que Dieu communique à l'homme encore jeune et celles qu'il communique à un vieillard. Les idées qu'il suggère à un religieux sont différentes de celles qu'il donne à un séculier. Il éveille d'autres pensées dans l'esprit d'une personne libre que dans l'esprit d'une personne mariée. Les pensées qu'il inspire à celui qui entre dans la voie de la perfection, sont différentes de celles qu'il donne à celui qui est déjà plus avancé. J'en dis autant au sujet de la pratique des vertus particulières, au moins quant à l'extérieur. Tous doivent, par exemple, s'exercer à la sainte humilité; mais les humiliations extérieures que le Seigneur suggère à un prince sont bien différentes de celles qu'il suggère à un homme du peuple. Les actes d'humilité d'un moine vivant au fond d'un cloître, séparé du monde, sont différents de ceux d'un homme qui vit dans le siècle et en dehors d'un monastère. C'est donc avec juste raison que Richard de Saint-Victor a dit que notre es-

prit, s'il n'est éclairé de la lumière divine, ne peut pas procéder dans ses opérations avec un juste discernement « Sans aucun doute, le discernement purement humain est sans force pour juger de la vérité; il faut qu'il soit éclairé par cette lumière qui illumine tout homme venant en ce monde ¹. » Donc, si le directeur découvre dans ses pénitents, ceux surtout qui ont de l'élevation dans l'âme des règles de conduite droites, raisonnables, prudentes, discrètes et saintes, il pourra croire, non sans un solide fondement, que l'esprit du Seigneur réside dans leur esprit.

§ VII

71. Sixième marque. L'esprit divin répand dans notre esprit des pensées d'humilité. Il est vrai que Dieu ennoblit notre intelligence par sa lumière et l'élève à des connaissances qui sont au-dessus de sa sphère, et il opère cela quelquefois par des moyens qui ne sont pas ordinaires; mais en même temps il lui inspire d'humbles pensées par lesquelles l'âme reconnaît son néant, sa bassesse, sa misère, et voit ainsi qu'elle-même n'est pour rien dans ces connaissances lumineuses et

1. Omnino et absque dubio invalida est humana discretio ad veritatis judicium, nisi illo illustrata lumine quod illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum. — RICHARD. A S. VICTORE, *in Psalm.* 90.

qu'en conséquence elle doit s'humilier dans son élévation. Dieu apparaît à Moïse dans un buisson ardent, le fait son ambassadeur auprès de Pharaon et le choisit pour délivrer le peuple israélite de la tyrannie de ce roi barbare. Au lieu d'être exalté d'une aussi belle apparition, d'une mission si honorable, Moïse est rempli d'humbles pensées. Il reconnaît son insuffisance et la confesse en toute sincérité *Qui suis-je, moi, pour que j'aïlle vers Pharaon, et que je retire les enfants d'Israël de l'Égypte*¹ ? Et comme le Seigneur le presse par des paroles et par des prodiges d'accepter une charge aussi honorable, il continue à protester de son incapacité et va jusqu'à dire qu'il a la langue lourde et embarrassée, qu'il est bègue et incapable de traiter avec le peuple et avec le roi une aussi grave affaire². Voilà bien les pensées que Dieu nous inspire quand il est présent à notre esprit.

72. Il en est de même pour les autres prophètes. Dieu parle à Jérémie. Dans le premier entretien, il lui fait savoir qu'il l'a choisi pour son prophète et l'a destiné à porter ses ordres aux rois, aux princes, aux prêtres, enfin à des nations et à des peuples entiers; et, ce qui était pour l'exalter, c'est

1. Quis sum ego, ut vadam ad Pharaonem, et educam filios Israel de Ægypto? — *Exod.*, III, 11.

2. Impeditioris et tardioris linguæ sum. — *Exod.*, IV, 10.

qu'il lui révèle le privilège tout spécial qui lui a été accordé d'être sanctifié dès le sein de sa mère : *Avant que je t'eusse formé dans le sein de ta mère je t'ai connu, et avant que tu fusses sorti de ses entrailles, je t'ai sanctifié, et je t'ai établi prophète parmi les nations* ¹. Que fait Jérémie en présence de si glorieuses révélations? S'élève-t-il dans ses pensées? Se forme-t-il de lui-même une idée proportionnée à la gloire de sa naissance et de sa vocation? Il fait tout l'opposé, il s'humilie dans ses pensées et répond au Seigneur qu'il n'est pas capable d'être prophète, parce qu'il n'est qu'un tout petit enfant, ne sachant pas même parler. *Et je dis : Ah, ah, Seigneur Dieu; voyez, je ne sais point parler, parce que, moi, je suis un enfant* ². Dieu apparaît à Isaïe dans la splendeur de sa gloire, sur un trône sublime, environné de séraphins qui célèbrent sa gloire par de suaves cantiques. Isaïe se croit si éloigné d'égaliser en pureté les esprits célestes parmi lesquels il est admis, qu'en se présentant dans cette auguste assemblée, il déclare que ses lèvres sont impures *Je suis un homme souillé par mes lèvres, et j'habite au milieu*

1. Priusquam te formarem in utero, novi te : et antequam exires de vulva, sanctificavi te, et prophetam in gentibus dedi te. — *Jerem.*, 1, 5.

2. Et dixi : A, a, a, Domine Deus : ecce nescio loqui, quia puer ego sum. — *Jerem.*, 1, 6.

d'un peuple qui a les lèvres souillées ¹. Si je voulais, pour donner plus de force à cette vérité, rapporter d'autres traits pris dans la vie de nos saints, les exemples que je pourrais fournir sont innombrables. Mais il suffit d'en rappeler un seul, parce qu'il est le plus illustre de tous. C'est la réponse que fit la Vierge Marie à l'ange Gabriel, lorsque l'ange lui annonça qu'elle avait été choisie pour être la Mère du Très-Haut, dignité la plus sublime à laquelle puisse être élevée une simple créature. A cette nouvelle, la Vierge, non seulement ne s'exalta pas dans des pensées ayant trait à la très haute dignité à laquelle elle se voyait élevée, mais formant une idée très humble d'elle-même, elle protesta qu'elle n'était qu'une pauvre et humble servante de Dieu. *Voici la servante du Seigneur* ². Il est donc certain que l'esprit de Dieu inspire des sentiments d'humilité à notre intelligence dans le même temps qu'il l'élève à des connaissances divines, et qu'il les lui inspire d'autant plus humbles qu'il opère en elle d'une manière plus extraordinaire et plus éminente. Que le directeur sache donc se servir d'une marque si claire et si pure pour savoir si l'esprit de ses disciples (fussent-ils favorisés de visions, d'extases, de ré-

1. Vir pollutus labiis ego sum, et in medio populi polluta labia habentis ego habito. — *Isa.*, vi, 5.

2. Ecce ancilla Domini. — *Luc.*, i, 38.

vélations ou autres genres de contemplations) est mû par l'esprit de Dieu.

CHAPITRE VII

MARQUES DE L'ESPRIT DIABOLIQUE, RELATIVEMENT AUX MOUVEMENTS OU ACTES DE NOTRE INTELLIGENCE

§ I

73. Les marques de l'esprit diabolique sont tout à fait le contraire des marques de l'esprit divin.

Il n'y a pas, dit l'Apôtre, une aussi grande opposition entre la lumière et les ténèbres qu'entre l'esprit de Dieu et celui du démon. *Car quoi de commun entre la justice et l'iniquité ? ou quelle alliance entre la lumière et les ténèbres ? Quel accord entre le Christ et Bélial*¹ ? C'est pourquoi, après avoir exposé les marques auxquelles on reconnaît l'esprit divin dans les actes de notre âme, il faut décrire en peu de mots les marques par lesquelles s'y manifeste l'esprit diabolique. En con-

1. Quæ enim participatio justitiæ cum iniquitate ? aut quæ societas lucis ad tenebras ? Quæ autem conventio Christi ad Belial ? — *II Cor.*, vi, 14, 15.

frontant ainsi ces marques différentes, il sera plus facile au directeur de les distinguer, selon cette maxime des philosophes, que les choses ressortent davantage quand on les met en face de leurs contraires.

74. S. Jean Chrysostôme est d'avis que si nous sommes vaincus par le démon, ce n'est pas que nous ayons de la peine à découvrir les embûches qu'il dresse contre nous, mais c'est parce qu'ayant perpétuellement un ennemi si formidable sur notre flanc, nous dormons au lieu de veiller à notre défense¹. Si nous avions dans notre lit, continue notre saint, un serpent venimeux, pourrions-nous dormir ? Non, certainement, mais nous aurions bien soin de le tuer. Cependant, ayant chez nous un ennemi si redoutable que le démon, nous vivons à l'étourdie ; nous restons nonchalants ; nous dormons à notre grand préjudice². Qu'on ne dise pas, ajoute le saint : le serpent est un ennemi visible, c'est pourquoi je m'en défends ; je ne vois pas le démon, c'est pourquoi je ne le crains pas. Mais c'est précisément parce que

1. Verum nos somno dediti stertimus, cum rem habeamus contra tam malignum hostem. — S. JOAN. CHRYSOST., *in epist. ad Rom.*, hom. 10.

2. Sane si serpentem prope lectum nostrum latitare sciremus, nihil non ageremus ad illum occidendum. Diabolo autem in ipsis animis nostris latitante, nihil vos adversi pati putamus, sed concidimus. — *Ibid.*

cet ennemi si plein d'astuce et de perfidie est invisible qu'il n'en est que plus à craindre et qu'on doit se défendre avec plus de vigilance. Le saint conclut ainsi : Tenez-vous donc sur vos gardes, bien pourvu d'armes spirituelles; prévoyez ses ruses et ses fraudes, afin que s'il veut vous tromper, vous puissiez le tromper à son tour. C'est ainsi que fit l'apôtre S. Paul, et il demeura vainqueur ¹. Pour qu'on soit à même de reconnaître les habiletés par lesquelles le démon s'insinue dans notre esprit, j'en ferai connaître les marques dans le présent chapitre. Ce sera ensuite au lecteur à s'en servir pour lui-même et aux directeurs à en tirer profit pour les autres avec cette vigilance et cette prudence que le saint docteur recommande tant.

§ II

75. Première marque de l'esprit diabolique. L'esprit diabolique est un esprit d'erreur. Mais il est nécessaire que je fasse ici une observation qu'il faudra toujours avoir devant les yeux pour saisir les ruses qu'emploie le démon pour s'introduire dans notre intelligence. (Nous avons en vue

1. Cave igitur, et te undique munito spiritualibus armis, illiusque machinamenta accurate discere; ut ne te ille capere valeat, et tu illum capias. Quandoquidem Paulus sic illum devicit, hæc probe edoctus; ideo dicebat: *Non enim ignoramus cogitationes ejus.* (II Cor., II, 11). — *Ibid.*

l'intelligence dans ce chapitre; nous parlerons des ruses que le démon emploie pour s'introduire dans la volonté au chapitre suivant.) Le démon, dit S. Augustin, nous attaque quelquefois ouvertement et d'autres fois il cache les pièges qu'il nous tend. Quand il attaque ouvertement, il le fait comme un lion féroce; quand il se cache, il attaque comme le dragon rampant: « Je suppose » que vous savez ce qu'est un lion et ce qu'est » un dragon. Le lion attaque ouvertement: le » dragon tend ses pièges en secret. Le démon emploie l'une et l'autre manière: quand on faisait » mourir les martyrs, c'était un lion furieux; » quand les hérétiques tendent leurs embûches, » c'est un dragon qui rampe. Tu as vaincu le » lion, défais-toi aussi du dragon. Si le lion ne t'a » pas mis en pièces, que le dragon ne te trompe » pas ¹. » Ailleurs, le saint docteur répète la même chose en ajoutant seulement que le démon est plus à craindre quand il vient nous tromper sous de fausses apparences que quand il nous fait la guerre à visage découvert: « Notre ennemi

1. Quemadmodum sit leo et draco, puto et hoc nosse caritatem vestram. Leo sævit aperte, draco occulte insidiatur. Utramque vim, et potestatem habet diabolus. Quando martyres occidebantur, leo erat sæviens: quod hæretici insidiantur, draco est surrepens. Vicisti leonem, vince et draconem: non te fregit leo, non te decipiat draco. — S. AUGUST., in *Psalm.* 90, 13.

» était un lion quand il attaquait ouvertement ;
 » maintenant c'est un dragon, puisqu'il tend ses
 » pièges en secret... La persécution dans l'Église
 » n'est cependant jamais interrompue, qu'il s'a-
 » gisse d'un lion ou d'un dragon, et bien plus
 » redoutable est celui qui trompe que celui qui
 » sévit ¹. »

76. Donc, le démon qui est le père du mensonge, tend sans cesse à glisser quelque fausseté dans notre esprit. Mais quand agit-il ouvertement à la façon d'un lion furieux, et quand le fait-il subrepticement à la façon d'un dragon hypocrite ? Il nous attaque ouvertement quand il nous met en tête des pensées contraires à la foi ou aux sentiments unanimes des saints docteurs ; quand il nous suggère des maximes opposées à la grandeur de la miséricorde de Dieu ou à la providence divine, afin de mettre le découragement dans notre esprit ; quand il nous donne des pensées contraires à l'honnêteté des vertus chrétiennes, c'est-à-dire des soupçons peu fondés contre notre prochain, capables d'allumer en nous de violentes passions. Dans ces cas-là, il est facile de le recon-

1. Hostis ille noster, tunc leo fuit cum aperte sæviebat : modo draco est, cum occulte insidiatur... Persecutio tamen sive a leone sive a dracone nunquam cessat Ecclesiæ, et magis metuendus est cum fallit, quam cum sævit. — *Id.*, in *Psalm.* 39.

naître, non seulement pour le confesseur, mais même pour le pénitent lui-même; car il se montre tel qu'il est, c'est-à-dire comme un fourbe et un menteur. D'autres fois, il se présente traitreusement masqué sous la forme d'un ange, comme le remarque S. Paul *Puisque Satan lui-même se transforme en ange de lumière* ¹, nous disant des choses vraies, conformes à l'enseignement de la foi et à la morale chrétienne, mais dans le but de mêler à beaucoup de vérités quelques erreurs, ou de s'attirer la confiance en plaidant le vrai pour nous tromper à la fin par quelque fausseté. Et ce méchant esprit le fait tantôt par voie de suggestions, tantôt par voie d'apparitions et de belles paroles. Je connais une personne religieuse que le démon illusionna pendant longtemps en l'entretenant de saintes pensées et de dévotes affections. Il la trompa encore plusieurs fois par de feintes apparitions de Jésus Christ. Puis il se mit à lui proposer quelques fausses maximes. Trouvant créance, il l'amena peu à peu à renier la foi.

77. Cassien ² et Pallade ³ rapportent d'autres traits semblables et non moins malheureux. Ainsi ce vieux moine Eron qui se jeta dans un puits

1. *Ipse enim satanas transfiguratur se in angelum lucis.* — *II Cor.*, xi, 14.

2. CASSIAN., *Coll.* 2, cap. 5, 7, 8.

3. PALLAD. in *Vit. Patr.*, lib. VIII, cap. 31.

avec le sot espoir qu'il en serait retiré sain et sauf par la main des anges. Un autre, abusé par l'ennemi, se disposait à tuer son fils pour imiter l'acte héroïque d'Abraham sacrifiant son fils unique. Un troisième fut amené par le démon à se circoncire et à se faire juif. Enfin Valens qui, croyant converser familièrement avec les anges, s'entretenait avec les démons et en vint à adorer l'un d'eux qui avait pris les apparences du Rédempteur. J'avoue que quand le démon se présente ainsi caché sous les dehors de la piété, il n'est pas facile de le reconnaître, soit qu'il excite intérieurement les pensées sans se dévoiler, ou qu'il les insinue sous de faux aspects. Voilà pourquoi le directeur doit examiner attentivement les maximes que, en pareil cas, son pénitent sent lui être suggérées, et s'il ne les trouve pas conformes aux règles certaines et sûres de la vérité, telles qu'elles ont été tracées dans le chapitre précédent, il ne doit y voir que des illusions; il doit les redresser et se préoccuper d'éloigner à temps l'ennemi; autrement celui-ci prendra toujours plus possession et s'enhardira davantage, au grave préjudice des pauvres âmes. C'est l'avertissement de S. Anselme. Ce saint docteur, commentant les paroles de l'Apôtre citées ci-dessus : *Satan lui-même se transforme en ange de lumière*, dit que quand le démon, abusant

nos sens par de fausses apparitions, n'éloigne pas notre esprit de la foi véritable, c'est-à-dire agit ou profère des paroles que ne démentirait pas l'un des saints anges, il n'y a pas erreur dans la foi. Mais quand après il commence à proposer des choses fausses et erronées, il devient nécessaire d'user d'une grande vigilance et d'un pénétrant discernement pour ne pas le suivre et pour l'éloigner au plus tôt¹. Voilà le vigilant discernement qui doit être dans le directeur. Il doit examiner les maximes qui traversent l'esprit de ses disciples ou qui leur sont suggérées du dehors, afin de bien découvrir l'esprit qui les domine et leur donner une bonne et sûre direction.

§ III ✽

78. Seconde marque de l'esprit diabolique. L'esprit diabolique, contrairement à l'esprit divin,

1. Assumit satanas præclarum habitum, et apparet hominibus ut credatur sanctus angelus, et ita decipiat. Et cum sic se transfigurat, opus est nobis judicare et dignoscere, ne fallendo ad aliqua perniciosam seducat. Nam quando sensus corporis fallit, mentem vero non movet a vera rectaque sententia qua quisque vitam fidelem gerit, nullum est in religione periculum. Vel cum se bonum fingens ea facit vel dicit quæ bonis angelis congruunt, etiam si credatur bonus, non est error christianæ fidei periculosus, aut morbidus. Cum vero per hæc aliena ad sua incipit ducere, tunc eum dignoscere, nec ire post eum, magna et necessaria vigilantia opus est. — S. ANSELM., in II Cor., cap. XI.

suggère des choses inutiles, légères et inconvenantes.

Quand le démon ne parvient pas à s'insinuer dans l'esprit par l'erreur et le mensonge, il a recours à un autre procédé plein de malice : il l'entretient de pensées inutiles, afin que, s'amusant avec cette vaine pâture, il ne s'occupe pas de pensées saintes et profitables. C'est à cela que tendent tant de distractions que le perfide met dans la tête des fidèles au temps de la prière ; à cela que tendent certaines visions dont il ne résulte aucun bon effet. Y a-t-il quelque chose de plus saint et de plus pieux que les plaies de notre aimable Rédempteur ? Eh bien, je connais une personne à qui le démon représenta pendant plusieurs années et dans toutes ses oraisons les plaies des pieds du Sauveur, la tenant toujours absorbée dans cette vision mentale. Il les lui faisait voir de diverses manières, tantôt dilatées, tantôt fermées. Quelquefois il lui montrait un vermisseau qui sortait de ces plaies et il lui disait : voilà le symbole de ton âme, et autres semblables légèretés. Toutes ces représentations étaient vides de saintes affections ; il n'y avait aucune réflexion sérieuse, aucun sentiment solide et profitable, ni aucun suc de vraie dévotion ; elles étaient comme ces glands légers, vides et sans substance. Il est évident que le démon tenait cette personne dans une conti-

nuelle illusion. Il entretenait son esprit de ces visions imaginaires pour qu'elle ne s'appliquât pas dans l'oraison à de bonnes pensées et à de saintes affections. Voilà donc une des propriétés de l'esprit diabolique : suggérer à l'esprit des fidèles soit des choses fausses pour les induire au mal, soit des choses inutiles pour les détourner du bien.

§ IV

79. La troisième marque de l'esprit diabolique, c'est d'apporter à notre âme des ténèbres ou des fausses lumières. Non seulement le démon est le père du mensonge, il l'est encore des ténèbres. Quand il nous attaque à découvert, il montre ce qu'il est et produit dans notre esprit des ténèbres, des brouillards épais et il l'obscurcit, ainsi que le dit S. Jean Chrysostôme. Alors il trouble l'esprit, obscurcit l'intelligence, remplit l'âme d'inquiétudes et d'anxiété, de scrupules et de pénibles perplexités¹. Dans ces cas-là, il est facile à reconnaître, parce qu'il produit des effets qui lui appartiennent en propre et se manifeste tel qu'il est. Quand ensuite il ourdit secrètement ses trames,

1. Dæmonis enim proprium est et tumultum et furorem, et multam immittere caliginem; Dei vero est illuminare, et quæ opus est cum intelligentia docere. — S. JOAN. CHRYSOST., *in Epist. I Cor.*, hom. 29.

il répand de la lumière dans l'esprit. Mais c'est une fausse lumière; car ce n'est autre chose qu'une certaine lueur naturelle qu'il éveille dans l'imagination, et à l'aide de laquelle il représente les objets sous quelque clarté et produit quelque délectation dans l'appétit sensitif. Mais cette lumière ne parvient pas jusqu'à l'intelligence et ne peut la rendre capable de saisir les vérités divines. Elle est bien moins encore capable de faire naître dans l'esprit des affections d'une dévotion sincère. En sorte que tout l'effet de cette lumière trompeuse se réduit à une sorte de délectation qui affecte les sens internes. Elle est toute corporelle, tout à fait superficielle, sans aucun caractère de vraie spiritualité. Il se peut même que cette délectation corporelle se termine par des inquiétudes et des troubles; car il n'est pas possible qu'après tant de dissimulations, le traître ne finisse pas par se découvrir de lui-même. D'où nous pouvons dire, avec S. Cyprien, que le démon agit toujours avec les serviteurs de Dieu comme un adversaire hypocrite qui trompe, ou comme un ennemi violent qui attaque par de dures et sinistres persécutions : « Quand il ne peut pas tromper » en se cachant, il menace ouvertement, inspirant la terreur par une violente persécution, » toujours inquiet et toujours acharné à combattre les serviteurs de Dieu; fourbe en temps

» de paix, violent en temps de persécution ¹. »

80. S. Pierre Damien assure que le démon non seulement obscurcit l'esprit de ses fidèles par ses ténèbres ou avec sa fausse lumière, mais qu'il les aveugle tout à fait, et il explique comment procède ce méchant par les tristes choses qui arrivèrent au misérable Sédécias. Ce malheureux roi vit massacrer tous ses enfants sous ses yeux par l'ordre du barbare Nabuchodonosor, roi de Babylone ; puis on lui creva les deux yeux ², d'où l'on a de la peine à dire s'il fut plus malheureux quand il n'y vit plus du tout que quand il voyait. Le même saint, écrivant à Hildebrand, qui fut depuis pape sous le nom de Grégoire VII, dit que le roi de Babylone c'est le démon, principe de confusion et de ténèbres qui détruit dans les âmes inconsidérées tout ce qu'il y a de bon dans leurs œuvres et le détruit sous leurs yeux, c'est-à-dire lorsqu'elles sont encore en état de sentir la douleur d'une pareille perte. Ensuite, pour les empêcher de faire des œuvres saintes, il les aveugle en leur enlevant l'intelligence des choses surnaturelles. Enfin il les pousse à se donner en proie aux choses

1. Cum latenter non potest fallere, exerte atque aperte minatur terrorem turbide persecutionis intentans, ad debellandos Dei servos inquietus semper et semper infestus : in pace subdolanus : in persecutione violentus. — S. CYPRIAN., *de zelo, et livore*.

2. *Jerem.*, cap. xxxix.

mondaines et les aveugle encore dans la raison dont il trouble la lumière: « Le roi de Babylone est » l'antique ennemi, celui qui règne par la confu- » sion. Il massacre les enfants sous les yeux de » leur père; car souvent il détruit les bonnes œu- » vres de celui qu'il a pris, et accroît sa douleur » en lui faisant voir à lui-même l'étendue de sa » perte.... C'est ainsi que le roi de Babylone creva » les yeux à Sédécias, mais après avoir fait mou- » rir ses enfants; parce que le malin esprit nous » prive d'abord de nos bonnes œuvres, puis nous » ravit la lumière de l'intelligence. C'est bien ce » que Sédécias souffrit à Reblata. Car ce nom veut » dire : *Beaucoup de choses*. Et c'est avec raison » que se trouve privé de la lumière celui, di- » sant adieu aux rigueurs d'une sainte retraite, » se laisse traîner à travers les affaires du siècle. » C'est à bon droit qu'il devient aveugle à Reblata, » lorsque, après avoir méprisé l'unique bien né- » cessaire, son esprit impatient, porté vers mille » objets, se dissipe entièrement ¹. » Ainsi donc

1. Rex quippe Babylonis est antiquus hostis, possessor intimæ confusionis, qui prius filios ante intuentis oculos trucidat, quia sæpe sic bona opera interficit, ut hæc se amittere ipse, qui captus est, dolens cernat... Unde Babylonis Rex extinctis prius filiis, Sedeciæ oculos eruit, quia malignus spiritus subductis prius bonis operibus, post intelligentiæ lumen tollit. Quod recte Sedecias in Reblata patitur. Reblata quippe *multa hæc* interpretatur. Ei namque rationis

que celui qui ne veut pas demeurer aveugle dans les choses divines, se garde des ténèbres et des fausses lueurs avec lesquelles le perfide abuse notre esprit.

§ V

81. Quatrième marque de l'esprit diabolique. Il est obstiné. Tels se montrent les hérétiques qui ne se rendent jamais à la sainteté des Écritures, ni à l'autorité et à l'infaillibilité des Souverains Pontifes et des conciles, ni à la doctrine des Pères, mais persistent toujours dans leurs sottes opinions. D'où vient tant d'obstination dans leur esprit, si ce n'est du démon qui y règne et qui y a répandu son esprit opiniâtre ?

82. N.-S. Jésus-Christ, reprochant aux Juifs leur incrédulité, leur dit *Pourquoi ne connaissez-vous point mon langage ? parce que vous ne pouvez pas écouter ma parole*¹. S. Augustin ajoute Ils ne pouvaient pas entendre notre divin Sauveur, parce que trop attachés à leurs erreurs, ils ne voulaient pas se corriger en ajoutant foi à ses enseigne-

lumen merito clauditur, qui, sanctæ quietis rigore postposito, per negotia mundana raptatur. Jure in Reblata cæcus efficitur, cum contempto uno, per multa vagus, et impatiens animus dissipatur. — S. PETR. DAMIAN., lib. II, epist. 5, ad Hildebrandum.

1. Quare loquelam meam non cognoscitis ? Quia non potestis audire sermonem meum. — *Joan., VIII, 43.*

ments ¹. Ce fut un grand entêtement que de ne pas prêter l'oreille à la parole si suave de Jésus-Christ, laquelle ravissait des peuples entiers, les entraînait hors des villes et des bourgades et les conduisait dans les bois, les solitudes, sur les bords déserts de la mer, oubliant tout à fait non seulement leurs affaires, mais même le boire et le manger. D'autres protestaient qu'ils ne pouvaient pas faire moins que de le suivre, parce qu'il avait sur les lèvres les paroles de la vie éternelle : *Seigneur, à qui irions-nous? Vous avez des paroles de vie éternelle* ². D'autres déclaraient que jamais personne n'avait parlé avec autant de sagesse et de douceur : *Jamais homme n'a parlé comme cet homme* ³. Quelle était donc la cause d'une aussi grande obstination chez ces incrédules? Jésus-Christ le dit lui-même : *Vous avez le diable pour père* ⁴, et tout imbus de son esprit réfractaire, vous voulez persévérer opiniâtrément dans vos fausses opinions. C'est pour cela que vous évitez d'écouter mes discours, craignant que je ne vous délivre de votre

1. Ideo non poterant cognoscere, quia non poterant audire. Sed unde audire non poterant, nisi quia corrigi credendo nolebant. — S. AUGUST., *in Joan.*

2. Domine, ad quem ibimus? verba vitæ æternæ habes. — *Joan.*, vi, 69.

3. Nunquam sic locutus est homo, sicut hic homo. — *Joun.*, vii, 46.

4. Vos ex patre diabolo estis. — *Joan.*, viii, 44.

erreur : « Comme vous avez le diable pour père, vous préférez demeurer avec lui » ; ainsi l'explique la Glose. Tant il est vrai que l'esprit d'opiniâtreté est esprit diabolique.

83. Si jamais le directeur vient à rencontrer quelqu'un qui ait longtemps ajouté foi aux illusions du démon, au point de lui laisser prendre possession de son âme, il touchera comme avec la main une pareille obstination, tant il le trouvera attaché à son sentiment. Aussi Cassien dit-il sagement que « il n'y a pas d'autre défaut qui permette autant au démon de conduire un moine » à la mort que celui de ne pas faire cas de l'avis » des anciens et d'être déterminé à s'attacher à » ses propres décisions ¹ ». Il en est ainsi pour toutes les âmes qui, dominées par l'opiniâtreté, ne se soucient pas des conseils les plus autorisés et s'appuient seulement sur leur propre jugement. Donc, par la docilité ou l'entêtement que le directeur constatera chez ses disciples, il pourra conjecturer l'esprit qui les dirige.

§ VI

84. La cinquième marque de l'esprit diabolique

1. Nullo namque alio vitio tam præcipitem diabolus monachum pertrahit ac perducit ad mortem, quam cum cum, neglectis consiliis seniorum, in suo iudicio persuaserit ac definitione doctrinave confidere. — CASSIAN., *Coll.* 2, cap. 11.

que, c'est l'indiscrétion, par laquelle il pousse aux excès. Ici je ne parle pas des actions mauvaises auxquelles l'ennemi nous excite d'ordinaire (parce que j'en parlerai plus loin) ; je parle seulement des actions apparemment bonnes auxquelles il nous excite captieusement dans quelque vue indiscrète qu'il a, et je dis qu'en nous poussant à ces actions, le traître s'y prend toujours de telle façon que nous sortons de la règle par quelque excès. C'est pourquoi l'indiscrétion seule dans les œuvres bonnes, surtout si elle est grave et continue, donne bien lieu de croire que ces œuvres ne sont pas inspirées par Dieu, mais qu'elles sont suggérées par le démon. Car Dieu n'est la cause d'aucun excès. L'esprit du démon se manifeste donc par l'indiscrétion, parce que, dans les œuvres bonnes qu'il nous suggère malicieusement, il ne garde ni la juste mesure, ni le temps opportun, ni le lieu convenable, ni les égards dus à la qualité des personnes. Il ne garde pas la juste mesure, parce qu'en nous excitant, par exemple, à la pénitence, il nous suggère des rigueurs excessives, de trop dures flagellations, des cilices trop raides, de jeûnes trop prolongés, des veilles trop répétées. Il fait cela pour deux mauvaises fins. La première, c'est pour nourrir l'orgueil. Il met sous les yeux de tel pénitent ses longues macérations, afin qu'il s'y complaise comme en une chose re-

marquable et qu'il s'en glorifie (sinon auprès des autres, au moins en lui-même), comme les soldats ont coutume de faire au sujet de leurs blessures. La seconde fin, c'est pour énerver les forces corporelles et détruire la santé, après quoi le désir des austérités se change en horreur et la pénitence indiscrette en une excessive délicatesse, et l'on se trouve dans une totale impuissance de continuer les exercices de piété. C'est ainsi que pour cette pauvre âme illusionnée, comme l'observe avec raison Cassien, les austérités deviennent à la fin plus nuisibles que les voluptés elles-mêmes : « Les veilles prolongées sans raison pendant toute » la nuit ont fait tomber ceux que le sommeil » n'avait pu vaincre ¹. »

85. Cassien rapporte que l'abbé Jean, ayant prolongé son jeûne pendant deux jours et se trouvant complètement exténué, se mit à table le troisième jour pour reprendre des forces. Au même instant, il vit apparaître le démon sous la forme d'un Éthiopien tout noir, lequel se prosternant à ses pieds lui dit : Pardonnez-moi, mon père, c'est moi qui vous ai imposé ce jeûne indiscret. Cassien ajoute qu'alors seulement le saint abbé (qui, autrement, était un homme de grande

1. Vigilie quoque et pernoctationes irrationales deiecerunt quos somnus superare non potuit. — CASSIAN., *Coll.* 2, cap. 16.

perfection et parfait dans la vertu de discrétion) comprit que le démon l'avait trompé en le déterminant à entreprendre un jeûne trop rude pour ses forces débiles et qui pouvait nuire à son esprit : « Ainsi cet homme remarquable, si parfait en matière de discernement, reconnut que, sous le prétexte de pratiquer à un degré exagéré la vertu de tempérance, il s'était laissé circonvenir par la ruse du démon et s'était tellement épuisé par le jeûne qu'il avait, par un excès de fatigue nullement nécessaire, abattu la vigueur de son corps et nuï gravement à son esprit ¹. »

86. Je ne nie pas cependant que le Seigneur inspire quelquefois à ses serviteurs des pénitences encore plus extraordinaires, comme des jeûnes prolongés pendant plusieurs jours, des veilles non interrompues par le sommeil, de très rudes cilices et des flagellations sanglantes. Mais dans ces cas il faut remarquer deux choses — la première, c'est qu'il n'y a pas l'ombre d'indiscrétion de la part de ceux qui les entreprennent; parce que Dieu, en les poussant à ces austérités exceptionnelles, leur donne les forces corporelles et

1. Itaque ille vir tantus et in discretionis ratione perfectus, sub colore continentiae incongruenter exercitatae intellexit se ob hoc caliditate diaboli circumventum, talique distentum jejunio, ut lassitudinem non necessariam, immo etiam spiritui nocituram, fatigato corpori superponeret. — CASSIAN., *Coll.* 1, cap. 21.

spirituelles pour supporter une pareille charge, quoique exorbitante. La seconde, c'est qu'il n'y a pas indiscretion de la part du directeur de leur en permettre l'exécution, parce que, dans ces conjonctures, Dieu donne des marques manifestes de sa volonté.

87. Le démon n'observe pas le temps opportun. Tout en poussant à un bien apparent, il ne le fait qu'à des moments mal choisis et inconvenants. Cette seule marque suffit à un directeur pour découvrir la présence d'un esprit faux. Dans une communauté religieuse, se trouvait une personne d'un esprit singulier, particulièrement renommée parce qu'elle disait-on, l'Enfant Jésus lui apparaissait souvent et la consolait par sa douce présence. Or, son confesseur apprit qu'assistant un jour de Vendredi saint à un très bon sermon sur la passion du Sauveur, elle avait presque toujours eu sous les yeux le divin Enfant qui l'accablait de marques de tendresse. Cela seul suffit pour lui faire soupçonner fortement une illusion de notre ennemi commun; car une pareille apparition ne lui paraissait pas s'accorder avec le jour et l'occasion. Aucun homme sage, se disait-il, ne choisirait un pareil jour et un pareil moment pour faire de la sainte Enfance de Jésus-Christ le sujet de ses méditations. A plus forte raison, Dieu lui-même, infiniment plus sage que tous les hommes ensemble,

ne peut pas avoir choisi un pareil moment pour présenter à nos yeux l'image de ce divin Enfant. Et de fait ses soupçons se trouvèrent fondés, car ayant ensuite à examiner cette personne, il la trouva pour d'autres raisons manifestement abusée.

88. Le démon n'observe pas le lieu convenable ; car il excite toujours à faire les bonnes œuvres dans les lieux publics qui, le plus souvent, sont les moins convenables pour de pareilles actions. C'était la coutume des Pharisiens, hommes d'un esprit diabolique et dont Jésus-Christ a dit : *Ils font toutes leurs œuvres pour être vus des hommes*¹. Le but qu'il a, en suggérant de faire le bien en public, est pervers. Il veut que ce bien soit corrompu par la vaine gloire que l'on éprouve d'être vu et loué des hommes. Aussi l'on observe que les mouvements de ferveur et de tendresse, les fausses larmes, les extases feintes et autres fa-veurs apparentes qui proviennent du démon, se produisent ordinairement en public, au milieu d'un concours nombreux ; parce qu'il veut que les œuvres de ses partisans *soient vues des hommes*. Mais Jésus-Christ veut tout l'opposé : *Lors donc que tu fais l'aumône, dit-il, ne sonne pas de la trompette devant toi, comme font les hypocrites*

1. Omnia vero opera sua faciunt ut videantur ab hominibus. — *Matth.*, xxiii, 5.

dans les synagogues et dans les rues, afin d'être honorés des hommes. Pour toi, quand tu fais l'aumône, que ta main gauche ne sache pas ce que fait ta droite. Et, lorsque vous priez, ne soyez pas comme les hypocrites qui aiment à prier debout dans les synagogues et au coin des rues, afin d'être vus des hommes. Mais toi, quand tu pries, entre dans ta chambre, et la porte fermée, prie ton Père en secret ¹. Les hypocrites dont parle le Sauveur ont toutes leurs œuvres rongées par le ver de la vanité. Le conseil du Sauveur est très explicite; on n'excepte que les cas dans lesquels Dieu veut, pour sa plus grande gloire, que les bonnes œuvres et les faveurs qu'il accorde soient connues du public.

89. Le démon enfin ne considère pas la condition des personnes. Richard de Saint-Victor dit que les démons détournent mal à propos de leur salut quelques religieux de vie contemplative pour les exciter à travailler avec ardeur à

1. Cum ergo facis eleemosynam, noli tuba canere ante te, sicut hypocritæ faciunt in synagogis, et in vicis, ut honorificentur ab hominibus... Te autem faciente elemosynam, nesciat sinistra tua quid faciat dextera tua. Et cum oratis, non eritis sicut hypocritæ, qui amant in synagogis et in angulis platearum stantes orare, ut videantur ab hominibus. Tu autem cum oraveris, intra in cubiculum tuum, et clauso ostio, ora Patrem tuum in abscondito. — *Matth.*, vi, 2, 3, 6.

la conversion ou à l'édification d'autres personnes très éloignées d'eux, uniquement pour leur ôter le repos de l'esprit et le soin de penser à leur propre utilité ¹. Aux commençants, non encore affermis dans la vertu et qui doivent songer à leur avancement, l'ennemi suggère la pensée de s'occuper du salut des autres, comme le remarque sainte Thérèse: mais n'étant pas encore en état d'engendrer des fils spirituels par leurs enseignements, il s'ensuit qu'avec de pareils désirs ils ne sont d'aucune utilité à autrui et se font tort à eux-mêmes. S. Bernard s'élève fortement contre ces novices qui obéissent à cet instinct diabolique indiscret, et il les reprend fortement en leur disant Vous qui n'êtes pas encore affermis dans votre conversion, qui n'avez pas la charité, ou qui l'avez si tendre et si fragile qu'elle plie au moindre vent de contrariété, vous, dis-je, vous connaissant tels que vous êtes, comment avez-vous l'ambition de procurer le salut des autres? Mes frères, quelle folie est la vôtre ²!

1. Male quosdam de salute aliorum sollicitant, nempe dæmones quos incitant et accendant ad conversionem vel ædificationem aliorum longe positorum, quatenus a quiete mentis, et utilitate propria eos dejiciant. — RICHARDUS A S. VICTORE, in *Cant.*, cap. 17.

2. Cæterum tu frater cui firma salis propria salus nondum est, cui caritas adhuc aut nulla est, aut adeo tenera atque arundinea, quatenus omni flatui cedat, omni credat

90. Mais à celui qui est tenu, en vertu de la règle de son Institut ou par devoir d'emploi, de s'appliquer au salut du prochain, le démon inspire un ardent amour pour la solitude, la retraite et une crainte indiscrette de souiller sa propre conscience en se livrant à l'exercice des œuvres extérieures de charité. Il est comme l'Épouse des Cantiques qui, appelée au milieu de la nuit pour ouvrir la porte à l'Époux, ne veut pas interrompre son repos et commence à s'excuser en disant : *Je me suis dépouillée de ma tunique : comment m'en revêtirai-je ? J'ai lavé mes pieds, comment les salirai-je* ¹ ? Dans cette crainte de l'Épouse de se salir les pieds et de reprendre ses habits, S. Grégoire reconnaît la crainte excessive de ceux qui, ayant charge d'âmes, appréhendent de se laisser aller à leurs anciennes affections et de contracter les anciennes souillures ². Ainsi encore le démon éveille chez les supérieurs une trop vive sollicitude de s'adonner à l'oraison, afin qu'ils négligent de veiller sur

spiritui, omni circumferatur vento doctrinæ... Tu inquam, ita in propriis te ipsum sentiens, quanam dementia, quæso, aliena curare aut ambis, aut acquiescis. — S. BERN., serm. 18 *in Cant.*

1. Expoliavi me tunica mea, quomodo induar illa? lavi pedes meos, quomodo inquinabo illos? — *Cant.*, v, 3.

2. Hos pedes iterum inquinare metuit : quia valde sollicita est, ne si in prælatione ponatur, per terrena ambulans, iterum suscipiat quod dimisit. — S. GREG., *in Cant.*, cap. 5.

les agissements de leurs subordonnés, comme le demande leur emploi. Il procède de même auprès des chefs de famille, afin qu'ils ne s'appliquent pas, comme ils y sont tenus, à l'éducation de leurs enfants et à la surveillance des gens de service : auprès des mères de famille, afin qu'elles n'accomplissent pas leurs devoirs et deviennent ainsi la cause des nombreux désordres et des fautes innombrables de leurs serviteurs. Bref, le démon sait que la discrétion est le sel qui assaisonne toutes les bonnes actions et les rend agréables à Dieu. Ne pouvant les empêcher, il s'efforce de les gâter par toutes sortes d'indiscrétions et d'imprudences. C'est pour cela que Richard de Saint-Victor dit que dans les mouvements intérieurs nous devons toujours examiner si l'indiscrétion ne s'y mêle pas ¹. Par là, le directeur pourra acquérir de grandes lumières pour discerner si les âmes qu'il dirige sont mues dans leurs œuvres par l'esprit diabolique.

§ VII

91. Sixième marque de l'esprit diabolique. L'esprit du démon mêle toujours à nos actes des pensées de vanité et d'orgueil, même dans les actes

1. Cum itaque (nempe dæmon) aliquid nobis suggerit agendum, perpendere debemus utrum aliqua, sui parte, indiscretio se misceat. — RICHARDUS A S. VICTORE, *in Cant.*, cap. 17.

vertueux et saints. C'est pour cela que Richard de Saint-Victor a pu dire, dans le passage que nous avons rapporté ci-devant, que pour découvrir les artifices de nos ennemis, nous devons examiner si nous avons laissé se glisser dans nos œuvres l'ostentation ou le désir de la louange humaine, et si la vanité ou la légèreté nous a poussés à les accomplir ¹. On sait déjà que le démon nous met toujours dans l'âme des pensées d'amour-propre, de supériorité et de mépris du prochain. Il s'efforce en toute occasion de nous inoculer l'orgueil de son esprit qui lui donna l'audace de vouloir s'égaliser au Très-Haut. C'est la raison pour laquelle tous ceux qui sont poussés par ce vent d'orgueil sont, quelle que soit la chose qu'ils fassent, portés par l'esprit infernal.

92. Mais en ce sujet, il est nécessaire que le directeur observe avec soin si la vanité naît avec les pensées comme ne faisant qu'un avec elles, ou si elle se surajoute seulement à elles comme étrangère venant du dehors. Dans le premier cas, on ne peut douter que de telles pensées ne tirent leur origine d'un esprit mauvais qui se ramène à l'esprit diabolique, parce qu'elles ont le vice inné. Il n'en est pas de même dans le second cas, car on sait que le démon s'attache à gâter et à cor-

1. Si humana laus vel ostentatio subrepat, si vanitas vel levitas aliqua impellat. — *Id.*

rompre toutes les œuvres de Dieu. Le Seigneur sème de sa main bienfaisante le grain choisi des saintes pensées dans nos âmes, mais le méchant, avec une main envieuse, y jette la zizanie des pensées vaines et superbes : *Son ennemi vint et sema de l'ivraie au milieu du froment* ¹. Ce mélange de vanité qui survient après coup, n'empêche pas que les premières pensées ne soient venues de Dieu, qu'elles n'aient été excitées dans une fin droite et qu'elles ne provoquent la soumission qui naturellement leur est due, seraient-elles même les plus hautes contemplations. J'explique cela par le fait célèbre de S. Bernard. Au cours d'une prédication, il fut surpris par un mouvement de vanité. Sagement et promptement, il éloigna de lui l'ennemi avec ces paroles : « Ce » n'est pas pour toi que j'ai commencé, ce ne sera » pas à cause de toi que je terminerai. — *Nec » propter te cœpi, nec propter te desinam.* » En cette occasion, comme chacun le voit, il n'est pas douteux que le saint n'ait été poussé par l'esprit du Seigneur à prononcer ce pieux discours, quoiqu'ensuite le mauvais esprit s'y soit introduit. Ce que j'ai dit de la vanité doit s'appliquer à toutes les marques de l'esprit diabolique que j'ai déjà exposées et à celles que j'exposerai à l'avenir.

1. Venit inimicus ejus, et superseminavit zizania in medio tritici. — *Matth.*, XIII, 25.

C'est-à-dire qu'il convient toujours d'observer si l'esprit mauvais ne fait qu'un avec les impulsions qui ont porté la personne à faire des choses bonnes en elles mêmes, ou si cet esprit est venu après pour troubler les choses. Il convient en outre d'examiner si la personne a reçu avec horreur l'esprit diabolique et l'a rejeté avec dégoût quand cet importun est venu à l'improviste. Parce que si elle a en haine le mauvais et si elle le combat, on peut en tirer un argument pour conclure que le bon esprit opère en elle. Il faut que le directeur ait toujours cet avertissement devant les yeux ; autrement, en faisant aux cas particuliers l'application des règles que nous traçons, il lui arrivera de se tromper plus d'une fois.

CHAPITRE VIII

MARQUES DE L'ESPRIT DIVIN DANS LES MOUVEMENTS OU ACTES DE LA VOLONTÉ

§ I

93. S'il importe tant de savoir de quel principe naissent les connaissances de l'esprit, s'il est de Dieu ou du démon, il est bien plus nécessaire de discerner l'esprit d'où procèdent les actes

de la volonté, car c'est en cet esprit que réside tout bien moral qui orne l'âme et tout mal moral qui la dégrade. Les actes mêmes de l'intelligence, bien qu'ils soient par eux-mêmes vrais ou faux, tiennent de la volonté d'être moralement bons ou mauvais, suivant qu'elle leur transmet le baume de la vertu ou le venin du vice. C'est pour cette raison que le cardinal Bona dit excellemment que nous devons pénétrer avec une sagace prévoyance jusqu'au fond des cœurs, pour y chercher les affections et les mouvements les plus cachés, les peser sur la balance du sanctuaire et en examiner les qualités bonnes ou mauvaises, en nous servant de la doctrine de Jésus-Christ et de ses saints comme d'une pierre de touche¹. Poursuivant donc l'ordre que je me suis tracé, j'exposerai premièrement les caractères que porte en lui l'esprit de Dieu relativement aux mouvements de la volonté, et ensuite les caractères, diamétralement opposés, de l'esprit diabolique, afin que, mis ainsi en comparaison, ils soient plus faciles à distinguer. Ce sera comme une balance et une pierre de touche que je placerai entre les mains du lecteur pour le

1. Nos debemus internos animi motus, et omnes cordis recessus sagacissima indagatione perscrutari, et non humana statera, sed justissima sanctuarii lance perpendere; et ad Christi, sanctorumque doctrinam et exempla, veluti ad lydium lapidem examinare. BONA, *de Discret. spirit.*, cap. 1, num. 4.

mettre complètement en état de faire de l'un et de l'autre un parfait discernement.

§ II

94. La première marque de l'esprit divin dans les actes de la volonté, c'est la paix que Dieu y laisse imprimée quand c'est lui qui la meut. C'est là une des marques les plus propres à l'esprit de Dieu. Il suffit de dire que Dieu est appelé par antonomase dans les Saintes Écritures le Dieu de la paix : « *Que le Dieu de paix soit avec vous tous*¹. Et peu après : *Que le Dieu de paix broie Satan sous vos pieds au plus tôt*². Et ailleurs *Pratiquez-le et le Dieu de paix sera avec vous*³. Aussi N.-S. Jésus-Christ donne la paix comme une marque qui lui appartient en propre *Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix*⁴, c'est-à-dire cette paix intime et sincère qui ne peut venir que de moi et non cette paix trompeuse que le monde donne *Mais ce n'est pas comme le monde la donne que je la donne moi-*

1. Deus autem pacis sit cum omnibus vobis. — *Rom.*, xv, 33.

2. Deus autem pacis conterat satanam sub pedibus vestris velociter. — *Rom.*, xvi, 20.

3. Hæc agite : et Deus pacis erit vobiscum. — *Philip.*, iv, 91.

4. Pacem relinquo vobis, pacem meam do vobis. — *Joan.*, xiv, 27.

*même*¹. Le prophète royal ajoute que Dieu, parlant aux âmes saintes, intérieurement recueillies dans leur cœur, leur adresse des paroles du paix : *J'écouterai ce que dira au dedans de moi le Seigneur Dieu, parce qu'il parlera paix pour son peuple, pour ses saints et pour ceux qui se tournent vers leur cœur*². Il dit aussi que le Seigneur ne consent à habiter que dans le cœur de ceux qui sont remplis de paix : *C'est dans la paix qu'a été fait son lieu*³. »

95. Il est à remarquer que l'Apôtre, voulant faire connaître l'abondance de la divine grâce aux peuples à qui il adressait ses épîtres, réunit toujours la grâce et la paix. Ainsi, écrivant aux Romains, il dit : *Grâce à vous et paix par Dieu notre Père, et par N.-S. Jésus-Christ*⁴. Il fait de même aux Corinthiens, aux Galates, aux Ephésiens, aux Philippiens, aux Colossiens, aux Thessaloniens, à Timothée, à Tite et à Philémon, tant la paix est inséparable de cette grâce par laquelle l'esprit du Seigneur opère en nous. Parlant des fruits précieux dont l'esprit divin enrichit les âmes pures, il dit que l'un de ces fruits est la paix : *Au con-*

1. Non quomodo mundus dat, ego do vobis. — *Ibid.*

2. Audiam, quid loquatur in me Dominus Deus : quoniam loquetur pacem in plebem suam, et super sanctos suos, et in eos, qui convertuntur ad eor. — *Psalms. LXXXIV, 8.*

3. Factus est in pace locus ejus. — *Psalms. LXXV, 3.*

4. Gratia vobis, et pax a Deo Patre nostro, et Domino Jesu Christo. — *Rom., I, 7.*

traire, les fruits de l'esprit sont la charité, la joie, la paix, etc. ¹. L'apôtre S. Jacques affirme la même chose quand il dit dans son épître que les fruits de toute bonté ont leur semence dans la paix. *Or le fruit de la justice se sème dans la paix, par ceux qui cultivent la paix* ². En résumé, les textes de la Sainte Ecriture dans lesquels il est dit que Dieu opérant dans l'âme y porte la paix, sont si nombreux qu'on ne peut nier cette marque de l'esprit divin sans témérité. Donc, si en examinant une âme favorisée de Dieu, le directeur trouve qu'après avoir reçu dans ses oraisons diverses communications, cette âme ressent l'impression d'une paix intime, sereine, sincère et durable, il aura une preuve qu'elle a reçu la visite de Celui qui, en visitant les Apôtres après sa résurrection, leur portait la paix: *Pax vobis. La paix soit avec vous* ³.

§ III

96. La seconde marque de l'esprit de Dieu dans les actes de la volonté, c'est l'humilité non affectée mais sincère. S. Bernard la définit ainsi: L'hu-

1. Fructus autem spiritus est: caritas, gaudium, pax, etc. — *Galat.*, v, 22.

2. Fructus autem justitiæ, in pace seminatur, facientibus pacem. — *Jac.*, iii, 18.

3. *Luc.*, xxiv, 36.

milité est cette vertu par laquelle l'homme se connaissant profondément lui-même ne s'estime point ¹. D'où il suit que l'humilité a deux parties : l'une, qui appartient à l'intelligence, par laquelle l'homme connaît d'une connaissance très véritable ce qu'il est, c'est-à-dire très bas (nous en avons parlé au chapitre vi); l'autre, qui appartient à la volonté, par laquelle il se traite conformément à ce qu'il se reconnaît être, c'est-à-dire qu'il se méprise dans son cœur, se met au dessous des autres, se confond et s'anéantit dans ses affections, ainsi que le dit S. Bonaventure : « L'humilité est l'abaissement volontaire de l'âme lorsqu'elle considère sa profonde fragilité ². » Or, nous disons que c'est là une des marques les plus visibles par lesquelles on reconnaît l'esprit divin ; parce que, comme Isaïe nous l'a déjà dit, Dieu regarde d'un œil d'amour tous ceux qui sont pauvres et humbles de cœur et qui sont remplis d'une crainte sainte et respectueuse : *Vers qui porterai-je mes regards sinon vers le pauvre et celui qui a le cœur contrit et qui tremble à mes paroles* ³. » Il habite

1. Humilitas est virtus, qua homo verissima sui agnitione sibi ipsi vilescit. — S. BERN., *de XII grad. humilit.*

2. Humilitas est ex intuitu propriæ conditionis, vel fragilitatis, voluntaria mentis inclinatio. — S. BONAV., *de Perfectu religiosor.*, lib. 2, cap. 29.

3. Ad quem autem respiciam, nisi ad paupericulum, et

dans les esprits humbles et dans les cœurs contrits et humiliés : *Voici ce que dit le Très-Haut, le sublime, qui habite l'éternité et dont le nom est saint et qui habite dans un lieu très élevé et dans un lieu saint, et avec un cœur contrit et un esprit humble, afin de vivifier l'esprit des humbles et le cœur des contrits* ¹. Enfin le Rédempteur lui-même nous assure que le Père Éternel ne communique ses secrets qu'à ceux qui se font petits, qui s'abaissent et se soumettent à tous du fond du cœur *Mon Père, Seigneur du ciel et de la terre, je vous rends gloire de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents, et que vous les avez révélées aux petits* ².

97. S. Bernard parlant de lui-même dit Si je voyais le ciel s'ouvrir et dilater son sein pour répandre sur moi une pluie de suaves contemplations; si je sentais mon esprit s'ouvrir à une suave intelligence des divines Écritures et si je sentais qu'une lumière céleste me révèle les se-

contritum spiritu, et tementem sermones meos. — *Isa.*, LXVI, 2.

1. Hæc dicit Excelsus, et sublimis habitans æternitatem : et sanctum nomen ejus in excelso et in sancto habitans, et cum contrito et humili spiritu : ut vivificet spiritum humilium, et vivificet cor contritorum. — *Isa.*, LVII, 13.

2. Confiteor tibi, Pater, Domine cæli et terræ, quia abscondisti hæc a sapientibus et prudentibus, et revelasti ea parvulis. — *Matth.*, XI, 25.

crets les plus cachés des divins mystères, je croirais que le divin Epoux est venu me visiter et m'enrichir de ses précieux dons ¹. Ce qu'il ajoute vient à notre sujet : Si de plus je sentais se répandre dans mon esprit une dévotion humble qui engendre en moi la haine et le mépris de toute vanité, de manière que ni les hautes connaissances ni l'abondance des visites célestes ne m'enorgueillissent, je serais alors assuré que le Père céleste est en moi et qu'il me traite avec un amour paternel, puisqu'il m'aurait inspiré l'esprit d'humilité ². Il faut faire remarquer ici que le saint au milieu de ses révélations, de ses connaissances et de ses hautes contemplations, ne se croyait pas assuré tant qu'il ne les voyait pas accompagnées et scellées des marques d'une profonde humilité.

1. Si sensero, aperiri mihi sensum ut intelligam scripturas, aut sermonem sapientiæ quasi ebullire ex intimis, aut infuso lumine desuper revelari mysteria, aut certe expandi mihi quasi quoddam largissimum cœli gremium, et uberiores desursum influere animo meditationum imbres, non ambigo sponsum adesse. Verbi siquidem hæ copię sunt, et de plenitudine ejus ista accipimus. — S. BERN., serm. 69, *super Cant.*

2. Quid si se pariter infuderit humilis quædam, sed pinguis intimæ aspersionis devotio, ut amor agnitæ veritatis necessarium quoddam odium vanitatis in me generet et contemptum, ne forte aut scientia inflat, aut frequentia visitationum extollat me : tunc prorsus paterne sentio agi mecum, et Patrem adesse non dubito. — *Ibid.*

98. A l'autorité d'un saint Père, j'ajoute l'expérience d'une âme séraphique. Sainte Thérèse avoue que Dieu ne lui fit jamais aucune faveur signalée sans l'avoir au préalable anéantie par la vue de sa propre misère et que lui-même lui suggérait les motifs d'une plus grande humiliation, afin qu'elle s'anéantît encore plus profondément par la connaissance d'elle-même. Sur cette expérience, la sainte établit cette maxime spirituelle que Dieu opère d'autant plus dans les âmes, surtout au temps de l'oraison, qu'il les voit plus disposées par l'humilité à recevoir ses grâces « Ce » que j'ai compris, dit-elle, c'est que tout cet édi- » fice de l'oraison doit être fondé sur l'humilité, » et que plus une âme s'abaisse dans l'oraison, » plus Dieu l'élève. Je ne me souviens pas d'avoir » reçu une seule de ces grâces signalées dont je » vais parler, que ce ne fût dans ces moments où » je me confondais en sa présence, à la vue de » ma misère. Dans sa bonté, Notre-Seigneur, pour » m'aider à me connaître, allait même jusqu'à » m'éclairer sur certaines choses que par moi- » même je n'aurais pu découvrir ¹. » Tant il est vrai qu'il n'est pas de marque plus claire et plus sûre pour reconnaître l'esprit divin qu'une vraie humilité. Par elle, on s'estime indigne des divi-

20. *Vie de sainte Thérèse écrite par elle-même*, chap. 22, trad. Bouix.

nos faveurs. Si on en est privé, on ne les désire pas. Si on les reçoit, on se confond, on s'étonne que Dieu les accorde, on en doute, on les cache, on ne les découvre qu'à son directeur, contraint de le faire par la crainte d'être trompé.

99. Le docte et pieux Gerson a donc eu raison d'affirmer avec grande assurance aux directeurs qu'ils n'ont pas à douter de toute opération qui est précédée, accompagnée et suivie de l'humilité sans mélange de défaut contraire, parce qu'il est certain qu'elle provient d'un esprit bon et qu'elle a Dieu pour auteur : « Enfin toutes nos opérations » intérieures et extérieures, quand elles sont » précédées, accompagnées et suivies de l'humilité, et qu'il ne s'y mêle rien de défectueux, » portent (croyez-moi) le cachet de leur origine : » elles viennent de Dieu ou de son bon ange, et » vous n'êtes pas trompé ¹. » Ce sentiment est conforme à celui de l'abbé Antiochus qui donne la sainte humilité pour signe, non pas conjectural ou probable, mais évident que Dieu habite le cœur où elle réside : « C'est une preuve évidente que l'on » possède le Saint-Esprit d'abord quand on est doux, » paisible, qu'on a de soi des sentiments très mo-

1. Omnis denique nostra interior, exteriorve operatio, si humilitas præcedat et comitetur et sequatur, si nihil eam perimens misceatur (crede mihi) signum habent quod a Deo sunt, aut bono ejus angelo, nec falleris. — GERSON., tract. *de Distinct. ver. vision.. sign. 4.*

» destes, quand on s'abstient de tous les vains
 » désirs des choses de ce monde et qu'on s'estime
 » bien au-dessous de tous les autres hommes¹. »

100. Mais pour ne pas se méprendre dans un sujet de si grande importance, il faut bien se rappeler ce que j'ai dit dès le commencement, savoir que l'humilité, pour qu'elle soit la marque du bon esprit, ne doit pas être affectée, mais sincère. C'est de l'humilité affectée de dire de soi des choses viles et basses et de ne pas les ressentir dans le cœur. C'est de l'humilité sincère d'avoir de bas sentiments de soi-même et, en conséquence, de se placer franchement dans son esprit bien au-dessous de tous, de se mépriser dans son cœur et de souffrir en paix d'être méprisé des autres. Si ensuite la personne y joint l'amour de ces mépris et les reçoit avec plaisir, elle sera bien près de posséder cette vertu à un degré héroïque. C'est de l'humilité affectée de ne pas vouloir reconnaître les dons de Dieu et, par une sorte d'apostasie, de fermer les yeux pour ne pas les voir. C'est de l'humilité sincère de reconnaître les bienfaits et les faveurs que Dieu nous distribue, de les attribuer

1. Argumentum evidens quod quis Spiritum sanctum habeat : primum quidem si mansuetus est, si requietus, et de se quia modestissime sentiat : si sibi temperat ab omni vana cupiditate sæculi hujus, seque ipsum ceteris hominibus multo æstimet inferiorem. — ABB. ANTIOCH., hom. 102.

à lui seul et de lui en rendre toute la gloire, sans y attacher aucun point de complaisance ou de vanité. On doit, à la vue de notre démérite, tirer des dons de Dieu connus des sentiments de confusion. L'Apôtre dit que c'est le propre de l'esprit humble qui vient de Dieu de reconnaître les dons que nous recevons de sa main bienfaisante : *Pour nous, nous n'avons point reçu l'esprit de ce monde, mais l'esprit qui est de Dieu, afin que nous connaissions les biens qui nous ont été faits par Dieu* ¹. Autrement, demeurant dans une ignorance affectée ou dans l'oubli des faveurs divines, comment pourrions-nous lui en être reconnaissants? Comment lui donnerons-nous les louanges que nous lui devons? Comment lui rendrons-nous amour pour amour? Comment nous exciterons-nous à la confiance en sa bonté? Reconnaissez donc, conclut S. Augustin, que vous tenez de Dieu ce que vous avez et que vous n'avez rien de vous-même, afin que vous ne soyez ni orgueilleux ni ingrat ².

101. Je termine par un enseignement de sainte

1. Nos autem non spiritum hujus mundi accepimus, sed spiritum qui ex Deo est, ut sciamus, quæ a Deo donata sunt nobis. — *I Cor.*, II, 12.

2. Arguens enim superbiam apostolus, non ait, non habes sed ait : *Quid enim habes, quod non accepisti?* Non arguebaris, quia dicebas te habere quod non habebas : sed quia ex te tibi volebas esse quod habebas. Imo et habere te agnosce, et ex te nihil habere : ut nec superbus sis, nec ingratus. — S. Aug., *in psal.* 83.

Thérèse qui contient tout le suc de cette doctrine. Parlant de celui que Dieu favorise du don de la parfaite contemplation, elle dit « Qu'il méprise » certaines fausses humilités dont je compte parler, et se garde bien de croire faire acte de cette » vertu en ne reconnaissant pas les grâces de » Dieu. La vérité à bien entendre ici, est que Dieu » nous les accordant sans aucun mérite de notre » part, nous devons lui en payer un juste tribut » de reconnaissance. Mais si ses largesses nous » sont inconnues, comment exciteront-elles notre » amour ? Et puis n'est-il pas hors de doute que » plus une âme se reconnaît indigente par elle-même et riche par les dons du Seigneur, plus » elle avance dans la vertu et dans la vraie humilité ? Je ne crains pas de le dire : cette peur » de la vaine gloire, quand Dieu commence à » nous prodiguer ses trésors, ne peut servir qu'à » abattre le courage d'une âme, en lui persuadant » qu'elle n'est pas capable de grands biens. Celui » qui nous les donne, croyons-le fermement, nous » donnera aussi la grâce de démêler les artifices » du tentateur et la force de lui résister. Pour » cela, il ne demande de nous qu'une intention » droite et un vrai désir de lui plaire, et non aux » hommes ¹. » Donc, si le directeur trouve une

1. *Vie de sainte Thérèse écrite par elle-même*, traduction Bouix.

humilité sincère et profonde dans l'oraison de son pénitent, qu'il ne craigne pas, cette oraison serait-elle même très élevée. Qu'il craigne encore moins s'il trouve cette humilité dans toutes ses actions, car cette vertu est la devise propre de l'esprit de Dieu.

§ IV

102. La troisième marque, c'est une ferme confiance en Dieu, appuyée sur une sainte crainte de soi-même. Que la confiance en Dieu soit le propre du bon esprit, cela ressort évidemment de ce que Dieu a mis principalement en elle la force et l'efficacité de nos prières, si bien qu'une prière faite avec espérance et foi a le pouvoir de subjuguier son cœur et d'obtenir de lui toutes sortes de faveurs. Il s'en est expliqué plus d'une fois dans les Saintes Ecritures. En effet, en S. Mathieu, Notre-Seigneur dit que tout ce que nous demanderons dans la prière avec confiance, nous l'obtiendrons infailliblement : *Tout ce que vous demanderez avec foi dans la prière, vous l'obtiendrez*¹. En S. Marc, il nous assure que nous pouvons tout obtenir si nous espérons avec une vive confiance *Si tu peux croire, tout est possible à celui qui*

1. Omnia quæcumque petieritis in oratione credentes, accipietis. — *Matth.*, XXI, 22.

croit ¹. Il va jusqu'à dire : *Si vous aviez de la foi comme un grain de sénevé, vous diriez à cette montagne : passe d'ici là, et elle y passerait, et rien ne vous serait impossible* ². De semblables déclarations en faveur de cette sainte confiance sont faites dans l'Ancien Testament. Dans Daniel, nous lisons que ceux qui ont mis leur confiance en Dieu n'ont jamais été trompés dans leurs espérances et n'ont pas éprouvé de confusion : *Il n'est point de confusion pour ceux qui espèrent en vous* ³. Dans les Psaumes, il est dit qu'il suffit d'espérer en Dieu pour être préservé de tout mal : *Parce qu'il a espéré en moi, je le délivrerai* ⁴. Une foule d'autres passages qu'il serait trop long de rapporter disent la même chose. Dans le temps de ses prédications, le Sauveur, pour autoriser cette confiance et la graver profondément dans le cœur des fidèles, faisait de nombreux miracles qu'il attribuait d'ordinaire à la confiance de ceux en faveur de qui il les faisait. Ainsi, voulant guérir une femme d'un flux de sang, il lui dit : *Ma fille, ayez con-*

1. Si potes credere, omnia possibilia sunt credenti. — *Marc*, ix, 22.

2. Si habueritis fidem, sicut granum sinapis, dicetis monti huic : transi hinc illuc, et transibit, et nihil impossibile erit vobis. — *Matth.*, xvii, 19.

3. Non est confusio confidentibus in te. — *Dan.*, iii, 40.

4. Quoniam in me speravit, liberabo eum. — *Psalm.* xc, 14.

fiance, votre foi vous a guérie ¹. Voulant rendre la vue à deux aveugles, il leur demande : *Croyez-vous que je puisse faire cela ? Ils lui dirent : Oui, Seigneur. Alors il toucha leurs yeux disant : Qu'il soit fait selon votre foi* ². Voulant guérir un paralytique, il l'exhorte d'abord à entrer dans les sentiments d'une ferme confiance : *Or Jésus voyant leur foi dit à ce paralytique : Mon fils, aie confiance* ³. En chassant le démon de la fille de la Chananéenne, il attribue cette délivrance à la confiance de la mère : *Grande est votre foi, ô femme ; qu'il soit fait comme vous désirez* ⁴. S'il guérit le serviteur du centurion, il dit qu'il fait cette guérison pour récompenser la confiance du centurion : *En vérité, je vous le dis, je n'ai pas trouvé une si grande foi dans Israël. Va, et que selon que tu as cru il te soit fait* ⁵. S'il ouvre les yeux à un aveugle, il lui dit qu'il doit sa guérison à sa confiance : *Va, ta foi t'a guéri. Et*

1. Confide, filia, fides tua te salvam fecit. — *Matth.*, ix, 22.

2. Creditis quia hoc possum facere vobis ? Discunt ei : utique, Domine. Tunc tetigit oculos eorum, dicens : secundum fidem vestram fiat vobis. — *Matth.*, ix, 28, 29.

3. Et videns Jesus fidem illorum, dixit paralytico : confide filii. — *Matth.*, ix, 2.

4. O mulier, magna est fides tua : fiat tibi sicut vis. — *Matth.*, xv, 28.

5. Amen dico vobis, non inveni tantam fidem in Israël... Vade, et sicut credidisti, fiat tibi. — *Matth.*, viii, 10, 13.

*aussitôt il vit, et il le suivait dans le chemin*¹. J'ometts d'autres semblables événements dans lesquels on voit aussi la grande estime que Dieu fait de la confiance qu'on a en lui. On voit donc que la foi seule a assez de vertu pour obtenir de Dieu toutes les grâces qu'on lui demande, et que pour la récompenser il va jusqu'à déroger aux lois de la nature. Si une foi si ferme dans le cœur des fidèles plaît tant à Dieu, c'est qu'elle est conforme à son esprit. Aussi ne peut-elle être répandue dans nos cœurs par aucun autre esprit que l'esprit divin. C'est pourquoi si le directeur la trouve dans les œuvres, particulièrement dans l'oraison de ses disciples, il peut justement décider qu'ils sont mus intérieurement par l'esprit du Seigneur.

103. Il faut cependant faire remarquer que cette confiance doit être accompagnée d'une sainte défiance de soi-même. Autrement la confiance ne serait pas bien entendue, mais elle serait vaine et peut-être téméraire. Les pécheurs ont aussi confiance en Dieu. Ils ont l'habitude de se dire en eux-mêmes : Oh ! Dieu est bon et miséricordieux ; il n'y a pas à le craindre ; continuons à pécher. C'est précisément de cette sottise que parle le Sage dans les Proverbes *L'insensé passe*

1. *Vade, fides tua te salvum fecit. Et confestim vidit, et sequebatur eum in via. — Marc., x, 52.*

outré et à confiance ¹. C'est-à-dire, l'insensé plein de présomption va en avant et continue à pécher. La sainte confiance est seulement dans ceux qui, espérant en Dieu, se redoutent eux-mêmes et se défient de leurs propres forces. S'ils considèrent leur propre faiblesse, ils conçoivent une juste crainte; mais s'ils jettent les yeux sur la bonté de Dieu et sur ses promesses, ils reprennent courage et alors, animés d'une foi vive, tout en se défiant d'eux-mêmes, ils courent avec sécurité dans la voie de la perfection chrétienne. Ainsi le navire bien lesté arrive sûrement au port désiré quand un vent propice le pousse sur l'onde amère. Que le directeur s'applique donc tout spécialement à maintenir chez ses pénitents l'union de ces deux saintes dispositions — défiance de soi et confiance en Dieu. La crainte sans l'espérance dégénère en pusillanimité, et l'espérance sans la crainte se change en présomption. Tandis que si l'on sait unir ces deux sentiments, l'âme arrive sûrement au port de la béatitude éternelle. C'est là une des plus grandes marques de l'esprit divin.

§ V

104. La quatrième marque est une volonté flexible. J'ai dit au commencement du chapitre VI qu'une intelligence docile est un signe du bon

¹. Stultus transilit, et confidit. — *Prov.*, xiv, 16.

esprit. Ici, j'ajoute une volonté flexible ; parce qu'il ne suffit pas pour la preuve d'un esprit droit qu'il se prête à croire, si la volonté ne se plie pas à agir selon ce que nous dicte une vraie croyance. Cette flexibilité consiste premièrement dans une certaine promptitude de volonté à se prêter aux inspirations et à l'appel de Dieu. C'est la vertu propre des disciples du Christ qui les déclare *enseignés de Dieu*, — *docibiles Dei*¹. S. Augustin dit que quand le Père céleste nous instruit intérieurement et nous excite par sa grâce à suivre les traces de son Fils, il change le cœur de pierre en un cœur de chair ; c'est-à-dire qu'il le rend flexible, et c'est de cette manière qu'il fait de ses élus des vases de miséricorde : « Quand donc on entend intérieurement » le Père enseignant à venir au Fils, il ôte le cœur » de pierre et en donne un de chair, selon la promesse annoncée par le Prophète. C'est ainsi » qu'il produit les enfants de la promesse et les » vases de miséricorde qu'il a préparés pour sa » gloire². »

103. En second lieu cette flexibilité consiste dans une certaine facilité à suivre les avis des

1. *Joan.*, vi, 45.

2. Quando ergo Pater intus auditur, et docet ut veniatur ad Filium, aufert cor lapideum, et dat cor carneum, sicut propheta prædicante promisit. Sic quippe facit filios promissionis et vasa misericordiæ, quæ præparavit in gloriam.

S. Aug., *de Prædest. sanctor.*, cap. 8.

autres, surtout quand ils sont donnés par les supérieurs, qui tiennent la place de Dieu et le représentent. La raison de cela est manifeste. Dieu lui-même nous a commandé, dans les Saintes Ecritures, d'obéir à la voix de nos supérieurs comme à la sienne : *Qui vous écoute, m'écoute* ¹, et de leur prêter obéissance, ne fussent-ils supérieurs que dans l'ordre temporel : *Serviteurs, obéissez à vos maîtres selon la chair avec crainte et tremblement dans la simplicité de votre cœur, comme au Christ lui-même* ²; quand même leur conduite serait mauvaise : *C'est sur la chaire de Moïse que sont assis les scribes et les pharisiens. Ainsi, tout ce qu'ils vous disent observez-le; mais n'agissez pas selon leurs œuvres* ³. Il suit de là que quand Dieu pénètre dans une âme, pour agir en elle par ses célestes lumières et ses saints mouvements, il lui imprime une certaine souplesse qui lui rend facile l'obéissance à celui qui préside. Il la rend docile pour suivre ses ordres ou ses conseils. Lui-même a aimé cette vertu jusqu'à se soumettre par amour pour elle à la mort infâme et douloureuse de la croix :

1. Qui vos audit, me audit. — *Luc.*, x, 16.

2. Servi, obedite dominis carnalibus cum timore, et timore, in simplicitate cordis vestri, sicut Christo. — *Ephes.*, vi, 5.

3. Super cathedram Moysi sederunt scribæ, et pharisæi. Omnia ergo quacumque dixerint vobis servate, et facite : secundum opera vero eorum nolite facere. — *Matth.*, xxiii, 2, 3.

Il s'est humilié lui-même, s'étant fait obéissant jusqu'à la mort, et à la mort de la croix ¹. Comment n'imprimerait-il pas un pareil instinct à la volonté de ceux qu'il entreprend de gouverner par ses divines inspirations? Peu importe que les supérieurs soient parfois ignorants, passionnés ou sans jugement; car, comme le remarque très bien S. Jean Climaque, il appartient à la divine Providence de suppléer à ce qui fait défaut à ses ministres, toutes les fois que les subordonnés leur rendent l'obéissance qui leur est due « Car Dieu » n'est pas injuste et ne permet pas que les âmes » qui, avec foi et simplicité, se soumettent humblement aux avis et aux décisions d'un autre, » soient trompées ². »

106. De cette sainte flexibilité naissent dans l'âme une sainte inclination à découvrir aux supérieurs spirituels tous les secrets du cœur et une certaine soumission humble qui fait que non seulement on exécute leurs ordres, mais qu'on craint d'entreprendre aucune chose importante sans leur conseil. C'est là précisément une maxime spirituelle que Cassien inculque fortement aux person-

1. Factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis. — *Philip.*, II, 8.

2. Deus enim non est iniquus ut animas quæ per fidem et simplicitatem alterius se concilio et judicio humiliter subjiciunt, decipi patiatur. — S. JOAN. CLIMAC., *Scala Parad.*, gradu 26 (post scholia) *de discreta discretione*.

nes pieuses « Non seulement toutes nos actions, » mais encore toutes nos pensées doivent, sans » exception, être réservées à l'examen des an- » ciens, afin que personne ne se fie à son propre » jugement, mais se conforme en toutes choses à » leurs décisions et apprenne à juger d'après les » saines traditions ce qui est bon ou mauvais ¹. »

Donc, si le directeur trouve dans ses disciples cette volonté qui se plie franchement à l'appel de Dieu et à la voix de ceux qui tiennent sa place, qu'il se réjouisse intérieurement, parce qu'il a rencontré un grand fonds de bon esprit où il pourra rapidement et sans grande peine semer le germe de toutes les vertus.

§ VI

107. La cinquième marque est la pureté d'intention dans les œuvres. Dieu ne pousse jamais et ne peut pousser personne à agir, si ce n'est pour une fin relative à sa gloire. Car Dieu, dit le Sage, a fait pour lui-même tout ce qu'il a fait en dehors de lui *Le Seigneur a opéré toutes les choses pour lui-même* ². En outre N.-S. Jésus-Christ

1. *Universa non solum quæ agenda sunt, sed etiam quæ cogitantur, seniorum reserventur examini, ut nihil quis suo iudicio credens, illorum per omnia definitionibus acquiescat, et quid bonum vel malum debeat iudicare, eorum traditione cognoscat.* — CASSIAN., *Coll.* 2, cap. 10.

2. *Universa propter semetipsum operatus est Dominus.* — *Prov.*, xvi, 4.

nous a dit très clairement que telles sont nos actions, telles sont les intentions qui nous ont déterminés à les produire à la lumière. Si l'œil de votre intention, dit-il, est simple, ou pur, regardant Dieu seul, tous vos actes seront resplendissants, lumineux et divins. Mais si l'œil de votre intention est impur, regardant des fins perverses ou seulement défectueuses, vos actes seront ténébreux et obscurs. *La lampe de ton corps est ton œil. Si ton œil est simple, tout ton corps sera lumineux. Mais si ton œil est mauvais, tout ton corps sera ténébreux* ¹. C'est à cela que fait allusion le Prophète-Roi, quand il dit : *Toute la gloire de la fille du roi est au dedans* ². Toute la beauté d'une âme vient de l'intérieur, c'est-à-dire des intentions qui la font agir, puisque c'est de leurs fins que toutes nos actions intérieures et extérieures prennent leur manière d'être, ou divine ou diabolique. Que le directeur songe bien que dans le discernement des esprits, cette marque est au premier rang, car la même action change de nature selon la diversité de ses fins. Si elle est faite par vanité, elle est mondaine. Si elle est faite par plaisir, elle

1. *Lucerna corporis tui est oculus tuus. Si oculus tuus fuerit simplex, totum corpus tuum lucidum erit. Si autem oculus tuus fuerit nequam : totum corpus tuum tenebrosus erit. — Matth., vi, 22, 23.*

2. *Omnis gloria ejus filiæ regis ab intus. — Psalm., XLIV, 13.*

est charnelle. Quand elle est faite pour une fin troublée et inquiète, elle est diabolique. Si elle est faite pour Dieu, elle est divine. On doit conclure de là que si une personne cherche habituellement Dieu seul dans ses actions, désire seulement et ardemment de lui plaire et de procurer sa gloire, elle porte toujours sur son front la marque du bon esprit.

§ VII

108. La sixième marque est la patience dans les souffrances du corps, par exemple dans les douleurs, les peines et les infirmités; dans les choses qui touchent à l'honneur, comme les persécutions, les calomnies et les mépris; et encore dans les choses qui nous affligent, comme la perte de la fortune, des parents, des amis et des personnes qui nous sont chères. Il est certain que supporter ces épreuves en paix, et bien plus les désirer ardemment est une grande marque du bon esprit, selon cette parole de l'apôtre S. Jacques : *Or la patience rend les œuvres parfaites* ¹, et selon un autre enseignement de l'apôtre S. Paul que la patience nous est nécessaire pour obtenir le salut éternel *La patience vous est nécessaire afin que, faisant la volonté de Dieu, vous obteniez l'effet de*

1. Patientia autem opus perfectum habet. — Jac., 1, 4.

la promesse ¹. Si le directeur désire en savoir la raison, la voici. La patience, si elle n'est pas une dissimulation des ressentiments du cœur et une pure apparence de vertu, mais une vertu réelle, ayant ses racines dans le fond de l'âme, ne peut provenir de l'esprit mondain qui aime les honneurs et ne peut souffrir les outrages; ni de l'esprit charnel qui aime le corps et ne peut supporter les peines; ni de l'esprit diabolique qui nous porte toujours à l'attachement aux biens de la terre et, par conséquent, à la crainte d'en manquer; ni de l'esprit humain qui, allié de l'amour-propre, s'il n'est lui-même l'amour-propre, est si sensible à ce qui contrarie la nature. Il en résulte donc que la patience ne peut provenir que de l'esprit divin. J'ajoute à ce propos qu'une grande marque de l'esprit droit et divin, c'est la patience, la résignation et la conformité à la volonté de Dieu dans les aridités, dans les désolations, dans les ténèbres et dans les tentations, même dans celles qui sont extraordinaires et que Dieu a coutume de permettre pour certaines âmes qu'il veut élever au sommet de la perfection. Les inquiétudes, les troubles et les impatiences qui naissent de ces peines intérieures ont leur origine dans l'attachement de l'âme à certaines communications pleines

1. Patientia enim vobis necessaria est ut voluntatem Dei facientes, reportetis promissionem. — *Hebr.*, x, 36.

de douceur et à une certaine paix sensible qu'elle a éprouvée dans le passé. Cet attachement ne va pas séparé de l'amour-propre allié avec l'esprit humain qui cherche toujours ce qui lui plaît et non ce qui plaît à Dieu. On ne peut pas apporter pour excuse de ces inquiétudes et de ces impatiences intérieures que l'âme semble être abandonnée de Dieu dont on ne sent plus la présence : parce que Dieu n'abandonne jamais de lui-même l'âme qui est dans les désolations. Il la prive seulement de certaines consolations sensibles, afin de la rendre, par la constance et la patience, plus forte et plus robuste. On ne peut donc douter qu'une constance sereine et pacifique au milieu des peines de l'aridité ne soit la marque du bon esprit, d'autant plus que Dieu lui-même nous exhorte à l'avoir, quand il dit à l'âme désolée. *Attends le Seigneur, agis avec courage; et que ton cœur se fortifie, et attends avec constance le Seigneur* ¹.

109. S. Cyprien démontre, à l'aide de belles comparaisons, que l'excellence de l'esprit ferme et robuste du chrétien ne se prouve que par la constance dans les peines. Ce n'est pas, dit-il, quand le ciel est serein, que la mer est calme et tranquille, qu'on connaît le mérite d'un pilote, mais quand le

1. *Exspecta Dominum, viriliter age; et confortetur cor tuum, et sustine Dominum.* — *Psalms. xxvi, 14.*

ciel et la mer sont en tempête. Un soldat ne fait pas preuve de valeur quand, sous la tente, il raconte ses exploits, mais bien quand, en rase campagne, il combat contre le fer de l'ennemi. Une personne délicate se glorifiera à l'abri des contrariétés et des difficultés : l'adversité seule supportée courageusement est la preuve d'une vertu véritable ¹. Un arbre bien enraciné dans le sol, dit encore le même saint, n'est pas ébranlé par les secousses du vent; un navire solidement construit et bien armé ne s'ouvre pas au choc des tempêtes. Ainsi une vertu bien formée par la grâce divine et profondément enracinée dans l'âme n'est pas ébranlée par le vent de la tribulation; elle ne se laisse pas gagner par l'impatience et ne s'affaiblit pas sous les coups de la persécution. Quand on ventile le blé sur l'aire, la paille est emportée par le vent le plus léger, mais non le grain qui a du poids et de la consistance. De même, dans l'aire du Seigneur, on reconnaît ce qui est paille légère ou grain des élus au moyen du souffle du vent des afflictions, qu'elles soient intérieures ou extérieures. S. Cyprien conclut par l'exemple de S. Paul qui, après les naufrages,

1. Navis gubernator in tempestate dignoscitur, in acie miles probatur. Delicata jactatio est cum periculum non est : conflictatio in adversis, probatio est veritatis. — S. CYPRIAN., *de Mortalit.*

après les flagellations, après tant et de si graves tourments, ne disait pas qu'il avait été tourmenté, mais qu'il avait été perfectionné par l'adversité et confessait que plus ses afflictions avaient été grandes, plus vraies étaient les preuves de son esprit ¹.

110. Tertullien va plus loin encore. Il dit que même pour les Pharisiens, la patience extraordinaire, qui ne s'est jamais vue en aucun autre homme, avec laquelle le Sauveur souffrait intrépidement tant d'outrages, d'injures et de peines, devait suffire, à elle seule, pour leur faire comprendre qu'il n'était pas un homme comme un autre, mais un Dieu : « Celui qui s'était proposé » de se cacher sous une forme humaine n'a en » rien imité l'impatience humaine. Par là sur- » tout vous auriez dû, Pharisiens, reconnaître le » Seigneur. Jamais homme n'aurait été capable » d'une pareille patience ². » Si la patience qui était

1. Arbor quæ alta radice fundata est, ventis incumben-
tibus non movetur : et navis quæ forti compage solidata
est, pulsatur fluctibus, nec foratur : et quando arca fruges
terit, ventos grana fortia et robusta contemnunt, inanes pa-
leæ flatu portante rapiuntur. Sic et apostolus Paulus post
naufragia, post flagella, post carnis et corporis multa et
gravia tormenta, non vexari, sed emendari se dicit adversis,
ul dum gravius affligitur, verius probaretur. — *Ibid.*

2. Qui in hominis figura proposuerat latere, nihil de
impatientia hominis imitatus est. Hinc vel maxime phari-
sæi Dominum agnoscere debuistis. Patientiam hujusmodi

dans le Christ pouvait suffire pour faire comprendre qu'il était Dieu, la patience qui est en ceux qui l'imitent dans les souffrances, peut aussi suffire pour reconnaître qu'en eux est le véritable esprit de Dieu.

III. Cependant, le directeur doit remarquer que tous ne possèdent pas cette patience à un même degré de perfection. Les commençants, dès la première occasion, sentent d'ordinaire jusqu'au vif la tribulation. Ceux qui sont plus avancés et qui ont les passions plus domptées et l'amour-propre plus mortifié, y sont moins sensibles. Néanmoins que les uns et les autres se soumettent à la volonté divine et s'attachent à leur croix. Les parfaits, qui ont déjà triomphé de leurs inclinations déréglées, vont avec joie au devant des tribulations et les embrassent avec amour. Ils sont comme les Apôtres revenant joyeux de l'assemblée où on les avait comblés d'outrages et de confusion : *Et eux sortiront du conseil, pleins de joie de ce qu'ils avaient été jugés dignes de souffrir des outrages pour le nom de Jésus*¹. C'est pour cela que, à quelque degré qu'on possède la patience, cette vertu est toujours un don de Dieu qui, par sa grâce, la produit dans nos âmes.

nemo hominum perpetraret. — TERTULL., lib. *de Patient.*, cap. 3.

1. Ibant gaudentes a conspectu concilii ; quoniam digni

§ VIII

112. La septième marque est la mortification intérieure volontaire. On ne peut douter qu'elle ne soit une grande marque de l'esprit de Dieu, puisque le Sauveur l'a dit : *Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à lui-même* ¹. Voilà la devise des disciples du Christ qui ont l'esprit de leur Maître. Ils doivent se renoncer eux-mêmes, combattre leur propre volonté, vaincre leurs passions. *Le royaume des cieux souffre violence et ce sont des violents qui le ravissent* ². Quels sont ces généreux soldats du Rédempteur qui conquièrent le céleste royaume ? Ce sont les mortifiés qui font effort sur eux-mêmes, qui se font violence. *En vérité, en vérité je vous le dis, si le grain de froment, tombant sur la terre, ne meurt pas, il reste seul; mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruits* ³. Ainsi, pour que l'homme produise des fruits de vie éternelle, il convient qu'il meure à lui-même par la pratique d'une infatigable mortification.

habiti sunt pro nomine Jesu contumeliam pati. — *Act.*, v, 41.

1. Si quis vult post me venire, abneget semetipsum. — *Matth.*, xvi, 24.

2. Regnum cœlorum vim patitur, et violenti rapiunt illud. — *Matth.*, xi, 12.

3. Amen amen dico vobis, nisi granum frumenti cadens in terram, mortuum fuerit, ipsum solum manet. Si autem mortuum fuerit, multum fructum afferit. — *Joan.*, xii, 24, 25.

113. C'est à cela que s'appliquent ces paroles : *Celui qui aime son âme la perdra, et celui qui hait son âme en ce monde, la conserve pour la vie éternelle*¹. Le divin Maître ne veut pas dire que, par haine de nous-même, nous nous donnions la mort de notre propre main, mais bien que nous fassions mourir nos appétits déréglés, nos mauvaises inclinations, en leur faisant la guerre par une constante abnégation. Cela, comme le fait bien remarquer S. Jean Chrysostôme, c'est proprement se haïr soi-même; parce que, comme nous ne pouvons voir le visage ni entendre la voix de ceux que haïssons mortellement sans détourner les yeux avec mépris, ainsi, nous haïssant nous-mêmes, nous devons résister à notre esprit quand il incline vers des choses qui ne plaisent pas à Dieu, ou, ce qui revient au même, il faut puissamment le mortifier².

114. Cornelius à Lapidé déduit admirablement

1. Qui amat animam suam, perdet eam, et qui odit animam suam in hoc mundo, in vitam æternam custodit eam. — *Joan.*, XII, 25.

2. Et quomodo qui amat animam suam, perdet eam? Qui absurdis ejus concupiscentiis obtemperat, qui plus quam par est ei indulget... Quid est, qui odit eam? qui illi perniciosam jubenti resistit. Neque dixit, qui non cedit ei, sed qui odit eam. Quemadmodum enim odiosos nec odire libenter, nec videre placide possumus; sic et animam cum contraria Dei voluntati præcipit, vehementer aversari oportet. — S. JOAN. CHRYSOST., in *Joan.*, hom. 67, al. 66.

de cela que l'abnégation de soi-même est la base et le fondement sur lequel repose tout l'édifice de la vie chrétienne. Elle est la racine de toutes les vertus, la source d'où jaillit toute perfection. En conséquence, celui qui désire devenir parfait à l'école de Jésus-Christ doit avoir sans cesse devant les yeux la doctrine de la mortification et régler sa conduite d'après elle. C'est ainsi qu'il deviendra un vrai disciple et un fidèle imitateur du Sauveur¹. Tant il est vrai que l'esprit de la mortification intérieure est inséparable de l'esprit de Jésus-Christ.

§ IX

115. La huitième marque est la sincérité, la véracité et la simplicité, vertus qui d'ordinaire vont ensemble. Dieu est la vérité première. Par conséquent, il ne peut répandre dans les cœurs où il réside que l'esprit de vérité et de sincérité. D'ailleurs il a déclaré lui-même qu'il conversait

1. Hæc ergo Christi sententia est, axioma, basis, fundamentum et compendium vitæ christianæ. Ipsa enim est radix et principium virtutum omnium, quæ ex illa, perinde ac conclusiones ex præmissis eliciuntur : qui ergo in schola Christi doctus, eximius et perfectus evadere cupit, hanc gnomen assidue ruminet, expendat, voluntati imprimat et opere exequatur, ut omnes suas actiones illi quasi lydio lapidi adeptet, adæquet et conformet : ita verus et singularis Christi discipulus, assecla et imitator evadet. -- CORNEL. A LAP., *in Joan.*

avec les personnes simples : *C'est avec les simples qu'est sa conversation*¹. C'est-à-dire qu'il éclaire les âmes qui agissent simplement, sans duplicité, sans déguisement et sans fraude, comme l'explique S. Grégoire : « Car à ceux que n'obscurcit aucune » ombre de duplicité, il se plaît à éclairer leur » esprit des plus sublimes mystères par le rayon » de sa visite². » D'autres paroles du même saint docteur vont encore mieux à notre sujet. Il dit que la sagesse des justes en qui persiste formellement le véritable esprit du Seigneur a pour principe de ne jamais feindre, mais de découvrir sincèrement les sentiments de leur cœur : aimer toujours le vrai et fuir toute ombre de fausseté³. C'est pour cela que la simplicité et la sincérité provenant non de la nature mais de la vertu, comme cela arrive d'ordinaire chez les personnes d'un esprit ouvert et sagace, sont un grand signe du bon esprit. D'où l'on peut encore dire que si ces hommes sont petits aux yeux du monde, ils sont grands aux yeux de Dieu, puisque c'est à eux que le Seigneur dévoile ses secrets : *Vous avez caché ces choses aux*

1. Et cum simplicibus sermocinatio ejus. — *Prov.*, III, 32.

2. Quia de supernis mysteriis illorum mentes radio suæ visitationis illuminat, quos nulla umbra duplicitatis obscurat. — S. GREGOR., lib. *Pastoral.*, part. III, admo. 12.

3. Sapientia justorum est, nil per ostensionem fingere, sensum verbis aperire : vera ut sunt diligere, falsa divitare. — S. GREG., *Moral.*, lib. X, cap. 16.

sages et aux prudents, et vous les avez révélées aux petits ¹.

§ X

116. La neuvième marque est la liberté d'esprit. Pour cela, il n'est pas besoin de preuves, car S. Paul le dit clairement : *Où est l'esprit du Seigneur, là est la liberté* ². Il suffit seulement d'expliquer en quoi consiste cette liberté d'esprit, que Dieu seul peut apporter dans nos âmes. Par liberté d'esprit, quelques-uns entendent une certaine facilité de conscience et une certaine manière d'agir dépourvue de contrainte et peu conforme aux lois de la raison et de la foi. Mais ils se trompent, parce que cela ne s'appelle pas liberté, mais dissolution d'esprit. Pour comprendre ce qu'est la liberté d'esprit, il est nécessaire de savoir ce que c'est que la servitude d'esprit; car la liberté d'esprit est une vertu qui en quelque sorte s'explique par son contraire. Or, la servitude d'esprit n'est autre chose que l'assujétissement volontaire de l'âme à quelque vice par lequel la malheureuse se laisse dominer. S. Ambroise explique très bien cela en interprétant cette parole du psaume cxviii *C'est à vous que*

1. Abscondisti hæc a sapientibus et prudentibus, et revelasti ea parvulis. — *Matth.*, xi, 25.

2. Ubi autem spiritus Domini, ibi libertas. — *II Cor.*, iii, 17.

*j'appartiens, sauvez-moi*¹. Un homme du monde, dit le saint docteur, ne peut pas dire à Dieu : Seigneur, je suis tout à vous ; parce que cet homme a plusieurs maîtres qui le tyrannisent. La volupté s'avance et dit : Tu m'appartiens, parce que tu désires les plaisirs sensuels. L'avarice vient à son tour et lui dit : Tu es à moi, parce que l'or et l'argent que tu apprécies si vivement, sont le prix que j'ai payé ta servitude. Le luxe de la vie se présente devant lui et lui dit : Tu es à moi, parce que la somptuosité des festins est le prix auquel tu t'es donné à moi. Puis vient l'ambition qui dit : Tu es tout à fait à moi ; ne sais-tu pas que je t'ai élevé au-dessus des autres pour que tu me serves ? que je t'ai donné la puissance sur les autres pour que tu sois assujetti à mon pouvoir ? Tous les autres vices viennent et lui disent chacun : Tu m'appartiens. Finalement, conclut le saint, quel est le vil et misérable esclave qui ait jamais été réclamé par un si grand nombre qui tous prétendent l'avoir sous leur domination² !

1. Tuus sum ego, salvum me fac. — *Psal.* cviii, 94.

2. Non potest dicere sæcularis : tuus sum ; plures enim dominos habet. Venit libido, et dicit : meus es : quia ea quæ sunt corporis, concupiscis..... Venit avaritia, et dicit : argentum et aurum quod habes, servitutis tuæ pretium est..... Venit luxuria, et dicit : meus es ; unius diei convivium, pretium tuæ vitæ est..... Venit ambitio, et dicit tibi : plane meus es. Nescis quod ideo imperare aliis te feci ; ut

117. Voilà la servitude de l'esprit définie. Voilà aussi expliquée la liberté d'esprit : elle consiste à être libre de la domination des vices dont est esclave celui qui se laisse maîtriser par eux. Il faut remarquer cependant que cette liberté d'esprit n'est pas une vertu indivisible et qu'elle peut croître par degrés et se perfectionner à la longue. On peut être libre des vices quand on ne consent pas à leurs mouvements : cela ne dépasse pas le dernier degré de la liberté d'esprit. On peut encore être libre des mouvements des vices et de leurs inclinations mauvaises, au moins de façon à ne les éprouver que rarement, les ressentant légèrement et les réprimant avec beaucoup de facilité : c'est un degré plus élevé. On peut encore être exempt de toute attache aux choses terrestres, bien que légitimes : ce degré est encore plus élevé. On peut même être libre de toute attache aux dons de Dieu : c'est le plus sublime degré de liberté spirituelle. Celui qui possède cette vertu dans le degré parfait a l'esprit libre de toutes afflictions, sollicitudes, inquiétudes, et est toujours disposé et prompt à se conformer dans tout ce qui lui arrive à la volonté divine. Il se réjouit peu des biens terrestres

mihi ipse servires? nescis quod ideo potestatem in te contuli; ut meæ te subjicerem potestati? Veniunt omnia vitia, et singula dicunt : meus es. Quem tanti competunt, quam vile mancipium est! — S. AMBROS., in psalm. 118, serm. 12.

et il s'attriste peu de leur privation, et s'il éprouve parfois quelque mouvement d'ennui, il se tranquillise bientôt en Dieu. Rentrant au dedans de lui-même où tout est en bon ordre, il retrouve vite sa sérénité. Bref, c'est en de pareilles gens que se vérifie la parole du Saint-Esprit que tout ce qui arrive à l'homme juste n'a pas la force de le contrister : *Rien ne contristera le juste, quoi qu'il lui arrive* ¹. Ces personnes reçoivent volontiers les consolations et les visites du Seigneur et elles souffrent en paix quand elles en sont privées. Elles font leurs prières, leurs communions, leurs pénitences et tous les autres exercices spirituels, mais elles les laissent avec la même facilité quand la charité, la nécessité ou l'obéissance le requiert. En résumé, elles ont rompu la chaîne de toute attache. C'est pour cela qu'elles vivent libres de toute imparfaite sollicitude, dans un calme parfait et une douce sérénité. Heureux ceux qui parviennent à cet état, parce qu'ils ont une marque non seulement du bon esprit, mais d'une vraie sainteté.

§ XI

118. La dixième marque, c'est le désir d'imiter le Christ. Cela est le signe le plus clair de l'esprit

1. Non contristabit justum, quidquid ei acciderit. — *Prov.*, XII, 21.

divin; parce que S. Paul affirme qu'on ne peut avoir l'esprit de Dieu et être privé de l'esprit de Jésus-Christ *Pour vous, vous n'êtes point dans la chair, mais dans l'esprit, si toutefois l'esprit de Dieu habite en vous. Or si quelqu'un n'a point l'esprit du Christ, celui-là n'est point à lui* ¹. La raison en est que l'esprit de Dieu n'est pas distinct de l'esprit du Christ, puisqu'il n'y a qu'un seul et même esprit dans le Père et le Fils, comme le dit S. Anselme expliquant ces paroles de S. Paul : « Il avait » dit : l'esprit de Dieu, et il ajoute : l'Esprit de Jésus-Christ, non qu'il y ait deux Esprits saints distincts, l'un du Père et l'autre du Fils; mais plutôt un seul Esprit procédant du Père et du Fils. » Or cet Esprit ne pousse à rien autre qu'à ce que Jésus-Christ le Fils de Dieu nous a appris par ses paroles et par son exemple. N'est-il pas vrai que ce que recherche en nous cet Esprit, c'est que nous soyons les fils de Dieu par la grâce de l'adoption, selon cette parole de l'Apôtre Tous ceux qui sont poussés par l'Esprit de Dieu sont les enfants de Dieu? Mais nous ne serons jamais les enfants de Dieu si nous n'imitons pas Jésus-Christ son Fils par nature ². »

1. Vos autem in carne non estis, sed in spiritu : si tamen spiritus Dei habitat in vobis. Si quis autem spiritum Christi non habet, hic non est ejus. — *Rom.*, VIII, 9.

2. Spiritum Dei dixerat, et Spiritum Christi subjunxit,

Donc aucun autre esprit que l'esprit de Dieu ne peut nous exciter à l'imitation des vertus de Jésus-Christ et à l'obéissance à ses enseignements.

§ XII

119. La onzième marque est une charité douce, obligeante, désintéressée, telle que la décrit l'Apôtre. *La charité est patiente, elle est douce; la charité n'est point envieuse, elle n'agit pas insolemment; elle ne s'enfle point; elle n'est pas ambitieuse; elle ne cherche point son propre intérêt*¹. S. Augustin trouve tant de garantie dans un esprit rempli d'une sincère charité qu'il en vient à dire : Aime d'un amour de charité et fais ce que tu veux, tu n'erreras pas. Si tu parles, si tu te tais, si tu corriges, fais tout par un esprit intérieur de charité bienveillante : tout ce qui a pour racine une profonde

quia non sunt duo Spiritus sancti, tamquam singulorum, unus Patris, et alter Filii, sed unus potius Patris et Filii. Ergo hic Spiritus non ad aliud movet, nisi ad id, quod verbo, et exemplo docuit Filius Dei Christus Jesus. An non quærit in nobis hic Spiritus, ut simus adoptione, et gratia Filii Dei, secundum illud ejusdem Apostoli : quicumque enim Spiritu Dei aguntur hi sunt filii Dei? Sed filii Dei numquam erimus, nisi Christum Filium naturalem imitetur. — S. ANSELM., *in Epist. ad Rom.*

1. Charitas patiens est, benigna est : charitas non æmularatur, non agit perperam, non inflatur. Non est ambitiosa, non quærit quæ sua sunt. — *I Cor.*, XIII, 4, 5.

charité ne peut être que bon ¹. Ce langage est beau, et renferme une belle preuve en faveur d'un esprit empreint de charité. Je laisse les autres marques, parce que tout ce qu'on vient de dire suffit au directeur pour juger sainement de tous les mouvements intérieurs et extérieurs de l'esprit et décider s'ils tirent leur origine de Dieu.

CHAPITRE IX

MARQUES DE L'ESPRIT DIABOLIQUE DANS LES MOUVEMENTS OU ACTES DE LA VOLONTÉ

§ I^{er}

120. Les caractères de l'esprit diabolique sont tout à fait les contraires de ceux de l'esprit divin.

« Dans le combat spirituel, dit S. Laurent Justinien, il est d'un très grand avantage pour le salut de ne pas ignorer les ruses du démon; car un aveugle dans la lice se fatiguera beaucoup sans aucun espoir de gagner la couronne, s'il

1. Dilige, et quod vis fac. Sive taceas, dilectione taceas : sive clames, dilectione clames : sive emendes, dilectione emendes : sive parcas, dilectione parcas. Radix sit intus dilectionis, non potest de ista radice, nisi bonum existere. — S. Aug., in *Epist. I Joan.*, cap. 7.

» lui arrive de combattre contre quelqu'un qui
 » y voit. C'est donc une chance favorable pour
 » les combattants que de recevoir de Jésus-Christ
 » le don d'une lumière intérieure qui leur per-
 » met d'apercevoir les pièges spirituels destinés
 » à surprendre les âmes. En effet, si ceux qui
 » y voient ont tant de peine à leur échapper,
 » comment celui qui est privé de la lumière
 » pourra-t-il les découvrir ¹? » Afin que le lecteur
 ne se méprenne pas dans la conduite de ses
 pénitents, s'il est directeur des âmes, ou ne se
 trompe pas dans sa propre conduite s'il ne l'est
 pas, je donnerai ici quelques éclaircissements sur
 les artifices que le démon emploie à l'égard de
 notre volonté. Dans le chapitre précédent, j'ai
 donné quelques marques des mouvements divins
 dans notre volonté. J'exposerai dans celui-ci quel-
 ques marques, tout à fait contraires, des mouve-
 ments diaboliques dans cette même volonté. Mis
 ainsi en parallèle avec les mouvements divins,

1. In spirituali certamine diaboli non ignorare astutias plurimum proficit ad salutem. Cæco namque in stadio desudanti nulla adipiscendæ coronæ ingeritur spes, si cum vidente pugnare contingant. Opportune quippe bellatoribus donatur a Christo, ut interiori mentis intuitu spirituales ad capiendum animas percipiant laqueos. Si enim iis, qui vident, evadendi magnus labor incumbit, lumine quicumque carebit, quomodo insidias detegat? — S. LAURENT. JUSTIN., *de inter conflict.*, cap. 11.

on verra que ces derniers sont plus faciles à discerner que le noir d'avec le blanc.

§ II

121. La première marque de l'esprit diabolique dans les actes de la volonté, c'est l'inquiétude, le trouble, la confusion, sentiments diamétralement opposés à la paix que Dieu donne, comme S. Jean Chrysostôme nous l'a déjà dit ci-dessus : « Le » propre du démon est de jeter dans l'esprit le » trouble, la fureur et beaucoup d'obscurité ¹. » En réalité, s'il nous tente ouvertement, il éveille en nous des sentiments de haine et d'indignation, de colère et d'envie, toutes passions brusques et inquiètes, ou il éveille dans notre âme des désirs de plaisirs, de divertissements, de richesses et d'honneurs, toutes choses qui attirent par de belles apparences, nous affligent quand nous en sommes privés et nous inquiètent de mille façons quand nous les possédons. Ce sont précisément des roses qui nous charment à la vue de leur beauté, mais qui nous piquent avec leurs épines quand nous y portons la main. C'est pourquoi S. Grégoire, expliquant ce que dit le saint homme Job : *Son souffle*

1. Dæmonis enim proprium est et tumultum et furorem, et multam immittere caliginem. — S. JOAN. CHRYSOST., hom. 29, in *Epist. I ad Cor.*

fait brûler des charbons ¹, dit que le démon, par le souffle de ses suggestions, allume en nous le feu des convoitises qui ne laissent jamais l'esprit en repos « Qu'entend-il en effet par ces charbons, » si ce n'est l'esprit des hommes réprouvés embrasé par les convoitises terrestres? Ils brûlent en effet quand ils recherchent quelque chose de terrestre, et ils sont brûlants, sans contredit, ces désirs qui ne laissent à l'esprit ni repos ni innocence. Donc le souffle de Léviathan allume les charbons toutes les fois que ses suggestions secrètes attirent les âmes humaines vers les plaisirs défendus ². »

122. Quand le démon vient pour nous tromper secrètement par de bonnes affections et des pensées de dévotion apparente, il nous apporte dans le commencement quelque délectation, mais il laisse toujours à la fin l'âme troublée et inquiète. Aussi le P. Alvarez, avec le commun des saints et des maîtres dans la vie spirituelle, dit que l'un des

1. Halitus ejus prunas ardere facit. — *Job.*, xli, 12.

2. Quid enim prunas nisi succensas in terrenis concupiscentiis reproborum hominum mentes appellat? ardent enim cum quodlibet temporale appetunt quia nimirum urunt desideria, quæ quietam ac integrum esse animum non permittunt. Toties igitur Leviathan halitus prunas accendit, quoties ejus occulta suggestio humanas mentes ad delectationes illicitas pertrahit. — S. GREG., *Moral.*, lib. 33, cap. 28.

signes pour reconnaître si les apparitions du Christ et des saints sont des illusions diaboliques, c'est de voir si au commencement elles causent quelque délectation sensible et à la fin laissent l'âme en proie à l'agitation, à l'amertume, à l'inquiétude et au trouble « Quand donc une apparition laisse une âme inquiète et troublée au point qu'il lui semble qu'elle se trouve entre des ronces et des épines, on peut croire que cette apparition a été ménagée par le démon plutôt qu'accordée par la bonté de Dieu ¹. » On peut appliquer à notre ennemi ces paroles du Prophète-Roi *Ses discours sont plus doux que l'huile; mais ils sont en même temps des javelots* ². Les paroles et les autres illusions du démon entrent dans notre âme plus mollement que l'huile; mais en réalité ce sont des dards qui la piquent à la fin par mille inquiétudes et la laissent triste et chagrine. Que le directeur tienne donc pour sûre cette maxime du discernement : l'esprit qui inquiète, trouble l'âme et la bouleverse sens dessus dessous, est l'esprit du démon.

1. Quando ergo apparitio animam inquietam et perturbatam relinquit, ita ut quasi inter tribulos et spinas se esse videatur, potius a diabolo procurata, quam a Deo benigne data censenda est. — ALVAREZ DE PAZ, tom. 3, lib. 5, part. 4, cap. 5, indust. 9.

2. Molliti sunt sermones ejus super oleum : et ipsi sunt jacula. — *Psalms*. LIV, 22.

§ III

123. La seconde marque de l'esprit diabolique, c'est un orgueil manifeste ou une fausse humilité, mais jamais l'humilité vraie que Dieu donne. Si le démon vient à nous sans masque, comme il est le père de l'orgueil, il ne peut exciter dans notre cœur d'autres sentiments que ceux de vaine gloire ; d'enflure et de complaisance orgueilleuse, et il n'éveillera pas d'autres désirs que ceux des honneurs, de la gloire, des places, des prééminences et des dignités. Aussi S. Grégoire dit « Il (le démon) n'enseigne pas autre chose aux âmes qui lui sont soumises que de rechercher le comble de l'élévation, de dédaigner dans leur orgueil, les autres hommes et de s'élever contre la puissance du Créateur. C'est de ces âmes que le Psalmiste dit *Ils ont suivi le sentiment de leur cœur, ils ont pensé et ils ont parlé méchanceté, ils ont parlé hautement iniquité* (Ps. LXXII, 7, 8) ¹. »

1. Ille (diabolus) nihil aliud mentes sibi subditas docet, quam celsitudinis culmen appetere, cuncta æqualia mentis tumore transcendere, societatem omnium hominum alta elatione transire, ac sese et contra potentiam conditoris erigere, sicut de eisdem per psalmistam dicit : *Transierunt in dispositionem cordis, cogitaverunt et locuti sunt nequitas, iniquitatem in excelso locuti sunt nequitas, iniquitatem in excelso locuti sunt*. Psal. LXXII. — S. GREGOR., *Moral.*, lib. 34, cap. 18.

124. S'il arrive jamais que l'ennemi s'introduise dans les choses spirituelles pour tromper quelque personne inconsiderée, il se fait connaître immédiatement pour ce qu'il est, lui communiquant l'esprit de vanité et d'enflure, d'où celle-ci se remplit de vaine complaisance, prend les autres en mépris et elle-même en grande estime. S'il parvient ensuite à lui infiltrer dans le cœur son esprit pervers, il en prend pleinement possession et fait d'elle tout ce qui lui plaît. C'est la doctrine de Gerson, et l'expérience le démontre pleinement : « Le faux ange de lumière, pour faire dans une » âme ce qui vient d'être dit, sème d'abord un » esprit d'enflure et la pousse à désirer de faire de » grandes choses, afin qu'elle se complaise en elle-même et paraisse sage à ses propres yeux. Cela » obtenu, il l'abuse, il la flatte et se joue d'elle, » en l'entraînant selon son caprice ¹. » Cependant lorsque le démon se fait voir sous ce visage altier et vain, il est moins dangereux; car il est facile à reconnaître.

125. Il est plus à craindre quand il vient caché

1. Fictus lucis angelus ut operatur in aliquo talia quæ dicta sunt, primo seminat tumoris spiritum, et impellit ipsum ut ambulare cupiat in magnis, ut sit placens et sapiens sibimetipsi in oculis suis : quo obtento, jam illudit et adulatur, impellit et deludit quemadmodum voluerit. — GERSON., in *Centiloq. de impuls.*, dec. 9.

sous les apparences d'une fausse humilité; parce que le traître, n'étant pas alors reconnu, trouve un plus facile accès. Cela arrive quand il rappelle à la mémoire les péchés passés, ou les imperfections présentes, et nous fait voir la ruine dans laquelle nous nous sommes trouvés et l'état pitoyable dans lequel nous nous trouvons encore. Il opère tout cela par une lumière maligne qui ne produit d'autre effet que de soulever l'âme, de la mettre toute en révolte, de la remplir d'afflictions, d'inquiétude, d'amertume, de trouble, d'effroi, de pusillanimité et quelquefois d'une profonde mélancolie. En attendant, l'âme inconsidérée ne se défend pas de ces pensées; parce que la vue de ses péchés et de ses manquements, lui donnant des sentiments très bas d'elle-même, elle s'imagine être pleine d'humilité quand en réalité elle n'est pleine que d'un venin infernal. Écoutons à ce sujet le sentiment de sainte Thérèse : « Toutes les grâces que » le Seigneur m'avait faites s'effaçaient alors de » ma mémoire; il ne m'en restait, comme d'un » songe, qu'un vague souvenir qui ne servait qu'à » me tourmenter. Mon esprit était tellement obs- » curci que je roulais de doute en doute, de soup- » çon en soupçon; il me semblait que je n'avais » pas su comprendre ce qui se passait en moi; » peut-être étais je victime d'une illusion; il de- » vait me suffire d'être trompée, sans tromper

» encore des gens de bien; enfin je me trouvais
» si mauvaise que je m'imaginai être cause par
» mes péchés de tous les maux et de toutes les
» hérésies qui désolaient le monde. Ce n'était là
» qu'une fausse humilité inventée par l'ennemi
» du salut pour me troubler et me jeter dans le
» désespoir. Maintenant qu'une longue expérience
» m'a dévoilé ses artifices, il ne me tente plus
» tant de ce côté-là.

» On reconnaît à des marques évidentes que
» cette fausse humilité est l'ouvrage du démon.
» Elle commence par l'inquiétude et le trouble;
» puis, tout le temps qu'elle dure, ce n'est que
» bouleversement intérieur, obscurcissement et
» affliction de l'esprit, sécheresse, dégoût de l'o-
» raison et de toute bonne œuvre. Enfin l'âme se
» sent comme étouffée, et le corps comme lié, de
» telle sorte qu'ils sont incapables d'agir.

» Quand l'humilité vient de Dieu, l'âme recon-
» naît, il est vrai, sa misère; elle en gémit, elle
» s'exagère beaucoup à elle-même sa propre ma-
» lice, et voit que ces sentiments qu'elle a d'elle-
» même ne sont que la pure vérité; mais cette
» vue ne lui cause ni trouble, ni inquiétude, ni
» ténèbres, ni sécheresse; elle répand au contraire
» en elle la joie, la paix, la douceur, la lumière.
» Si elle sent de la peine, c'est une peine qui la
» console, parce qu'elle connaît qu'elle vient de

» Dieu, et qu'elle la considère comme une grâce
 » insigne, et comme un précieux présent de sa
 » main. En même temps qu'elle se sent brisée de
 » repentir d'avoir offensé un Dieu si bon, elle se
 » sent dilatée par le sentiment de ses miséricordes
 » infinies; et si la lumière qu'elle reçoit la con-
 » fond, elle la porte en même temps à bénir Dieu
 » de l'avoir si longtemps soufferte.

» Dans cette autre humilité dont le mauvais
 » ange est l'auteur, l'âme n'a de lumière pour
 » aucun bien. Elle se représente son Dieu comme
 » armé pour mettre tout à feu et à sang; elle n'a
 » sous les yeux que l'image de sa justice; la foi à
 » la miséricorde lui reste, il est vrai, parce que
 » tous les efforts du démon ne sauraient la lui
 » ravir; mais ce rayon de foi, loin de la consoler,
 » ne fait qu'accroître son tourment, en lui mon-
 » trant dans une plus vive lumière la grandeur
 » de ses obligations envers Dieu.

» A mon avis, cet artifice est l'un des plus sub-
 » tils du démon, des plus cachés, et des plus pé-
 » nibles à l'âme ¹. »

1. *Vie de sainte Thérèse écrite par elle-même*, chap. 36
 (Traduction BOUTX).

N. B. — Le P. Scaramelli commence sa citation au 3^e ali-
 néa. « Quand l'humilité.. » Il nous a semblé que la des-
 cription de l'état d'esprit où s'était trouvée la sainte pourrait
 être de quelque utilité; c'est pourquoi nous avons fait re-
 monter la citation aux deux alinéas qui précèdent. (N. E.).

126. Que le directeur se persuade donc qu'il y a deux humilités, l'une sainte, que Dieu donne; l'autre perverse, que le démon excite. La première est pleine d'une lumière surnaturelle, par laquelle l'âme connaît clairement ses fautes et ses misères, se confond intérieurement et s'anéantit, mais avec quiétude; en ressent de la peine, mais avec douceur, ne perdant jamais l'espérance en Dieu. Celle-là est un baume du Paradis. La seconde humilité est pleine d'une lueur infernale qui fait voir les péchés, mais avec un courroux pénible, avec trouble, inquiétude, découragement et défiance de la bonté de Dieu. C'est un poison d'enfer qui, s'il ne donne pas la mort à l'âme, la rend faible, languissante et incapable de tout bien. Pour donner plus d'éclaircissement à cette doctrine importante, que le lecteur remarque bien ici, qu'entre l'humilité divine et la diabolique, il y a cette différence que celle-là va toujours accompagnée de la générosité et que celle-ci va toujours unie à la pusillanimité. La première, sans doute, humilie et quelquefois anéantit l'âme à la vue de son néant et de ses péchés, mais en même temps elle la relève par la confiance en Dieu, la corrobore et la fortifie. En outre, elle est paisible, seraine, calme, suave. Aussi, non seulement elle espère le pardon de ses fautes, mais elle est résolue à réparer par la pénitence et par les bonnes

œuvres ses chutes passées et présentes, et, du fond même de son néant, elle tire une plus grande confiance pour faire de grandes choses au service de Dieu. La seconde, par une confusion troublée et inquiète, par une crainte pleine d'angoisses et de tourment, ôte à l'âme toute espérance, la rend vile et paresseuse, la remplit de défiance, d'effroi, de pusillanimité et de découragement, la dépouille en somme de toutes ses forces spirituelles, d'où elle ne peut plus se mouvoir ou ne se meut qu'avec langueur dans les œuvres vertueuses et saintes. S'il arrive au directeur de rencontrer en quelqu'un de ses pénitents cette humilité perverse (comme cela lui arrivera plus d'une fois, particulièrement chez les femmes qui sont timides et pusillanimes de leur nature), il lui ouvrira les yeux en lui faisant comprendre qu'il est dominé par l'esprit diabolique et le ramènera dans le bon chemin à l'aide des moyens que je vais lui suggérer.

§ IV

127. La troisième marque de l'esprit diabolique, c'est le désespoir, ou la défiance, ou la vaine sécurité qui n'est jamais la vraie confiance en Dieu. Le démon sait, dit S. Jean Chrysostôme, que la confiance est une belle chaîne qui nous tire en Paradis, parce que par cette sainte affection nous prenons un grand courage et nous nous soulevons

jusqu'à Dieu. C'est pourquoi après que nous avons péché, le démon nous donne des affections et des pensées plus lourdes que le plomb, par lesquelles il s'efforce de nous entraîner au désespoir qui est le pire de tous les maux : « Le malin sait cela ; » aussi quand il voit notre conscience chargée de » mauvaises actions, il se jette sur nous et nous » accable par des pensées de désespoir plus lourdes que le plomb. Si nous nous laissons faire, il » nous faudra, entraînés par le poids et séparés » de la chaîne de l'espérance qui nous retient, » descendre dans un abîme de maux ¹. »

128. Mais comme il voit qu'il réussit rarement à précipiter les âmes fidèles dans l'abîme quasi

1. Propterea enim diabolus nos in desperatas cogitationes injicit, ut spem erga Deum præcidat; anchoram nempe tutam vitæque nostræ sustentaculum, ducem in via ad cælum nostra, salutem perditarum animarum. *Spe enim, inquit, salvi facti sumus* (Rom., viii, 24). *Hæc, inquam, hæc velut catena fortis de cælo pendens, animas sustinet nostras, et ad cacumen illud paulatim trahit eos, qui hanc firmiter tenent, et a procellis malorum præsentis vitæ abripit. Si quis igitur præ mollitie hanc sacram anchoram dimittat, statim decidit et suffocatur, in abyssum malitiæ demersus. Quod cum sciat malignus ille, postquam nos malorum operum conscientia oneratos sensit, irruens et ipse desperationis cogitationem plumbo graviorem immittit; quam si susceperimus, necesse est pondere statim avulsos et a catena illa abstractos, in profundum malorum deprimi in quo tu nunc versaris. — S. JOAN. CHRYSOST., ad Theodorum laps., § 2.*

irréparable du désespoir, que fait le malin ? il fait en sorte de les faire tomber dans une certaine défiance par laquelle, si elles ne désespèrent pas, elles n'espèrent certainement pas, et il s'efforce avec art de les tenir dans un abattement continu, afin que devenues peu à peu languissantes et lâches, elles n'aient plus la force de faire aucun bien. Et ce qui est plus mauvais, c'est qu'il agit en tout cela avec un art si malicieux et si caché qu'il parvient à leur persuader qu'il est juste et raisonnable de s'en tenir à cet état d'abattement d'esprit. Car, après leur avoir représenté leurs faiblesses passées et leurs manquements quotidiens à l'aide de cette fausse humilité dont je parlais, il leur suggère d'autres pensées qui ont l'apparence du vrai. Par exemple, il leur dit que la bonté de Dieu est grande, mais que, par leur malice, elles s'opposent elles-mêmes aux opérations de la grâce divine ; que Dieu est tout disposé à leur prêter toute aide, mais qu'elles ne le méritent pas et que tout le mal vient d'elles-mêmes. Dominées par ces pensées et d'autres raisons aussi peu fondées, elles demeurent consternées dans les bras de la défiance. C'est là une des ruses les plus malicieuses par lesquelles l'ennemi infernal arrête tout progrès spirituel dans un bon nombre de personnes dévotes, particulièrement chez les femmes qui, étant timides

de leur nature, sont faciles à tomber dans cette consternation. Une fois dans cette fosse, les âmes y restent découragées sans faire un pas dans le chemin de la perfection. C'est pourquoi je prie les directeurs de veiller avec grand soin sur leurs pénitents, afin qu'ils ne donnent jamais dans ce piège ; et s'ils y tombent quelquefois, de leur faire voir promptement la tromperie. Qu'ils leur disent franchement que l'esprit de défiance n'est pas et ne peut pas être l'esprit de Dieu, mais qu'il est toujours l'esprit diabolique. Qu'ils leur enseignent à se confondre et à s'humilier de leurs fautes avec tranquillité et à s'élever aussitôt vers Dieu avec une forte et vive espérance, réfléchissant que la divine miséricorde surpasse infiniment la malice et le nombre de leurs péchés. Qu'ils leur suggèrent quelques actes à pratiquer quand le démon les attaque par la défiance et la pusillanimité. Par exemple, qu'elles disent à Dieu avec S. Paul : *C'est Dieu qui justifie ; quel est celui qui condamnerait*¹ ? ou pareillement avec Isaïe : *Près de moi est celui qui me justifie, qui me contredira ?..... Voici que le Seigneur Dieu est mon aide, qu'est-ce qui me condamnera*² ? Dieu qui veut me donner

1. Deus qui justificat, quis est qui condemnet ? — Rom., VIII, 33, 34.

2. Juxta est, qui justificat me, quis contradicet mihi ? Ecce Dominus Deus auxiliator meus : qui est, qui condemnet me ? — Isai., L, 8, 9.

sa grâce, se tient près de moi, qui donc pourra m'être contraire, ayant à mes côtés un tel défenseur ? Dieu est mon aide, qui donc pourra fulminer contre moi une sentence de damnation ? Ranimés par ces courageuses paroles, ils entreront dans une grande espérance et répéteront avec Job : *Quand il me tuerait, c'est en lui que j'espérerais*¹. Il est vrai, Seigneur, que je vous ai fait de grands torts ; mais celui de me défier de votre souveraine bonté, je ne le ferai jamais. Si je me voyais sur le bord de l'enfer, tout près d'y tomber, je ne laisserais pas d'espérer en vous. Enfin qu'il leur ordonne de continuer à répéter ces actes d'espérances ou d'autres semblables, tant qu'ils ne se sentent pas le cœur dilaté. En outre, pour fermer tout accès aux suggestions de l'adversaire, il sera très utile de leur prescrire qu'aussitôt après avoir commis quelque manquement ou péché, ils se repentent aussitôt et s'humilient devant Dieu, puis, qu'ils se jettent dans le sein de la divine bonté et qu'ils dilatent leur cœur avec une sainte confiance, avant que le démon ne vienne le resserrer avec ses viles frayeurs. Cela fait, qu'ils continuent à servir Dieu avec joie, avec tranquillité et avec une sainte liberté.

129. Tout ce que je viens de dire de l'esprit de désespoir et de défiance arrive après que le péché

1. Etiam si occiderit me, in ipso sperabo. — Job, xii, 15.

est commis, comme le fait entendre le saint docteur cité ci-dessus. Mais avant le péché l'ennemi inspire un esprit tout à fait différent, celui d'une vaine et téméraire sécurité qui encourage l'homme à pécher. Il lui représente dans Dieu une miséricorde quasi stupide et insensée qui se laisse offenser impunément. L'homme, trompé par cette sottise persuasion, dépose toute crainte et va jusqu'à se louer de ses fautes : « Satan sachant que » le péché est suivi d'une honte capable d'effrayer » le pécheur, et que la pénitence est accompagnée » d'un sentiment de confiance capable d'encoura- » ger le pénitent, renverse l'ordre et fait que l'on » a honte de se repentir et qu'on pêche avec con- » fiance ¹. » A de pareilles gens, le directeur doit représenter le grand danger auquel ils s'exposent d'être abandonnés de la miséricorde divine, s'ils prennent prétexte de sa mansuétude pour l'offenser. Il doit leur dire que la miséricorde divine est comme la mer qui conduit sûrement les navigateurs au port. Mais si, au lieu de s'aider avec les voiles et les rames, ils veulent demeurer oisifs et, par leur fainéantise donner occasion au naufrage, dans l'espérance que la mer fera tout,

1. Cum igitur sciat satanas, quod peccatum sequatur pudor, qui possit peccatorem deterrere; pœnitentia vero fiduciam habeat, quæ possit pœnitentem allicere; ordinem invertit, deditque pœnitentiæ pudorem, peccato fiduciam. — S. CHRYS., hom. 8, *de Pœnitent.*, § 2.

qui ne voit qu'ils seront engloutis ? Dieu est véritablement un océan de miséricorde et une mer de bonté. Si nous faisons de notre mieux, évitant soigneusement d'omettre ce qu'il faut faire et regrettant les omissions passées, nous arriverons sur cette mer très douce au bon port de la bienheureuse éternité. Mais si nous ne voulons pas nous aider ; si nous voulons nous exposer aux dangers manifestes de perdition, en nous flattant que la miséricorde de Dieu fera tout, cet océan de bonté nous laissera aller à un naufrage éternel. Pour résumer en quelques mots toute cette doctrine, je dis que les directeurs doivent faire pour que leurs pénitents espèrent toujours dans la bonté de Dieu après qu'ils ont commis le péché, et qu'auparavant, ils craignent toujours de le commettre. C'est ainsi qu'ils rejeteront loin d'eux l'esprit diabolique du désespoir et de la défiance qui suit la faute, ainsi que l'esprit de folle assurance qui la précède.

§ V

130. La quatrième marque de l'esprit diabolique, c'est l'obstination de la volonté à ne pas se rendre à l'obéissance due aux supérieurs. Nous avons un grand exemple de cette obstination dans le cœur de Pharaon. Dieu lui ordonne par l'entremise de Moïse de laisser en liberté le peu-

ple hébreu, et il ne se rend pas aux commandements du ministre de Dieu : *Et le cœur de Pharaon s'endurcit* ¹. Moïse essaie d'amollir ce cœur dur par des prodiges, mais il ne cède point. Moïse tente de le vaincre par des châtiments, flagellant de mille façons le royaume et la cour de Pharaon. Mais ce roi endurci ne veut pas céder. Une fois, il paraît vaincu et accorde au peuple d'Israël la permission qu'on lui demande; mais il montre bientôt qu'il est plus endurci que jamais, puisqu'après le départ du peuple, il le poursuit avec son armée jusque dans les eaux de la mer Rouge dans lesquelles il demeura misérablement englouti. Il semble qu'un cœur humain ne peut être naturellement capable d'un tel endurcissement. Il faut que le démon lui eût transféré beaucoup de son esprit opiniâtre. Pareille chose arrive à ceux qui sont dominés par l'esprit diabolique. Ils ont une certaine obstination de volonté qui les fait résister ouvertement, ou au moins qui les porte à ne se rendre que bien difficilement aux avis, aux conseils, aux ordres et aux reproches de ceux qui, soit dans l'ordre spirituel, soit dans l'ordre temporel, les gouvernent au nom de Dieu.

131. Cela n'étonnera pas le lecteur, s'il réfléchit à ce que dit Cornelius à Lapidé, interprétant

1. Induratumque est cor Pharaonis. — *Exod.*, vii, 13.

ce passage de S. Paul : *Quel accord entre le Christ et Bélial ?* Il enseigne que ce mot Bélial, d'après le sens de la langue sacrée, signifie le démon en tant que prince et père des désobéissants ; car il fut le premier à apostasier et à secouer le joug de l'obéissance et de la soumission dues au Très-Haut. Voilà pourquoi les désobéissants, les apostats, les rebelles, les contumaces, sont appelés fils de Bélial, c'est-à-dire du diable, à cause de l'esprit récalcitrant et rebelle qu'ils ont reçu de leur père :

« Troisièmement, Bélial signifie le démon, qui fut
 » le promoteur de toute apostasie et de toute désobéissance et qui apostasia le premier en secouant le joug de la loi, de la fidélité et de l'obéissance due à Dieu, d'où les apostats sont appelés hommes ou enfants de Bélial, comme qui dirait : les fils du démon, ou de la désobéissance, de la révolte et de l'impiété ¹. » On comprendra dès lors pourquoi Samuel, réprimandant Saül si désobéissant, lui dit que contredire à l'obéissance est un péché presque égal au crime d'idolâtrie

Car c'est comme un péché de magie que de résister et comme un crime d'idolâtrie que de ne vouloir

1. Tertio (Belial), significat diabolum, qui princeps fuit omnis apostasiæ et inobedientiæ, quippe primus apostata, legi, fidei et obedientiæ Dei jugum excussit. Hinc viri, vel filii Belial vocantur apostatæ, quasi dicat : filii diaboli, vel filii inobedientiæ, rebellionis, impietatis. — CORNEL. A LAPIDE, in II Cor., 6, 15.

pas se rendre ¹; parce que c'est tourner le dos à Dieu qui, par ses commandements, nous excite à l'obéissance, pour suivre l'instinct intérieur du démon qui, par son esprit superbe et réfractaire, nous pousse à la désobéissance.

132. Il suit de là que jamais l'esprit diabolique ne nous incline à découvrir franchement à nos supérieurs ou à nos pères spirituels les mouvements intérieurs de notre âme. Cependant, comme le dit le même Cornelius à Lapidé, il n'y a pas de meilleur parti à prendre pour dévoiler les tromperies du démon; il n'y a pas de meilleur conseil à suivre, si nous voulons en croire les Pères et les saints, que celui de découvrir toutes nos pensées et tous les mouvements de notre cœur à un homme prudent, instruit et pieux, spécialement au confesseur, et de nous soumettre à son conseil. Mais comme le démon ne veut pas être découvert, il abhorre cette ouverture de conscience et glisse dans le cœur de ceux qui le suivent, une certaine horreur à se faire connaître, et les en détourne par ses suggestions « Le démon ne » peut suggérer que péchés, erreurs ou ruses. » Pour les découvrir et connaître ses artifices, on » ne peut donner de meilleur avis (les Pères, les » hommes saints et l'expérience le disent), que de

1. Quasi peccatum ariolandi est, repugnare; et quasi scelus idolatriæ nolle acquiescere. — *I Reg.*, xv, 23.

» découvrir ses pensées à un homme prudent,
 » pieux et instruit, surtout à un supérieur ou à
 » un confesseur, et de se conformer à leur déci-
 » sion. Mais Satan, qui craint la lumière, et ne
 » veut pas être découvert, n'aime pas cela. Il le
 » défend et en détourne les siens ¹. »

133. Cassien dit de plus que le démon redoute tellement cette ouverture sincère, que le seul acte de faire connaître ses tentations aux supérieurs suffit pour qu'il cesse de nous molester, et qu'il ne faut pas autre chose pour rompre la trame de ses fourberies et le forcer à se retirer honteux et confus « Car la mauvaise pensée perd sa force
 » dès qu'elle est reconnue, et le serpent hideux,
 » amené à la lumière et comme tiré par force d'un
 » antre obscur et souterrain par la vertu de la
 » confession, se retire plein de honte ². » L'abbé

1. (Satanas) non nisi peccata, errores, dolos suggerit quem ut detegas, ejusque dolos agnoscas, non sanius (ut patres, ut viri sancti, utque ipsa docet experientia) consilium est, quam si tuas cogitationes et suggestiones viro prudenti, pio, docto, præsertim superiori aut confessario aperias, ejusque judicium sequaris. Sed satanas lucifuga, qui prodi non vult, hoc odit, hoc suis dissuadet et prohibet. — CORNEL. A LAPIDE, *in II Cor.*, 11, 14.

2. Illico namque, ut patefacta fuerit, cogitatio maligna marcescit; et antequam discretionis judicium proferatur, serpens teterrimus velut e tenebroso ac subterraneo specu virtute confessionis protractus ad lucem, et traductus quodammodo ac dehonestatus abscedit. — CASSIAN., *Col.* 2, cap. 10.

Dorothée rapporte dans un de ses entretiens qu'au temps de sa jeunesse, il était quelquefois tenté de ne pas s'ouvrir à l'abbé Jean, son directeur, sous le prétexte qu'il savait déjà la réponse qui lui serait faite. Cependant il ne se tenait pas pour vaincu, mais reconnaissant la suggestion de l'ennemi, il la rejetait avec mépris et, courant se jeter aux pieds du saint vieillard, il lui dévoilait sincèrement tous les secrets de son cœur : « Quand » j'étais cénobite, dit-il, je faisais tout connaître » au saint vieillard, l'abbé Jean; et je n'aurais ja- » mais osé rien faire sans son avis. Il arriva une » fois que je m'entendis suggérer cette pensée » N'est-ce pas que le vieillard te dira telle chose ? » Pourquoi donc vouloir le tourmenter ? Et je ré- » pondais : Anathème à toi, à ton jugement, à ton » intelligence, à ta pénétration, à ta science, ce » que tu me suggères vient du démon. J'allais » donc et j'interrogeais le vieillard. Or il arrivait » quelquefois que l'abbé me répondait tout comme » j'avais pensé et la suggestion reprenait Com- » ment ! mais c'est ce que j'ai dit. Et je répondais : » Maintenant c'est bien, car cela vient du Saint- » Esprit; mais ce qui vient de toi est mauvais, » parce que cela vient du démon ¹. »

1. Quando eram in cœnobio exponebam omnia seni abbati Joanni. Nunquam enim præsumebam facere quidquam absque ejus sententia. Accidit aliquando, ut cogitatio mea

134. Et, en réalité, vous trouverez que le démon, transformé quelquefois en ange de lumière, exhorte quelqu'un à faire oraison et à affliger son corps par de dures pénitences, à combattre avec zèle les défauts d'autrui et même à obéir à ses supérieurs, comme il arriva à sainte Catherine de Bologne. Le démon lui apparaissant sous les traits de Jésus-Christ, lui donna plus d'une fois ce sage conseil, mais dans une intention perverse, ainsi qu'elle en fait elle-même la relation dans un de ses ouvrages ¹. Mais vous ne trouverez jamais qu'il ait exhorté quelqu'un à s'ouvrir en toute sincérité et candeur à ses directeurs; parce qu'il est comme les traîtres et les voleurs, qui ne redoutent rien tant que d'être découverts. Qu'il soit donc bien entendu que l'obstination de la volonté à ne pas obéir et à ne pas s'ouvrir aux pères spirituels est manifestement esprit diabolique.

mihî suggereret : numquid hoc tibi dicturus est senex? Quid vis ipsi molestus esse? Et reponcham cogitationi : anathema tibi, et iudicio tuo, et intelligentiæ tuæ, et prudentiæ tuæ et scientiæ tuæ : quia id, quod nosti, a dæmonibus nosti : Abibam igitur, et senem interrogabam. Accidit nonnumquam, ut idipsum mihî, quod cogitaveram, responderet. Tum mihî mea suggerebat cogitatio. Quid ergo? Ecce idipsum est, quod dixi. Et reponcham isti cogitationi : sed nunc bonum est; nunc a Spiritu sancto est. Nam quod tuum est, malum est, a dæmonibus est. — DOROT., serm. 5.

1. S. CATARINA DI BOLOGNA, lib. *delle sette armis*.

§ VI

133. La cinquième marque de l'esprit diabolique, c'est la mauvaise intention dans les œuvres. Si le démon excite à faire une mauvaise chose, on ne peut douter qu'il suggère à celui qui agit quelque mauvaise intention. S'il veut corrompre les œuvres bonnes en elles-mêmes, il le fait en suggérant quelque fin perverse, afin que ces œuvres aient une belle apparence de vertu, mais soient vicieuses dans leur substance. Ainsi que quelqu'un s'adonne à l'aumône, à la prière, aux œuvres de charité et de miséricorde, et autres choses semblables, il éveillera dans son cœur une certaine envie de paraître aux yeux des autres et d'acquiescer par ces œuvres la réputation d'être bon, ou du moins qu'il s'estime et qu'il ait une grande complaisance et une haute opinion de lui-même. C'est ainsi qu'il l'abuse pitoyablement en lui faisant prendre pour vertu ce qui, par la coupable intention, est un véritable vice. C'est à cela que faisait allusion S. Grégoire lorsque, expliquant ces paroles du saint homme Job : *Ses cartilages sont comme des lames de fer* ¹, il dit que le cartilage ressemble à l'os, mais n'en est pas. Ainsi, il y a des actes vicieux qui semblent droits et vertueux, mais qui, par la corruption de l'intention, ne le sont pas.

1. Cartilago illius quasi laminæ ferrææ. — *Job.*, XL, 13.

L'ennemi se cache sous de tels actes pour nous jouer en nous faisant paraître vertu ce qui est faute véritable, et digne de récompense ce qui quelquefois mérite l'éternel châtement : Voici les paroles de ce saint docteur : « Qu'entend-on en effet par cartilage, si ce n'est la dissimulation du démon; car le cartilage a l'apparence d'un os, sans en avoir la solidité. Il y a des vices qui se couvrent de l'apparence de la vertu, mais qui proviennent de la méchanceté qui est un défaut de rectitude. Or la malice de notre ennemi se couvre avec tant d'art que, le plus souvent, elle paraît une vertu aux yeux de notre esprit abusé, et il attend une récompense lorsqu'il mérite de subir des châtements éternels ¹. »

136. Le même saint docteur enseigne en outre que, quand le démon ne peut, par ses perverses intentions, gâter quelque'une de nos œuvres bonnes, parce que Dieu nous assiste de sa grâce, il fait en sorte de nous la faire rétracter, ou de la

1. Quid enim per cartilaginem nisi simulatio ejus (dæmonis) accipitur? Cartilago namque ossis ostendit speciem, sed ossis non habet firmitatem. Et sunt nonnulla vilia, quæ ostendunt in se rectitudinis speciem, sed ex pravitatis procedunt infirmitate. Hostis enim nostri malitia tanta se arte palliat, ut plerumque ante deceptæ mentis oculos culpas virtutes fingat : ut inde quisque quasi expectet præmia, unde dignus est æterna invenire tormenta. — S. GREG., *Moral.*, lib. 32, cap. 17.

vicier après qu'elle est faite, en la remettant devant notre esprit avec admiration, vaine gloire et ostentation. Il obtient ainsi que, indépendamment de la faute actuelle, nous soyons une autre fois privés de l'assistance divine, en punition de notre vanité : « Souvent le malin esprit, pour détruire le bien » qu'il n'a pas pu empêcher, s'approche, l'œuvre » accomplie, de celui qui l'a faite et cherche à l'ébranler à voix basse par de telles paroles d'éloge » que l'âme trompée est comme tout étonnée d'avoir fait de si grandes choses; mais pendant » qu'elle s'élève en elle-même par un orgueil caché, elle se trouve privée de la grâce de celui » qui est l'auteur de tout don ¹. »

137. Que le directeur soit donc averti que quand l'ennemi tente de gâter les œuvres saintes que font ses pénitents, en leur suggérant de mauvaises fins, soit de vanité, de complaisance, ou de vil gain, il ne leur donne jamais comme remède, contre de telles tentations, d'abandonner ou d'interrompre ces bonnes œuvres ; parce que

1. Sæpe namque malignus spiritus ut bona destruat quibus prius adversari non valuit, ad operantis mentem post peractam operationem venit, eamque tacitis cogitationibus in quibusdam suis laudibus executit, ita ut decepta mens admiretur ipsa, quam sint magna quæ fecit. Quæ dum per occultum tumorem apud semetipsam extollitur, ejus qui donum tribuit, gratia privatur. — S. GREG., *Registr. epistolar.*, lib. 7, indict. 2, epist. 127, *ad Richardum Regem.*

ce ne serait pas échapper mais adhérer aux suggestions du démon qui, en suscitant ces intentions vicieuses, a un double but : ou qu'ils laissent les œuvres vertueuses, ou qu'ils les fassent mal. Qu'il leur ordonne plutôt de rectifier leurs intentions, et de substituer aux intentions basses et défectueuses des intentions nobles et parfaites, telles que la gloire et le bon plaisir de Dieu, ou leur salut et leur perfection. Il agira ainsi avec un esprit droit et d'une façon méritoire, et il fera que les trames de l'ennemi infernal seront déjouées.

§ VII

138. La sixième marque de l'esprit diabolique, c'est l'impatience dans les peines. Ce point ne demande pas de longs développements, parce que chacun sait que le démon n'est pas capable de faire naître dans notre âme des sentiments de patience. Il est plutôt attentif à y exciter des affections de colère et de ressentiment. S'il arrive que quelqu'un soit offensé dans son honneur par quelque affront, ou poursuivi par la médisance et la calomnie, le démon réveille en lui le souvenir des insultes reçues, en aggrave les motifs, et les avive d'une lumière d'enfer, à l'aide de laquelle une paille semble une poutre et un grain de sable une montagne. Puis, il s'insinue dans les sens inté-

rieurs, et, par la commotion des humeurs et du sang, il irrite et enflamme la bile et répand sur l'âme un noir épais qui obscurcit la raison. La raison troublée, il lui fait paraître juste tout ressentiment, et licite tout emportement, et, à force de rage, il détermine à la vengeance et quelquefois aux coups et aux meurtres. Voilà les caractères de l'esprit diabolique au temps de certaines affections qui viennent tourmenter le cœur.

139. Nous le voyons en Saül. Après que David eut tué le géant Goliath, il revint glorieux et triomphant, portant à la main la tête de son adversaire. Partout où il passait, les femmes célébraient sa noble action par des chants, répétant en chœur : *Saül en a tué mille et David dix mille* ¹. Saül s'entint offensé et le démon saisit cette occasion pour investir son esprit et s'en emparer : *L'esprit malin envoyé de Dieu saisit Saül* ². Il troubla son imagination, lui fit croire que tout le peuple conspirait à la gloire de David et que déjà il voulait l'élever sur le trône « Et il dit *Elles ont donné dix mille hommes à David, et à moi elles m'en ont donné mille ; que lui reste-t-il à avoir, si ce n'est la royauté* ³ ? Il excita ensuite dans son cœur une

1. Percussit Saul mille, et David decem millia. — *1 Reg.*, xviii, 7.

2. Invasit spiritus malus Saul. — *Ibid.*, xviii, 10.

3. Dixitque : Dederunt David decem millia, mihi mille

haine mortelle contre David et une extrême jalousie de sa gloire. Tourmenté par cet esprit diabolique, le malheureux roi ne craignit pas de jeter sa lance contre l'innocent jeune homme, un jour que celui-ci touchait de la harpe devant lui. Cependant Jonathas, fils du roi, effrayé de tant de barbarie, chercha à délivrer l'esprit de son père de ces ombres diaboliques et son cœur de tant de sentiments irritants, en lui remettant devant les yeux l'innocence de David et le salut qu'il avait procuré à Israël, et par ses douces persuasions, il le fit rentrer en lui-même. Le démon chassé, Saül parut tout changé et jura de ne plus rien tramer contre la vie de David. *Apaissé par la voix de Jonathas, il jura. Le Seigneur vit ! il ne sera pas tué*¹ ! Mais hélas ! bientôt après, envahi de nouveau par l'esprit du démon, il redevint ombrageux, hors de lui, furieux, et essaya une autre fois de donner la mort à David : *Et le mauvais esprit envoyé du Seigneur s'empare de Saül... Et Saül s'efforça de percer David de sa lance contre la muraille*². Sans aller plus loin, observez

dederunt : quid ei superest nisi solum regnum? — *Ibid.*, xviii, 8.

1. Placatus voce Jonathæ, juravit : Vivit Dominus ! quia non occidetur. — *Ibid.*, xix, 6.

2. Et factus est spiritus Domini malus in Saul... Nisusque est Saul configere David lancea in pariete. — *Ibid.*, xix, 9, 10.

ici dans les dispositions vraiment diaboliques de Saül à l'égard d'un ennemi innocent, quels sont les caractères du mauvais esprit à l'égard d'un ennemi coupable.

140. Si ensuite les peines dont une personne est assaillie proviennent de douleurs ou d'infirmités corporelles, si elles viennent de la perte des biens, de la mort de parents plus proches et d'amis plus chers, ou d'autres maux dont les causes sont nécessaires, c'est alors que le démon, ennemi de la patience, stimule la personne aux lamentations, aux querelles, à la fureur, au désespoir. Par ces dispositions inquiètes, on reconnaîtra qu'elle est agitée par un esprit mauvais. Nous en avons encore un exemple célèbre dans les saintes Ecritures. Job et sa femme furent frappés du fléau de Dieu. A tous deux furent communs la mort douloureuse de leurs enfants, l'effondrement de leur habitation, la perte de leurs troupeaux, le massacre de leurs serviteurs; bref, ils éprouvèrent en commun les mêmes désastres et l'extrême misère où ils furent réduits subitement. Le saint homme Job, qui possédait l'esprit droit du Seigneur, en apprenant à l'improviste toutes ces funestes nouvelles, s'arma d'une invincible patience, inclina la tête et se soumit à la volonté divine, en disant ces belles paroles : *Dieu m'a donné, Dieu m'a ôté ; comme il a plu au Seigneur, ainsi il a été*

fait ¹. Mais, au contraire, sa femme donnant accès à l'esprit diabolique ne souffrit pas avec patience de telles infortunes. Elle se mit à insulter avec une rage infernale la patience héroïque de son mari, en lui répétant en face ces paroles impies *Bénis Dieu, et meurs* ². Par ce parallèle, le directeur voit les divers mouvements que produisent dans le cœur de l'homme l'esprit de Dieu et celui du démon au temps des afflictions et des calamités.

§ VIII

141. La septième marque de l'esprit diabolique, c'est le soulèvement des passions. S. Grégoire dit que le démon ressemble au loup, qui, entrant dans une bergerie, met le troupeau sens dessus dessous. A son arrivée, toutes les brebis sont en mouvement et dans la consternation — elles tremblent, elles bêlent, elles bondissent, elles s'enfuient. Ainsi l'ennemi du genre humain, sortant de la caverne de l'enfer, entre comme un loup furieux dans les âmes et les met en révolution. Il soulève les passions, les agite, les bouleverse et les met en tumulte. Il enflamme l'une par la colère; il brûle l'autre par la luxure; celle-ci est pi-

1. Dominus, dedit, Dominus abstulit : sicut Domino placuit, ita factum est : sit nomen Domini benedictum. — *Job.*, 1, 21.

2. Benedic Deo, et morre. — *Ibid.*, II, 9.

quée par l'envie et celle-là gonflée par l'orgueil; il en stimule une par l'avarice et trompe l'autre par ses artifices, et, par cette rébellion des passions, il réussit à faire un massacre des malheureuses âmes « Il y a un autre loup, c'est le » mauvais esprit qui, chaque jour, ne cesse de » déchirer, non les corps mais les âmes; qui » tourne tout autour de la bergerie des fidèles, » tendant des pièges et cherchant à perdre les » âmes. Ce loup ravit et disperse les brebis quand » il entraîne celui-ci à la luxure, enflamme cet » autre par l'avarice, en élève un autre par l'orgueil et en sépare un autre par la colère, pique » celui-ci par l'envie et supprime celui-là par » ses tromperies. Semblable en effet au loup, le » démon disperse le troupeau quand, par ses tentations, il égorge le peuple fidèle ¹. »

142. En un autre endroit, le saint explique cette commotion des passions par laquelle le démon déconcerte les pauvres âmes et les met dans la confusion. A cet effet, il rapporte divers exemples

1. Sed est alius lupus, qui sine cessatione quotidie non corpora, sed mentes dilaniat, malignus videlicet spiritus : qui caulas fidelium insidians circuit, et mortis animarum quærit... Lupus rapit et dispergit oves, cum alium ad luxuriam pertrahit, alium ad avaritiam accendit, alium in superbiam erigit, alium per iracundiam dividit : hunc invidia stimulat, illum fallacia supplantat. Quasi ergo lupus gregem dissipat, cum fidelium populum diabolus per tentationes necat. — S. GREG., hom. 14, in *Evang.*

que nous avons dans les Saintes Ecritures. Dans l'esprit de quelques-uns, dit-il, le perfide introduit la torche de l'orgueil dont la fumée l'aveugle, comme il fit pour Eve quand il la porta à mépriser les commandements du Seigneur ¹. Il presse un autre par l'aiguillon de la jalousie, comme il fit pour Caïn, en le poussant par les piquères de ce vice à tremper ses mains dans le sang de son frère². Il allume dans le cœur d'un autre le feu de la volupté, comme il fit pour Salomon, en le rendant idolâtre de ses femmes et de leurs faux dieux ³. Il en subjugue d'autres par l'avarice et l'avidité des biens, ainsi qu'il fit pour Achab, le rendant doublement criminel⁴. En un mot, le démon souffle dans nos cœurs l'haleine empestée de son esprit jusqu'à ce qu'il ait enflammé les passions mauvaises qui portent au mal « Il allume dans les âmes tantôt les flammes de l'orgueil et de l'envie, tantôt celles de la luxure et de l'avarice. C'est ainsi qu'il fit pénétrer dans le cœur d'Eve la torche incendiaire de l'orgueil, en l'excitant à ne pas tenir compte de l'ordre du Seigneur; il alluma dans l'âme de Caïn le flambeau de l'envie, lorsque celui-ci s'irrita de voir le sacrifice de son frère accepté et en

1. *Gen.*, III.

2. *Ibid.*, IV.

3. *III Reg.*, XI. — 4. *Ibid.*, XXI.

» vint par là jusqu'à commettre un fratricide ; il
 » alluma le feu de la luxure dans le cœur de Sa-
 » lomon qui s'abandonna à l'amour des femmes
 » au point d'adorer les idoles et d'oublier le res-
 » pect dû au Créateur, en goûtant les voluptés
 » charnelles ; il consuma l'esprit d'Achab par le feu
 » de l'avarice, quand il le poussa par des désirs
 » irrésistibles à s'approprier la vigne d'autrui et
 » le rendit coupable d'homicide. Ce Léviathan
 » souffle donc sur les charbons ardents d'une fa-
 » çon d'autant plus puissante que, par l'effet de
 » ces suggestions secrètes, il enflamme davantage
 » les âmes humaines pour les porter au mal ¹. »

143. C'est pourquoi, si le directeur voit que son disciple est assailli de passions tumultueuses

1. Alias namque (mentes) superbiæ, alias invidiæ, alias luxuriæ, alias avaritiæ facibus inflammat. Superbiæ quippe facem menti Evæ supposuit, cum hanc ad contemnenda verba Dominicæ jussionis instigavit. Invidiæ quoque flamma Cain animum succendit, cum de accepto fratris sacrificio doluit, et per hoc usque ad fratricidii facinus pervenit. Luxuriæ facibus cor Salomonis exussit, quem tanto mulieribus amore subdidit, ut usque ad idolorum venerationem deductus, dum carnis delectationem sequeretur, conditoris reverentiæ oblivisceretur. Avaritiæ quoque igne Achab animum concremavit, cum cum ad appetendam alienam vineam impatientibus desideriis impulit, et per hoc usque ad reatum homicidii pertraxit. Tanto igitur Leviathan iste habitu in prunis flat, quanto annisu suggestionis occultæ humanas mentes ad illicita inflammat. — S. GREG., *Moral.*, lib. 33, cap. 28.

qui tendent à aveugler sa raison, et si impétueuses qu'elles fassent violence à sa volonté, pour la faire tomber, qu'il croie qu'il est investi par l'esprit du démon. Il est vrai que de telles passions ont très souvent leur origine dans la nature; mais d'ordinaire, elles reçoivent du démon force et accroissement. La nature commence par des mouvements plus doux; mais l'ennemi qui veille toujours à notre porte, les attise, les embrase et les développe. De même que Dieu est toujours à la porte de notre cœur, frappant par ses inspirations : *Me voici à la porte, et je frappe*¹, le démon tourne toujours comme un lion furieux autour de la forteresse de notre cœur pour y trouver quelque ouverture par laquelle il pourra s'y glisser et y faire carnage : *Comme un lion rugissant, il rôde autour de vous, cherchant qui il pourra dévorer*². Quand ensuite il comprend que notre cœur est bouleversé par des affections déréglées, il y entre hardiment et l'enflamme avec la torche de ses suggestions. Si, pour de légers motifs, la passion s'éveille subitement avec une violence inaccoutumée, d'une manière peu naturelle, il y aura là une puissante raison pour croire que le démon en est l'auteur ou au moins le promoteur.

1. *Sto ad ostium, et pulso.* — *Apoc.*, III, 20.

2. *Tanquam leo rugiens circuit, quærens quem devoret.*
— *I Petr.*, V, 8.

§ IX

144. La huitième marque de l'esprit diabolique, c'est la duplicité, la feinte et la dissimulation. Le père du mensonge ne peut faire naître dans nos cœurs cette sincérité, cette véracité et cette simplicité que Dieu communique à l'esprit de ses serviteurs. Si le démon apparaissait ainsi, il serait trop dissemblable de lui-même. Il faut donc qu'il ingère dans l'esprit la menterie et la duplicité. La sagesse de ce monde, dit S. Grégoire, consiste à dissimuler par des machinations trompeuses les affections du cœur, à cacher par des paroles artificieuses ses propres sentiments, et à tout faire pour que le faux paraisse vrai et le vrai paraisse faux « La sagesse mondaine consiste à cacher » ses pensées intimes par d'habiles manœuvres, » à détourner le sens des paroles, en donnant » pour vrai ce qui est faux et pour faux ce qui » est vrai. ¹ » Cette feinte, cette duplicité blâmable, continue le saint, est tant estimée dans le monde, qu'elle est un objet d'admiration pour celui qui ne l'a pas, et un sujet d'orgueil et d'arrogance pour qui la possède. Il est vrai que le saint docteur attribue ces vices à l'esprit du monde. Mais

1. Hujus mundi sapientia est cor machinationibus tegere, sensum verbis velare, quæ falsa sunt, vera ostendere : quæ vera sunt, fallacia demonstrare. — S. GREG., *Moral.*, lib. 10, cap. 16.

cela même prouve qu'il faut aussi les imputer à l'esprit du démon. car ces deux esprits, comme on l'a déjà dit, s'unissent pour perdre les âmes. Voici les paroles du saint « Cette sorte de pru-
 » dence, les jeunes gens l'acquièrent par l'usage
 » et les enfants à prix d'argent. Ceux qui la possè-
 » dent en sont fiers et méprisent les autres ; ceux
 » qui l'ignorent, intimidés et n'osant rien dire,
 » l'admirent chez les autres. Quoi de plus sot aux
 » yeux du monde que de montrer en parlant le
 » fond de sa pensée et de ne rien savoir cacher par
 » des calculs pleins de ruse ¹. » En résumé, l'esprit de feinte et de duplicité n'est jamais bon.

§ X

143. La neuvième marque de l'esprit diabolique, c'est un attachement très opposé à la liberté de l'esprit. Non seulement le démon fait pour que nous nous attachions tout à fait aux biens de la terre (de cela on n'en peut douter), mais il fait aussi tous ses efforts pour que nous nous attachions aux choses spirituelles. Parce qu'il nous voit éloignés du monde et de ses vanités, il éveille quelquefois en

1. Hæc nimirum prudentia usu a juvenibus scitur, hæc a pueris pretio discitur : hanc qui sciunt ceteros despiciendo superbiunt : hanc qui nesciunt, subjecti et timidi in aliis mirantur. Quid namque stultius videtur mundo, quam mentem verbis ostendere, nil callida machinatione simulare. — S. GREG. *Moral.*, lib. 10, cap. 16.

nous, au temps de l'oraison, certaines tendresses et consolations sensibles, et il fait pour que nous nous y arrètions plus qu'il ne faudrait, que nous y prenions complaisance, que nous y placions notre affection, et que nous revenions à l'oraison, non pour plaire à Dieu, mais à nous-mêmes, non pour y chercher notre profit, mais notre satisfaction. Gerson dit avec raison que le démon transfiguré en ange de lumière repaît les âmes inconsidérées de certaine nourriture très délicate qui ne paraît pas charnelle, mais spirituelle par la ressemblance qu'elle a avec cette nourriture divine que les élus trouvent à la table du Père céleste « Le faux ange de lumière traite parfois » ses familiers avec des mets très délicats qui » n'ont rien de charnel en apparence, mais pa- » raissent tout à fait spirituels et semblables à » ceux que mangent les enfants et les élus à la » table de leur Père et de leur Dieu ¹. » Le méchant n'a d'autre but, en leur donnant une pâture si délicate, que de les engluer dans cette douceur, afin qu'ils n'aillent pas plus avant dans les voies spirituelles. De ces attaches naissent en effet beaucoup d'imprudences et d'indiscrétions,

1. Fictus lucis angelus pascit aliquando suos familiares cibis delicatissimis, qui non carnales apparent, sed omnino spirituales et quales comedunt electi filii in mensa Patris sui Dei. — GERSON., *in Centiloq. de impulsib.*, dec. 9.

par suite desquelles quelques-uns négligent de remplir les obligations de leur état, de leur institut, ou de leur emploi, ou simplement manquent à la charité ou à l'obéissance pour rester en oraison plus longtemps que leur devoir ne le leur permet. Puis Dieu ne fait pas prospérer ces âmes débiles qui ne cherchent qu'elles-mêmes quand elles ne devraient chercher que lui seul. Que le directeur s'applique donc à tenir les âmes libres et dégagées de toute attache, parce que tout attachement, qu'il soit pour les satisfactions et les consolations terrestres ou pour les divines, est toujours défectueux.

§ XI

146. La dixième marque de l'esprit diabolique, c'est l'éloignement de Jésus-Christ et l'indifférence pour l'imitation des exemples qu'il nous a donnés. Pour preuve de cela, il suffit de se rappeler la grande indifférence qu'ont eue pour la personne du Rédempteur les faux contemplatifs et les hérétiques, chez qui triomphe l'esprit du démon. Ceux-là ont poussé cet esprit jusqu'à en défendre la méditation et à en éloigner le souvenir; ceux-ci jusqu'à en empêcher le culte et la vénération. Cela ne doit pas nous surprendre, car, dit S. Grégoire, le démon, étant l'ennemi juré du Christ, nourrit des sentiments et des maximes opposés

à la personne, à la vie et aux enseignements du Sauveur, et il les répand dans l'âme de ceux qu'il domine par son méchant esprit : « Il (le Christ) » dit, par le Prophète Royal *Ma vie s'est appro-* » *chée de l'enfer.* (Ps. LXXXVII, 3.) Lui (le démon) dit » au contraire : *Sur les astres de Dieu j'élèverai mon* » *trône* (Isaï., XIV, 13). L'un, *étant dans la forme de* » *Dieu, n'a pas cru que ce fût une usurpation de* » *se faire égal à Dieu, mais il s'est anéanti lui-* » *même prenant la forme d'esclave* (Philipp., II, 6). » L'autre : *Je monterai sur la hauteur des nues, je* » *serai semblable au Très-Haut* (Isaï., XIV, 14). L'un, » venant se soumettre aux crachats, aux soufflets, » aux coups, à la couronne d'épines, à la croix, à » la lance et à la mort, avertit ses membres en » leur disant : *Si quelqu'un me sert, qu'il me suive.* » (Joan., XII, 26). Mais le démon n'apprend pas au- » tre chose à ses sujets que de rechercher les hau- » teurs les plus élevées ¹. » Donc les maximes

1. Iste (Christus) dicente S. Gregorio, per Prophetam dicit : *vita mea inferno appropinquavit* : (S. GREG., *Mor.*, lib. 34, cap. ult.). Ille (diabolus) dicit : *super astra Cœli exaltabo solium meum...* (Psal. LXXXVII, Isaï., XIV, 13). Iste : *cum in forma Dei esset, non rapinam arbitratus est esse se æqualem Deo; sed semetipsum exinanivit formam servi accipiens...* (Philip., II, 6). Ille : *ascendam super altitudinem nubium : similis ero altissimo...* (Isaï., XIV, 14). Iste ad sputa, ad palmas, ad colaphos, ad spineam coronam, ad crucem, ad lanceam, atque ad mortem veniens, membra sua admonet, dicens : *si quis mihi ministrat, me sequatur.*

du démon sont en tout l'opposé des maximes du Sauveur. Les sentiments qu'il éveille dans le cœur humain doivent, par conséquent, être aussi l'opposé de ceux qu'éveille Jésus-Christ. Si le directeur rencontre une personne indifférente pour la très sainte humanité de Jésus-Christ, étrangère à la méditation des mystères qui s'y rapportent et à l'imitation des exemples qu'Elle nous a donnés, qu'il ne croie donc pas à la bonté de son esprit, bien qu'elle paraisse toute en Dieu, parce qu'elle porte un signe très visible d'illusion diabolique.

§ XII

147. La onzième marque de l'esprit diabolique, c'est la fausse charité et le faux zèle. S. Grégoire dit que le faux zèle est plein d'impatience, de mépris et d'orgueil. Le zèle saint, qui pousse sur la racine de la charité, n'est pas ainsi ; car, bien qu'il montre au dehors quelque ressentiment nécessaire à la correction du délinquant, il conserve intérieurement toute douceur et compassion, et demeure toujours uni à la sainte humilité qui lui fait estimer meilleurs que lui ceux-là mêmes qu'il juge dignes de correction « Concluez de là que la » vraie justice est pleine de compassion et la

(*Joan.*, xii, 26). *Diabolus vero nihil aliud mentes sibi subditas docet, quam celsitudinis culmen appetere.* — S. GREG., *Moral.*, lib. 3 $\frac{1}{2}$, cap. 18.

» fausse justice de dédain, bien que les justes aient
 » coutume, non sans raison, de regarder les pé-
 » cheurs avec dédain ; mais autre chose est d'agir
 » par un motif d'orgueil, autre chose par amour
 » pour la discipline : ils méprisent sans mépriser,
 » ils désespèrent sans désespérer, ils soulèvent
 » une persécution, mais c'est par amour. Si l'a-
 » mour de la discipline porte à exagérer à l'exté-
 » rieur les reproches, la charité maintient à l'in-
 » térieur l'esprit de douceur. Le plus souvent
 » ils donnent dans leur esprit la préférence à ceux
 » qu'ils corrigent et ils estiment également meil-
 » leurs ceux qu'ils reprennent ¹. » Or la première
 sorte de zèle courroucé, turbulent et inquiet, qui
 a pour père le fiel et pour mère la superbe, est
 précisément celui que le démon ingère dans le
 cœur de ceux qui agissent d'après ses excitations,
 non pour corriger les autres en les amendant,
 mais uniquement pour troubler la paix et rompre
 l'union fraternelle. C'est pourquoi, si le direc-

1. Ex qua re colligite, quia vera justitia compassionem habet, falsa justitia dedignationem : quamvis et justii soleant recte peccatoribus dedignari. Sed aliud est, quod agitur typo superbiæ; aliud quod zelo disciplinæ. Dedignantur etenim, sed non dedignantur : desperant, sed non desperantes : persecutionem commovent, sed amantes : quia etsi foris increpationes per disciplinam exaggerant, intus tamen dulcedinem per charitatem servant. Præponunt sibi in animo ipsos plerumque, quos corrigunt, meliores existimant eos quoque, quos judicant. — S.GREGOR., hom. 34 in *Evangel.*

teur rencontre, dans les maisons particulières ou dans les communautés religieuses, quelqu'un qui soit dominé par ce zèle faux et indiscret qui s'embrase pour les défauts d'autrui, en cherche par toute la maison, les note par esprit de critique, en parle avec irritation à tous ceux qui vivent avec lui, et en fait rigoureusement justice, non sans occasionner beaucoup d'inquiétude et de trouble, qu'il n'ait pas confiance en son bon esprit. Le vrai esprit du Seigneur incline l'âme à s'observer elle-même, non à rechercher les manquements des autres ; à excuser intérieurement ces manquements et, quand on ne peut les excuser, à en référer pacifiquement à celui qui préside, dans l'esprit d'y porter quelque remède. Après, on doit les oublier, ou n'y plus penser sinon pour recommander, dans ses prières, les coupables à Dieu.

§ XIII

148. Venons maintenant à la pratique de ce que doit faire le directeur qui trouve dans ses pénitents quelqu'un des caractères diaboliques que nous venons d'exposer. La direction dans ces cas consistera en trois choses :

1° Faire bien comprendre aux pénitents la suggestion du démon, pour qu'ils soient bien persuadés que telles et telles idées, tels et tels mouvements intérieurs ne leur sont pas suggérés par la

nature, ou inspirés par Dieu, mais qu'ils viennent de l'ennemi ; afin que, connaissant l'adversaire qui les attaque, ils se mettent promptement sur la défensive.

2° Qu'ils se recommandent à Dieu et lui demandent constamment et du fond du cœur aide et secours contre les assauts d'un ennemi si rusé et si terrible ; sinon, à la première attaque, ils seront renversés. De plus, que le directeur les avertisse de ne jamais se lasser ni cesser de prier, mais qu'ils doivent persévérer dans la prière tant que dure cette bataille contre l'enfer. *Frappez la terre avec un dard*, dit le prophète Élisée à Joas, *et lorsqu'il eut frappé trois fois, et qu'il se fut arrêté, l'homme de Dieu s'irrita contre lui et dit : Si vous eussiez frappé la terre cinq fois, ou six fois, ou sept fois, vous auriez frappé la Syrie, jusqu'à l'extermination ; mais maintenant vous la frapperez par trois fois* ¹. Ainsi ceux qui continuent à frapper au cœur de Dieu par leurs prières, remportent sur leurs ennemis une victoire complète. Mais ceux qui se lassent, ne la remportent qu'à demi.

3° Si le démon les attaque intérieurement par quelque une des pensées et des affections que nous avons notées ci-dessus, ils doivent les rejeter

1. Si percussisses quinquies, aut sexies, sive septies, percussisses Syriam usque ad consumptionem : nunc autem tribus vicibus percuties eam. — *IV Reg.*, XIII, 18, 19.

promptement, soit par le mépris, soit par des actes contraires, suivant la qualité des impulsions mauvaises. Autrement, s'ils sont mous, paresseux et faibles dans la résistance, il leur arrivera souvent d'être en perte, au grand préjudice de leur âme : « S'il te vient à l'esprit, dit S. Augustin, quelque » chose d'illicite, n'y attache pas ton esprit, n'y » consens pas. Ce qui te vient à l'esprit, c'est la » tête du serpent; mets le pied dessus et tu » échapperas à ses autres mouvements. Qu'est-ce » que fouler la tête? C'est mépriser la suggestion. » Mais il te suggère un profit : il y a là beaucoup » à gagner; il y a là beaucoup d'or; si tu commets » cette fraude, tu seras riche. Voilà la tête du » serpent; foule-la et comment? en méprisant la » suggestion ¹. » Que le directeur enseigne donc à ses disciples que cette promptitude à écraser la tête du serpent infernal consiste dans une résistance immédiate, par un fervent recours à Dieu, toutes les fois que, par ses mauvaises excitations, il frappe à la porte de leur esprit ou de leur cœur.

1. Venit tibi in mentem nescio quid illicitum, noli ibi tenere mentem tuam, noli consentire. Hoc quod venit in mentem, caput serpentis est, caput calca, et evades cæteros motus. Quid est, caput calca? ipsam suggestionem contemne. Sed lucrum suggestit. Magnum ibi lucrum est, magnum ibi aurum est. Si hanc fraudem feceris, dives eris. Caput serpentis est, calca. Quid est calca? contemne quod suggestit. — S. August., *in Psal.* ciii, conc. 4.

CHAPITRE X

DES ESPRITS DOUTEUX ET INCERTAINS

§ I

149. Si tous les instincts et les mouvements intérieurs montraient distinctement les marques que j'ai décrites dans les quatre chapitres précédents, il serait facile au premier venu de discerner la nature de chaque esprit, qu'il soit divin ou diabolique. Mais il est certains mouvements de notre âme qui n'ont pas des signes assez visibles pour écarter tout doute ou tout soupçon légitime sur leur origine. On ne sait s'ils viennent de Dieu ou du démon, et, par conséquent, s'ils sont louables et vertueux, ou bien s'ils sont défectueux et blâmables. Car, dit le Sage, *il est une voie qui paraît droite à l'homme; mais ses issues mènent à la mort*¹. Ce qu'il dit de cette voie trompeuse peut très bien s'appliquer à certains instincts qui ont toute l'apparence d'être bons, mais qui néanmoins sont mauvais, parce qu'ils sont provoqués par la nature déchue ou par le démon jaloux de notre salut, et conduisent l'homme à la mort. C'est pour cela que je me propose d'examiner ici quelques-uns de ces

1. Est via, quæ videtur homini justa; novissima autem ejus deducunt ad mortem. — *Prov.*, xiv, 12.

esprits qui paraissent suspects, et de faire connaître aux directeurs la manière de les discerner.

§ II

130. L'esprit qui, après avoir fait choix d'un état, aspire à un autre état, doit être tenu pour très suspect. L'Apôtre veut que chacun demeure ferme dans sa vocation : *Que chacun persévère dans la vocation où il était quand il a été appelé* ¹. S. Ephrem ajoute que, quel que soit l'état où nous ayons été appelés, nous y devons jeter l'ancre et y amarrer notre nacelle, si nous ne voulons pas nous perdre sur la mer orageuse de cette vie

« Que ta patience à remplir les devoirs de ta vocation soit parfaite. Que l'ancre et les cordages soient solidement fixés, de peur que la mer n'entraîne peu à peu ta barque ². » C'est pour cela que lorsqu'on s'est lié à un état, il ne faut pas aspirer à un autre, bien que cet autre paraisse ou soit en effet plus parfait. Chacun doit s'appliquer à se perfectionner dans l'état où Dieu l'a mis ; parce

1. Unusquisque, in qua vocatione vocatus est ; in ea permaneat. — *I Cor.*, VII, 20.

2. Patientia perfecta tibi sit, in quo vocatus es opere. Firma anchoras ac funes, ne in pelagus paulatim navis tua impellatur. — S. EPHRAEM SYRI, *de virtute adhort.* 4.

que, comme il y a beaucoup de demeures dans la maison du Père Eternel ¹, il y a beaucoup de chemins qui conduisent à ces célestes demeures. A toutes les époques, il s'est trouvé un grand nombre d'âmes qui, par ces diverses routes, sont arrivées heureusement au même terme, qui est la béatitude. En y cheminant avec rectitude, nous pourrions, nous aussi, y arriver. Etes-vous marié? Vivez dans la pureté d'âme au milieu du siècle, et vous serez sauvé. Etes-vous ecclésiastique? Menez au sein du clergé une vie exemplaire, et vous serez saint. Etes-vous religieux? observez exactement la règle de l'institut dans lequel le Seigneur vous a placé, qu'il soit de vie active, ou contemplative, ou mixte, et vous serez parfait.

151. Ainsi procédait l'Apôtre avec les nouveaux chrétiens de la primitive Eglise. Marchez droit, leur disait-il, conformément à la vocation à laquelle Dieu vous a appelés. Votre vocation exige l'humilité, la douceur, la patience et la charité. Suivez cette voie, et vous arriverez en sûreté à la patrie céleste *Je vous conjure donc, moi chargé de liens pour le Seigneur, de marcher d'une manière digne de la vocation à laquelle vous avez été appelés, avec toute humilité et toute mansuétude, avec toute patience, vous supportant mutuellement*

1. In domo Patris mei mansiones multæ sunt. — *Joan.*, XIV, 2.

*en charité*¹. Ainsi faisait S. Bernard qui, pour marcher avec rectitude et sécurité dans la voie de la perfection, rappelait toujours sa vocation à son souvenir : « Bernard, qu'es-tu venu faire ici ? » Il suit de là que les résolutions d'abandonner sa propre vocation pour passer à un autre état plus retiré, ou plus austère, ou plus actif, ou plus pieux, bien que saintes au premier aspect, doivent d'ordinaire être attribuées soit à l'inconstance de la nature, soit à une illusion diabolique.

132. J'ai dit d'*ordinaire*, parce que nous avons des exemples de personnes très saintes qui ont passé d'un état à un autre dans lequel se professait une plus grande perfection. Ainsi fit S. Antoine de Padoue. En pareil cas, il faut examiner si dans cette nouvelle vocation se trouvent les caractères de bon esprit que nous avons expliqués dans les chapitres précédents ; si la personne est changeante par nature ; si la nouvelle vocation est proportionnée aux forces corporelles du sujet, car Dieu, dans les œuvres de la grâce, se conforme d'ordinaire à la nature ; si cette nouvelle vocation est en rapport avec les forces spirituelles de la personne, car sans cette conformité, il ne

1. Obsecro itaque vos ego vincetus in Domino, ut digne ambuletis vocatione, qua vocati estis, cum omni humilitate, et mansuetudine, cum patientia, supportantes invicem in charitate. — *Ephes.*, iv, 1. 2.

serait pas possible d'attendre de ce changement un avantage spirituel, à moins qu'on ne puisse espérer avec fondement que ces forces augmenteront. Il faut voir encore si un pareil changement d'état n'entraînera pas quelque trouble et quelque embarras considérables ou autres choses semblables. Tout cela peut donner quelque lumière au directeur pour connaître la volonté de Dieu.

§ III

153. Un esprit porté à des choses insolites, singulières et étrangères à son état, est fortement douteux. Ainsi l'esprit d'un religieux de vie active ou mixte qui aimerait par trop la solitude, la retraite et la contemplation, serait douteux. Douteux aussi serait l'esprit d'un religieux de vie contemplative qui voudrait s'appliquer au bien spirituel du prochain par la prédication et les autres œuvres propres à la vie active. L'esprit d'une femme mariée qui ne se prêterait pas aux soins de sa maison et voudrait y vivre en religieuse, serait douteux. Il en est de même pour un homme marié qui voudrait vivre extérieurement comme un religieux. L'esprit d'un religieux cloîtré qui, dans sa manière de s'habiller, de se nourrir et dans ses autres œuvres quotidiennes, voudrait s'écarter des prescriptions de sa règle et des coutumes de son monastère, serait douteux. Et cela pour plu-

sieurs raisons : 1^o Parce que la divine Providence, tant dans l'ordre naturel que dans l'ordre surnaturel, opère sans violence et avec beaucoup de suavité. Elle s'accommode à l'état de chacun et, d'ordinaire, elle ne nous inspire pas des choses étrangères à notre profession. — 2^o Parce que le démon, sachant que les choses neuves et singulières excitent d'ordinaire l'admiration de ceux qui les voient et la vanité de ceux qui les font, est très porté à les suggérer aux esprits de peu d'humilité et de peu de circonspection. Il les excite par les apparences d'une vertu rare. — 3^o Parce que notre nature orgueilleuse nous incline vers les choses qui nous distinguent de nos semblables et nous font paraître au-dessus d'eux. C'est pour cela que les saints ont toujours blâmé les singularités. S. Benoît, par une disposition toute particulière de sa règle, les a bannies de ses monastères, en prescrivant à ses moines, comme huitième degré d'humilité, de ne rien faire qui s'écarte de leurs règles et des exemples de leurs anciens: « Le huitième degré de l'humilité pour un moine est de » ne rien faire qui ne soit autorisé par la règle » commune du monastère ou par l'exemple des » anciens ¹. » C'est pourquoi le directeur doit se

1. Octavus humilitatis gradus est, si nihil agat monachus, nisi quod communis monasterii regula, vel majorum cohortantur exempla. — S. BERN., *Regula*, cap. 7.

faire une loi de ne pas approuver ces tendances vers les choses singulières et insolites.

154. Cependant nous ne devons pas nous hâter de condamner ou de blâmer ceux qui les pratiquent; car nous savons qu'elles ont été quelquefois pratiquées par des saints qui possédaient le véritable esprit de Dieu. Nous savons que S. Siméon Stylite resta plusieurs années sur une colonne, exposé jour et nuit au soleil, aux vents, à la rosée, à la pluie et à toutes les intempéries de l'air, tenant un genre de vie bien différent de celui des autres moines. Il est certain que S. Bernard professait la vie contemplative dans les lieux retirés et solitaires, et cependant bien des fois il sortait du cloître et de la solitude pour s'entremettre dans les affaires tumultueuses du siècle, soit en prêchant aux peuples, soit en traitant avec les princes ecclésiastiques ou séculiers des grandes affaires qui concernaient la gloire de Dieu, et enfin pour provoquer à une guerre sainte qui devait procurer le bien de l'Eglise. Qui ne voit que s'entremettre dans une négociation d'intérêt public, même avec l'approbation des Souverains Pontifes, être ambassadrice des papes auprès des princes pour l'expédition des grandes affaires, n'est pas un emploi convenable au sexe et à la condition d'une pieuse vierge? Cependant c'est à cela que s'employa sainte Catherine de Sienne. Tout le

monde sait que sainte Madeleine de Pazzi alla nus pieds pendant cinq ans et que, le dimanche excepté, elle jeûna au pain et à l'eau, bien que de pareilles austérités parussent très singulières dans son monastère C'est pourquoi je conclus que si nous voyons une femme, un séculier ou un religieux, se livrer à des pratiques insolites tout à fait étrangères à sa condition et à sa règle, nous ne devons pas aussitôt tomber sur eux avec précipitation, et les condamner comme étant dominés par un faux esprit. Nous devons plutôt examiner la qualité de l'esprit qui est en eux, s'il est droit, s'il est grand, s'il est extraordinaire; si dans les impulsions qu'ils ont pour les choses singulières, il s'y trouve toutes les marques qui peuvent les faire déclarer saintes et divines, et surtout s'il y a les deux grandes marques de l'obéissance et de l'humilité. Les anciens moines se servirent de l'obéissance comme pierre de touche pour découvrir de quel esprit était mû S. Siméon Stylite en vivant si singulièrement sur le haut d'un rocher. Ils lui envoyèrent deux messagers pour lui intimer l'ordre de descendre immédiatement de sa colonne et d'aller vivre en communauté avec les autres moines. Les deux messagers avaient pour instruction que s'il obéissait promptement, ils l'encourageassent à rester. cette obéissance seule leur paraissant un argument suffisant pour prouver la rectitude de son

esprit; mais que s'il refusait d'obéir, ils le fissent descendre de force, estimant que cette désobéissance seule suffirait à démasquer l'illusion. Mais le saint, qui était intérieurement conduit par l'esprit du Seigneur, se mit en devoir de descendre et de quitter sa chère colonne dès qu'il connut la volonté de ses supérieurs. C'est ainsi qu'il mérita d'y rester et de continuer sa vie très pénitente ¹. Voilà donc un signe visible pour discerner les esprits particuliers. Il n'y a qu'à les mettre à l'épreuve de l'obéissance dans les choses singulières mêmes vers lesquelles ils sont portés.

135. L'autre grand caractère que doivent avoir ces esprits particuliers, c'est une humilité profonde et bien enracinée, par laquelle ils ne s'émeuvent pas des louanges et des applaudissements que font naître d'ordinaire les choses insolites. A mon avis, la raison en est évidente. L'esprit qui pousse à entreprendre des choses nouvelles, peu conformes à celles qui se font habituellement, cherche toujours à se distinguer et à s'attirer l'estime et la louange s'il est mû

1. Si virum viderent, propria relicta voluntate, e sublimi velle descendere, statim se opponerent, ac primo proposito inhærere juberent, neque scopum negligere permetterent. Hac enim ratione id vitæ institutum non nisi a Deo procedere arbitrati, non amplius esse, quod de futuris ambigerent. — *Vita S. Simeon Stylitæ*, apud Bolland., die 5. Jan. ex Metaphr., c. 4.

par le démon ou par la nature. Donc, si la personne ne se ressent pas des louanges et ne se laisse point ébranler, mais reste ferme sur le piédestal de son humilité, c'est un signe que l'esprit qui la conduit n'est pas excité par le démon, mais qu'il est inspiré par Dieu, père des humbles.

156. Remarquez encore que Dieu, en choisissant une âme pour lui imposer des choses étrangères à son état, ou peu conformes au genre de vie qu'elle a embrassé, a coutume de donner des signes particuliers de sa volonté. Ainsi sainte Catherine de Sienne, se présentant à Grégoire XI pour ménager la réconciliation des Florentins avec le Saint-Siège, manifesta au Souverain Pontife les pensées et les désirs secrets qu'il nourrissait en son cœur de retourner à Rome, chose qu'il n'avait confiée à personne. Par ce fait, Dieu donna un signe clair que la démarche de cette sainte vierge était inspirée par lui, bien qu'elle ne fût pas conforme à sa condition. Il en est de même pour S. Bernard s'occupant, hors du cloître, avec les séculiers, de négociations publiques ou privées. Il faisait à toute heure des miracles par lesquels le Seigneur authentiquait son esprit. Il en est ainsi pour sainte Madeleine de Pazzi dont les jambes enflaient dès qu'elle se chaussait comme les autres religieuses ses compagnes. Cette enflure dispa-

raissait dès qu'elle allait pieds nus. Si elle jeûnait au pain et à l'eau, elle retenait la nourriture ; mais si elle prenait d'autre nourriture, elle la rejetait aussitôt et forcément. Je conclus donc que le directeur qui, en sus des caractères du bon esprit, trouvera de plus dans son disciple ces signes manifestes du divin vouloir, pourra, avec d'autant plus de raison, approuver les opérations auxquelles il se sent porté, bien qu'elles soient singulières. Mais, en dehors de ces cas extraordinaires, le directeur doit faire en sorte que ses pénitents suivent toujours les chemins battus. Ce sont les plus sûrs et les plus conformes à l'ordre suave de la divine Providence. Ainsi, si ses pénitents sont religieux, il ne leur permettra jamais de sortir des règles de leur institut, et s'ils sont séculiers, il ne leur permettra pas de choses étrangères à leur état, se souvenant toujours que la règle ordinaire, c'est que l'esprit amateur de nouveautés n'est pas bon.

§ IV

157. Un esprit qui, dans la pratique de la vertu, aspire aux choses extraordinaires, est souvent douteux. Jusqu'à présent, j'ai parlé de l'esprit particulier qui tend à faire des choses insolites et étrangères à son état, bien qu'elles ne soient pas grandes et héroïques. Maintenant, je parle géné-

ralement de tous ceux qui, dans l'exercice des vertus, aspirent à l'extraordinaire, et je dis que cet esprit peut être inspiré par Dieu. Exemples : Abraham fut invité par Dieu à lui sacrifier son fils bien-aimé. Dans le Nouveau Testament, nous voyons quelques vierges saintes poussées par l'Esprit saint à prévenir les violences des bourreaux et se jeter spontanément dans le feu. Nous voyons S. Benoît poussé par l'esprit de Dieu à se rouler tout nu sur des épines ; S. François d'Assise excité par le bon esprit à se plonger dans la neige ; S. Siméon Salus, S. Philippe de Néri et autres poussés intérieurement à faire en public des actions de légèreté, pour faire croire qu'ils étaient privés du sens commun et se faire mépriser comme insensés. Nous en voyons d'autres portés par l'esprit de Dieu à instituer de nouveaux ordres religieux et à introduire dans son Église de nouvelles manières de vivre et autres choses semblables. Mais cet esprit peut aussi être insinué par le démon, comme il arrive habituellement et principalement aux commençants qui, n'ayant pas encore acquis les vertus ordinaires, pensent pouvoir déjà en accomplir les actes les plus remarquables et les plus héroïques dont il est parlé dans la vie des saints. Par là, le démon ne prétend autre chose que de les mettre dans une grande présomption, parce que, s'il réussit une fois à les

amener à faire quelque'une de ces actions extraordinaires, il leur fait croire ensuite qu'ils ont acquis les vertus dans la perfection et qu'ils peuvent s'égalier aux saints mêmes.

158. Cela étant, que le directeur s'en tienne à cette maxime Dieu, dans sa Providence pleine de sagesse, a établi une voie ordinaire, commune à tous, par laquelle il veut que nous allions au Ciel. C'est celle qu'ont suivie nos devanciers. S'il arrive parfois que Dieu conduise quelqu'un par des voies inaccoutumées, il ne le fait que pour des personnes d'une haute vertu et destinées à une éminente sainteté. Puis, quand il veut les porter à des opérations extraordinaires, il leur fait connaître sa volonté d'une manière si claire qu'il leur est presque impossible d'en douter. En outre, il leur inspire des sentiments si ardents et si efficaces, qui leur donnent tant de fermeté et de courage, qu'ils sont comme entraînés à ces opérations extraordinaires. Je ne dis pas que ce soit là un signe qui ne peut tromper; je dis seulement que, quand le directeur trouve tout cela dans une âme, il est fondé à la laisser accomplir ces grandes choses; parce qu'elle en sortira probablement avec facilité et profit. Mais s'il s'agit de personnes débiles et imparfaites, il doit leur inculquer l'exercice des vertus ordinaires, qui les conduiront graduellement à la perfection, et leur

interdire certains actes extraordinaires pour lesquels elles ne sont pas encore mûres ; d'autant plus que, comme je l'ai dit, ces sortes d'actes leur sont ordinairement suggérés par le démon qui veut les faire tomber dans la vanité et la présomption. Cependant qu'il tienne compte de deux choses : la première, c'est qu'à de telles personnes il ne faut pas interdire le simple désir des grandes choses, mais seulement leur défendre le désir efficace et l'exécution. Il faut leur dire que toute leur visée doit être la pratique des vertus ordinaires. La seconde, c'est qu'il faut toujours excepter quelque cas bien extraordinaire où le Seigneur voudrait donner à un commençant les impulsions et les forces suffisantes pour faire des choses qui ne sont pas ordinaires, comme il fit pour sainte Rose de Viterbe, à qui, quoi qu'elle fût encore enfant, il donna l'esprit et le talent de prêcher au peuple, de convertir les hérétiques et de dévoiler leur perfidie d'une façon vraiment prodigieuse.

§ V

159. L'esprit de grandes pénitences extérieures peut être douteux. Il est certain que l'esprit de pénitence vient de Dieu, parce qu'il a toujours pris racine dans le cœur des saints et des grands serviteurs du Seigneur ; mais il est encore certain que cet esprit est sujet à être altéré par le

démon et par l'esprit de vanité. Notre-Seigneur dit : *Lorsque vous jeûnez, ne vous montrez pas tristes comme les hypocrites : car ils exténuent leurs visages pour que leurs jeûnes paraissent devant les hommes* ¹. S. Grégoire ajoute que plusieurs affligent leur corps par l'abstinence, dans la vaine intention de recueillir de ces austérités l'estime et la louange : « Il en est plusieurs qui affligent » leur corps par l'abstinence, mais ils désirent » que leur abstinence leur attire la faveur populaire ². »

160. En poussant à des austérités excessives, le démon a encore une autre fin. C'est de tant surcharger la personne qu'elle succombe sous le poids exorbitant des fatigues et des pénitences, et qu'elle soit forcée de s'arrêter et de reculer dans la voie de la perfection. S. Jérôme désapprouve ces excès, surtout chez les personnes encore jeunes : « Je désapprouve fort, surtout dans un » âge encore tendre, les jeûnes exagérés et prolongés d'une semaine à l'autre, où l'on s'interdit l'usage de l'huile et des fruits. Mon expérience m'a appris que l'âne, une fois fatigué,

1. Cum autem jejunatis, nolite fieri sicut hypocritæ tristes; exterminant enim facies suas, ut appareant hominibus jejunantes. — *Matth.*, vi, 16.

2. Et sunt plerique, qui corpus per abstinentiam affligunt, sed de ipsa sua abstinentia humanos favores expectant. — S. GREG., homil. 12 in *Evangel.*

» cherche à quitter le vrai chemin ¹. » Le démon veut encore débilitier le cerveau par la privation excessive de nourriture, afin de rendre les personnes incapables de faire oraison, de se livrer à l'étude ou de remplir les devoirs de leur état : « Je » connais des personnes des deux sexes qui, dit » S. Jérôme, par une excessive abstinence, ont » compromis l'équilibre de leur cerveau, celles » surtout qui habitaient des cellules froides et » humides ; par suite, elles ne savaient plus que » faire ni de quel côté se tourner, ni ce qu'il fal- » lait dire ou taire ². »

161. Gerson, parlant des tentations du démon, y comprend les jeûnes immodérés, les pèlerinages trop longs et trop fatigants, et l'application trop prolongée. Outre les mauvais effets que nous avons déjà signalés, il en énumère d'autres non moins malheureux et qui rentrent dans les fins pour lesquelles l'ennemi excite à de pareils excès : « L'en-

1. Displieant mihi, in teneris maxime ætatibus, longa et immoderata jejunia, in quibus junguntur hebdomades, et oleum in cibo, ac poma vetantur. Experimento didici, asellum in via, quum lassus fuerit, diverticula quærere. — S. Hieron., epist. 107, *ad Lætam*.

2. Novi ego in utroque sexu, per nimiam abstinenciam, cerebri sanitatem quibusdam fuisse vexatam. Præcipueque in his, qui in humectis et frigidis habitaverunt cellulis : ita ut nescirent quid agerent, quove se verterent : quid loqui, quid tacere deberent. — S. Hieron., epist. 130, *ad Deme- triadem*.

» nemi nous engage quelquefois à faire des actes
 » de vertu très avancés et difficiles, comme des
 » jeûnes immodérés, de longs pèlerinages et autres
 » choses semblables, soit afin que l'on succombe
 » à la tâche devenue insupportable, soit afin qu'il
 » en résulte quelque chose de pire, comme l'épui-
 » sement du cerveau, la mélancolie et une pro-
 » fonde tristesse après un jeûne prolongé, ou,
 » après un long pèlerinage, une grande impa-
 » tience; ou, de l'envie d'enseigner les autres, un
 » grand orgueil, l'hérésie ou une fatigue excès-
 » sive ¹. » C'est pourquoi l'on ne peut douter que
 si l'esprit de pénitence quand il est modéré, est
 inspiré par Dieu, il peut aussi être suggéré par le
 démon quand il est indiscret. Ce n'est pas parce
 que l'ennemi aime la vertu de la pénitence qu'il
 pousse à ces excès, mais c'est parce qu'il aime
 les abus et les préjudices corporels et spirituels
 qui en résultent, comme le dit S. Bernard, en par-
 lant des jeûnes pratiqués imprudemment : « Il (le

1. Hortatur nonnumquam hostis aggredi alta quædam
 et difficilia virtutum opera; sicut immoderata jejunia, pe-
 regrinationes maximas, vel simile quodcumque: sive ut
 homo succumbat oneri, nec ullo pacto ipsum ferre valeat:
 sive ut ex ipso sequatur deterius aliud; puta, ex immode-
 ratione jejunii cerebri vacuitas, melancholia, tristitia vehe-
 mens; ex nimia peregrinatione grandis impatientia; ex
 velle alios eminenter docere, ingens tumor, hæresis, excès-
 sivum naturæ gravamen. — GERSON., tract. *de divers. tenta-
 tat. diabol.*

» démon) conseille à quelques-uns des jeûnes extraordinaires qui scandalisent les autres, non qu'il aime le jeûne, mais parce qu'il se plaît dans le scandale ¹. » Je ne veux pas omettre de rapporter à ce sujet ce que raconte le P. Michel Godinez dans sa théologie mystique. Il avait rencontré une personne qui était tout à la fois austère et luxurieuse, et joignait à une rude pénitence une très grande incontinence ². Chacun voit qu'un esprit de pénitence si corrompu ne pouvait lui être ingéré que par le démon, assurément afin que, abusée par ces châtimens corporels, elle s'abandonnât plus volontiers à ses obscénités.

162. Venons maintenant à la pratique. Que le directeur observe dans les personnes qui se sentent portées aux macérations, si, à la pénitence du corps, elles joignent la pénitence du cœur; si, aux jeûnes, aux veilles, aux cilices et aux flagellations, elles unissent un sincère repentir de leurs fautes, une humilité proportionnée à la connaissance qu'elles ont de leur culpabilité, et si elles se punissent comme coupables. Qu'il observe si elles aiment plus les pénitences qui se font en

1. *Suadet (dæmon) nonnullis singularia jejunia quædam, unde cæteri scandalizentur : non quia jejunium diligat, sed quia scandalo delectetur. — S. BERN., serm. de multipl. utilit. verbi Dei.*

2. *GODINEZ, Praxis theol. myst., lib. VIII, al. 9, cap. 11.*

secret et peuvent se cacher aux yeux de tous, que celles qui se font devant le monde et ne peuvent se dérober aux yeux de tous; si elles découvrent aux autres (excepté à leur père spirituel) les austérités qu'elles pratiquent; si, dans leurs pénitences, elles procèdent sans réflexion, indiscretement et à l'aveuglette, ou avec un discernement insuffisant; si les austérités corporelles leur sont une aide et un aiguillon pour progresser dans les vertus intérieures. Il pourra conjecturer de là par quel esprit elles sont portées à la pénitence, si c'est par l'esprit de componction ou par l'esprit de vanité; si c'est par une sainte haine d'elles-mêmes ou par un amour excessif de leur réputation, en un mot si c'est par Dieu ou par le démon.

163. Mais, quand même le directeur trouverait dans son disciple un esprit droit et saint, il doit encore faire pour qu'il procède avec la modération voulue; parce que, comme dit S. Grégoire, nous devons nous comporter dans la pénitence extérieure de telle sorte qu'en donnant la mort aux vices, nous ne la donnions pas au corps et que nous ne le rendions pas inhabile à l'oraison et à l'exercice des autres bonnes œuvres. Il ne faut pas que l'envie de poursuivre un ennemi nous fasse tuer un concitoyen, plutôt un compagnon inséparable que nous avons toujours avec nous : « Ainsi, il est nécessaire qu'on s'applique à acqué-

» rir la continence, non de manière à tuer la
 » chair, mais les vices de la chair. Car, le plus
 » souvent, en traitant la chair plus rigoureuse-
 » ment qu'il ne faut, on perd même la force de
 » pratiquer le bien, et l'on devient incapable de
 » prier ou de prêcher en voulant étouffer com-
 » plètement en soi ce qui excite les vices. L'homme
 » que nous portons extérieurement nous aide à
 » accomplir nos intentions intimes. S'il y a chez
 » lui des mouvements déréglés, il concourt d'au-
 » tre part à nos opérations bonnes; de sorte que,
 » souvent en poursuivant chez lui un ennemi,
 » nous donnons la mort à un compagnon que nous
 » aimons, comme aussi, en épargnant un compa-
 » gnon, nous entretenons un ennemi qu'il nous
 » faudra combattre ¹. » A cet effet, le directeur
 devra prescrire à son disciple une juste mesure de
 mortifications corporelles, pour qu'elles servent à

1. Sic necesse est ut artem quisque continentie teneat, quatenus non carnem, sed vitia carnis occidat. Nam plerumque dum plus justo caro restringitur, etiam ab exercitatione boni operis enervatur : ut ad orationem quoque vel prædicationem non sufficiat, dum incentiva vitiorum in se funditus suffocare festinat. Adjutorem quippe habemus intentionis internæ, hunc hominem quem exterius gestamus : et ipsi insunt motus lascivie, ipsi effectus suppetunt operationis bonæ. Sæpe vero dum in illo hostem insequimur, etiam civem, quem diligimus, trucidamus : et sæpe dum quasi concivi parcimus, ad prælium hostem nutrimus. — S. GREG., *Moral.*, lib. XXX, cap. 14.

donner de la vigueur à l'esprit sans notable préjudice pour le corps. On excepte pourtant ici le cas extraordinaire de quelques personnes en qui Dieu veut une pénitence supérieure aux forces de la nature humaine. Le directeur pourra très bien connaître, par les signes que nous avons donnés, si une personne est poussée par la grâce divine à de semblables excès. Il le reconnaîtra spécialement par la véhémence, l'ardeur et la droiture des impulsions qu'elle recevra de Dieu, et surtout s'il voit que Dieu lui donne les forces corporelles pour supporter ces rigueurs excessives sans notable préjudice pour sa santé.

§ VI

164. Un esprit de consolations spirituelles sensibles est douteux. Si la délectation spirituelle sensible vient de la grâce, elle n'est autre chose qu'une douce impression que produisent dans l'appétit sensitif les actes surnaturels et pieux de notre volonté. Une telle consolation ne doit pas être méprisée ou rejetée, parce qu'elle est sainte et profitable. Prise avec le détachement voulu, elle aide beaucoup dans l'exercice de la vertu et pour la persévérance dans l'oraison et les progrès dans la perfection chrétienne. Mais le mal c'est que notre sens intérieur peut de lui-même, indépendamment de la grâce, s'affecter en présence

d'un objet saint. Alors la consolation a une certaine apparence de spiritualité, mais en réalité, c'est un effet de la nature qui n'apporte aucun profit. Et le pire, c'est que le démon, par la commotion des esprits et des humeurs, peut aussi exciter dans le sens ces effets tendres et doux avec grand préjudice pour l'âme, ou au moins grand péril qu'elle ne se croie remplie de dévotion quand, en réalité, elle ne sera pleine que d'illusions. C'est la doctrine de Richard de S. Victor, homme expérimenté dans les voies spirituelles, quand il nous avertit que c'est le propre de notre ennemi d'éveiller dans l'oraison une douce affection, une apparente dévotion qui nous fait même répandre des larmes et pousser des soupirs, mais cela dans le but de nous porter à la vanité et à l'orgueil, ou de nous induire à quelque erreur, ou, au moins, afin que, nous repaissant longuement de quelque délectable commotion, nous consomions peu à peu nos forces corporelles et tombions dans l'impuissance : « C'est par la fausse dévotion » qu'ils (les démons) nous trompent. Il y a des » prières et des méditations qui provoquent dans » une âme de pieux sentiments et même des » larmes, mais c'est pour nous faire tomber dans » l'erreur et l'orgueil, ou pour débilitier le » corps ¹. »

1. Falsa etiam devotione decipiunt (dæmones) quia quas-

163. Le directeur doit donc observer si, à la consolation tendre du sens, se joint, dans l'entendement, une sérieuse connaissance des vérités divines, et, dans la volonté, une profonde affection pour les choses saintes et les solides vertus; si la personne pieuse, après ces douces oraisons, est plus maîtresse d'elle-même, plus circonspecte pour éviter les fautes et plus diligente pour faire des actes vertueux. Si cela a lieu, on peut croire avec fondement que la consolation est un véritable effet de la grâce et un vrai don de Dieu. Mais si, après les oraisons pleines de consolation et de douceur, tout s'évanouit et que la personne soit comme auparavant facile à se laisser aller aux mêmes défauts, par exemple si elle est toujours peu disposée à la vertu et lente à la pratiquer, et si la chose se reproduit toujours ainsi, les consolations spirituelles sont bien suspectes et l'on peut justement craindre qu'elles ne soient ou un sot effet de la nature, ou une illusion de l'ennemi qui, doucement, amuse cette personne en la repaissant de cet aliment trompeur. Dans ce cas, le père spirituel doit s'employer pour qu'elle méprise toutes les affections sensibles et s'applique à méditer les commandements et les sujets pieux à la lumière de la foi, *dam orationes et meditationes dulcem affectum, etiam lacrymas in anima producant, ut vel mentem in errorem, vel elationem, vel corpus perducant ad debilitatem.* — RICHARDUS A S. VICTORE, cap. xvii in *Cant.*

afin d'en concevoir par la volonté des sentiments solides de componction, d'humiliation, d'amendement, de prières, de supplications et autres semblables qui sont toujours utiles et profitables. Et après, si les dites consolations reviennent à l'improviste, il faut n'en tenir aucun compte, se fixer en Dieu par l'esprit et le cœur ou sur une autre vérité solide et profitable.

§ VII

166. L'esprit de consolations et de délectations spirituelles qui se continue perpétuellement, sans être jamais interrompu, est beaucoup plus suspect; parce que, disent les SS. Pères, l'esprit de Dieu va et vient. Tantôt il se manifeste et tantôt il se cache, et il n'opère pas toujours dans les âmes de la même manière. C'est ce qu'enseigne S. Grégoire, en expliquant ces paroles du livre de Job : *Et comme un esprit passait, moi présent, les poils de ma chair se hérissèrent* ¹. « L'esprit ne s'ar-
» rête pas, dit-il, mais ne fait que passer, parce
» que dans la contemplation une lumière surnatu-
» relle se découvre et vient contenter nos désirs,
» mais elle se dérobe aussitôt à cause de notre fai-
» blesse; parce que, dans cette vie, quel que soit
» le progrès qu'on ait fait dans la vertu, on sent

1. Cum spiritus me præsentate transiret, inhorruerunt pili carnis meæ. — Job, ix, 15.

» encore cependant l'aiguillon de la corruption ¹. »
 Qu'on remarque bien les dernières paroles du saint docteur. Dans la vie présente, quel que soit le progrès qu'on ait fait dans la vertu, on ne peut toujours se maintenir dans le même degré de consolation et de contemplation ; parce que, de temps à autre, on est contraint de sentir les incommodités de notre nature déçue. S. Bernard enseigne la même chose. Il démontre, par ce qui se passa au sujet du voyage des deux disciples à Emmaüs et par quelques paroles du Christ rapportées par S. Jean, que le Verbe divin tantôt vient à nous et tantôt se retire de nous, tantôt nous visite par ses douceurs et tantôt se cache pour que nous le cherchions :
 « Car, quand il feignait d'aller plus loin, ce n'est
 » pas qu'il voulût le faire, mais il voulait enten-
 » dre : *demeurez avec nous, parce qu'il se fait tard*
 » (*Luc.*, xxiv). Or cette pieuse feinte, le même
 » Verbe ne cesse pas d'y avoir recours d'une ma-
 » nière spirituelle avec l'âme qui lui est dévouée.
 » Il passe et veut qu'on le retienne ; il s'en va et
 » veut être rappelé. Car ce Verbe n'est pas irréc-
 » vocable. Il va et vient selon son bon plaisir,

1. Non ergo stat, sed transit spiritus, quia supernam lucem nostra nobis contemplatio et inhiantibus aperit, et mox infirmantibus abscondit. Et quia in hac vita quantalibet virtute quis profecerit, adhuc tamen corruptionis suæ stimulum sentit. — S. GREG., *Moral.*, lib. 5, cap. 23.

» ainsi qu'il l'a dit : *Je vais et je viens vers vous.*
 » De même : *Encore un peu de temps et vous ne me*
 » *verrez plus ; et encore un peu de temps et vous*
 » *me verrez* (*Jean*, xvi, 17) ¹. » Sainte Thérèse parle encore plus clairement sur ce point, quand elle dit qu'elle ne considérerait pas comme étant en sûreté une âme qui serait constamment dans un certain état d'ébriété et de suavité spirituelle, et même dans un état au degré invariable de douceur, mais qu'elle craindrait bien qu'il n'y eût illusion diabolique, parce qu'il n'est pas possible que l'esprit du Seigneur tienne constamment en cette vie l'âme dans un état qui est le propre de l'autre vie, je veux dire dans un état de joie jamais interrompue. Voici ses paroles : « Car si
 » elle (l'âme) n'était point tentée, le démon pour-
 » rait mêler de fausses douceurs aux goûts qu'elle
 » reçoit de Dieu, ou au moins diminuer sa ré-

1. Nam et aliquando *simulabat se longius ire*, non quia hoc volebat, sed volebat audire *Mane nobiscum Domine, quoniam advesperascit* (*Luc.*, xxiv, 28, 29)..... Ergo istiusmodi piam simulationem, imo salutarem dispensationem quam tunc corporaliter Verbum corpus interdum exhibuit, non cessat identidem Verbum spiritus modo suo spirituali cum devota sibi anima sedulo actitare. Præteriens teneri vult, abiens revocari. Neque enim hoc irrevocabile Verbum. It et redit pro beneplacito suo... sicut ait : *Vado et venio ad vos* (*Jouan.*, xiv, 28). Item *Modicum et non videbitis me, et iterum modicum et videbitis me.* (*Joan.*, xvi, 17). — S. BERN., serm. 74 *super Cant.*

» compense, en éloignant d'elle ce qui peut la
 » faire mériter, et la laisser ainsi dans un trans-
 » port continuel. Quand ce transport persévère
 » toujours de même dans une âme, je ne le tiens
 » pas pour sûr; il ne me semble pas possible que
 » l'esprit du Seigneur demeure ainsi en nous
 » dans un même état, durant notre exil sur la
 » terre ¹. » Le directeur remarquera cependant
 que cette doctrine souffre exception dans un cer-
 tain état de très parfaite union mystique que la
 sainte appelle matrimoniale, parce qu'en elle,
 dit-elle, on ne ressent point les aridités, sinon
 que brièvement et très rarement, attendu que
 l'âme sent toujours en elle-même le divin Époux,
 dans une paix et consolation quasi continuelle.
 Du reste, le même contentement n'est pas toujours
 au même degré; mais tantôt il croît et tantôt il
 diminue. D'où cet état heureux a aussi ses alter-
 natives.

§ VIII

167. Les larmes, elles aussi, sont suspectes, ainsi que nous l'avons insinué ci-devant, parce qu'elles peuvent jaillir de trois sources différentes: de la nature, des illusions du démon, et de la divine grâce. Elles naissent de la nature en certains

1. SAINTE THÉRÈSE, *Château intérieur*, quatrième demeure, chap. 1 (Traduction BOUX).

cœurs tendres qui, dès qu'ils voient des objets terrestres gracieux ou attendrissants, s'émeuvent immédiatement, de même qu'ils s'attendrissent au récit ou à la considération des choses spirituelles et saintes. Cette tendresse fait monter aux yeux cette humeur qui se distille en larmes. Elles viennent du démon quand le démon, par son art malicieux, ramollit le cœur jusqu'à l'effusion des larmes, afin que la personne pécheresse ou en défaut ait bonne opinion d'elle-même, ou que les autres aient bonne opinion d'elle. Il la conduit, elle, à sa perdition et, il trompe les autres. Elles naissent de la divine grâce quand l'Esprit saint enflamme la volonté de saintes affections et que, par la répercussion de ce feu, le cœur s'allume et manifeste son ardeur par une douce pluie.

168. S. Grégoire dit que les saintes larmes peuvent jaillir de deux sources, de la crainte des châtimens et de l'amour de Dieu et des biens célestes : « Il y a deux principales sortes de com-
 » ponction, parce que l'âme avide de Dieu est
 » d'abord saisie de crainte, puis d'amour. Au
 » commencement, elle fond en larmes en se sou-
 » venant de ses péchés passés et en redoutant
 » d'endurer à cause d'eux des supplices éternels ;
 » mais après qu'une longue douleur jointe à l'an-
 » xiété a fait disparaître la crainte, la sécurité naît
 » de l'espérance présumée du pardon et l'esprit

» s'enflamme par le désir des joies célestes, et celle
 » qui pleurait de peur d'être condamnée au sup-
 » plice, verse maintenant des larmes fort amères
 » parce que le règne n'arrive pas assez tôt ¹. » Puis
 il compare ces deux sortes de larmes aux deux piè-
 ces de terre arrosées et fertiles, situées l'une plus
 haut, l'autre plus bas, que Caleb donna à Aza, sa
 fille bien-aimée : *Caleb lui en donna une arrosée*
en haut et en bas ². Le saint dit que les larmes
 d'amour figurées par le terrain arrosé situé en
 haut, sont plus nobles et plus parfaites, et que les
 larmes de crainte, figurées par le terrain inférieur,
 sont moins parfaites : « Mais, parce qu'il y a deux
 » sortes de componction, ainsi que je l'ai dit, son
 » père lui donna deux terrains arrosés, l'un plus
 » haut, l'autre plus bas. L'âme reçoit celui de
 » dessus lorsque son affliction et ses larmes vien-
 » nent du désir du royaume céleste; elle reçoit

1. Principaliter vero compunctionis genera duo sunt : quia Deum sitiens anima prius timore compungitur, post amore. Prius enim sese in lacrymis afficit, quia dum malorum suorum recordatur, pro his perpeti æterna supplicia pertimescit : at vero cum longa mœroris anxietate fuerit formido consumpta, quædam jam de præsumptione veniæ securitas nascitur, et in amore cælestium gaudiorum animus inflammatur; et qui prius flebat, ne duceretur ad supplicium, postmodum amarissime flere incipit, quia differtur a regno. — S. GREG., *Dialog.*, lib. III, cap. 34.

2. Dedit itaque ei Caleb irriguum superius et inferius. — *Josue*, xv, 19.

» celui de dessous quand ses larmes viennent de
 » la crainte qu'elle a des tourments de l'enfer.
 » Le terrain du bas est donné le premier, puis
 » celui du haut, mais comme la compunction ins-
 » pirée par l'amour l'emporte en dignité, il a été
 » nécessaire de mentionner entre les deux ter-
 » rains arrosés, d'abord celui de dessus, puis celui
 » de dessous ¹. » En outre, les larmes qui sortent
 de la source d'amour sont, comme le dit sainte
 Thérèse, instruite par sa propre expérience, plus
 douces que les autres et s'échappent parfois des
 paupières avec tant de douceur qu'on ne s'en
 aperçoit pas, si ce n'est au moment où l'on se
 trouve tout inondé de cette pluie.

169. Puisque les larmes répandues dans l'oraison peuvent provenir de divers principes, bons, mauvais, indifférents, que fera le directeur pour en découvrir la source? Qu'il observe, selon l'enseignement de S. Ignace, si les yeux pleurant, l'esprit est illuminé dans l'intelligence des vérités

1. Sed quia, ut dixi, duo sunt compunctionis genera dedit et pater suus irriguum superius, et irriguum inferius. Irriguum quippe superius accipit anima, cum sese in lacrymis cœlestis regni desiderio affligit. Irriguum vero inferius accipit, cum inferni supplicia flendo pertimescit. Et quidem prius inferius, ac post irriguum superius datur. Sed quia compunctio amoris dignitate præeminet, necesse fuit, ut prius irriguum superius, et post irriguum inferius commemorari debuisset. — S. GREG., *ibid.*

divines, et si la volonté est embrasée de fortes et saintes ardeurs, toutes à la gloire et au culte de Dieu. Il tirera de là la lumière nécessaire pour connaître la qualité de ces larmes : « Car on reconnaît qu'il y a une consolation vraiment spirituelle lorsque l'âme est enflammée par un mouvement intérieur de l'amour de son Créateur et ne peut plus s'attacher à aucune créature, si ce n'est pour l'amour de Lui; quand également on verse des larmes faites pour provoquer cet amour et provenant soit de la douleur des péchés commis, soit de la méditation des souffrances de Jésus-Christ, soit de toute autre cause capable de procurer la piété et la gloire due à Dieu ¹. » Qu'il remarque encore si, une fois que les larmes ont coulé, la volonté demeure vigoureuse, plus animée et plus disposée pour les choses qui concernent le service de Dieu. Alors, il lui sera d'autant plus facile d'en connaître l'origine, bonne ou mauvaise.

1. Spiritualis proprie consolatio, tunc esse noscitur, quando per internam quamdam motionem exardescit anima in amorem Creatoris sui, nec jam creaturam ullam, nisi propter ipsum, potest diligere. Quando etiam lacrymæ funduntur, amorem illum provocantes, sive ex dolore de peccatis profluant, sive ex meditatione Passionis Christi, sive alia ex causa qualibet, in Dei cultum et honorem recte ordinata. — S. IGNAT., *Exercit. spirit., in regul. ad spirit. dignosc.*, reg. 3.

§ IX

170. L'esprit de révélation est toujours suspect s'il ne réside pas dans une personne de très grande bonté; car Dieu ne révèle ses secrets qu'aux âmes qu'il aime d'un amour de prédilection. L'esprit de fréquentes extases et de ravissements est encore suspect si la personne qui reçoit ces faveurs signalées n'a pas passé par la filière des grandes pénitences et n'a pas atteint une haute perfection; parce que Dieu ne s'unit pas si étroitement avec des âmes impures. Les stigmates aux mains, aux pieds et au côté, et autres signes prodigieux dans les membres du corps, doivent être considérés comme très douteux s'ils ne sont pas sur des personnes d'une vertu héroïque; parce que de telles choses sont de véritables certificats de sainteté. Il ne manque pas d'exemples de personnes perverses qui ont obtenu par art diabolique ces surprenantes impressions sur leur corps, dans le but de se faire une réputation de sainteté. En résumé, quand le directeur rencontrera ces choses ou d'autres esprits douteux et incertains, il aura toujours recours aux caractères du bon et du mauvais esprit que nous avons exposés dans les chapitres précédents; parce qu'avec ces caractères, il discernera facilement s'ils sont or du Paradis ou vile alchimie d'enfer. Il est cepen-

dant averti qu'il trouvera parfois dans une âme le bon et le mauvais esprit, parce qu'il arrive que le démon opère dans une âme en même temps que Dieu. Dans un pareil cas, il ne doit pas se presser, mais examiner soigneusement chaque mouvement intérieur, pour séparer le grain de l'ivraie, afin d'arracher celle-ci et de donner à l'autre la culture convenable. Par dessus tout, il doit se recommander de tout cœur à Dieu qui certainement ne manquera pas de lui donner la lumière nécessaire pour ne pas errer.

CHAPITRE XI

DES DIVERSES MANIÈRES PAR LESQUELLES L'ESPRIT DU SEIGNEUR OPÈRE DANS LES AMES

§ I

171. Bien que l'esprit de Dieu pousse toujours à ce qui est vrai, honnête et saint, il ne le fait cependant pas pour tous avec une égale perfection, à cause des indispositions qu'il trouve dans le sujet au moment des divines influences. Ainsi dans quelques-unes, l'esprit divin opère plus dans l'entendement que dans la volonté. Dans d'autres, il opère plus dans la volonté que dans l'entendement. De la première classe sont, dit S. Grégoire,

ceux à qui il ne manque pas de lumière pour connaître les vérités de notre foi et pour comprendre toutes leurs obligations, ainsi que la manière dont elles doivent être remplies. Seulement, il manque dans leur volonté une affection forte qui les pousse efficacement à l'exécution de ce qu'ils savent qu'il faut faire — « Il (le Seigneur) » nous appelle, mais ne nous fait pas lever, quand » nous sommes éclairés de sa grâce, mais sans » pouvoir être aidés, l'ayant mérité par nos fautes. Le plus souvent, en effet, nous voyons ce » qu'il faut faire, mais nous ne l'exécutons pas. » Nous faisons des efforts sans pouvoir aboutir. » Le jugement de l'esprit voit ce qui est droit, » mais la force nous fait défaut pour l'accomplir. » C'est un des châtimens qui suivent le péché » que de voir par la grâce le bien à faire et de ne » pouvoir pas parvenir à ce que l'on voit par une » punition bien méritée ¹. » De la seconde classe sont, d'après S. Bernard, ceux à qui la volonté ne

1. Vocat (nos Dominus) sed non erigit, quando per ejus gratias illuminamur, sed exigentibus nostris meritis, adjuvari non possumus. Plerumque enim videmus quæ agenda sunt, sed opere non implemus. Nitimur et infirmamur. Mentis judicium rectitudinem conspicit, sed ad hanc operis fortitudo succumbit — quia nimirum jam de pœna peccati est, ut ex dono quidem possit bonum conspici : sed tamen ab eo quod aspicitur, contingat per meritum repelli. — S. GREG., *in Evang.*, homil. 31.

manque pas pour embrasser le bien. Ils se trouvent pleins de dévotion et d'une sainte ardeur, mais il leur manque seulement la lumière pour entendre la manière d'exécuter leurs saints désirs : « Beaucoup sans doute reçoivent l'avis de » bien faire, mais ils ignorent complètement ce » qu'il faut faire si la grâce du Saint-Esprit ne » les assiste de nouveau et ne leur apprend pas » à mettre en pratique la bonne pensée qu'il leur » a inspirée, pour ne pas rendre inutile la grâce de » Dieu... C'est pourquoi il est nécessaire non seu- » lement que nous soyons avertis et instruits, » mais encore attirés et poussés au bien précisé- » ment par cet esprit qui vient en aide à notre » faiblesse ¹. » Tel était Corneille qui, tout embrasé du désir de son salut, ne savait ce qu'il y avait à faire pour l'obtenir. Dieu l'envoya à Pierre pour être instruit ².

172. Outre le défaut de dispositions morales du sujet, il y a deux raisons pour lesquelles Dieu opère si diversement en nous. La première, c'est

1. Multi siquidem monentur ut bene faciant. sed minime sciunt quid agendum sit, nisi adsit denuo gratia spiritus sancti, ut quam inspirat cogitationem doceat in opus proferre, ne vacua in nobis sit gratia Dei... Propterea non solum moneri et doceri, verum etiam moveri et affici ad bonum necesse est, ab eo utique spiritu, qui adjuvat infirmitatem nostram. — S. BERN., serm. 1, *in fest. Pentec.*

2. Act., x, 6.

la suave disposition de sa divine Providence, par laquelle il accommode sa grâce à notre nature. Voyant chez les personnes cultivées et lettrées meilleur entendement, il commence l'œuvre de leur perfection en leur donnant d'abondantes lumières pour l'intelligence du vrai. Par contre, voyant chez les personnes simples et dévotes meilleure volonté, il les embrase de saintes affections dès le commencement de leur sanctification. La seconde raison, c'est notre plus grand profit. Ceux qui ont plus de lumières dans l'entendement que de vigueur dans la volonté, voient plus clairement leurs fautes et s'humilient profondément, et ceux qui ont plus d'ardeur dans la volonté que de lumière dans l'intelligence, sont forcés de chercher des pères spirituels qui les dirigent et obligés de se soumettre à leur magistère et de suivre en tout leurs conseils. Ainsi les uns et les autres avancent vers la perfection par la voie sûre d'une profonde humilité. Enfin Dieu donne à quelques âmes la lumière pour comprendre la vérité en même temps qu'une forte et vigoureuse impulsion d'affections pour la mettre en pratique. Ceux-ci sont plus heureux que les autres, parce que, comme dit S. Bernard, ils reçoivent avec plénitude l'esprit du Seigneur : « Il (l'esprit divin) avertit, instruit et remue. Il » avertit la mémoire, instruit la raison, remue la

» volonté. Par ces trois choses, l'âme est entière-
 » ment soutenue ¹. »

§ II

173. Quelquefois, l'esprit de Dieu nous meut vers le bien en général, mais il ne nous montre pas en particulier le bien que nous devons accomplir. Ainsi quelques-uns sont appelés à la vie religieuse, mais ils ne connaissent que plus tard l'ordre qu'ils doivent embrasser. D'autres se sentent aiguillonnés par de véhémentes impulsions à mépriser le monde et ses vanités, ou à entreprendre une vie sainte, ou à procurer de toutes leurs forces le salut des âmes et la gloire de Dieu, mais ils ne voient qu'après par quels moyens ils doivent parvenir au terme de leurs désirs. Les uns et les autres doivent faire deux choses pour arriver à la réalisation de leurs saints désirs. Ils doivent premièrement se recommander de cœur à Dieu et lui demander lumière pour connaître quelle est sa volonté relativement aux choses particulières qu'ils doivent faire, répétant souvent avec ferveur *Enseignez-moi à faire votre volonté, parce que mon Dieu, c'est vous* ². *Seigneur, montrez-moi vos voies,*

1. Monet (divinus spiritus), et movet et docet. Monet memoriam, rationem docet, movet voluntatem. In his enim tribus tota consistit anima. — S. BERN., *ibid.*

2. Doce me facere voluntatem tuam, quia Deus meus es tu. — *Psal.* cxliii, 9.

et enseignez-moi vos sentiers ¹. Ils doivent secondement recourir à des hommes instruits, spirituels et prudents, leur ouvrir entièrement leur cœur et se régler sur leur conseil, s'assurant que Dieu leur fera connaître sa volonté par leur entremise. S. Laurent Justinien va jusqu'à dire que des personnes ayant ces qualités peuvent difficilement se tromper dans les conseils qu'ils nous donneront en de semblables matières : « Dans » les choses difficiles, comme de renoncer au » monde et d'embrasser un nouveau genre de » vie, que personne ne se fie à soi-même, mais » que l'on suive le conseil de ceux qui, après » avoir combattu pendant longtemps leurs défauts » et gagné la couronne des vertus (grâce au Saint- » Esprit, qui leur a donné la sagesse), sont pleins » de l'esprit de discernement, brûlent de l'amour » du prochain et se distinguent par la gravité » religieuse de leurs mœurs. Avec ces qualités ils » ne peuvent guère se tromper, parce qu'ils ne » donnent jamais leur avis qu'après avoir prié » au préalable, bien considéré la qualité des per- » sonnes et s'être laissé diriger par le Saint- » Esprit ². » C'est précisément la raison pour laquelle Dieu, en nous poussant au bien par ses

1. *Vias tuas, Domine, demonstra mihi : et semitas tuas edoce me.* — *Psal.* xxiv, 4.

2. *In rebus igitur arduis, et præsertim in renunciatione*

saintes aspirations, ne nous fait pas connaître le bien en particulier qu'il demande de nous. Il veut que nous recourions à ses ministres comme à des interprètes de sa volonté, et particulièrement à ceux qui sont doués des nobles prérogatives que le saint énumère. Ainsi Jésus-Christ convertit par sa voix et par sa présence l'Apôtre des nations, mais il l'envoya à son ministre pour savoir de lui les choses particulières qu'il avait à faire pour accomplir sa volonté. *Lève-toi, entre dans la ville, car c'est là que te sera dit ce qu'il faut que tu fasses* ¹.

§ III

174. D'autres fois l'esprit de Dieu excite en nous un désir dont il ne demande pas effectivement l'exécution. Ce qu'il veut alors, c'est seule-

sæculi, et in arripienda institutione nova nullus sibi in re propria credat : sed eorum acquiescat consilio qui ex diuturna colluctatione vitiorum, et adepta virtutum corona (spiritus in se nihilominus operante sapientia) discretionem pollent, ac proximorum dilectione flammescunt, atque religiosorum morum gravitate clarescunt. Porro qui tales sunt, errare vix possunt, cum videlicet non nisi oratione prævia, et considerata personarum qualitate, spiritusque sancti directione sententiam suam proferant. — S. LAUR. JUSTIN., lib. *de obedient.*, cap. 26.

1. Ingredere civitatem, et ibi dicetur tibi, quid te oporteat facere. — Act., ix, 7.

ment la bonne disposition de la volonté à l'exécuter. Dieu commanda à Abraham de lui offrir son fils unique et bien-aimé en holocauste. Abraham se dispose aussitôt à accomplir cet acte douloureux. Il conduit son fils sur le sommet de la montagne destinée au sacrifice et il le lie sur le bûcher où il devait être consumé en l'honneur du Très-Haut. Mais pendant qu'il étendait la main droite pour dégainer et frapper l'enfant, Dieu la retint et lui dit : *N'étends pas ta main sur l'enfant, et ne lui fais rien* ¹. Dieu ne lui demandait que la bonne volonté, et il ne voulait pas que le sacrifice fût réellement accompli. Dieu inspira à David la pensée d'édifier un temple magnifique en son honneur, non pas pour qu'il exécutât lui-même cette entreprise, mais afin qu'il eût le mérite d'un aussi pieux désir. David faisait connaître au prophète Nathan sa bonne intention par ces paroles : *Vois-tu que j'habite dans une maison de cèdre, et que l'arche de Dieu est placée au milieu des peaux* ² ? Et le prophète de lui répondre de la part de Dieu que cette œuvre était réservée à son fils Salomon : *C'est lui qui bâtira une maison à mon nom, et j'établirai fermement le*

1. Non extendas manum tuam super puerum, neque facias illi quidquam. — *Gen.*, xxii, 12.

2. Videsne, quod ego habitem in domo cedrina, et arca Dei posita sit in medio pellium ? — *II Reg.*, vii, 2.

*trône de son royaume pour toujours*¹. Nous voyons la même chose se reproduire tous les jours dans une infinité de bonnes âmes. Aux unes, Dieu inspire un ardent désir du martyre, non pas qu'il veuille qu'elles meurent de mort violente, mais seulement parce qu'il veut d'elles le sacrifice d'une volonté prête à mourir pour sa gloire. Quelquefois

Dieu communique à des personnes ignorantes un grand désir de convertir les peuples et d'amener des nations entières à la foi; à des personnes malades, une grande envie des jeûnes, des veilles, des austérités, des pénitences; chez les personnes pauvres, il éveille une pieuse inclination à secourir les indigents par des aumônes, et cependant il est certain qu'il n'exige pas d'elles ces grandes œuvres pour lesquelles elles sont tout à fait inhabiles. Il veut seulement l'agrément de leur volonté, et il s'y complait comme en des choses par lesquelles elles méritent grandement et par lesquelles elles se disposent à l'exécution d'autres œuvres plus proportionnées à leurs forces et à leur état.

173. Il arrive encore que Dieu, en inspirant quelque œuvre sainte, ne veut pas entièrement mais seulement une partie de l'exécution. Nous avons de cela un exemple bien précis dans cet

1. Ipse ædificabit domum nomini meo, et stabiliam thronum regni ejus usque in sempiternum. — *Ibid.*, VII, 13.

énergumène délivré par le Rédempteur et qui s'offrit à le suivre en compagnie de ses disciples. Jésus-Christ n'accepta pas sa proposition et lui dit qu'il retournerait dans sa maison et qu'il fit connaître aux siens le bienfait qu'il avait reçu de Dieu : *Lorsqu'il montait dans la barque, celui qui avait été tourmenté par le démon, le supplia de lui permettre de rester avec lui; mais il le lui refusa et lui dit : Va dans ta maison vers les tiens et annonce-leur tout ce que le Seigneur a fait pour toi* ¹. Ainsi le Sauveur mit dans le cœur de cet homme le désir de se donner à lui pour le suivre, puis il n'accepta qu'en partie. Je veux dire qu'il n'accepta pas qu'il le suivit de corps, mais seulement de cœur, voulant qu'il vécût dans sa maison avec la foi qu'il avait en lui et selon ses divins enseignements. Que de fois la même chose nous arrive à nous-mêmes ! Dieu donne à un séculier qui est marié le désir de se retirer dans un cloître ou dans un désert, pour s'y adonner à la sainte contemplation, non parce qu'il désire de lui tant de solitude et une oraison si continuelle, mais parce qu'il veut qu'il pratique une solitude et une oraison adaptées à son état. Dieu allume dans le cœur

1. Cumque ascenderet (Jesus) navim cepit illum deprecari qui a demonio vexatus fuerat, ut esset cum illo : et non admisit eum, sed ait illi : vade in domum tuam ad tuos, et annuntia illis, quanta tibi Dominus fecerit. — *Marc.*, v, 18, 19.

d'une personne spirituelle de grands désirs de pénitence, non pour qu'elle déchire et martyrise son corps, mais pour qu'elle l'afflige par une discrète mortification. La même chose se dit des autres inspirations semblables. Que le directeur réfléchisse sérieusement sur ce point. Il ne faut pas que, dès qu'il voit dans le cœur de son pénitent une inspiration revêtue des caractères qui la font reconnaître pour divine, il s'empresse de lui accorder ce qu'il désire. Il doit auparavant demander lumière à Dieu, puis examiner les circonstances dans lesquelles se trouve la personne, et il décidera d'après cela. Parce qu'il peut arriver que Dieu ne veuille de cette personne que le seul désir, ou qu'il veuille l'effet partiel, comme nous l'avons dit.

§ IV

176. L'esprit de Dieu procède avec calme à l'égard des bonnes âmes. Il entre avec paix, avec quiétude et avec tranquillité, ne faisant pas plus de bruit que la goutte d'eau qui tombe sur une éponge, comme dit S. Ignace dans ses règles pour le discernement des esprits. Il aplanit les difficultés que des âmes rencontrent et il leur donne courage et vigueur pour les surmonter : *Que Dieu est bon à Israël : à ceux qui ont le cœur droit* ¹.

1. Quam bonus Israel Deus his, qui recto sunt corde! — *Psal.* LXXII, 1.

Au contraire, il agit durement avec les âmes coupables et opiniâtres. Il les pique par le remords, les secoue par la crainte de la mort, du jugement et de l'enfer, afin qu'elles se réveillent de la léthargie où les plongent leurs vices. Il fait pour qu'elles ne trouvent pas la paix dans les plaisirs des sens, dans les honneurs du monde et dans les splendeurs de la richesse, afin que, convaincues par leur propre expérience, elles rentrent en elles-mêmes et qu'une fois ravisées elles disent *Sache et vois combien il est mal et amer d'avoir abandonné le Seigneur ton Dieu* ¹.

177. L'esprit du démon, continue le saint, est au contraire turbulent et fier avec les âmes justes. Il pénètre dans les cœurs comme une eau impétueuse qui tombe avec fracas sur la pierre, et y répand des scrupules vains et chimériques qui les remplissent de troubles et d'angoisses. Il fait croire à ces âmes que Dieu est implacable et que le mont de la perfection chrétienne est inaccessible. Terrifiées, elles se retirent de la suite de Jésus-Christ, ou du moins ne le suivent plus qu'avec lenteur et tiédeur. Par contre, il est tout condescendance pour les pécheurs. Il leur concède douceurs et plaisirs, calme leur remords par une espérance vaine et téméraire, au moyen de laquelle il les tient dans une

1. Scito, et vide, quia malum et amarum est, relinquit te Dominum Deum tuum. — *Jer.*, II, 19.

paix fausse et trompeuse qui les fait croupir longtemps dans le péché sans espoir de résipiscence.

Ces diverses manières de procéder proviennent des dispositions que les deux esprits trouvent dans les âmes. S'ils les trouvent contraires à leur caractère, ils y entrent de force pour les dominer; tandis que s'ils les trouvent conformes à leur inclination, ils y entrent doucement et sans bruit comme en leur propre habitation. Voici comment S. Ignace s'exprime à ce sujet: « Les deux esprits » s'insinuent d'une façon bien différente dans l'es- » prit de ceux qui travaillent à leur salut: le » bon esprit, d'une façon douce, paisible et agréable, comme une goutte d'eau tombant sur une » éponge: le mauvais esprit, d'une façon dure, » inquiète, violente et non sans fracas, comme la » pluie frappant sur la pierre. Quant à ceux qui » se pervertissent, il leur arrive tout le contraire. » La raison de cette différence vient de ce que les » dispositions de l'âme sont tantôt en rapport et » tantôt en opposition avec les deux anges. Si les » deux esprits trouvent une âme qui leur fasse » résistance, ils l'abordent avec une violence et » un tapage faciles à constater; si, au contraire, » ils sont d'accord avec elle, ils y entrent tranquillement, comme dans une maison tout ouverte et qui leur appartient ¹. »

1. Eorum, qui promovent in bono salutis, animis se in-

§ V

178. L'esprit de Dieu s'insinue de diverses manières dans les âmes pieuses. Pour les unes, il le fait avec douceur, et pour les autres il le fait avec force. L'esprit du Seigneur traite quelques âmes doucement; il leur inspire des pensées et des sentiments pieux, mais avec tendresse et suavité. Il les élève à une contemplation qui est toujours douce, et il leur accorde quelquefois des entretiens et des visions qui sont toujours agréables et délectables. Bien que les souffrances et les peines ne manquent pas à ces âmes, particulièrement en certains temps où Dieu veut les purifier ou les éprouver, le mode par lequel l'esprit divin procède à leur égard n'en est pas moins très suave et très agréable. Cela arrive plus ordinairement aux femmes qui, vu la faiblesse de leur nature, se ralenti-

sinuat uterque spiritus diverso modo; bonus quidem leniter, placide, ac suaviter, sicut aquæ stilla in spongiam illabens; malus vero duriter, implacide, et violenter, cum strepitu quodam, sicut imber decidens in petram: illis autem, qui in dies tendunt in deterius, oppositum prorsus usuvenit. Cujus sane diversitatis ratio est, quatenus angelo utrilibet similis est vel dissimilis animæ ipsius dispositio. Si enim contrariam sibi eam alteruter spiritus invenerit, cum strepitu et pulsu, qui facile adverti queat, ei se conjungit; si conformem vero, tamquam in propriam et apertam domum subit cum quiete. — S. IENAR., *Exerc. spiritual. in reg. pro plenior. discret. spir. reg.*, 7.

raient vite dans le chemin de la perfection si Dieu ne les attirait pas à lui par ces deux attrait. Ainsi l'Épouse des Cantiques, connaissant sa faiblesse naturelle, désirait que le Bien-aimé la ravît avec le baume de ses suaves consolations, et elle dit : *Entraîne-moi; après toi nous courrons à l'odeur de tes parfums* ¹.

En d'autres âmes, l'esprit de Dieu opère avec plus de force que de douceur. Il leur communique par la foi des lumières et des sentiments solides, par lesquels il les rend fortes et robustes pour se vaincre elles-mêmes et travailler pour sa gloire. Si ces âmes dépourvues de consolations spirituelles agissent aussi vertueusement que les autres, elles méritent davantage, parce qu'elles doivent se faire une violence continuelle. Leurs œuvres sont d'autant plus parfaites qu'elles sont plus dépourvues d'encouragement et plus dépouillées d'amour-propre.

179. A ceux, dit S. Bernard, qui auront toute leur vie aspiré à jouir des divines douceurs et à qui elles auront été toujours refusées, s'ils ont saintement et constamment persévéré dans le bien, il leur en sera concédé aussitôt après leur mort une mesure d'autant plus grande qu'ils en auront été plus privés en cette vie : « Plusieurs y

1. Trahe me : post te curremus in odorem unguentorum tuorum. — *Cant.*, 1, 3.

» tendent pendant toute leur vie sans y parvenir
 » jamais ; et cependant, s'ils s'y sont appliqués
 » avec piété et persévérance, Dieu leur rend, dès
 » leur sortie du corps, ce qu'il leur a refusé, pour
 » de bonnes raisons, pendant cette vie ¹ ». Que le
 directeur se fasse donc une juste idée de l'esprit
 de ceux que Dieu tient à ses pieds, et que ce ne soit
 pas les âmes qui reçoivent le plus de contempla-
 tions, de visions, de délectations spirituelles, qu'il
 estime davantage, mais bien celles qui sont les
 plus humbles, les plus mortifiées, les plus obéis-
 santes, les plus détachées, les plus charitables, et
 surtout celles qui sont les plus soumises à la vo-
 lonté divine. Car, en réalité, celles-ci sont plus
 parfaites et plus chères à Dieu. Qui tire encore
 cette conclusion, que la perfection est à la disposi-
 tion de tous, puisque l'esprit de Dieu opère dans
 tous, soit avec douceur, soit avec force, soit avec
 une lumière claire, soit avec une lumière obscure,
 soit ouvertement, soit secrètement. Il suffit que
 nous correspondions fidèlement et constamment à
 ses divines inspirations pour devenir parfaits.

§ VI

180. C'est le propre de l'esprit de Dieu seule-

1. Multi tota vita sua ad hoc tendunt, et nunquam per-
 tendunt; quibus tamen si pie et perseveranter conati sunt,
 statim ut de corpore exeunt, redditur quod in hac vita dis-

ment d'entrer dans les âmes et de les changer toutes en son amour par ses doux attraits, sans qu'aucune cause ait précédé de tels changements, c'est-à-dire sans qu'il y ait eu dans l'imagination, ou dans l'intelligence, ou dans la volonté, quelque opération capable de provoquer ce pieux embrasement. Et de fait, Dieu ne vient pas dans l'âme comme un étranger qui frappe d'abord à la porte pour s'annoncer et demander l'entrée; mais il y entre comme le maître dans sa maison, sans avertir auparavant; parce qu'il est le véritable maître des âmes, particulièrement des âmes parfaites, sur lesquelles il a une possession toute particulière. C'est pourquoi il entre quelquefois en elle, par la commotion des saintes affections, sans que l'intelligence et la volonté lui ouvrent la porte. Ainsi l'enseigne S. Ignace dans ses *Exercices*: « Il n'y » a que Dieu seul qui puisse consoler une âme sans » aucune préparation; car c'est le propre du Créa- » teur de pénétrer dans sa créature, de la tourner, » de l'attirer et de la changer tout entière en son » amour. Or nous disons: sans préparation, quand » rien ne s'est présenté ni aux sens, ni à l'intelli- » gence, ni à la volonté pour pouvoir amener » cette consolation ¹. »

pensatorie est negatum. — S. BERN., *in circumcis. Dom.*, serm. 3.

1. Solius est Dei consolari animam, nulla præcedente

181. Il faut pourtant remarquer que tout cela arrive d'ordinaire dans certains actes de contemplation passive, ou infuse, dans lesquels Dieu agit sur les âmes d'une façon qui ne leur est pas naturelle. L'âme unie au corps, agissant d'une manière conforme à son état présent, ne s'enflamme jamais en affections qu'au moyen de connaissances et d'imaginations préalables qui, en lui représentant le mérite de l'objet, l'en rendent éprise. C'est pourquoi s'il arrive que, sans cette disposition d'actes, l'âme s'enflamme subitement d'amour pour Dieu, il y a là un mode d'opération insolite et extraordinaire. Par exemple, cela se produit quelquefois dans le recueillement intérieur infus, où, comme dit sainte Thérèse, l'âme, bien que parfois distraite, sent à l'improviste toutes ses puissances se recueillir intérieurement et se présenter devant Dieu dans une grande paix et une grande suavité. Cela arrive quand une personne occupée des choses extérieures entend intérieurement la voix de l'Époux divin qui la change toute et l'émeut. Cela a lieu quand on éprouve certains

consolationis causa, cum sit hoc proprium Creatoris, suam ingredi creaturam, et illam in amorem sui totam convertere, trahere, et mutare. Causam vero præcedere nullam tunc dicimus, quando nec sensibus, nec intellectui, neque voluntati nostræ quidquam objectum est, quod ejusmodi consolationem causare ex se possit. — S. IGNAT., in reg. pro plen. discret. spir., reg. 2.

mouvements importants par lesquels Dieu se fait subitement sentir à l'âme et lui fait goûter ce qui est divin. Cela arrive encore en ces moments de la contemplation dans lesquels Dieu se rend maître absolu de l'âme et l'attire à lui au moyen de l'infusion d'une lumière extraordinaire et quelquefois d'apparitions. Hors ces cas, Dieu agit par la grâce d'une façon naturelle à l'âme, au moyen de l'entendement et de pieuses affections. Que le lecteur ne croie pas cependant que dans les contemplations infuses la volonté s'embrace sans le concours de l'intelligence. Celle-ci opère aussi instantanément et en même temps que la volonté.

182. Il faut encore, avec S. Ignace, faire remarquer ceci : Bien que Dieu soit entré dans l'âme de la manière que nous avons dite, et qu'on ne puisse prudemment douter de la venue du céleste Epoux et avoir en suspicion les effets qu'il a produits dans l'âme en cet instant, il se peut qu'après, quand l'âme suit l'ardeur du feu divin, elle mêle ses propres conceptions aux connaissances que Dieu lui a transmises, et il se peut encore que l'ennemi y sème son ivraie. C'est pourquoi, dans ces cas, la personne doit être prudente en fait de résolutions et surtout n'en pas venir à l'exécution sans en avoir fait un diligent examen et une mûre discussion : « Toutes les fois qu'une consolation nous est » donnée sans aucune raison préalable et qu'il

» n'y a pas crainte de faire erreur, parce qu'elle
 » vient de Dieu, comme on l'a dit ci-dessus, nous
 » n'en devons pas moins distinguer avec attention
 » et sollicitude l'instant précis de la consolation
 » d'avec celui qui suit immédiatement et dans le-
 » quel l'âme est encore toute fervente et sous le
 » coup de la faveur divine qu'elle vient de re-
 » cevoir; car dans l'intervalle qui suit, il arrive
 » souvent, est-ce un effet de l'habitude, de la ré-
 » flexion, et du jugement, est-ce l'influence du
 » bon ou du mauvais esprit, que nous sentons ou
 » méditons des choses qui, ne venant pas immé-
 » diatement de Dieu, ont besoin d'être examinées
 » avec soin, avant d'y consentir ou de les mettre
 » en pratique ¹. »

§ VII

183. L'esprit de Dieu se cache parfois à l'âme

1. Quoties sine prævia ulla causa consolatio nobis adest, quamvis ei, tamquam divinitus immissæ, ut supra dictum est, nihil fallaciæ subesse possit; debemus tamen attente ac sollicite distinguere præsens consolationis tempus a proximo sequente, in quo anima fervet adhuc, et favoris divini nuper accepti sentit reliquias. Nam posteriore hoc tempore, frequenter accidit, ut vel ex habitu, discursu et judicio proprio, vel ex boni aut mali spiritus instinctu, aliqua sentiamus, vel deliberemus, quæ cum ab ipso Deo citra medium non emanent, solerti indigent discussione, priusquam recipiant assensum, vel in opus veniant. — S. IGNAT., reg. 8.

et la laisse aride et dans les ténèbres pour son plus grand bien. S. Bernard, nourri du lait succulent de l'esprit divin, décrit merveilleusement bien ses douloureuses vicissitudes. Il dit que l'esprit du Seigneur se fait tantôt sentir à l'âme aimante et la console, mais que tantôt il se cache et l'attriste. Désiré et prié, il rentre dans le cœur avec suavité; mais bientôt il se retire et laisse l'âme triste et désolée; tantôt il part, tantôt il vient : amère vicissitude. « Quand il (l'Epoux divin) » s'est présenté, appelé par des veilles, des supplications, beaucoup de peines et un torrent de » larmes, il s'échappe tout d'un coup quand on » croyait le tenir; puis, ayant égard aux larmes » et aux poursuites, il se présente encore et se » laisse prendre, mais non retenir puisqu'il s'é- » chappe de nouveau subitement à l'étreinte des » mains. Si l'âme persiste encore par ses prières » et ses larmes, il reviendra et ne la privera pas » du plaisir de ses lèvres, mais bientôt il disparaî- » tra encore et on ne le verra plus ¹. » Puis,

1. Cum (divinus sponsus) vigiliis et obsecrationibus et multo labore et imbre lacrymarum quæsitus affuerit, subito dum teneri putatur, elabitur : et rursum lacrymanti et insectanti occurrens comprehendi patitur, sed minime retineri dum subito iterum quasi e manibus evolat. Et si institerit precibus et fletibus devota anima, denuo revertetur, et voluntate labiorum ejus non fraudabit eam, sed rursum mox disparebit, et non videbitur. — S. BERN., serm. 32, in Cant.

S. Bernard ajoute que l'âme, tant qu'elle est unie à ce corps fragile, peut être souvent joyeuse et contente, à cause de la présence de l'Époux, mais pas continuellement, parce que, si ses visites la consolent, les alternatives d'absence l'attristent et la tourmentent. « Ainsi donc en cette vie la présence de l'Époux peut procurer une joie fréquente, mais non complète ; car si sa visite apporte l'allégresse, ces sortes d'alternatives ne laissent pas d'être pénibles ¹. »

184. Dans un autre discours, il montre combien il serait désirable pour l'âme dévote d'expérimenter les douceurs de l'esprit divin, afin de courir de tout cœur et avec rapidité dans la voie de la perfection, et d'accomplir avec toute délectation et suavité le bien qu'elle faisait auparavant avec beaucoup d'amertume et de répugnance

« Demandez que l'on vous accorde la lumière de la dévotion, un jour très serein et le repos de l'esprit, afin que, comme un soldat qui a vieilli sous les armes, vous viviez sans peine au milieu de vos travaux, courant dans la voie des commandements de Dieu avec un cœur tout dilaté, afin aussi que ce que vous faisiez autrefois avec amertume et répugnance, se fasse à l'avenir avec

1. Ita ergo et in hoc corpore potest esse de præsentia sponsi frequens lætitia, sed non copia : quia etsi visitatio lætificat, sed molestat vicissitudo. — S. BERN., *ibid.*

» plaisir et même beaucoup d'attrait¹. » Mais il avertit, dans ce qu'il dit ensuite, que ceux qui y arrivent sont peu nombreux, et que ceux-mêmes qui y arrivent ne croient pas que cela durera toujours; parce que ces consolations spirituelles ne sont pas nécessaires pour la pratique des vertus. Ils doivent le croire bien moins encore s'ils sont novices et imparfaits dans l'école du Christ. Que ceux-ci sachent que si le Sauveur allaite les faibles et les petits par ces grâces douces et délectables, elles ne leur sont pas données, mais seulement prêtées, c'est-à-dire qu'elles ne leur sont pas accordées pour toujours, mais seulement pour un temps déterminé. C'est pourquoi ils doivent s'approvisionner au temps de l'abondance pour le temps de la disette, et, au temps de la disette, ils doivent se rappeler le temps de l'abondance, pour s'animer à poursuivre le chemin de la perfection : « Mais, si je ne me trompe, il en est peu qui dans » cette vie atteignent cette perfection. Et si jamais » quelqu'un croit y être parvenu, qu'il ne prenne » pas trop de confiance en lui-même pour cela,

1. *Roga dari tibi devotionis lumen : diem serenissimam, et sabbatum mentis, in quo tanquam emeritus miles, in laboribus universis vivas absque labore, dilatato nimirum corde currens viam mandatorum Dei : ut quod prius cum amaritudine et coactione tui spiritus faciebas, de cætero jam cum summa dulcedine peragas et delectatione. — S. BERN., in circumcis. Dom., serm. 3.*

» surtout s'il est encore novice et n'a pas encore
 » passé par tous ces degrés. Car Notre-Seigneur
 » Jésus-Christ, dans sa bonté, se plaît à encoura-
 » ger par de telles caresses ceux qui sont encore
 » pusillanimes. Que ceux qui en sont là sachent
 » bien que cette grâce leur a été prêtée et non
 » donnée, afin que, dans les jours heureux, ils se
 » souviennent des mauvais, et que dans les jours
 » mauvais, ils n'oublient pas leur bonheur passé ¹.»

Que le lecteur remarque ici comment S. Bernard exprime les modes d'agir de l'esprit de Dieu. Tantôt il se découvre à l'âme et la console par des affections sensibles et agréables, et tantôt il se cache à elle et la laisse aride et désolée. Mais il n'en est pas moins vrai que l'esprit du Seigneur, qu'il se découvre ou qu'il se cache, opère toujours dans les âmes bonnes. Quand il se découvre, il opère dans la partie raisonnable et aussi dans le sens intérieur, et quand il est caché, il opère seulement dans les puissances raisonnables, en les fortifiant, et il laisse le sens désolé.

1. Verum et ad hanc quidem perfectionem pauci (ni fallor) perveniunt in hac vita. Neque enim si quis aliquando videtur hanc habere, continuo credat sibi necesse est : maxime si novitius est, nec per præfatos ascenderit gradus. Pius enim Dominus noster Jesus Christus pusillos corde blanditiis talibus solet allicere. Sed noverint qui hujusmodi sunt, gratiam hanc præstitam sibi esse, non datam . ut in die bonorum memores sint malorum, et in die malorum non immemores sint bonorum. — S. BERN., *ibid.*

183. Mais ce qu'on doit le plus remarquer, c'est que l'esprit de Dieu pratique ses visites et ses disparitions, non seulement avec ceux qui commencent à gravir le mont de la perfection, mais encore avec ceux qui, plus anciens, approchent des plus hautes cimes. Pour ceux-là, s'il se cache, c'est afin qu'ils ne s'attachent pas à l'agréable, mais qu'ils s'accoutument à pratiquer les vertus avec fermeté et constance malgré les répugnances et les oppositions du sens récalcitrant. Il ne se laisse pas goûter à ceux-ci, afin que dans la grande prospérité, ils ne s'élèvent pas dans la vanité et ne tombent pas dans les lacets de quelque orgueil secret. L'expérience de S. Bernard est un bon témoignage sur ce sujet. Etant tombé dans la désolation, il parlait ainsi à ses religieux Dieu a trouvé en moi quelque orgueil; il s'en est irrité et s'est éloigné de moi. Comme en aucun temps, mon cœur s'est tari, s'est coagulé comme du lait et, comme une terre sans eau, il s'est desséché. Je ne trouve plus de saveur dans les psaumes; la lecture pieuse ne me plaît plus; l'oraison non plus ne me délecte pas; je ne retrouve plus mes méditations accoutumées. Et, où est allé cet enivrement d'esprit, cette paix, cette joie dans l'Esprit saint qui m'inondait le cœur ¹? Voilà une vive

1. *Superbia inventa est in me, et Dominus declinavit in ira a servo suo. Hinc ista sterilitas animæ meæ, et devo-*

image d'une âme parfaite pour qui l'esprit de Dieu s'est caché, bien qu'elle soit cependant toute remplie de l'esprit de Dieu.

186. Cela posé, le directeur voit immédiatement comment il doit diriger les personnes spirituelles, soit dans le temps où l'esprit du Seigneur se fait sentir en elles par ses consolations, soit dans le temps où il se cache pour les humilier par les ténèbres et les désolations.

Dans le premier cas, il leur dira *Au jour des biens ne perds pas le souvenir des maux*¹; ces plaisirs spirituels ne dureront pas toujours; ne croyez pas avoir acquis droit de possession sur les délectations dont vous jouissez: elles ne doivent pas se continuer comme un droit d'héritage « quasi jure hereditario », dit S. Bernard, mais sous peu les lumières se changeront en obscurités, la paix fera place à l'ennui et le contentement à l'amertume. Cela aidera l'âme à passer par de telles sensibilités sans s'y attacher;

tionis inopia quam patior. Quomodo ita exaruit cor meum, coagulatum est sicut lac, factum est sicut terra sine aqua? Nec compungi ad lacrymas queo: tanta est duritia cordis. Non sapit psalmus, non legere libet, non orare delectat: meditationes solitas non invenio. Ubi illa inebriatio spiritus? Ubi mentis serenitas, et pax et gaudium in Spiritu sancto? — S. BERN., serm. 34, in Cant.

1. In die bonorum ne immemor sis malorum. — *Ecli.*, XI, 27.

car nul ne s'attache à un bien qui doit bientôt lui manquer, et, quand les délectations lui manqueront, elle ne se troublera et ne s'attristera pas, parce que, comme le dit S. Grégoire, les coups prévus font moins de mal¹. Il leur dira encore que ces consolations se donnent aux personnes faibles et pusillanimes pour les attirer par les douceurs, à la façon des petits enfants, à la suite de Jésus-Christ²; mais que les lumières de la foi suffisent aux âmes fortes pour les faire suivre les traces du Sauveur et pour fouler aux pieds avec lui les ronces et les épines. Cela aidera l'âme à se maintenir humble au milieu des caresses du divin Epoux et pour que, de ces faveurs mêmes, elle prenne motif de reconnaître ses propres faiblesses, puisqu'il lui faut de tels attraits pour ne pas se retirer de la suite de son Seigneur. Qu'il leur dise encore qu'elles se servent de tels comforts pour courir plus vite dans la voie de la mortification et pour être plus diligentes dans la pratique des vertus, à l'exemple de David qui, sentant son cœur dilaté par les divines douceurs, courait, volait même dans la voie des préceptes divins, comme il le dit lui-même : *J'ai couru dans la voie*

1. Minus enim jacula feriunt. quæ prævidentur. — S. GREG., hom. 33, in evang.

2. Jesus Christus pusillos corde blanditiis talibus solet allicere. — S. BERN., in *Circumcis. Dom.*, serm. 3.

de vos Commandements, lorsque vous avez dilaté mon cœur ¹. Cela aidera l'âme à ne pas abuser des dons de Dieu, mais à s'en servir aux fins pour lesquelles Dieu, les lui accorde, c'est-à-dire pour la gloire de Dieu et son profit à elle.

187. Dans le second cas, le directeur dira à la personne pieuse qui se trouve aride, parce que la grâce s'est cachée, qu'elle ne se tourmente et ne s'inquiète point, mais qu'elle s'humilie et dise avec S. Bernard « on a trouvé en moi de l'orgueil. » Non seulement, elle doit se reconnaître coupable d'orgueil, mais de tant d'affections qu'elle ne sait pas bien modérer, de tant de manquements auxquels elle se laisse aller chaque jour, de tant de fautes qu'elle a commises dans le passé. C'est à cela qu'elle doit attribuer la disparition des lumières, la disette d'affections, la froideur dans l'oraison, le peu de ferveur dans la psalmodie, et le manque d'énergie pour faire le bien. Qu'elle se confonde en elle-même avec paix et quiétude, se reconnaissant digne d'un tel traitement qui n'est dû que trop à ses démérites, et qu'elle se conforme à la volonté de Dieu qui la mortifie de cette façon pour son plus grand bien. Qu'elle persévère, inébranlable, dans ses dévotions et ses pieux exercices, malgré toutes les contradictions intérieures,

1. Viam mandatorum tuorum cucurri, cum dilatasti cor meum. — *Psal.* cviii, 32.

et qu'elle s'assure bien que, procédant de cette façon, elle fera de plus grands progrès dans la vertu, au milieu des désolations les plus pénibles, que dans les consolations les plus savoureuses et les plus délectables.

188. Par dessus toutes choses, que le directeur cherche à insinuer dans l'esprit de ses disciples l'instruction que S. Bernard joint à la doctrine qu'on vient d'exposer, savoir que l'homme spirituel doit toujours procéder avec humilité et avec crainte, soit quand le vent de la grâce souffle en lui, prospère et favorable, soit quand il se détourne de lui, soit enfin quand il revient le conforter par ses douces et suaves commotions; parce que, dit le saint, pour l'avoir éprouvé lui-même, il n'y a pas de moyen plus efficace pour obtenir l'abondance de la divine grâce, pour la conserver après l'avoir obtenue, et pour la recouvrer après l'avoir perdue, que de demeurer toujours devant Dieu humble, circonspect et dans la crainte « En vérité, j'ai trouvé qu'il n'y a rien de » mieux pour obtenir, retenir et recouvrer la » grâce, que de se tenir continuellement devant » Dieu dans la crainte, sans chercher à s'élever. » Heureux celui qui tremble toujours. Crains » donc toujours et quand la faveur te sourit et » quand elle se retire; crains quand elle reviendra » de nouveau c'est ce qu'on appelle craindre

» toujours ¹. » Et la raison de tout cela, c'est celle que sainte Thérèse apporte, savoir que Dieu ne se laisse pas vaincre, si ce n'est par l'humilité.

CHAPITRE XII

DES DIVERS ARTIFICES PAR LESQUELS LE DÉMON TROMPE LES ÂMES

§ I

189. Par antithèse aux modes affectueux par lesquels l'esprit divin s'insinue dans les âmes pour obtenir leur salut, je donnerai une idée des procédés pleins d'astuce et de fourberie que le démon emploie pour les entraîner à la perdition. S. Cyprien dit que l'ennemi infernal agit avec nous comme un chef d'armée qui tient une forteresse étroitement bloquée. Il tourne tout autour, observant attentivement quel peut être le côté le plus faible, la partie la moins gardée pour y donner l'assaut et remporter la victoire. Ainsi le dé-

1. In veritate didici nil æque efficax esse ad gratiam promerendam, retinendam, recuperandam, quam si omni tempore coram Deo inveniaris non altum sapere, sed timere. Beatus homo qui semper est pavidus. Time ergo cum arriserit, gratia, time cum abierit, time cum denuo revertetur, et hoc est semper pavidum esse. — S. BERN., *ibid.*

mon tourne sans cesse autour de nos âmes, remarque quelle est leur passion dominante, l'inclination à laquelle elles se laissent aller le plus facilement, afin de les attaquer par ce côté et de les soumettre à son pouvoir tyrannique : « Il (le démon) rôde autour de chacun de nous et, pareil à un ennemi assiégeant une place, il examine les murailles et cherche s'il n'y a pas un endroit moins fortifié et moins sûr qui puisse lui donner accès pour pénétrer dans l'intérieur¹. »

190. Mais ce qui doit nous rendre plus timorés et plus circonspects, c'est la grande habileté de notre ennemi. Comme dit S. Léon, nous ne pouvons lui cacher aucune partie faible de notre château intérieur. Il sait qui est porté à la convoitise des richesses, qui est enclin à la gourmandise, à la volupté, à l'envie, à la colère, à l'orgueil. Il connaît les habitudes, les penchants, les affections de chacun, et partout où il voit quelque ouverture ou bien quelque habitude à laquelle nous sommes plus attachés, il dresse la batterie de ses suggestions pour obtenir de notre volonté quelque pervers consentement, et de notre fragilité quelque chute. « Il (le démon) sait à l'égard de qui em-

1. Circuit ille (dæmon) nos singulos, et tanquam hostis, clausas obsidens, muros explorat, et tentat an sit pars aliqua murorum minus stabilis, et minus fida, cujus aditu ad interiora penetretur. — S. CYPRIAN., lib. *de zelo et liv.*

» ployer l'ardeur de la cupidité, à qui ingurgiter
 » les douceurs de la gourmandise, à qui proposer
 » les séductions de la volupté, et à qui verser le
 » poison de l'envie. Il connaît ceux que le chagrin
 » trouble, ceux que la joie égare, ceux que la
 » crainte accable, ceux que l'admiration séduit.
 » Il repasse toutes les habitudes, passe au crible
 » les inquiétudes, recherche les affections, et, dès
 » que quelqu'un lui paraît s'attacher avec trop
 » d'affection à quelque chose, il y cherche les
 » moyens de nuire ¹.

191. S. Grégoire procède sur ce point avec la même doctrine; mais il décrit plus en détail les finesses de nos adversaires pour découvrir le côté faible des âmes, et leur diligence à donner l'assaut à l'endroit où ils aperçoivent qu'il y a plus de chance de succès. Les démons, dit-il, observent quelle est l'humeur qui prédomine naturellement dans notre corps, et éveillent ensuite les passions qui se rapportent le plus à ce tempérament, afin que le choc de la suggestion soit plus impétueux

1. Novit (dæmon) cui adhibeat æstus cupiditatis, cui illecebras gulæ ingerat, cui apponat incitamenta luxuriæ, cui infundat virus invidiæ. Novit quem mœrore conturbet, quem gaudio fallat, quem metu opprimal, quem admiratione seducat. Omnium discutit consuetudines, ventilat curas, scrutatur affectus : et ibi causas querit nocendi, ubi quemque viderit studiosius occupari. — S. LEON., serm. 7, *de Nativit.*

et la chute plus facile. Parce qu'ils voient que la gaieté confine au plaisir, ils tentent les personnes enjouées avec l'incontinence. Parce qu'ils savent que la tristesse est très amie de la colère, ils poussent les personnes mélancoliques au mépris, à la haine, à la discorde. Parce qu'ils n'ignorent pas que la crainte est l'ennemie des souffrances, ils remplissent l'esprit des personnes timides d'appréhensions, de maux imminents. Parce qu'ils voient que certains esprits altiers se laissent facilement emporter par le vent de la vanité, ils leur ménagent la faveur populaire. En un mot, ils dirigent leurs tentations sur les points qu'ils voient affaiblis par nos inclinations naturelles « Notre ancien adversaire se rend compte tout d'abord du » tempérament de chacun de nous et dresse en » conséquence les artifices de ses tentations. L'un » est jovial, l'autre triste; un autre timide, et un » autre hardi. Donc, pour surprendre plus aisément ceux qu'il combat en cachette, il leur prépare des pièges en rapport avec leur humeur. » Comme le plaisir va avec la joie, il propose la » volupté à ceux qui ont l'humeur joviale, et » comme la tristesse se laisse facilement aller à » la colère, il présente aux gens tristes le breuvage de la discorde. Comme les timides redoutent les châtimens, il inspire de la terreur aux peureux, et comme il voit les orgueilleux

» enlevés par les louanges, il les mène où il veut
 » en leur tenant des propos flatteurs. En un mot,
 » il tend des pièges aux hommes à l'aide des
 » vices qui leur sont familiers. Et, en effet, il ne
 » les captiverait pas si aisément s'il proposait aux
 » hommes lascifs de l'argent, aux avares des filles
 » de joie, aux gourmands la gloire de l'abstinence,
 » et l'attrait de la gourmandise aux jeûneurs ;
 » s'il cherchait à prendre les gens paisibles par
 » le goût des querelles, ou les irascibles par la
 » crainte ¹. »

192. Ce dernier contraste achève de mettre au clair l'habileté des démons dans leurs machinations contre nos âmes. Comme le dit le saint, ils ne tentent jamais les luxurieux par l'espoir d'un grand salaire, ni les avares par l'amour du plaisir, ni les gloutons par la vaine gloire des jeûnes, ni les abstinents par le vice de la glotonnerie,

1. Prius enim conspersionem uniuscujusque antiquus adversarius perspiciit, et tunc tentationis laqueos apponit. Alius namque lætis, alius tristibus, alius timidis, alius elatis moribus existit. Quo ergo occultus adversarius facile capiat, vicinas conspersionibus deceptiones parat. Quia etenim lætitiæ voluptas juxta est, lætis moribus luxuriam proponit. Et quia tristitia in iram facile labitur, tristibus poculum discordiæ porrigit. Quia timidi supplicia formidant, paventibus terrores intentat. Et quia elatos extolli laudibus conspiciit, eos ad quæque voluerit blandis favoribus trahit. Singulis igitur hominibus vitiis convenientibus insidiatur. — S. GREG., *Moral.*, lib. 29, cap. 12.

ni les irascibles par la passion de la crainte, ni ceux qui sont d'un caractère doux par l'ardeur des rixes et des disputes, parce qu'ils voient très bien que par cette voie ils obtiendraient des refus, non des victoires. Ils donnent l'attaque du côté où ils voient que la nature incline aux chutes ¹. C'est pour cela que S. Cyprien nous exhorte, par des paroles dignes de son zèle pastoral, à avoir toujours les armes à la main, comme de généreux soldats, et à être toujours prêts pour combattre l'ennemi infernal. Puisque cet ennemi veille toujours à notre ruine, soyons toujours vigilants et sur la défensive. Notre vigilance doit être d'autant plus grande que les flèches des tentations qu'il lance pour faire de profondes blessures à nos âmes, sont déguisées, insidieuses et trompeuses. « C'est pourquoi, frères bien-aimés, nous » devons nous tenir armés et bien préparés à re- » pousser toutes les embûches perfides aussi bien » que les menaces ouvertes du démon, également » prêts à repousser toujours l'ennemi comme il » l'est lui-même à nous attaquer et parce que » les traits qu'il lance à la dérobée sont les plus » fréquents, et que cette manière d'agir toute

1. Neque enim facile captivaret, si aut luxuriosis præmia, aut avaris scorta proponeret, si aut voraces de abstinentiæ gloria, aut abstinentes de gulæ imbecillitate pulsaret, si imites per studium certaminis, aut iracundos capere per favorem formidinis quæreret. — S. GREG., *ibid.*

» clandestine nous expose à des coups plus nom-
 » breux et plus graves, surtout moins aisés à pré-
 » voir, nous devons redoubler de vigilance pour
 » les reconnaître et les repousser ¹. »

193. Ici, nous devons réfléchir avec S. Augustin sur ce que j'ai effleuré au chapitre ix, § 8, savoir que c'est nous qui sommes ordinairement la cause des tentations que le démon excite en nous. Le plus souvent la nature commence par nous incliner au mal par ses mouvements déréglés. Quand nous ne réprimons pas ces mouvements, l'ennemi infernal qui rôde toujours autour du château de notre âme, nous voyant d'accord avec elle dans ce principe de mal, entre subitement, enflamme la passion déjà émue, nous vainc, nous domine, nous fait siens. C'est ainsi que nous ouvrons nous-mêmes au diable la porte de nos âmes pour qu'il s'en rende le maître. Le démon, dit le saint docteur, en trouve un qui commence à désirer le plaisir, cela lui suffit pour qu'il entre

1. Quamobrem fratres dilectissimi, contra omnes diaboli vel fallaces insidias, vel apertas minas stare debet instructus animus et armatus, tam paratus semper ad repugnandum, quam est ad impugnandum semper paratus inimicus. Et quoniam frequentiora sunt tela ejus, quæ latenter obrepunt; magisque occulta et clandestina jaculatio, quo minus perspicitur, hoc et gravius et crebrius in vulnera nostra grassatur : ad hæc quoque intelligenda et depellenda vigilemus. — S. CYPRIAN., lib. *de zelo et liv.*

en lui et y allume un feu d'enfer. la concupis-
 cence lui a ouvert la porte. Il en trouve un au-
 tre qui redoute de remplir ses obligations, il en-
 tre, augmente l'appréhension, le stimule à re-
 culer, à fuir la crainte a été la porte qui lui a
 donné entrée. Il trouve celui-là alléché par l'a-
 mour des biens terrestres, il entre, l'excite à les
 acquérir injustement. c'est la cupidité qui l'a fait
 entrer. C'est bien à cela que l'Apôtre a dû faire
 allusion quand il a dit *Ne donnez point lieu au*
*diable*¹; c'est-à-dire gardez-vous de lui donner
 aucune ouverture; car s'il entre dans votre âme
 et s'en rend le maître, vous en êtes la cause;
 vous êtes démon à vous-même. Voici les paroles
 du saint docteur : « Il (le démon) ne séduit et
 » n'entraîne que ceux en qui il trouve une cer-
 » taine ressemblance avec lui. Il trouve quelqu'un
 » en proie à un violent désir et il n'en faut pas
 » davantage pour ouvrir la porte à la suggestion
 » diabolique. Il en trouve un autre dominé par la
 » crainte et il se sert de la crainte pour le déter-
 » miner à fuir; il pousse à s'approprier une chose
 » celui qu'il trouve la convoiter ardemment, et il
 » entre par les deux portes de la cupidité et de la
 » crainte. Fermez-les donc et vous accomplirez le
 » précepte de l'Apôtre : *Ne donnez pas accès au*
 » *démon*. C'est ce qu'a voulu montrer l'Apôtre,

1. Nolite locum dare diabolo. — *Ephes.*, iv, 27.

» car si le démon entre et prend possession, c'est
 » que l'homme lui a facilité l'entrée. ¹ »

Qu'ils réfléchissent donc sur ce sujet ceux qui croient que le démon dort et attribuent tous les dérèglements de notre entendement à notre nature corrompue et inclinée au mal. Il est vrai que souvent la nature commence, mais si la volonté n'est pas assez prudente pour lui résister, le démon continue. La volonté a ouvert la porte par ses premières négligences, le démon est entré pour ruiner la pauvre âme. Il est donc nécessaire que les directeurs avertissent leurs pénitents, afin que, sachant qu'ils ont sur leurs flancs un ennemi si redoutable que d'ordinaire c'est lui qui est l'auteur ou le promoteur de toutes leurs mauvaises affections, ils soient prompts à réprimer tout premier mouvement mauvais et prêts à la résistance.

1. Non enim seducit ille (diabolus) aut trahit aliquem, nisi quem invenerit ex aliqua parte jam similem sibi. Invenit enim eum aliquid cupientem : et cupiditas aperit januam intrandi suggestioni diaboli. Invenit illum aliquid timentem ; monet ut fugiat, quod illum invenit timere : monet ut adipiscatur, quod illum invenit cupere : et per has duas januas cupiditatis et timoris intrat. Claude illas et imple apostoli illud in hodierna lectione : *non detis locum diabolo*. Illi enim voluit ostendere apostolus, quia quamvis intret et possideat diabolus, homo illi tamen locum dedit, ut posset intrare. — S. Aug., serm. 20, *de divers.*, cap. 11.

§ II

194. Les chefs militaires ont coutume d'user de quelques stratagèmes à l'égard de leurs ennemis, comme de se retirer pour les attaquer ensuite avec plus de vigueur et d'impétuosité. Cette ruse, dit S. Grégoire, nos ennemis l'emploient aussi envers nous. Après nous avoir tentés, ils se retirent et nous laissent en paix, comme s'ils avaient déjà déposé les armes de leurs tentations; mais c'est avec la fin perverse de nous assaillir à l'improviste et plus fortement quand nous serons négligents et distraits, et de nous faire alors tomber plus sûrement : « Souvent cet ancien ennemi, après avoir fait subir une attaque à notre âme, se retire pour un temps, non qu'il mette un terme à la malice qu'il nourrit contre nous, mais pour nous donner de la sécurité en nous laissant quelque répit, dans le but de nous attaquer plus aisément en revenant tout à coup sans être attendu ¹. »

195. C'est pourquoi le directeur ne doit pas faire grand fonds sur certaines âmes tranquilles

1. Sæpe antiquus hostis postquam menti nostræ tentationum certamen inflixerit : ab ipso suo certamine ad tempus recedit, non ut illatæ malitiæ finem præbeat, sed ut corda, quæ per quietem secunda reddiderit, repente rediens facilius inopinatus irrumpat. — S. GREG. *Moral.*, lib. 3, cap. 16.

qui ne souffrent presque jamais d'aucune tentation et que le démon semble avoir oubliées, parce qu'à la première attaque de quelque véhémence suggestion, elles seront facilement vaincues. Car il est aisé de vaincre dans les premiers combats un soldat qui pendant longtemps s'est affaibli dans l'oisiveté, témoin Annibal longtemps invincible aux armes toutes-puissantes des Romains, mais qui, énervé par l'oisiveté et les délices de Capoue, fut ensuite honteusement perdu. Qu'il craigne donc pour de telles âmes, qu'il les tienne en éveil, leur rappelant que l'ennemi viendra les assaillir quand elles l'attendront le moins et que, par conséquent, elles se tiennent toujours sur leurs gardes, toutes prêtes à se défendre.

196. Les hommes de guerre ont encore recours à d'autres feintes, d'autant plus dangereuses pour leurs ennemis qu'elles sont plus cachées. Ils laissent l'ennemi pénétrer sur leur propre territoire, y faire des conquêtes et quelquefois s'y avancer, mais c'est pour l'enfermer ensuite dans quelque défilé étroit d'où il ne pourra fuir et le tailler en pièces, ou bien pour le cerner et le faire prisonnier. C'est ainsi que fait le démon à l'égard de quelques bonnes âmes. Il leur laisse accomplir le bien sans précisément les inquiéter, leur permet quelque avancement spirituel et même quelquefois encore il les y stimule malicieusement,

parce qu'il espère les surprendre à l'improviste par quelques graves suggestions et les gagner. S. Ignace nous avertit de cette ruse diabolique : « L'esprit malin a coutume de se transfigurer en » ange de lumière et de se prêter d'abord aux » pieux désirs qu'il a découverts dans une âme, » pour pouvoir bientôt après l'entraîner dans ses » vues perfides ¹. »

197. Gerson va plus loin et dit que l'ennemi souffre souvent qu'une âme bien disposée fasse tout avec rectitude pourvu qu'il ait espoir de la faire tomber en une seule chose pour laquelle il l'attaque puissamment. Il ajoute que quelquefois le démon tient cachée une telle tentation jusqu'à la mort : « Parfois l'ennemi s'efforce de nous faire » pécher en un seul point, quoiqu'en toutes cho- » ses on agisse avec droiture, car il lui suffit de » pénétrer dans une âme, pourvu qu'il trouve » une seule entrée à sa portée ; quelquefois même, » il tient cette tentation cachée jusqu'au moment » de la mort ². » Le directeur voit par là combien

1. Id moris est spiritui maligno, ut in lucis angelum transfigurans sese, cognitis piis animæ votis, primum obsecundet, mox inde ad perversa sua desideria illam alliciat. — S. IGNAT., *Exerc. spiritual., in regul. pro plenior. discret. spirit.,* reg. 4.

2. Nonnunquam enilitur hostis, ut quamquam recte quis cuncta faciat, in uno tamen solo labatur et delinquat ; illi quippe satis est, si animæ castrum, vel uno patente sibi

il est nécessaire de procéder toujours avec crainte, puisque nous ne sommes pas assurés que dans le bien même que nous faisons il ne s'y cache pas quelque trame maligne de notre ennemi. Combien l'Apôtre n'avait-il pas raison de nous exhorter à négocier l'affaire de notre salut avec une humble crainte et un saint tremblement *Opérez votre salut avec crainte et tremblement*¹.

§ III

198. Quand ensuite le démon voit qu'il ne peut subjuguier quelques âmes ni par l'art, ni par la fraude, parce qu'elles se garantissent de ses artifices et qu'au choc de ses tentations il les trouve fortes sur pied, il use d'un autre stratagème. Il les fait s'exposer à des occasions qui ont une fin bonne mais cependant indiscrette. Par là, le trompeur fait brèche dans leurs cœurs, les débilité et arrive à s'en rendre maître en les faisant tomber honteusement, ou bien il les fait rebrousser chemin après qu'elles sont entrées dans la voie de la perfection. Sainte Thérèse, après avoir parlé de l'oraison infuse de quiétude, de

aditu nanciscatur capitalque. Hanc autem occultat aliquando tentationem, quoadusque mors advenerit. — Gerson., *de divers. tentat. diab.*

1. Cum metu et tremore vestram salutem operamini. — *Philipp.*, II, 12.

ravissement, de sommeil et d'union simple, qui sont autant de degrés d'une très haute contemplation, dit que l'âme qui a reçu de Dieu de telles faveurs ne doit pas s'exposer aux occasions, parce qu'elle n'est pas encore en sûreté et que le démon se sert de ces faveurs mêmes pour la rendre désireuse de s'exposer indiscrètement au péril, espérant la ruiner par ce moyen. La sainte ajoute que cela lui avait causé à elle un grand préjudice. Elle s'en explique ainsi : « On voit mainte-
» nant — et pour l'amour de Dieu qu'on y fasse une
» attention sérieuse ! — qu'une âme qui reçoit
» dans l'oraison de si insignes faveurs, peut tom-
» ber encore ; qu'ainsi, elle ne doit point se fier à
» elle-même, ni s'exposer en aucune manière aux
» occasions. Qu'on pèse cet avis, il est de la plus
» haute importance. Car le démon a ses artifices,
» même contre une âme véritablement favorisée
» de Dieu il cherche, le traître, à tourner le plus
» qu'il peut contre elle les grâces destinées à son
» avancement, et il attaquerait avec succès des
» personnes qui ne sont point encore ni fortes
» dans les vertus, ni avancées dans la mortifica-
» tion et le détachement. Or, dans l'état dont je
» parle, les âmes, quelque grands que soient
» leurs désirs et leurs résolutions, ne sont pour-
» tant pas encore revêtues de cette force mâle
» qui leur donne le droit, comme je le dirai plus

» loin, de s'exposer aux périls et aux occasions.
 » Elles ne doivent point se départir d'une humble
 » défiance d'elles-mêmes. C'est là une excellente
 » doctrine; elle n'est pas de moi, c'est Dieu qui
 » nous l'enseigne... Voici comment le démon enve-
 » loppe une âme dans son réseau. Cette âme, grâce
 » à une oraison si élevée, se voit près de Dieu; elle
 » découvre la différence des biens du ciel et de ceux
 » d'ici-bas; elle aperçoit tout l'amour que son Dieu
 » lui témoigne, et, à la vue de cet amour, elle se
 » livre à une telle sécurité, qu'elle croit ne pou-
 » voir jamais tomber du bonheur qu'elle possède.
 » Elle a une vue si claire de la récompense, qu'il
 » lui semble impossible de renoncer à une féli-
 » cité dont l'avant-goût est si délectable dès cette
 » vie, pour une chose aussi abjecte et aussi dé-
 » gradante que les plaisirs de la terre. C'est de
 » cette sécurité que le démon se sert pour lui
 » faire perdre la défiance qu'elle doit avoir d'elle-
 » même. Ainsi, cette âme se jette dans les dan-
 » gers... Un tel excès de confiance fut la cause de
 » sa ruine. On voit par là combien dans cet état,
 » comme au reste dans tous, on a besoin d'un
 » maître et de communiquer avec des personnes
 » spirituelles ¹. » Qu'on remarque les paroles où
 la sainte dit que cette doctrine n'est pas d'elle,

1. *Vie de sainte Thérèse écrite par elle-même*, chap. xi
 (Traduction Bouix).

mais enseignée par Dieu. Elle répète la même chose dans le *Château intérieur*, où, après avoir parlé des âmes favorisées de l'oraison infuse de recueillement et de quiétude, elle conclut ainsi : « J'ai un important avis à donner aux personnes » qui se trouveront dans cet état : c'est d'éviter » avec un soin extrême les occasions d'offenser » Dieu, parce que l'âme, loin d'avoir toutes ses » forces, ressemble au petit enfant que sustente encore le lait de sa mère, et qui ne peut s'éloigner » de son sein sans s'exposer à périr... Je sais combien ce malheur est à craindre ; j'ai eu la douleur de voir tomber quelques-unes de ces personnes que je connaissais, parce qu'elles se sont » éloignées de Celui qui voulait avec tant d'amour » se donner à elles pour ami, et le leur témoigner par ses bienfaits. C'est pourquoi je ne saurais trop les conjurer de fuir les occasions où il » y a quelque péril. Le démon, sans nul doute, » fait beaucoup plus d'efforts pour gagner une seule de ces âmes à qui Notre-Seigneur fait de si grandes grâces, que pour en gagner un grand nombre d'autres ; il sait qu'elles sont capables de lui en faire perdre plusieurs en les attirant par leurs exemples, et même de rendre de grands services à l'Eglise. Mais quand il n'y aurait point d'autre raison que l'amour particulier que Dieu leur témoigne, elle suffirait

» pour porter cet ennemi de notre salut à tout
 » tenter afin de les perdre. De là vient qu'elles
 » ont à soutenir contre lui de plus grands com-
 » bats, et aussi que leurs chutes sont plus déplo-
 » rables que celles des autres, quand par leur
 » faute elles se laissent vaincre ¹. » Tant il est
 vrai que la machination la plus forte du démon
 contre les personnes spirituelles, c'est de les en-
 gager dans des occasions dangereuses et de les
 induire sous apparence de bien à s'exposer témé-
 rairement au péril. Le traître se fait ainsi place
 et s'ouvre la voie pour pénétrer dans leur cœur.
 Mais si cette machination est assez puissante pour
 débilitier les esprits les plus élevés et les plus
 chers à Dieu, combien n'est-elle pas plus efficace
 pour abattre les esprits faibles, fragiles et incons-
 tants? Que le directeur protège donc ses enfants
 spirituels contre les occasions et, puisque le dé-
 mon s'étudie à les y induire sous de beaux pré-
 textes, qu'il déploie, lui, toutes ses forces pour
 les en tenir éloignés, se souvenant que toute no-
 tre sûreté en cette vie se trouve dans la circons-
 pection et la réserve.

§ IV

199. Le démon use encore d'une autre ruse

1. *Œuvres de sainte Thérèse. Le château intérieur*, 3^e de-
meure, chap. iv (Traduction BOUTX).

avec les personnes dévotes pour les entraîner à la perdition. Il cesse quelquefois de les tenter en choses graves, parce qu'il voit très bien qu'atterrées par la laideur de telles actions, elles lui tourneraient vite le dos. Il a plutôt soin qu'elles ne tiennent pas compte des petites choses, qu'elles les dédaignent et les transgressent facilement. Ainsi il flatte beaucoup leur amour-propre, élargit leur conscience, irrite leurs passions, et fait que Dieu se voyant mal servi ne leur communique plus ses secours avec tant d'abondance. Alors il les attaque par quelque grave tentation et les fait se précipiter dans quelque faute mortelle. Tout cela est enseigné par S. Grégoire qui, expliquant ces paroles du livre de Job : *Satan donc sortit de la présence du Seigneur et frappa Job d'une plaie horrible, depuis la plante des pieds jusqu'à la tête*¹, dit que le démon ayant permission de Dieu de nous molester par ses tentations, commence par les petites choses et, des petites passant aux grandes, il en arrive, par gradation dans les tentations, à déchirer l'âme comme quand le corps est percé de coups².

1. Egressus igitur satan a facie Domini, percussit Job ulcere pessimo, a planta pedis usque ad verticem ejus. — *Job*, II, 7.

2. A planta pedis usque ad verticem acceptum feriendo vulneravit : quia nimirum cum licentiam percipit, a minimis incipiens, atque usque ad majora perveniens, quasi

§ V

200. Le malin esprit a recours à toutes sortes de méchantes ruses pour retirer les personnes spirituelles du service divin. Aux unes, dit S. Grégoire, qui sont tenues en vertu des règles de leur institut de s'occuper du bien corporel et spirituel du prochain, il leur insinue qu'il ne faut pas nuire à son salut pour procurer celui des autres et qu'il ne faut pas dilater ses propres plaies pour guérir celles du prochain. C'est ainsi qu'il les induit à laisser de côté les œuvres de charité et refroidit leur saint zèle. Il fait que d'autres s'adonnent si immolérément aux œuvres extérieures et au bien du prochain qu'il ne leur reste plus de temps pour penser à eux-mêmes : leur esprit est oppressé et suffoqué sous le poids excessif des occupations. Il introduit en quelques-unes une ferveur si indisciplinée qu'elles ne sont pas capables de demander des conseils ni d'en recevoir, et bien moins encore de se conduire elles-mêmes : comme des chevaux indomptés, elles courent sans frein par les voies de la vertu, au grand péril de tourner dans le chemin du vice et de la perdition. Mais qui pourra jamais raconter toutes les ruses d'un ennemi non moins méchant

omne corpus, mentis illatis tentationibus, lacerando transfigit. — S. GREG., *Moral.*, lib. 3, cap. 16.

qu'ingénieux et auquel on peut appliquer le mot du poète: « Tibi nomina mille, mille nocendi artes ¹, » car il a mille manières de nous nuire et il a recours à une multitude de ruses pour nous tromper, et le pire, c'est qu'il ne pense à autre chose qu'à notre ruine. S. Antoine de Padoue vit une fois le monde parsemé de pièges qui ne signifiaient autre chose que les tromperies, les ruses et les fraudes que le démon prépare en tous lieux pour nous précipiter dans l'abîme de tous les maux.

§ VI

201. Pour qu'ils ne tombent pas dans les pièges d'un ennemi aussi trompeur, le directeur devra inculquer trois choses à ses pénitents. Ils doivent premièrement demander à Dieu la lumière, pour démêler les trames qu'ourdit le démon, et des secours pour s'en garantir. Un voyageur qui doit passer par une nuit noire dans un pays rempli de précipices, ne s'y risque pas sans lumière. La nuit noire, c'est la vie présente, dans laquelle nous sommes plongés dans les ténèbres de l'ignorance. Le pays que nous avons à traverser, c'est le monde rempli de pièges placés secrètement par le démon. Comme il nous manque la lumière pour reconnaître ces pièges, il ne nous reste qu'à

1. *Æneid.*, VII, 337.

la demander à Dieu, en lui disant souvent : *Envoyez votre lumière et votre vérité*¹.

202. Deuxièmement. Quand le pénitent aura, grâce à la lumière divine, reconnu les trames ourdies par l'ennemi, le directeur l'engagera vivement à ne pas perdre courage, à mettre sa confiance en Dieu et à combattre avec une grande hardiesse; parce que, dit S. Ignace, le démon a la nature et les propriétés des femmes, lesquelles sont tantôt très timides et tantôt très hardies, selon la disposition qu'elles trouvent dans les hommes. Qu'une femme soit en dispute avec un homme et qu'elle le trouve timide, immédiatement elle y mettra une animosité extraordinaire et deviendra d'autant plus audacieuse que l'homme sera plus timide. Mais si elle le trouve hardi et résolu, elle perd son animosité, s'abaisse, craint, tremble et lui tourne le dos. C'est ainsi qu'est le démon lorsqu'il nous tente. S'il nous trouve courageux et résolu à le repousser, il devient peureux comme un lièvre et ne revient pas si vite à l'assaut. Mais si aux premières attaques, il nous voit timides et hésitants, il n'y a pas de bête plus furibonde que lui et il ne cessera plus de nous molester². Il faut donc avoir courage contre un

1. Emitte lucem tuam, et veritatem tuam. — *Psal.* XLII, 3.

2. Hostis noster naturam, et morem muliebrem refert

ennemi si hardi avec les timides et si timide avec les vaillants.

203. Troisièmement, que le directeur recommande à ses disciples de découvrir toutes leurs tentations à leur confesseur ou à quelque autre homme instruit et spirituel, tant les tentations qui sont évidentes que celles qui paraissent déguisées, en un mot d'avoir avec leurs conseillers une complète ouverture de cœur, attendu que ceux-ci ne peuvent connaître les pièges de l'ennemi que par cette ouverture. Le même saint dit que le démon cherchant à gagner une âme fait comme un fol amant qui, voulant séduire une jeune personne d'honnête famille, ou une femme mariée à un homme honorable, n'a pas de plus grand souci que de lui recommander de ne pas découvrir à son père, ou à son mari, les entre-

quoad imbecillitatem virium, et animi pervicaciam. Nam sicut femina cum viro rixans, si hunc conspexerit, erecto et constanti vultu sibiobsistere, abjicit illico animum, ac terga vertit; sin vero timidum fugacemque esse animadverterit, in extremam surgit audaciam, et in illum ferociter invadit: itidem consuevit dæmon animo et robore plane destitui; quoties spiritualem athletam, corde imperterrito, ac fronte ardua tentationibus videt reluctari: sin autem trepidet, ad primos impetus sustinendos, et quasi animum despondeat; nulla est bestia super terram inimico illo tunc effertior, acrior et pertinacior in hominem, ut cum pernicie nostra, malignæ obstinatæque mentis suæ desiderium adimpleat. — S. IGNAT., *Exercit. spiritual.*, in *reg. ad spir. dignosc.*, reg. 12.

tiens qu'ils ont ensemble, ni rien de ce qui se passe entre eux. La raison de cette recommandation, c'est que si quelque chose de leurs secrètes confidences se découvrait, il désespérerait d'arriver à l'accomplissement de ses mauvais desseins. Il en est ainsi du démon. Quand il veut entraîner un homme à la damnation, il emploie tous les moyens pour que ses suggestions ne soient pas découvertes aux ministres de Dieu. Il répand dans l'âme tantôt la crainte, tantôt la répugnance, tantôt la honte, tantôt l'hésitation, et il en vient quelquefois à fermer matériellement la bouche. Si ensuite il arrive qu'on commence à faire connaître et à découvrir ses trames, il rage, se met en fureur et se désespère, parce que la mine étant découverte, il la voit déjà éventée ¹. Que le directeur recommande donc fortement une telle

1. Inimicus noster morem insequitur nequissimi cujuspiam amatoris qui puellam honestorum parentum filiam, vel uxorem viri ælicujus probi volens seducere, summopere procurat, ut verba et consilia sua occulta sint; nilque reformidat magis ac ægre fert; quam si puella patri suo, vel uxor marito, illa patefaciat, cum sciat hoc pacto de votis et conatibus suis actum esse. Ad eundem modum obnixè satagit diabolus, ut anima, quam circumvenire cupit ac perdere, fraudulentas suas suggestiones teneat secretas. Indignatur vero maxime, et gravissime cruciatur, si cui vel confessionem audienti, vel spirituali homini molimina sua delegantur, a quibus ita excidère se funditus intelligit. — S. IGNAT., *ibid.*, reg. 13.

ouverture de cœur à ses disciples. C'est le moyen pour eux d'être en sécurité.

CHAPITRE XIII

DES ILLUSIONS PAR LESQUELLES LE DÉMON
TROMPE LES ÂMES INCONSIDÉRÉES, ET D'A-
BORD DES ILLUSIONS QUI LEUR ARRIVENT
DANS L'ORAISON

§ I

204. Il y a une différence entre les ruses et les illusions que le démon invente pour tromper les âmes. Les ruses sont des artifices pour induire l'homme à un mal qu'il sait être réellement mal. Les illusions sont des industries trompeuses pour attirer l'homme au mal sous l'apparence du bien, ou pour l'éloigner du bien sous l'apparence du mal : *Malheur à vous, s'écrie le Prophète, qui appelez le mal bien et le bien mal* ¹. S. Grégoire dit que nous devons veiller avec le plus grand soin pour ne pas nous laisser illusionner par l'esprit de la chair qui, comme nous l'avons vu, accompagne toujours le démon comme son satellite, lorsqu'il nous présente le péché sous l'apparence de la vertu ; parce

1. Vae qui dicitis malum bonum, et bonum malum. —
Is., v, 20.

que de tels péchés sont plus graves et plus dangereux. Il en donne une raison excellente. Si quelqu'un erre, connaissant qu'il fait mal, après l'erreur, il s'humilie, s'abaisse, se confond, et son erreur même l'excite au repentir et à l'amendement; tandis que s'il pêche sous apparence de bien, non seulement il ne s'humilie pas après sa faute, mais il s'enorgueillit, se gonfle, s'élève et, au lieu de se corriger, il persévère dans une faute qui lui paraît être une action vertueuse: « Un » souci non moins important doit nous rendre vi- » gilants, afin que le mouvement charnel ne se » cache pas sous l'apparence d'un mouvement » spirituel et ne nous présente pas comme des » actes de vertu les fautes que nous commettons. » Il faut savoir que bien plus graves sont les fau- » tes qui, par de certaines apparences, ressemblent » à des actes de vertu; car les fautes reconnues » comme telles jettent l'âme dans la confusion et » l'amènent à résipiscence, tandis que les autres, » non seulement ne provoquent pas le repentir, » en humiliant l'âme, mais au contraire la por- » tent à s'élever quand, en les commettant, elle » croit faire acte de vertu ¹. » Or, ces sortes d'il- lusions diaboliques peuvent nous arriver et sou-

1. *Secunda vero nos cura debet vigilantes reddere, ne se impetus carnis quasi impetus spiritus latenter subijciat, et culpas quas agimus, nobis virtutes fingat. Sciendum vero*

vent nous arrivent pendant l'oraison. Elles peuvent avoir lieu en dehors de l'oraison, dans la pratique des vertus et dans l'abandon aux vices. Il est donc convenable d'en parler séparément, afin que chacun se tienne sur ses gardes pour soi-même, et les directeurs pour ce qui concerne les autres.

§ II

205. Voulant expliquer les illusions par lesquelles le démon trompe les âmes inconsidérées, l'Apôtre dit que *Satan lui-même se transforme en ange de lumière* ¹. Voilà la fausse apparence, voilà l'illusion à l'aide de laquelle le trompeur fait paraître le faux pour le vrai. Parce que les anges du Ciel, envoyés par Dieu pour consoler, pour instruire, ou pour encourager ses serviteurs, et quelquefois pour leur dévoiler les choses à venir, se présentent ordinairement entourés de la lumière et de la splendeur qui conviennent à leur état glorieux, lui aussi s'entoure d'une lumière qui cache ses difformités et sa laideur et le fait paraître ce

est, quia graviores culpæ sunt, quæ super ducta specie virtutes imitantur, quia illæ in aperto cognitæ, animum in confusionem dejiciunt, atque ad pœnitentiam trahunt : istæ vero non solum in pœnitentiam non humiliant, sed etiam mentem operantis elevant, dum virtutes putantur. — S. GREG., hom. 3 in *Ezech.*

1. Ipse enim satanas transfiguratur se in angelum lucis. — *II Cor.*, XI, 14.

qu'il n'est pas. Parce que les anges du ciel expriment leurs messages d'une voix claire qui retentit aux oreilles du corps et pénètre jusqu'au fond du cœur, il emprunte leur langage et fait entendre aux oreilles du corps et de l'esprit de semblables paroles.

206. C'est ainsi que l'ennemi voulut tromper le saint ermite Abraham, selon le récit qu'en fait S. Ephrem. Le saint solitaire se trouvant recueilli dans l'oraison, vit tout à coup sa cellule resplendir d'une lumière qui, au milieu de la nuit, produisait un grand jour, et il entendit une voix qui lui disait : « Que tu es heureux, Abraham, tu n'as pas ton pareil, parce que tu as accompli toutes mes volontés ¹. » Abraham, comme tous ceux qui ont le véritable esprit de Dieu, reconnut aussitôt celui qui venait le visiter avec un si grand appareil de lumière et lui apportait de si bonnes nouvelles; mais il le repoussa avec mépris en lui disant : « Eloigne-toi de moi, esprit fourbe et trompeur, je ne suis pas tel que tu me proclames; je suis un misérable pécheur, mais j'ai en moi l'assistance de Jésus-Christ au nom de qui je te chasse, chien d'enfer ² ».

1. Beatus es, Abraham, vere beatus es et fidelis, nullusque sicut tu in omni conversatione inventus est qui omnes voluntates meas explesti. — S. EPHRAEM. SYR. in *Vit. S. Abrahæ*, cap. 12.

2. Obscuritas tua tecum sit in perditionem, o plene dolo

207. S. Antoine, disciple du grand Stylite et auteur de sa vie, rapporte que le démon lui apparut un jour resplendissant de lumière, assis sur un char de feu. Il s'approcha de la colonne sur laquelle le saint menait une vie toute céleste, séparé de tout commerce humain. « Le Seigneur, lui dit-il, m'a envoyé du Paradis pour que je t'enlève au Ciel comme j'y enlevai Elie. Monte donc et allons au Ciel, où les anges et les archanges, avec Marie Mère de Dieu, les apôtres et les martyrs, les confesseurs et les prophètes, attendent impatiemment ton arrivée ¹. Chose surprenante, qui peut-être fut permise par Dieu pour nous rendre plus prudents,

atque fallacia. Ego enim homo peccator sum... Nomen siquidem Domini mei et Salvatoris Jesu Christi, quem dilexi et diligo, mihi validissimus murus est, in quo te increpo, immunde canis ac ter miserande. — *Ibid.*

1. Tunc invidus diabolus transformavit se in speciem angeli, fulgens in splendore cum equis igneis. Et currus igneus apparuit juxta columnam, ubi stabat beatus Simeon, illuxitque cum fulgore et splendore quasi specie angeli fulgens. Et dixit diabolus blandis sermonibus : Simeon, audi verba mea, quæ tibi Dominus mandavit. Misit me angelum suum cum curru igneo et equis igneis, ut rapiam te, quomodo rapui Eliam (*IV Reg.*, II, 11). Tempus tuum jam est. Et tu similiter ascende jam mecum in carrum, quia Dominus cœli et terræ transmisit hunc. Ascendamus pariter in cœlos, ut videant te angeli et archangeli cum Maria matre Domini, cum apostolis et martyribus, confessoribus et prophetis, quia gaudent videre te, ut ores Dominum qui te fecit ad imaginem suam. — S. ANTON., in *Vita S. Simeon. Styl.*, cap. 6.

le saint homme ne reconnut pas immédiatement la supercherie et leva le pied pour monter sur le char de feu. Mais en faisant cet acte, il fit le signe de la croix. Aussitôt le char, les chevaux et le messenger et la fausse lumière disparurent. Pallade raconte un fait semblable du saint abbé Jean. Le démon lui apparut sous une figure gracieuse, voyageant sur un char très lumineux. Il lui promit de le transporter aux étoiles si, pliant le genou, il l'adorait. Mais Jean, éclairé de la lumière céleste, reconnut la ruse. J'adore, lui dit-il, le Roi du Ciel, mais ce Roi, ce n'est pas toi ¹. Sur ce refus, la vision disparut, et l'ourdisseur de trahison demeura confus.

208. D'autres fois l'ennemi infernal emprunte d'autres formes. Afin de mieux faire admettre ses impostures et ses mensonges, il prend la figure de quelque saint ou sainte. Il va même, le téméraire, jusqu'à emprunter la ressemblance de Jésus-Christ. C'est sous cette dernière forme qu'il se présenta à S. Pacôme, à qui il dit : Je suis le Christ qui viens à toi, mon ami fidèle, pour te visiter ². Mais le saint ne ressentant pas en lui-même ces dons précieux de

1. *Dominum meum et Regem habeo Deum, quem semper adoro, tu autem non es rex meus.* — PALLAD., in *Hist. Lausiaca*, cap. 46.

2. *Ave, inquit, Pachomi. Ego sum Christus, et venio ad te fidelem amicum meum.* — DIONYS. EXIG., in *Vita S. Pachom*, cap. 48.

paix, de tranquillité et de sérénité que lui apportaient d'ordinaire les véritables visites du Sauveur, le repoussa avec mépris et avec reproche, en lui disant : Retire-toi de moi, démon, et sois maudit, toi et ta vision ¹. Alors le démon partit, laissant après lui une odeur infecte et en disant : Je t'aurais gagné par cette ruse si le Rédempteur n'y avait pas mis obstacle avec son bras tout-puissant; mais je ne me décourage pas et je ne manquerai pas de te faire une guerre à outrance ². Il est raconté dans la vie des Pères du désert qu'un autre moine s'entendant dire par le démon, caché sous la figure du Sauveur : Je suis Jésus-Christ, ferma immédiatement les yeux et répondit : Je ne veux pas voir Jésus-Christ en cette vie; il me suffit d'en jouir dans l'autre ³.

209. Mais ce qui, en ce point, doit nous remplir d'une juste et sainte appréhension, c'est de savoir que le démon a non seulement fasciné les yeux d'hommes saints sous ces travestissements, mais qu'il les a quelquefois aveuglés complètement. Le

1. Discede a me, diabole, quia maledictus es tu, et visio tua. — *Ibid.*

2. Modo te lucratus essem, et sub meam potestatem redegissem, sed præcelsa est virtus Christi : ideo deludor a vobis in omnibus. Veruntamen quantum possum, vos impugnare non desinam. — *Ibid.*

3. Ego hic Christum nolo videre, sed in illa vita. — *De vitis Patrum*, lib. 3, libell. 13, § 70.

fait que rapporte Pallade, au sujet de Valens, moine de grande vertu, est lamentable. Le démon commença par lui apparaître transformé en ange de lumière. Trouvant créance dans cet homme simple, il revenait souvent sous cette apparence se jouer de lui, si bien que le malheureux se croyant déjà introduit parmi les chœurs des anges et admis à converser familièrement avec eux, se laissa aller à l'orgueil au point de croire qu'il fût devenu l'un d'entre eux. Alors l'ennemi, le voyant si disposé à accueillir ses tromperies, le gagna tout à fait par une autre illusion. Il lui fit voir une longue procession d'anges tenant en leurs mains des torches lumineuses et précédant un personnage d'aspect gracieux et digne. A l'approche de celui-ci un des anges assistants dit : Valens, le Christ t'aime tant qu'il est venu te visiter pompeusement ; va vite à sa rencontre et adore-le profondément. Le malheureux moine sortit aussitôt de sa cellule et, prosterné la face contre terre, il adora le diable. Pendant cet acte, l'esprit d'orgueil se rendit tellement maître de lui qu'étant entré peu après dans l'église avec les autres moines, il commença à dire comme un insensé : Je n'ai pas besoin de communier, parce que j'ai vu aujourd'hui Jésus-Christ de mes propres yeux ¹. Les moines, en en-

1. Ego non habeo opus communione ; Christum enim vidi hodie. — PALLAD. in *Hist. Lausiaca*, cap. 31.

tendant un langage si impie, le lièrent comme fou et l'enfermèrent dans une obscure prison.

210. Non moins tristes sont les chutes que raconte Cassien, de moines saints pervertis par le démon au moyen de ses fausses révélations et de ses chimériques représentations. Il déplore la perte du vieux Eron qui, après avoir passé cinquante ans dans le désert, loin de la société et de tout entretien avec les moines, vivant dans une austérité si rigoureuse que, même le saint jour de Pâques, il se faisait scrupule de se restaurer d'un mauvais potage de lentilles. Mais à la fin, trompé par le démon, il périt misérablement. Car, ajoutant foi à l'ange infernal transformé en ange du Paradis, il se jeta dans un puits, comptant sur la promesse que lui avait faite le trompeur de l'en faire sortir sain et sauf. Le pire fut que, sauvé avec beaucoup de peine par les moines, il ne voulut jamais, dans les trois jours qu'il survécut, convenir de l'illusion dont il expérimentait les funestes effets. Ainsi, après tant d'années de vie pénitente, il mourut dans l'impénitence finale ¹. Cassien déplore également la perte d'un moine de Mésopotamie qui, dans l'amour de la retraite, dans la pénitence, dans l'application à l'oraison et dans toutes les autres vertus, avait surpassé tous les moines qui demeuraient avec lui. Trompé ensuite

1. CASSIAN., coll. 2, cap. 5.

par des révélations et des visions diaboliques, il se circonceit et, abandonnant la religion catholique, il passa à la superstition judaïque ¹. Ce grave auteur rapporte d'autres faits non moins déplora- bles qui démontrent clairement que l'on doit avoir beaucoup de répugnance pour les révélations, les discours et les visions, puisque l'ange des té- nèbres s'y transforme souvent en ange de lu- mière, pour mieux tromper ceux qui s'en mon- trent trop avides, et que les directeurs doivent être diligents et prudents dans l'examen de telles choses chez leurs disciples.

§ III

211. Le démon trompe encore les personnes spirituelles par d'autres manières moins sensibles et moins apparentes, mais non moins dangereuses. Ainsi, trouvant une personne en oraison, il pé- nètre quelquefois dans son intérieur, attendrit son cœur par de douces affections, l'enflamme d'une fausse ardeur et lui fait répandre un tor- rent de douces larmes, afin de lui faire croire qu'elle se trouve très avancée dans l'oraison, tandis qu'en réalité elle se trouve dans une véri- table illusion. Thauler nous en avertit et fait ob-

1. CASSIAN., collat. 2, cap. 8.

server que si ces sentiments peuvent naître de la nature, ils peuvent aussi avoir le diable pour auteur : « Quelquefois l'amour produit des effets » dont l'importance paraît grande, comme l'allégresse, la dévotion et autres choses semblables ; » mais ces effets ne sont pas toujours les principaux ni les meilleurs, parce qu'ils peuvent » exister sans la vraie charité, et parce que cette » douceur et ce goût peuvent être simplement » l'effet de la nature, ce qui arrive souvent, ou » être excités dans l'homme par le malin esprit » avec la permission de Dieu ¹. »

212. Richard de Saint-Victor indique les fins perverses que l'ennemi poursuit, en excitant ces sortes d'affections agréables, pleines de douceur et d'apparence dévote, dans l'âme de ceux qui prient. La première fin, c'est de s'insinuer dans les esprits à l'aide de ces consolations pour y introduire ensuite quelque erreur. La seconde fin, c'est de porter à quelque vaine complaisance et à l'estime de soi-même. La troisième, c'est de débilitier et d'alanguir peu à peu la nature par une

1. Effectus vero sive opus amoris, quandoque magnum aliquid esse videtur, ut est jubilatio, devotio et alia hujusmodi : sed hæc non semper potiora melioraque sunt, cum et sine vera possint charitate subsistere, et natura sæpe hujusmodi saporem ac dulcedinem ministrare soleat, vel etiam, Deo permittente, malignus spiritus ea in homine excitare queat. — TAULER., *Instit.*, cap. 18.

longue pâture de telles affections, afin qu'il ne soit plus possible ensuite de persévérer dans l'oraison et dans les autres pratiques du service divin : « Ils (les démons) trompent même à l'aide » d'une fausse dévotion, en inspirant à l'âme » certaines prières, des réflexions et de pieuses » affections; ils produisent même des larmes soit » pour égarer l'âme et la porter à l'orgueil, soit » pour épuiser le corps ¹. » Ailleurs, le même auteur dévoile d'autres fins malignes que le démon poursuit par ces illusions. Outre la débilitation de la nature, dit-il, le démon cherche, par cette douce nourriture, à prendre dans ses filets les personnes inconsidérées. Il la leur donne pour que s'abandonnant à ces affections, elles laissent d'autres œuvres qui procurent davantage la gloire de Dieu, ou simplement pour qu'elles s'estiment être déjà parfaites et négligent d'acquérir la vraie perfection « Quelquefois ces » douceurs spirituelles proviennent du mauvais » esprit. Il voit qu'on s'y laisse prendre et qu'on » s'y attache à cause du plaisir qu'elles procurent, » et il s'en sert pour affaiblir le cœur de l'homme

1. Falsa etiam devotione decipiunt (dæmones), quia quasdam orationes et meditationes, dulcem affectum, etiam lacrymas in anima producunt, ut vel mentem in errorem vel elationem, vel corpus perducant ad debilitatem. — RICHARD. A S. VICT., *in Cant.*, cap. 17.

» et le détourner d'œuvres plus utiles. A d'autres
 » il fait croire qu'ils sont parfaits et ralentit
 » ainsi leur zèle pour avancer dans la vertu,
 » parce qu'ils se sentent dans l'abondance ¹. »
 Il a donc raison de s'affliger d'en voir un si grand
 nombre méconnaître les voies droites du Seigneur
 et de la nature de la divine grâce, et qui se
 croient remplis de consolations spirituelles, tan-
 dis qu'en réalité ils ne sont remplis que d'une
 délectation naturelle relativement aux choses
 saintes, délectation causée soit par un bon tem-
 pérément, soit malicieusement par le démon, afin
 de les tromper par quelque apparence de dévotion :
 « Que de fois les imparfaits et ceux qui ne con-
 » naissent pas la grâce sont mus par des attrait
 » sensibles ou par l'impressionnabilité de leur
 » nature et se croient favorisés de consolations
 » spirituelles ². » C'est pour cela que le Sage
 dit : *Bienheureux l'homme qui est toujours craintif*³.

1. Fit enim aliquoties affectus iste dulcis a malo spiritu, ut dum nimis ei creditur, eique dum valde delectat inhæretur, ad debilitatem cordis homo perducatur. Item ut per illius occupationem ab utiliori opere revocetur. Et item ut ejus abundantia fretus aliquis se perfectum credat, et ad perfectum minus exerceatur. — *Ibid.*, cap. 33.

2. O quam frequenter imperfecti et ignari gratiæ moventur carnali gaudio, vel naturali alacritate, et moveri se arbitrantur spirituali consolatione. — *Ibid.*, cap. 6.

3. Beatus homo, qui semper est pavidus. — *Prov.*, xxviii, 14.

Cela est très vrai dans notre cas, pour plusieurs raisons : Premièrement, parce que la crainte et l'humilité nous rendent prudents, réservés et soupçonneux au sujet de ce qui nous arrive au temps de l'oraison. Elles nous le font examiner avec soin, et, par cet examen, nous parvenons à démêler les trames de nos ennemis. Secondement, parce que la crainte et l'humilité font que nous n'avons pas confiance en nous-mêmes et que nous nous ouvrons aux pères spirituels et à des hommes instruits et éclairés de Dieu qui nous font reconnaître le mensonge revêtu du manteau de la vérité. Troisièmement, parce qu'il n'arrive pas qu'une âme humble et timorée demeure illusionnée par les ruses diaboliques, puisque d'ordinaire, Dieu permet les illusions en punition de la vanité et de l'orgueil. Sainte Catherine de Bologne avoue qu'elle fut pendant plusieurs mois victime d'une illusion du démon qui lui apparaissait caché sous l'image du Crucifix et de la Vierge Marie, sans que pendant tout ce temps elle ait découvert la fraude, au grand péril de demeurer séduite si Dieu ne l'eût protégée de sa puissante main. Elle dit que Dieu permit cela pour la punir d'un mouvement de vaine complaisance ¹.

213. Avant d'aller plus avant, il convient de

1. SAINTE CATH. DE BOLOGNE, *Armes nécessaires à la bataille spirituelle*, arm. 7.

réfléchir à une chose qui est une occasion d'erreur. Ce n'est pas moins une illusion de réputer œuvres du démon les faveurs divines, que de mettre au nombre des faveurs divines les œuvres du démon. Cela arrive à bien des personnes, même instruites. Si elles doivent donner leur avis sur des personnes extraordinairement favorisées de Dieu, elles ne se contentent pas d'un jugement prudent, fondé sur de bonnes raisons, mais elles subtilisent trop, craignent excessivement, et à la fin condamnent comme diaboliques les œuvres les plus relevées de la divine grâce. Elles ne s'aperçoivent pas que la crainte excessive des illusions les fait tomber elles-mêmes dans l'illusion. Les apôtres commirent plus d'une fois cette erreur, à l'époque où ils n'avaient pas encore reçu du Saint-Esprit le don infus du discernement. S. Luc rapporte que les saintes femmes leur racontèrent qu'elles avaient vu le Sauveur ressuscité, mais que ces paroles leur parurent tenir du délire et qu'ils ne voulurent pas les croire : *Et ce récit leur parut comme du délire et ils ne les crurent pas*¹. Ce ne sont pas les femmes, mais bien les apôtres qui, dans ce cas, tombèrent dans l'illusion : car, comme le remarque le P. Du Pont, ce n'est pas moins errer de qualifier délire une vision divine,

1. Visa sunt ante illos, sicut deliramentum, verba ista : et non crediderunt illis. — *Luc.*, xxiv, 41.

que d'appeler révélation divine un délire de l'imagination¹. De même on ne peut excuser de toute illusion ceux qui, méconnaissant la présence réelle du Christ marchant sur les eaux, prenaient l'apparition pour un fantôme : *Or le voyant marcher sur la mer, ils se troublèrent et dirent : c'est un fantôme*². Le B. Jean d'Avila, va plus loin. Blâmant certains directeurs trop incrédules, il dit que mettre au compte de l'esprit diabolique l'esprit bon de Dieu, c'est un grand blasphème, semblable à celui dans lequel tombèrent les pharisiens en attribuant au démon les œuvres admirables du Rédempteur : « Si nous confondons » l'esprit de Dieu, qui est bon, avec l'esprit du » démon, qui est mauvais, c'est un grand blas- » phème, et nous ressemblons à ces malheureux » pharisiens qui contredisaient la vérité divine, » en attribuant à l'esprit du mal les œuvres que » N.-S. Jésus-Christ opérait par la vertu du Saint- » Esprit³. »

214. Voilà pourquoi il faut toujours avoir cette

1. Nec minor est error, delirium imaginationis revelationem Dei appellare; quam contra revelationem Dei appellare delirium imaginationis. — DE PONTE, in 3, part., medit. 6, punct. 1.

2. Et videntes eum super mare ambulantem, turbati sunt, dicentes : quia phantasma est. — *Matth.*, XIV, 26.

3. Si spiritum Dei bonum habemus pro spiritu malo diaboli, magna blasphemia est : et sumus similes miseris

devise devant les yeux. Rien de trop, *ne quid nimis*, car tout excès est vicieux. C'est un défaut que de croire trop facilement aux grâces extraordinaires, mais c'en est un autre que d'y croire trop difficilement. Beaucoup d'âmes sont illusionnées par le démon ou par leur imagination, mais il y en a encore qui sont l'objet des attentions de Dieu ; car de nos jours *la main du Seigneur n'est point raccourcie*¹. C'est pourquoi il est nécessaire de se tenir dans un juste milieu. Il ne faut être ni crédule ni incrédule ; autrement, nous tomberons dans les illusions que nous supposons chez les autres. A mon avis, la voie du juste milieu, c'est de bien examiner les choses et de décider sur le fondement de bonnes et solides raisons. Je conviens néanmoins que dans les cas qui sortent de l'ordinaire, il faut toujours se tenir un pas en arrière, mais enfin que ce soit un pas, non pas mille.

§ IV

213. Cela admis, je comprends que le lecteur désire avoir quelque règle pour distinguer les faveurs de Dieu des illusions du diable, afin de

pharisæis contradictoribus veritatis Dei, qui spiritui malo tribuebant opera quæ Jesus Christus Dominus noster faciebat per Spiritum sanctum. — DE AVILA, tract. sup. v. *Audi filia*, cap. 31.

1. Non est abbreviata manus Domini. — *Is.*, LIX, 1.

pouvoir porter un juste jugement et se garantir, lui et les autres, de toute illusion. Mais c'est une matière de si grande importance qu'elle demanderait un bien long traité qu'on ne peut résumer dans un court paragraphe d'un petit ouvrage. J'indiquerai cependant quelques signes qui pourront aider le directeur à reconnaître quand c'est Dieu qui prodigue ses faveurs aux âmes dans l'oraison, ou quand c'est le démon qui les illusionne.

216. Je diviserai ces signes en deux classes. La première comprend les signes qui se produisent dans l'acte par lequel l'âme reçoit des visions, des révélations, des extases, ou autres semblables grâces extraordinaires. Ils sont ordinairement les mêmes dans toutes les âmes. La seconde classe comprend les signes qui demeurent empreints dans l'âme après qu'elle a reçu de telles faveurs.

Dieu, voulant visiter quelque personne, soit par des apparitions externes ou par des visions intérieures, soit par des révélations prophétiques ou par des instructions verbales, soit enfin par d'autres manières qui ne sont pas ordinaires, pénètre l'âme de crainte dès le commencement ; mais cette crainte fait place ensuite à la tranquillité, à la paix, à la joie et à la consolation spirituelle, comme cela se voit dans les visions et les révélations rapportées par les Saintes Écritures.

Ainsi, on lit dans la Genèse que Dieu voulant parler à Abraham, le saint patriarche se sentit tout rempli d'une sainte terreur : *Un profond sommeil s'empara d'Abraham et une terreur grande et sombre le saisit*¹. Mais quand il eut entendu la voix de Dieu, sa crainte se changea en sérénité, et en apprenant que ses descendants, après quatre cents ans d'exil en Egypte, reviendraient dans la terre de Chanaan et en seraient possesseurs, il fut rempli de consolation et de joie. Jacob voit en songe une échelle dont le sommet touchait au ciel et par laquelle les anges montaient et descendaient. Le Seigneur s'appuyait sur le haut de l'échelle. A cette vue, Jacob, plein de frayeur, s'écria : *Qu'il est terrible ce lieu-ci*² ! Après, il fut pénétré de contentement et de joie, *prit la pierre qu'il avait mise sous sa tête, et l'érigea en monument, répandant de l'huile dessus... il voua aussi un vœu*³. Eliphaz, ami de Job, frissonna de frayeur dans une vision nocturne et sentit dans ses veines un froid glacial : *Et comme un esprit passait, moi présent, les poils de ma chair se hé-*

1. Sopor irruit super Abram, et horror magnus et tenebrosus invasit eum. — *Gen.*, xv, 12.

2. Pavensque : quam terribilis est, inquit, locus iste ! — *Gen.*, xxviii, 17.

3. Tulit lapidem, quem supposuerat capiti suo, et erexit in titulum, fundens oleum desuper... vovit etiam votum. — *Gen.*, xxviii, 18, 20.

rissèrent ¹ ; mais aussitôt il entendit une voix agréable comme un doux zéphir qui le mit dans un calme parfait : *Et j'entendis sa voix comme un léger souffle* ².

217. Dans le Nouveau Testament, nous trouvons que Zacharie se troubla et éprouva une grande frayeur en voyant l'ange du Seigneur apparaître subitement et se tenir à la droite de l'autel sur lequel il devait offrir l'encens : *Zacharie fut troublé en le voyant et la crainte le saisit* ³ ; mais le trouble fit bientôt place à un grand contentement, quand il entendit l'ange lui donner l'assurance que sa femme, jusqu'alors stérile, lui donnerait un fils et que ce fils serait le précurseur du Messie : *Ne crains point, Zacharie ; parce que ta prière a été exaucée ; Elisabeth ta femme enfantera un fils* ⁴. Nous trouvons aussi que la Vierge Marie se troubla en entendant les paroles de l'ange Gabriel : *Elle fut troublée de ses paroles* ⁵ ; mais immédiatement le messenger céleste dissipa tout trouble de son cœur en lui disant *Ne craignez*

1. Cum spiritus me præsentē transiret, inhorruerunt pili carnis meæ. — *Job*, iv, 15.

2. Et vocem quasi auræ lenis audivi. — *Job*, iv, 16.

3. Turbatus est videns, et timor irruit super eum. — *Luc.*, i, 12.

4. Ne timeas, Zacharia, quoniam exaudita est deprecatio tua : et uxor tua Elisabeth pariet tibi filium. — *Luc.*, i, 13.

5. Turbata est in sermone ejus. — *Luc.*, i, 29.

point, Marie ¹, et, par l'annonce qu'elle avait été choisie pour être la Mère de Dieu, elle fut remplie d'une joie immense : *Voilà que vous concevrez dans votre sein, et vous enfanterez un fils, à qui vous donnerez le nom de Jésus* ². Nous trouvons que la subite apparition de l'ange aux bergers près de la cabane de Bethléem leur causa une grande frayeur : *Un ange du Seigneur se présenta devant eux... et ils furent saisis d'une grande crainte* ³ ; mais à cette grande crainte succéda immédiatement une grande joie : *Ne craignez point, car voici que je vous apporte la bonne nouvelle d'une grande joie* ⁴.

218. La raison de tout cela, c'est que dans les visions, les apparitions, les entretiens et les autres communications surnaturelles qui se font passivement en nous, la personne qui les reçoit n'y concourt pas par son choix et son libre arbitre. C'est Dieu qui, par le ministère de ses anges, les opère en nous à l'improviste, avec grande force et irrémissiblement. Nous sommes forcés de les éprouver quand même nous ne le voudrions pas,

1. Ne timeas Maria. — *Luc.*, I, 30.

2. Ecce concipies in utero, et paries filium, et vocabis nomen ejus Jesum. — *Luc.*, I, 31.

3. Angelus Domini stetit, juxta illos... et timuerunt timore magno. — *Luc.*, II, 9.

4. Nolite timere : ecce enim evangelizo vobis gaudium magnum. — *Luc.*, II, 10.

et la nature ne peut faire autrement que de les ressentir et d'être tout émotionnée par ces subites et violentes impressions, comme il arrive d'ordinaire que nous sommes naturellement troublés quand un grand personnage vous visite inopinément. Mais, parce que c'est Dieu qui opère dans les dites communications, il entre subitement avec une grâce extraordinaire qui illumine l'âme, la rassérène, la pacifie et la remplit toute de suaves effets.

219. Au contraire, quand le démon vient pour tromper l'âme par les duperies de ses apparitions, de ses révélations et autres semblables choses, il apporte, dès le principe, la joie et la délectation qui se changent ensuite en inquiétude, en trouble, en amertume, en mécontentement. C'est pourquoi la consolation qu'il apporte à son arrivée est purement sensible et superficielle, toute contenue dans l'appétit sensitif. Elle ne pénètre pas dans l'intime de l'esprit, où elle n'a pas accès immédiatement. Il procède ainsi pour avoir, par cette première apparence, quelque crédit auprès de l'âme et la disposer, par la douceur de quelque plaisir, à le recevoir. Mais Dieu, qui ne permet pas au démon d'opérer avec une dissimulation si grande qu'on ne puisse découvrir ses artifices, dispose qu'il laisse à la fin ces effets de trouble et d'inquiétude qui lui sont propres et qui permettent à l'âme

de reconnaître l'ourdisseur de telles trames. Cependant il arrive parfois que l'ennemi, dans ses apparitions, occasionne du trouble dès le commencement, comme cela arriva à S. Pacôme dans la vision que nous avons rapportée ci-dessus. Le serviteur de Dieu se sentant tout bouleversé, se dit en lui-même : la venue de Jésus-Christ apporte la paix et la tranquillité, mais maintenant je suis troublé et rempli de pensées contraires. C'est de là qu'il riposta au démon en le maudissant et en le chassant ¹. Comme en pareils cas, l'apparition est toujours mêlée de trouble, dans le commencement, dans la suite et à la fin, il est facile de reconnaître qui en est l'auteur.

220. Les visions surnaturelles et divines conservent toujours la plus grande décence. Lorsque les anges, les saints ou la Vierge Marie apparaissent sous la forme humaine, tout, dans leurs membres et leur démarche, conserve toujours le caractère de la plus grande honnêteté, et inspire d'ordinaire à ceux qui les admirent un amour tout particulier pour la sainte pureté. Au contraire, dans les visions que fabrique le démon, il y a

1. Tunc ipse (Pachomius)... cogitabat intra se, atque dicebat : Adventus Christi tranquillus est.... ego autem nunc turbatus, variis cogitationibus æstuo. Et continuo surgens, et Christi signo se muniens... dixit : Discede a me diabole, quia maledictus es tu. — DIONYS. EXIG., in *Vit. S. Pachom.*, cap. 48.

toujours quelque indécence, ou au moins quelque incohérence inconvenante dans le personnage qui se présente. La lumière même, dit sainte Thérèse, qui, dans les vraies visions, est claire, vive et suave, est fausse, pâle, blême, faible, et obscure; parce que le démon ne peut pas, quand il agit, se dépouiller entièrement de ce qu'il est ¹. S. Bonaventure ajoute que ce malhonnête éveille quelquefois, dans ses visites, des passions immondes. Il est au moins certain qu'il n'éveille jamais un saint amour pour les personnages célestes dont il a pris la figure, mais seulement des affections naturelles et sensibles,

221. Dieu, dans ses révélations, non seulement ne dit rien de faux, mais il ne dit pas des choses vaines ou inutiles. Le démon entretient l'esprit de choses plaisantes et de nul profit. Quand Dieu parle, ses paroles ont pour but le bien de l'âme avec laquelle il s'entretient, ou l'utilité du prochain, et toujours l'accroissement de sa gloire. Quand le démon transfiguré en ange de lumière parle, il a toujours pour but la ruine de celui qu'il illusionne ou la ruine du prochain, et, bien qu'il dise des choses vraies, des choses bonnes, des choses saintes, il ne le fait que pour s'attirer la confiance, afin d'insinuer ensuite adroitement ses mensonges. Bien plus, S. Ignace enseigne que le

1. *Vie de sainte Thérèse écrite par elle-même*, chap. 25.

démon transformé en bon ange a coutume de seconder les pieux désirs des âmes saintes et d'en approuver l'exécution, mais avec l'intention de les entraîner ensuite à ses fins perverses ¹. Suarez en donne la raison intrinsèque qu'il expose ainsi: Il est manifeste que l'impulsion vers une chose peccamineuse de sa nature vient du démon et ne peut venir de Dieu; mais si la chose était par elle-même honnête et vertueuse, il ne serait pas certain pour cela qu'elle fût inspirée par Dieu, pouvant être suggérée par son ennemi. La raison en est claire: le mal ne peut jamais devenir bien, mais le bien peut devenir mal s'il tend à une mauvaise fin. Donc, quoique l'inclination au mal ne puisse provenir du bon esprit, l'inclination au bien peut venir du mauvais esprit qui nous porte au bien dans une fin perverse: « S'il s'agit d'un péché, il est évident qu'il a pour cause le démon et non le bon esprit; s'il s'agit d'une action honnête, on ne doit pas en conclure nécessairement qu'elle vienne de ce dernier. Il peut au contraire devenir évident qu'elle a été suggérée par le mauvais esprit plutôt que par le bon, et c'est ce que donne à entendre S. Ignace dans la quatrième règle

1. Id moris est spiritui maligno, ut in lucis angelum transfigurans sese, cognitis piis animæ votis, primum obsecundet, mox inde ad perversa sua desideria illam alliciat.
— S. IGNAT., *in req. ad plen. discret. spir.*, regul. 4.

» citée ci-dessus. La raison en est que le bon esprit ne peut être l'auteur du mal; mais le bien peut devenir un mal, et voilà pourquoi le démon suggère quelquefois le bien, mais non dans une bonne intention ¹. » Que le directeur comprenne donc quel danger il peut y avoir dans certains entretiens qui se produisent au temps de l'oraison, combien il a besoin de se recommander à Dieu pour en obtenir un bon discernement, et combien aussi il doit être réservé pour approuver ces entretiens, s'il n'y a pas beaucoup de marques pour témoigner qu'ils viennent du bon esprit. Les hérésies de Montan et de Tertullien eurent en grande partie leur origine dans de fausses communications que le démon faisait à quelques femmes illusionnées et auxquelles ces hommes, d'ailleurs instruits, prêtèrent trop de foi.

222. Passons maintenant à la seconde classe des marques qui peuvent servir pour former un

1. Si sit peccatum aliquod, manifestum est, impulsum esse a dæmone, et non a bono spiritu : si autem materia honesta sit, non statim constat motionem esse a bono spiritu; et ideo evidentius constare potest, impulsum esse a malo spiritu, quam a bono : et hoc significavit Ignatius in quarta regula supra citata. Ratio autem est, quia malum non potest bene fieri : bonus autem spiritus non potest esse auctor mali : bonum autem potest male fieri, et ideo bonum aliquando suggeri a dæmone quamvis non bene. — SUAREZ, tom. 4, de mediis, seu ministeriis quibus ad proximor. sal. Societ. Jesus utitur, lib. 9, cap. 5, num. 33.

jugement droit sur ces communications extraordinaires et reconnaître si elles sont des faveurs divines ou des illusions diaboliques. Ce sont les effets qui demeurent dans l'âme de celui qui en est l'objet. Les visions, les révélations et toutes les autres grâces que Dieu accorde véritablement à ses serviteurs, laissent toujours une empreinte assez profonde d'humilité; parce que Dieu, dans le temps même qu'il opère dans leurs âmes des choses qui ne sont pas ordinaires, y répand, comme nous l'avons dit plus haut, une vive lumière au moyen de laquelle ils discernent leur néant et voient leurs misères. C'est pourquoi non seulement ils comprennent, mais touchent pour ainsi dire avec la main, qu'ils ne sont pour rien dans une telle faveur, qu'ils ne la méritent pas et qu'ils en sont tout à fait indignes. D'où ils se confondent profondément et s'anéantissent dans leur cœur. C'est ce qui explique la répugnance qu'ils éprouvent à faire connaître de telles grâces. S'ils les découvrent à leur directeur, comme, en réalité, ils doivent le faire, ils le font avec une grande confusion, poussés seulement par la crainte d'être trompés.

223. Nous lisons dans l'Écriture sainte que Dieu se fit voir sur le trône de sa gloire à Ezéchiel, et qu'à ce glorieux spectacle le prophète fut si confus qu'il se prosterna la face contre terre : *Et voici que là était la gloire du Seigneur, comme la gloire*

que je vis près du fleuve de Chobar et je tombai sur ma face ¹, et il n'osa lever la tête jusqu'à ce que Dieu l'eût tiré de cet état d'humiliation : *Et un esprit entra en moi et m'établit sur mes pieds* ². Dieu donne à entendre par là qu'il n'élève jamais les âmes à la vision de sa gloire sans les avoir auparavant abaissées et comme annihilées par une profonde humilité.

224. Mais il n'en arrive pas de même dans les visions et les entretiens par lesquels le démon essaie de tromper les personnes dévotes. C'est tout l'opposé, car il laisse toujours dans l'âme une certaine contemplation d'elle-même à la pensée qu'elle est favorisée de Dieu. De plus, elle éprouve le désir de le publier, sous prétexte d'édifier le prochain et de donner gloire à Dieu. Puis elle ressent une grande envie, ou plutôt une vraie démangeaison de manifester de telles choses au confesseur, et, en les lui faisant connaître, elle n'éprouve aucune confusion, elle s'étend en longs discours et ne finirait pas d'en parler, tant elle éprouve de plaisir à paraître à ses yeux une âme choisie et privilégiée.

1. *Ecce ibi gloria Domini stabat quasi gloria, quam vidi juxta fluvium Chobar : et cecidi in faciem meam. — Ezech., III, 23.*

2. *Et ingressus est in me spiritus, et statuit me supra pedes meos. — Ibid., v, 24.*

225. De l'humilité que les grâces de Dieu font naître dans l'âme de ses serviteurs, il s'ensuit que, bien qu'ils se sentent rassurés intérieurement par la lumière céleste, ils se redoutent eux-mêmes et sont faciles à se soumettre à l'avis d'autrui quand leur esprit n'est pas approuvé. Au contraire, l'orgueil que les opérations du démon infiltrent dans les personnes illusionnées, les rend opiniâtres et présomptueuses, au point qu'il n'est pas possible de les faire convenir de leurs erreurs, particulièrement quand le démon, après les avoir souvent illusionnées, a pris possession de leur esprit. C'est pourquoi Dieu, parlant des faux prophètes à Ezéchiel, lui dit *Ils voient des choses vaines et ils prophétisent le mensonge... et ils persistent à maintenir leurs discours*¹; c'est-à-dire, ils s'obstinent à affirmer leurs illusions et leurs songes et à les débiter comme de véritables prophéties. En résumé, comme le dit très bien Gerson, l'ennemi du genre humain, transformé en ange saint, voulant tromper quelqu'un, se fraie d'abord la voie avec l'orgueil, et après l'avoir séduit, il accroît tant en lui la fierté et la présomption qu'il paraît être devenu fou, ou plutôt il semble être un démon pour lui-même, se trompant par des pensées orgueilleuses : « Le faux ange

1. Vident vana et divinant mendacium,... et perseveraverunt confirmare sermonem. — *Ibid.*, xiii, 6.

» de lumière, pour en venir à ses fins, sème d'abord
 » l'esprit d'orgueil et excite l'homme à désirer de
 » se pousser dans les grandeurs, à se complaire
 » en lui-même et à se croire sage à ses propres
 » yeux ; une fois cela gagné, il le trompe, le flatte,
 » l'excite et se joue de lui à son gré, à moins
 » qu'une grâce salutaire ne vienne à son secours.
 » Bien plus, il est déjà devenu pour lui-même
 » un vrai démon, il se trompe, il s'illusionne et, en
 » se flattant lui-même, il se rend fou, de faible
 » d'esprit qu'il était ¹. »

226. Les faveurs divines laissent toujours l'âme recueillie, très disposée à s'élever vers Dieu et à s'enflammer du désir des biens éternels. Elles laissent un grand détachement des biens terrestres, parce que l'âme connaît par expérience que les joies de la terre ne peuvent être comparées aux consolations du Ciel, et de même que celui qui a du miel dans la bouche, ne sent pas la douceur des autres aliments, ainsi celui qui a dans

1. Fictus lucis angelus, ut operetur quæ dicta sunt, primo seminat tumoris spiritum, et impellit ipsum, ut ambulare cupiat in magnis, ut sit placens, et sapiens sibi-metipsi in oculis suis : quo obtento, jam illudit et adulatur, impellit et deludit, quemadmodum voluerit, nisi succurrat gratia salutaris : immo jam talis factus est sibi dæmon, se decipiens, et phantasticans, et de stulto per adulationem propriam insanum se faciens. — GERSON., in *Centiloq. de impuls.*, deca. 9.

l'âme le nectar très suave des divines douceurs, éprouve du dégoût pour les viles et répugnantes douceurs des sens. Au contraire, les illusions diaboliques, après qu'elles se sont évanouies, laissent l'âme aride, sèche, froide, inquiète, mal disposée à l'oraison et à toute autre bonne chose. Si elle se sent inclinée vers quelque bien, c'est un bien apparent, vicié, soit dans sa fin, soit dans son mode; parce que, en réalité, d'une cause très mauvaise il ne peut sortir un effet qui soit absolument bon.

227. Les grâces extraordinaires que Dieu donne apportent une grande mansuétude à ceux qui les reçoivent; parce que la suavité qui les accompagne modère la rudesse de notre irascibilité, l'adoucit et l'aplanit de telle sorte qu'on ne ressent plus ensuite aussi facilement les effets de la colère. Et de fait, l'expérience prouve que les personnes qui reçoivent souvent de Dieu de telles caresses, montrent une très grande égalité d'humeur, même à l'égard de ceux qui les importunent. Les illusions de notre ennemi rendent au contraire la personne illusionnée désagréable, facile à se mettre en colère, disposée à la rancune et quelquefois même à la vengeance déguisée sous le manteau du zèle. Nous en avons un grand exemple dans le troisième livre des Rois. Josaphat, roi de Juda, et Achab, roi d'Israël, alliés contre le roi de Syrie,

pensaient lui faire une guerre à outrance. Ils voulurent auparavant consulter le prophète Michée sur l'issue de la bataille. Le prophète s'étant mis en prière vit le Seigneur assis sur son trône, et toute l'armée du ciel se tenant près de lui, à droite et à gauche, *et le Seigneur dit : Qui trompera Achab, roi d'Israël, afin qu'il monte et qu'il succombe à Ramoth-Galaad? Et l'un dit de telles choses, et l'autre autrement. Mais l'esprit malin sortit et se tint devant le Seigneur, et dit : C'est moi qui le tromperai. Le Seigneur dit : En quoi? Et il répondit : Je sortirai et je serai un esprit menteur dans la bouche de tous ses prophètes. Et le Seigneur dit : Tu le tromperas et tu prévaudras. Sors, et fais ainsi*¹. C'est précisément ce qui arriva. Les faux prophètes réunis en la présence des deux rois, avec Michée, véritable et saint prophète du Seigneur, prédirent une victoire certaine, tandis que celui-ci prédisait une défaite complète. Un de ces faux prophètes emporté par la colère donna un

1. Vidi Dominum sedentem super solium suum, et omnem exercitum cœli assistentem et a dextris et a sinistris. Et ait Dominus : Quis decipiet Achab regem Israel, ut ascendant, et cadat in Ramoth Galaad? Et dixit unus verba hujuscemodi, et alius aliter. Egressus est autem spiritus, et stetit coram Domino, et ait . Ego decipiam illum. Cui locutus est Dominus : In quo? Et ille ait . Egrediar, et ero spiritus mendax in ore omnium prophetarum ejus. Et dixit Dominus : Decipies, et prævalebis : egredere, et fac ita. — *III Reg.*, xxii, 19, 20, 21, 22.

violent soufflet au prophète Michée. Achab ayant cru aux illusions de ses faux prophètes périt dans le combat. Après cette mort, l'armée se dispersa, selon la prédiction de Michée. Vous voyez les effets que laissent dans l'âme les prophéties et les paroles du démon? Ce sont les ressentiments, les colères et les vengeances déguisées sous le faux zèle.

228. Pour ne pas nous étendre davantage sur un sujet qui demanderait de longs développements, je dirai seulement que les visions, les révélations, les extases et les autres grâces extraordinaires, si elles sont l'œuvre de Dieu et si elles sont accordées fréquemment, changent la nature des âmes et les divinisent; de telle sorte qu'une personne paraît toute autre qu'elle n'était auparavant. Si les visions, les révélations et les suggestions sont l'œuvre mensongère du démon et sont fréquemment renouvelées, elles changent aussi la nature des âmes, mais en les rendant diaboliques par les habitudes perverses qu'elles leur font prendre. D'où il me paraît que, pour un directeur, ce n'est pas une chose aussi difficile qu'on le pense, de distinguer les illusions du démon des faveurs de Dieu, s'il est circonspect, expérimenté, diligent dans son examen et humble dans la prière qu'il adresse à Dieu pour lui demander le discernement. Il lui sera aussi facile de le faire qu'il est

facile à celui qui a des yeux et qui est en pleine lumière, de discerner le blanc du noir et le beau du laid.

§ V

229. Il reste maintenant à établir ce qui, dans cette matière, importe le plus, je veux dire les moyens par lesquels l'homme spirituel peut, dans ses oraisons, se préserver de pareilles illusions. J'en propose trois qui, pratiqués constamment, empêchent, à mon avis, une personne de tomber dans de tels pièges. Le premier, c'est de ne jamais désirer des grâces extraordinaires; parce que, d'une part, elles ne sont pas nécessaires pour parvenir à une perfection même éminente et que, d'autre part, rien n'ouvre plus facilement la porte aux illusions diaboliques que ces désirs, bien qu'ils paraissent pieux. Le démon aime trouver des âmes désireuses de voir des choses surnaturelles, afin de se présenter à elles déguisé sous la figure de Jésus-Christ, de la bienheureuse Vierge Marie ou de quelque saint du Paradis. Le malin cherche des âmes avides de connaître par des voies extraordinaires et insolites l'issue de leurs affaires temporelles ou spirituelles, afin qu'il puisse leur faire entendre sa voix mensongère et s'ériger en professeur d'erreurs. Ces désirs imprudents invitent nos ennemis à se présenter, puisqu'ils leur donnent l'espoir d'être bien accueillis.

230. Je ne veux pas dire par là que nous ne devons pas employer tous les moyens d'augmenter toujours en nous la connaissance de Dieu et de nous enflammer toujours davantage de son saint amour, ni que nous ne devons pas désirer ardemment cette contemplation qui consiste en des actes de foi illustrés des dons du Saint-Esprit, surtout de ceux de sagesse et d'intelligence, à l'aide desquels l'âme laisse tout raisonnement et demeure ravie à la vue des divines grandeurs, en même temps qu'elle est tout enflammée d'un très suave amour. En tout cela, il y a beaucoup de faveurs mais aucun péril, parce que c'est la meilleure part si louée en Madeleine par N.-S. Jésus-Christ ¹, lorsqu'il la défendait contre les reproches de sa sœur. C'est là cette pierre très précieuse en vue de laquelle des saints ont fondé des familles religieuses où tout est disposé pour l'acquérir. Je parle seulement des faveurs qui ont été énumérées dans tout ce chapitre, c'est-à-dire des visions, des révélations, des prophéties, des entretiens et aussi de certaines grâces extraordinaires d'extases et de ravissements. J'y ajoute certaines impressions surnaturelles qu'éprouvent parfois les sens externes, comme des odeurs et des saveurs. C'est de toutes ces grâces que je parle quand je dis qu'il ne faut pas les désirer, mais plutôt prier Dieu de

1. *Luc.*, x, 42.

ne pas nous conduire par cette voie ; parce que, d'un côté, ce sont des choses dangereuses dans lesquelles le démon s'introduit très aisément, et de l'autre, ce ne sont pas des choses nécessaires pour arriver à la perfection ; ou plutôt de pareils désirs, comme peu conformes à la sainte humilité, s'opposent à la perfection dont l'humilité est le fondement. Je dis plus, ils sont opposés à ces faveurs mêmes auxquelles on aspire de la sorte : parce que Dieu n'a pas coutume d'accorder ces sortes de grâces à ceux qui les désirent, mais à ceux qui sont loin de les désirer.

231. Pour confirmer ce que je viens de dire, j'apporte un témoignage de sainte Thérèse, qui a pour moi la valeur de bien des raisons. Après avoir exposé un certain degré de contemplation, lequel n'est pas d'ailleurs un de ces plus dangereux que j'ai signalés tout à l'heure, elle parle ainsi à ses religieuses « Je ne doute nullement, mes filles, » que vous ne souhaitiez de vous voir bientôt en » cet état, et vous avez raison. Car l'âme, je le » répète, ne peut comprendre ni les grâces dont » Dieu la favorise alors, ni l'amour avec lequel il » l'approche de lui. C'est donc à juste titre que » vous désirez apprendre comment on arrive à » un pareil bonheur.... Pratiquez d'abord, mes » filles, ce que j'ai recommandé dans les demeures » précédentes (elle veut dire l'exercice de la mé-

» ditation et la pratique des solides vertus), et
» ensuite de l'humilité, de l'humilité, puisque c'est
» par elle que le Seigneur se laisse vaincre, et
» cède à tous nos désirs. La première marque
» pour reconnaître si vous avez cette vertu, est
» de vous croire indignes de recevoir une faveur
» aussi éminente que celle de ces goûts de Dieu,
» et de ne pas même penser qu'elle doive vous
» être jamais accordée en votre vie ¹. » La sainte

1. SAINTE THÉRÈSE, *Château intérieur*, quatrième demeure, chap. 2 (*Traduction Bouix*). — Le lecteur désirera connaître ici la suite du texte de la sainte. Elle continue ainsi :

« Mais, allez-vous me dire, comment pouvons-nous les
» obtenir, si nous ne faisons aucun effort pour cela? Je
» répons qu'il n'y a point de meilleur moyen que celui
» que je viens d'indiquer, et de vous abstenir de tout effort,
» et cela pour cinq raisons. La première, parce que ce qui
» est avant tout nécessaire pour recevoir une pareille fa-
» veur, c'est d'aimer Dieu sans intérêt. La seconde, parce
» que c'est manquer d'humilité, de se flatter d'obtenir, par
» des services aussi misérables que les nôtres, une chose
» d'un si grand prix. La troisième, parce que la véritable
» préparation pour recevoir de telles faveurs, après avoir
» tant offensé Dieu, n'est pas de désirer des consolations,
» mais d'imiter Notre-Seigneur, en souhaitant de souffrir
» pour lui comme il a souffert pour nous. La quatrième,
» parce que Dieu n'est pas obligé à nous donner en ce
» monde ces grâces sans lesquelles nous pouvons nous sau-
» ver, comme il est obligé de nous donner sa gloire dans
» l'autre si nous observons ses commandements. De plus,
» il sait mieux que nous ce qui nous convient, et quelles
» sont les âmes qui ont pour lui un véritable amour. Qu'il

s'en croyait, bien indigne puisque dans la troisième demeure, chapitre II, elle dit « A cette époque
 » de ma vie où je n'avais point reçu de ces gran-
 » des faveurs, ni n'espérais, à cause de mon indi-
 » gnité, en avoir jamais une connaissance expé-
 » rimentale, c'eût été un bonheur bien grand
 » pour moi de savoir, ou au moins de pouvoir
 » conjecturer, que j'agréais à Dieu en quelque

» en soit ainsi, c'est ce dont il ne nous est pas permis de
 » douter. Je connais moi-même des personnes qui, mar-
 » chant dans cette voie de l'amour, c'est-à-dire aspirant
 » uniquement à servir leur Jésus crucifié, non seulement
 » ne désirent point, ne lui demandent point ces consola-
 » tiens et ces goûts, mais le supplient de ne pas leur en
 » donner en cette vie : ce que je dis est une chose très vé-
 » ritable. La cinquième raison, c'est que nous travaillerions
 » inutilement en recherchant ces goûts : cette eau ne ve-
 » nant point, comme celle des contentements, par des
 » aqueducs, si Dieu, qui en est la source, ne la fait point
 » jaillir, nous nous fatiguerions en vain ; tous nos désirs,
 » toutes nos méditations, toutes nos larmes, et tous les
 » efforts que nous pouvons faire pour cela, sont inutiles.
 » Dieu seul donne cette eau céleste à qui il lui plaît ; il ne
 » la donne souvent que lorsqu'on y pense le moins. Nous
 » sommes à lui, mes sœurs, qu'il dispose de nous selon sa
 » volonté, et qu'il nous conduise comme il lui plaira. Qu'une
 » âme soit humble et détachée de tout, mais dans la vérité,
 » et non dans l'imagination, qui si souvent la trompe, et
 » le divin Maître, je n'en doute point, lui accordera non
 » seulement cette grâce, mais encore beaucoup d'autres
 » qui surpasseront ses désirs. Louange et bénédiction à ce
 » Dieu de bonté dans les siècles des siècles ! Ainsi soit-il. »

» chose; et, lorsque je lisais les livres qui traitent
» des faveurs et des joies que Dieu accorde aux
» âmes qui lui sont fidèles, je goûtais tant de con-
» solation, que je lui en donnais de grandes
» louanges. »

Que les personnes adonnées à l'oraison se péné-
trent bien de ces solides enseignements et qu'elles
soient assurées que l'ennemi ne parviendra pas
à les tromper par de fausses apparences, ou, s'il
tente jamais de le faire, il s'en retournera honteux
et confus.

232. Le second moyen, c'est de découvrir à son
directeur sa méthode d'oraison et surtout les
choses qui s'écartent de la voie battue et suivie
d'ordinaire par les âmes pieuses qui s'appliquent
à ce saint exercice. Je n'insiste pas sur ce point,
parce que j'en ai parlé dans les chapitres précé-
dents. Seulement, je dis que si tous ont besoin
d'ouvrir leur cœur à leur confesseur, ceux-ci se
trouvent dans la nécessité positive de le faire,
parce qu'ils se trouvent dans un état très périlleux.
Bien dirigés, ils peuvent faire de grands progrès
dans la perfection; mais s'ils suivent un mauvais
chemin, ils peuvent tomber dans des précipices.
Il s'ensuit qu'ils ne doivent en aucun cas se fier à
eux-mêmes.

233. Le troisième moyen et, à mon avis, le
plus sûr de tous, c'est que, recevant des visions,

des entretiens, des prophéties et autres semblables choses, on s'attache à l'effet bon et saint que de telles grâces laissent imprimé dans l'âme, et qu'on se dépouille de ce qu'on a entendu ou vu, qu'on n'y pense point, qu'on n'y réfléchisse pas et qu'on continue à marcher dans la voie de la vertu en ayant pour guide la foi, comme les autres chrétiens. Pour bien comprendre l'utilité et la sécurité de ce moyen, il faut savoir que Dieu, en accordant à une âme des visions des choses célestes, ou des entretiens intérieurs dans lesquels il l'instruit ou lui témoigne des attentions, lui fait ces dons et ces faveurs, comme le dit S. Jean de la Croix, non pas parce qu'il est besoin, pour devenir parfait et saint, de voir ou de sentir, puisqu'un seul acte de foi, bien que secret, est possible à tous, avec l'aide de la divine grâce, et est plus sûr que cent visions et cent révélations particulières, mais parce que, par ces visions et ces entretiens, il veut imprimer en elle de fortes excitations aux véritables vertus. Il y imprime, par exemple, une grande connaissance de ses propres misères, jointe à une grande humiliation intérieure. Il y imprime le détachement des choses terrestres et l'amour des choses célestes, le désir des mortifications et des souffrances, l'amour de Dieu et des vertus, et d'autres semblables affections très saintes par lesquelles il la fortifie contre sa faiblesse naturelle

et l'âme à la perfection chrétienne. Si Dieu, dit le même saint, n'avait pas ces fins, il ne procéderait pas par voie de visions et de paroles sensibles, attendu que ces saints effets enlevés, ces sensibilités surnaturelles seraient plutôt des obstacles qu'une excitation aux progrès spirituels; car l'esprit est toujours plus ferme et plus libre sous la conduite de la foi seule. Donc que la personne à qui Dieu se communique par des paroles, par des visites et par d'autres modes sensibles, s'en tienne à cette règle. Qu'elle embrasse les sentiments saints qui demeurent gravés dans l'âme après de telles faveurs et en fasse son profit spirituel, mais qu'elle se dépouille tout à fait de ce qu'elle a entendu ou vu, continuant de se diriger, pendant et hors de ses oraisons, par la lumière de la foi, comme si elle n'avait jamais reçu ces communications extraordinaires.

234. A ce propos, le P. Dupont, attribue à un tiers, le fait suivant qui lui arriva à lui-même, ainsi qu'en témoigne Cachupin, l'auteur de sa vie. Un religieux se trouvait en proie à une grande appréhension, ne sachant pas si les paroles qu'il entendait dans ses oraisons provenaient du bon ou du mauvais esprit. Dieu, voulant mettre le calme dans son esprit, lui dit. Que ferais-tu si, souffrant de la faim, on présentait devant toi une branche chargée de fruits mûrs? Il répondit. Je

mangerais les fruits et je jetterais la branche. C'est ainsi, reprit le Seigneur, qu'il faut faire à l'égard des paroles que tu entends dire dans ton cœur : prends ce qui te porte au bien ; sers-t-en pour pratiquer les vertus auxquelles tu te sens porté : voilà le fruit, et, sans faire cas de ce que tu as entendu, vis en paix. Et de fait, c'est le seul moyen de trouver de l'assurance en pareille matière ; parce que si c'est le démon qui apparaît ou parle, en procédant de la sorte il ne peut causer aucun préjudice. Si c'est Dieu, il en résultera tout le profit spirituel qu'il voulait obtenir par de telles communications.

233. Venons maintenant à la manière de mettre en pratique ce moyen qui est de très grande importance pour la bonne direction de ces âmes. Que le directeur procède ainsi. Quand une personne voit des personnages célestes, ou qu'elle entend des voix intérieures, ou qu'elle éprouve les autres choses insolites signalées ci-dessus, s'il ne peut s'assurer prudemment de la qualité de l'esprit qui agit en elle, soit parce qu'elle commence seulement à recevoir ces grâces, soit parce qu'elle ne donne pas encore les marques du bon esprit que nous avons fait connaître dans le chapitre précédent, il lui commandera d'abord de tout repousser, de détourner autant que possible son esprit et son cœur de pareils objets, en protestant

qu'elle n'admet point de telles choses. et il lui imposera de les rejeter positivement par des signes de croix, par des aspersion d'eau bénite, par l'invocation de Jésus, de Marie et de ses saints patrons. Alors, si c'est le démon qui vient pour la tromper, il se retirera bientôt, cet esprit orgueilleux ne pouvant supporter d'être constamment méprisé. Si c'est Dieu, non seulement il ne se retirera pas, mais il multipliera ses faveurs ; parce que le Seigneur ne trouve pas mauvais ces répulsions faites par ordre de ses ministres. Il aime à voir dans une âme qui lui est chère l'obéissance et la soumission à ses directeurs ; il se réjouit de ce qu'elle se répute indigne de telles faveurs. Le détachement qu'elle montre pour de tels dons, qui sont par eux-mêmes très suaves et bien conformes à l'amour-propre, lui est surtout très agréable. En attendant, le directeur observera attentivement les effets que ces faveurs produisent en la personne qui les reçoit. S'il les reconnaît saints et divins, ayant tous les caractères de perfection que nous avons dit ci-dessus, il changera de règlement et lui imposera de ne plus rejeter les visites, mais de les accueillir avec la profonde humilité qui convient ; car il n'est jamais permis de repousser les visites du Sauveur, ni celles de sa très sainte Mère et des autres saints, quand ils donnent des marques de leur venue et

qu'on peut et doit croire sagement qu'il n'y a pas illusion. Agir autrement, ce serait faire injure à de si hauts personnages. Mais il recommandera à la personne que, les visites et les entretiens passés, elle s'attache au fruit et mette de côté les rameaux; qu'elle prenne la moelle et laisse l'écorce; je veux dire qu'elle se pénètre du vif sentiment de son néant, sentiment que Dieu lui a laissé comme signe de sa venue, et qu'elle se traite en conséquence à l'avenir. Il secondera les instincts de mortification, de mépris du monde, les désirs de perfection et l'amour de la vertu dont cette personne sent son cœur embrasé, et il s'en prévaut pour lui faire faire des progrès spirituels. Quant à ce qu'elle a vu et entendu, elle n'y doit plus penser et doit s'en dépouiller tout à fait. Dans ses oraisons, elle ne doit pas procéder avec ces objets devant les yeux, mais avec la lumière de la foi. Cette lumière de la foi doit lui servir de guide dans toute sa conduite. En agissant ainsi, elle ne pourra se tromper.

236. Cette règle est donnée comme sûre par les grands saints et par les grands maîtres de la vie spirituelle. Voici comment Gerson dit, en peu de paroles, ce qu'il m'a paru convenable de dire en beaucoup, pour donner de la clarté et de la lumière à cet enseignement. Si, en dehors de l'ordinaire, il arrive à une personne spirituelle d'a-

voir de telles visions ou d'entendre de telles révélations, qu'elle les éloigne d'elle avec une sainte humilité et comme en étant honteuse. De cette manière, si ce sont des artifices ou des tentations diaboliques, elles s'évanouiront par l'effet de cette humiliation, et si c'est Dieu qui veut par là lui fournir matière à l'exercice de la patience, elle n'en éprouvera aucun préjudice en son âme. Si, enfin, il y avait une vraie révélation divine, alors une humilité sincère qui résiste pieusement disposera l'esprit à l'accueillir, et plus elle s'efforcera de se tenir dans cette humble place, plus elle méritera de s'entendre dire *Mon ami monte plus haut* ¹.

237. S. Jean de la Croix inculque cet enseignement pratique à chaque pas dans son livre de la *Montée du Carmel*. Entre plusieurs passages, je choisis le suivant qui contient toute la doctrine qui précède « Il me semble maintenant » qu'on voit assez clairement que l'âme doit re-

1. Si quæ talia præter solitum evenire circa eum contigerit, rejiciat a se cum sancto, humili, verecundoque pudore... Si talia sint diaboli machinamenta seu tentamenta, ex humilitate hujusmodi evanescent; aut si velit Deus, quod in his tolerandis exerceatur, non nocebunt. Si vero sit divina revelatio, non ficta humilitas, pie renitens, magis præparabit locum ad ipsius susceptionem, et audire merebitur : *Amice, ascende superius* (*Luc.*, XIV, 10), quanto in loco plus infimo recumbere conabitur. — GERSON., tract. *de distinct. ver. vision*, sig. 1.

» noncer aux images des objets que les sens ex-
 » térieurs et intérieurs lui présentent, quoique
 » ces images soient infuses surnaturellement.
 » L'âme ne doit donc s'arrêter qu'au pur esprit
 » qui la conduit à l'union divine, ayant soin de
 » le conserver en sa pureté, tandis qu'elle s'a-
 » donnera aux bonnes œuvres pour la gloire du
 » Seigneur ¹. » Il faut donc, dans les communi-
 cations surnaturelles, savoir mettre de côté ce que
 le saint appelle l'écorce, c'est-à-dire ce qui frappe
 les sens. Tels sont, pour le sens externe, les en-
 tretiens et les paroles, les apparitions des saints,
 les éclats de lumière, les odeurs, les goûts, les sua-
 vités et les autres délectations du tact qui, d'ordi-
 naire, procèdent de l'esprit; et, pour le sens in-
 terne, toutes les visions, quelles qu'elles soient
 et quelle qu'en soit la composition imaginative.
 L'âme doit les récuser et les rejeter toutes et fixer
 les yeux seulement sur le bon esprit qui les occa-
 sionne, faisant en sorte de le conserver pur dans
 la conduite, sans faire attention à ces représenta-
 tions ni désirer aucun goût sensible. En agissant
 ainsi, elle parvient à ne prendre que ce que Dieu
 demande et veut, c'est-à-dire l'esprit de dévotion
 qui est la fin principale pour laquelle il lui en-
 voie ces choses, et elle laisse ce que Dieu s'abs-

1. S. JEAN DE LA CROIX, *Montée du Carmel*, livre 2, chap. 17.

tiendrait de lui donner si elle pouvait recevoir dans l'esprit sans l'application du sens. Telle est la règle vraie, juste et droite, pour se préserver de toute l'illusion diabolique dans l'oraison, et pour retirer des communications divines le fruit convenable. Que le directeur remarque ici qu'une des attentions qu'il doit avoir relativement à ces âmes favorisées de Dieu, et peut-être la plus importante, c'est qu'elles soient détachées des faveurs qu'elles reçoivent, ainsi que des consolations et autres suavités qui les accompagnent, et qu'elles se maintiennent dans une indifférence complète, aimant également la beauté de la lumière et l'obscurité des ténèbres, la douceur de la divine présence et l'amertume de son éloignement. Cette pratique est très difficile et très pénible pour ces âmes; parce qu'il est plus facile de se détacher des plaisirs de la terre, qui sont insipides, que des délices du ciel, qui sont si suaves qu'on ne s'en rassasie jamais. Mais ce détachement est de la plus grande importance, parce que Dieu ne veut pas que les âmes s'attachent à ses dons, mais seulement à lui-même et à sa volonté, et qu'elles soient toujours disposées à rester privées de ses faveurs quand il ne juge pas à propos de les leur accorder. Pour les pénétrer de l'importance de ce détachement, je ne veux pas leur en donner d'autre raison que la suivante, laquelle

est, à mon avis, très efficace. S. Jean de la Croix distingue, dans son livre : *Les nuits obscures*, deux sortes de purifications passives que Dieu emploie d'ordinaire à l'égard des âmes qu'il veut élever à une rare perfection, et le plus souvent aussi à une haute contemplation. La première purification, qu'il appelle nuit des sens, consiste dans un assemblage de peines extrêmement tourmentantes pour les sens internes et externes. L'autre, qu'il appelle nuit de l'esprit, consiste en une multitude de peines très afflictives pour les puissances spirituelles de l'âme. Ces peines sont si grandes que le saint les compare à celles du Purgatoire. Il dit que celui qui a été ainsi purifié ne va pas en ce lieu d'expiation, ou n'y demeure que peu de temps, parce qu'il a fait son purgatoire en cette vie. Or, dit le saint, une des fins principales de Dieu, en mettant l'âme qu'il aime dans le très douloureux creuset de cette seconde purification, c'est d'extirper jusqu'aux menues racines toutes les adhérences et les attaches qu'elle a contractées avec les divines faveurs qu'elle a reçues, afin de la disposer à cette union avec Dieu que les auteurs mystiques appellent matrimoniale, laquelle est la plus élevée qui se concède aux mortels sur cette terre, et la plus conforme à l'union béatifique qui se donne aux âmes glorieuses dans le Ciel. Que le directeur re-

tienne de ce qui précède deux vérités. La première, c'est que Dieu voit avec grand déplaisir les personnes spirituelles s'affectionner à ses dons, puisque, pour en détacher les âmes qu'il aime le plus il a recours à de si grandes peines. La seconde, c'est que ces attaches sont un grand empêchement à l'union avec Dieu, puisque l'âme est d'autant plus disposée à s'unir avec lui qu'elle en a moins, et que pour arriver à l'union la plus favorisée et la plus parfaite, il faut qu'elles soient toutes arrachées par de terribles afflictions. Les personnes spirituelles doivent donc avoir soin de se tenir toujours détachées de ces faveurs et dans une totale indifférence au sujet de ce que Dieu voudra faire d'elles.

CHAPITRE XIV

DES ILLUSIONS DIABOLIQUES QUI SE PRODUISSENT DANS L'EXERCICE DES VERTUS ET DANS L'ABANDON AUX VICIES

§ I

238. Le docteur angélique, expliquant ces paroles de l'Apôtre : *Satan lui-même se transforme*

en ange de lumière ¹, dit que le démon se transforme de deux façons pour tromper les pauvres âmes. Il le fait quelquefois visiblement : c'est quand il se présente aux yeux du corps ou de l'esprit sous la forme d'un ange ou d'un saint, du Roi ou de la Reine des saints. Nous avons déjà parlé de ces illusions visibles et sensibles. D'autres fois, il se transforme d'une manière invisible. Cela arrive quand lui-même n'apparaît pas, mais fait paraître bonnes des choses qui sont par elles-mêmes mauvaises, pervertissant l'imagination, afin qu'elle prenne tout de travers, et enflammant la concupiscence, afin qu'elle penche vers le mal qu'il lui suggère malignement : « Or quelquefois, » il (satan) prend une forme invisible : c'est quand » il donne l'apparence du bien à ce qui est mal, » en pervertissant les sens de l'homme et en allumant la concupiscence ². » Ces secondes sortes d'illusions dont nous allons parler brièvement sont les plus mauvaises, parce qu'elles renferment un mal positif. S'il faut redouter les premières, c'est parce que, en y ajoutant foi, on est entraîné vers les secondes.

1. *Ipsè enim satanas transfiguratur se in angelum lucis.* — *II Cor.*, xi, 14.

2. *Aliquando autem (satanas) transfiguratur se invisibiliter : et hoc quando ea, quæ in se mala sunt, facit apparere bona, pervertendo sensus hominis et inflammando concupiscentiam.* — S. THOM., *in II Corinth.*, lect. 4.

239. S. Augustin, parlant des tentations de notre ennemi, dit que le malin tantôt nous attaque ouvertement, comme le lion, et tantôt d'une manière insidieuse, comme le dragon « Notre ennemi était un lion quand il persécutait ouvertement; maintenant c'est un dragon qui tend des pièges en cachette ¹. » Quand le démon nous obsède par des tentations d'impureté, ou qu'il éveille dans notre cœur la haine homicide et nous pousse à la vengeance, ou nous excite par l'envie du bien d'autrui, ou enfin quand, par le désir du bien d'autrui, il nous sollicite aux vols, aux rapines, aux injustices, alors il vient à l'assaut en ennemi découvert, comme un lion altéré de notre sang. Quand ensuite, selon le dire de S. Jean Chrysostôme, il nous attaque recouvert du manteau de quelque vertu, comme il fit pour Jephté, qu'il induisit à immoler sa propre fille par motif de religion ², et pour Saül, qu'il engagea à transgresser l'ordre de Samuel sous prétexte de fléchir Dieu par un sacrifice, alors il vient d'une manière dissimulée à la façon du dragon insidieux. S. Augustin conclut que nous avons plus à craindre ce grand adversaire quand il vient secrètement pour nous tromper, que quand il vient ou-

1. Hostis ille noster, tunc leo fuit cum aperte sæviebat : modo draco est, cum occulte insidiatur. — S. Aug., in *Psal.* xxxix.

2. S. JOAN. CHRYS., in *ep. ad Rom.*, hom. 10, § 6.

vertement pour nous faire violence ¹. La raison en est que chacun peut se défendre contre un ennemi furieux qui attente à sa vie, et qu'on ne se défie pas d'un ennemi qui se présente frauduleusement avec des semblants d'amitié.

240. S. Grégoire ajoute une restriction bien digne d'être notée. Il dit que ces espèces de tentations déguisées qui procèdent par mode d'illusions, ne sont pas pratiquées d'ordinaire par le démon envers les hommes du monde, mais envers les personnes dévotes et religieuses. Aux hommes mondains, qui aiment le vice, le démon leur met devant les yeux des œuvres vicieuses, parce que c'est pour eux une bonne amorce pour les attirer au mal. Mais aux personnes spirituelles, qui abhorrent le vice et aiment la vertu, il leur propose des actions vicieuses sous couleur de vertu, afin de les illusionner par un air trompeur de sainteté. A ceux-là, comme à ses domestiques et à ses familiers, il se présente sous sa propre figure. A ceux-ci, qui lui sont étrangers et qui ont pour lui beaucoup d'antipathie, il se fait voir recouvert du manteau honnête de la vertu, afin qu'ils le reçoivent. C'est ainsi qu'il prend les uns et les autres dans ses rets : « Ce Léviathan tente » d'une manière différente les gens de religion et

1. Magis metuendus est (diabolus) cum fallit, quam cum sævit. — S. AUG., *in Ps.* xxxix.

» les gens du monde. A ces derniers, il offre ou-
 » vertement le mal qu'ils désirent. Il trompe les
 » bons en se cachant sous les apparences de la
 » sainteté pour leur tendre ses pièges. Aux pre-
 » miers, comme à ses amis, il insinue l'iniquité
 » sans se cacher. Pour les seconds, comme pour
 » des étrangers, il se couvre de quelque prétexte
 » honnête, afin de leur insinuer sous le voile d'une
 » bonne action le mal qu'il n'ose pas leur pré-
 » senter ostensiblement ¹. »

241. S. Bernard est de ce sentiment. Expliquant le psaume xc, il dit, à propos de l'attaque du « démon du midi, » que par le démon qui se présente au milieu du jour, on entend les esprits séducteurs qui, voulant pervertir un homme parfait et saint, lui apparaissent tout rayonnant d'insignes vertus; c'est-à-dire qu'ils présentent quelque mal sous l'apparence d'un bien grand et parfait, sachant qu'un tel homme y aspire avidement. Ils espèrent, par le moyen de semblables illusions, faire trébucher et tomber celui qui court dans la voie de la perfection « Comment se

1. Leviathan iste aliter religiosas hominum mentes, aliter vero huic mundo deditas tentat : nam pravis mala, quæ desiderant, aperte objicit; bonis autem latenter insidians sub specie sanctitatis illudit. Illis velut familiaribus suis iniquum se manifestius insinuat. Istis vero velut extraneis cujusdam quasi honestatis prætextu se palliat, ut mala quæ eis publice non valet, tecta bonæ actionis velamine subintromittat. — S. GREG., *Moral.*, lib. 33, cap. 22.

» comporte-t-il à l'égard de ceux qu'il sait aimer
 » la justice et haïr l'iniquité? Quelle est sa ruse
 » sinon de dissimuler l'iniquité sous l'apparence
 » de la vertu? Car à ceux qu'il connaît comme
 » aimant le bien parfait, il s'efforce de conseiller
 » le mal comme étant un bien non médiocre, mais
 » parfait, afin que celui qui aime grandement
 » le bien soit prompt à consentir et que celui qui
 » court aisément, s'élançe aussitôt ¹. »

242. Le lecteur inférera de là que l'homme spirituel doit, pour n'être pas trompé, procéder avec une très grande circonspection dans ses actes. Il doit apporter une grande diligence pour voir quelle en est la nature, s'ils sont en tout vertueux et s'ils ne sont pas viciés par quelque endroit; si leur fin est bonne ou mauvaise; si l'intention en est pure ou déguisée; s'il ne s'y mêle pas quelque passion qui donne au péché la couleur de la vertu. Qu'il comprenne surtout avec quel soin il doit examiner ses actions après les avoir faites, afin que s'il les trouve entachées de fraude, il se désabuse, ouvre les yeux et soit

1. Quid autem adversus alios faciat, quos videt omnimodo diligere justitiam, et odisse iniquitatem? Quid nisi ut iniquitatem palliet virtutis imagine? Quos enim perfectos boni noverit amatores, malum eis sub specie boni non mediocriter sed perfecti persuadere conatur: ut cito consentiat qui magnopere diligit bonum, et facile qui currit, incurrat.
 — S. BERN., in Ps. *Qui habitat.*, serm. 6.

prudent à l'avenir. Car, si l'on ne se défait pas de ces illusions dès le commencement, elles croissent et l'on ne peut plus s'en défaire. Cornélius à Lapidé, expliquant ces paroles des Cantiques *Prenez-nous les petits renards qui ravagent les vignes* ¹, dit que ces petits renards qui détruisent les vignes et que l'Époux divin commande à l'Épouse sacrée de mettre en fuite, sont certaines petites illusions perfides que parfois le monde, la chair, mais le plus souvent le démon recouvert du voile de la vertu, nous mettent dans l'esprit. Dieu veut que, par un diligent examen, nous suivions la piste de ces renards pour les découvrir et les exterminer pendant qu'ils sont encore petits; parce que, s'ils grandissaient, ils ravageraient la vigne de notre âme « Les renards sont les suggestions » frauduleuses que le démon, la chair ou le monde » proposent à l'âme sous l'apparence du bien pour » la porter au mal. Le vice se cache sous le » manteau de la vertu; *car Satan se transforme en » ange de lumière (II Cor., xi, 14)*. C'est pourquoi, » dès qu'ils se produisent et qu'ils sont encore » tout petits, il faut les prendre, c'est-à-dire dé- » voiler leurs fraudes, leurs ruses et leurs trom- » peries, de peur que, devenus grands et forts, on » ne puisse ni les prendre ni les chasser ². »

1. Capite nobis vulpes parvulas, quæ demoliuntur vineas.
— *Cant.*, II, 15.

2. Vulpes sunt suggestiones fraudulentæ, quas dæmon,

§ II

243. Il faudrait maintenant en venir au détail et indiquer quelles sont ces illusions dans lesquelles le démon donne au vice la couleur de la vertu et à la vertu l'ombre du vice. Mais, à vrai dire, le courage me manque parce qu'elles sont aussi nombreuses que les actes vertueux et les actes vicieux. Gerson assure que l'ennemi trouve matière à illusions dans tout ce que nous pensons, dans tout ce que nous disons et en tout ce que nous faisons, particulièrement quand il s'agit du service divin « A toutes nos pensées, paroles ou » actions, il tend ses pièges et redouble d'efforts à » l'égard de ceux qu'il voit s'appliquer sérieuse- » ment au service de Dieu : ce sont eux surtout » qu'il porte au mal sous l'apparence du bien » quand il le peut ¹. » Il ajoute que l'ennemi agit

caro, vel mundus animæ suggerit sub specie boni : ut eam ad malum inducat. Vitium enim palliat velo virtutis : *Satanas enim transfiguratur se in angelum lucis.* (II Cor., XI, 14); quare hac illico dum oriuntur et parvulæ sunt, capiendæ sunt, ut earum fraus, dolus, et error detegatur, ne adultæ et corroboratæ capi et evelli nequeant. — CORNEL. A LAP., in *Cant.*, II, 15.

1. In eo omni quod cogitamus, loquimur, operamur, deceptionis suæ laqueos tendit, semperque nititur adversus eos præsertim, quos divino famulatu magnopere cernit intentos, quos videlicet sub specie boni, si valet, ad malum convertit. — GERSON., *de divers. tent. diab.*

à la façon d'un traître qui se donne comme ami et se tient toujours près de nous, mais avec l'intention de saisir le moment opportun pour nous frapper et nous mettre à mort : « Semblable à un » larron perfide, il se mêle à la compagnie des » bons, les suit dans leur route et feint de leur » être tout dévoué, jusqu'à ce qu'il trouve l'occa- » sion favorable de les frapper et de les mettre à » mort ¹. » Puisqu'il n'est pas possible d'énumérer toutes les illusions par lesquelles notre ennemi s'efforce de corrompre nos actions, j'en signalerai seulement quelques-uns qui serviront à faire connaître les autres et à nous rendre circonspects pour les écarter.

244. Le démon a coutume de recouvrir tantôt la colère, tantôt l'envie, d'un beau manteau de zèle, afin que les personnes pieuses, trompées par cette belle apparence, donnent libre cours à leurs passions et que, croyant bien faire, elles agissent mal. C'est ainsi que si un fils, un serviteur, un simple religieux commet quelque notable manquement, un père, un maître, un supérieur s'enflamme intérieurement et se laisse aller à des mouvements d'indignation qui donnent extérieurement un signe manifeste de sa perturbation. Il

1. Ipse namque, fallacissimi latronis instar, viæ societatisque honorum se commiscet; et quousque feriendi, et occidendi animam opportunum tempus nanciscitur, sese fingit amicissimum. — *Ibid.*

se figure être mû par le zèle de la correction, mais en réalité il est emporté par une passion dérégulée. Aussi S. G. égoire dit que l'indignation de ceux qui agissent ainsi est pire que la passion de ceux qui, sans aucun motif honnête, se laissent emporter par la colère. La raison qu'il apporte, c'est que ceux-ci savent qu'ils font mal et peuvent refréner leur passion, tandis que les autres, abusés par un faux zèle, croyant qu'ils agissent justement, lâchent la bride à leur passion et augmentent démesurément leurs fautes : « Lorsque la fureur les fait agir avec précipitation, ils ne savent pas ce qu'ils font; ils ne savent pas le mal que leur fait la colère. Parfois, ce qui est plus grave, ils prennent l'aiguillon de la colère pour le zèle de la justice, et, en prenant ainsi un défaut pour une vertu, ils accumulent leurs fautes sans aucune crainte ¹. »

243. D'autres fois l'ennemi cache sous le même voile du zèle la face livide de l'envie. Un des cas où cela arrive, c'est celui que signale le même saint docteur. Il dit qu'il y en a qui font des actions débiles, c'est-à-dire petites, mais avec beau-

1. Quos cum furor agit in præceptis, ignorant quidquid irati faciunt, ignorant quidquid patientur irati a semetipsis. Nonnumquam vero, quod est gravius, iræ suæ stimulum justitiæ zelum putant. Et cum vitium virtus creditur, sine metu culpa cumulatur. — S. GREG., *Pastoral. curæ*, part. 6, admonit. 17.

coup d'innocence et de rectitude dans leur cœur, et qu'il y en a aussi qui font des œuvres grandes aux yeux des hommes mais pas aux yeux de Dieu, parce qu'ils sont consumés d'envie en voyant le bien que font les autres ¹. L'illusion en cela, c'est que ceux-ci, apercevant dans les autres quelque manquement ou quelque chose messéante, ils s'en plaignent amèrement et les contrarient sous prétexte de zèle, mais en réalité leurs gémissements viennent de ce qu'ils les voient meilleurs qu'eux ou plus estimés. Cela est véritablement de la jalousie, bien qu'elle soit dissimulée; parce que, comme l'enseigne le même saint, nous n'avons de jalousie que pour ceux que nous considérons meilleurs que nous en quelque chose ³.

246. C'est une grande illusion du démon si l'amour charnel est déguisé sous les apparences de l'amour spirituel. Cette illusion n'est pas rare, dit S. Bonaventure, chez les personnes inconsidérées : « Une affection charnelle se cache volontiers sous l'apparence d'une affection spirituelle, comme la zizanie se cache dans le blé ³. » Le

1. Plerumque contingit, ut quidam cum vera cordis innocentia, in nonnullis suis actibus infirmi videantur, quidam vero jam quædam ante humanos oculos robusta exercent, sed tamen erga aliorum bona, intus invidiæ pestilentia latenter tabescant. — S. GREG., *Moral.*, lib. 5, cap. 31.

2. Invidere enim non possumus, nisi eis, quos nobis in aliquo meliores putamus. — *Ibid.*

3. Solet quandoque se palliare carnalis dilectio sub specie

saint dit ensuite que deux personnes de sexe différent et, ce qui n'est pas rare, de même sexe, commencent à s'aimer réciproquement pour la bonté qu'elles rencontrent l'une dans l'autre et parce qu'elles pratiquent en commun les vertus et les dévotions. Le démon attend que cette affection et cette confiance mutuelles dépassent les bornes de la modération et de la discrétion ; alors il leur met à toutes les Jeux un masque, leur faisant estimer comme spirituelle une affection qui est déjà devenue charnelle, et elles se trouvent ainsi fortement engluées l'une à l'autre sans pouvoir se séparer : « Souvent une affection qui de » prime abord paraissait bonne et spirituelle, se » change en une affection charnelle quand elle » dépasse les bornes de la modération et du dis- » cernement ; car le démon, très rusé, cache » d'abord le piège de la tentation jusqu'à ce que » cette affection ait pris de la consistance et soit » devenue tenace comme la glu qui sert à prendre » les oiseaux, et, quand les deux personnes se » sont liées mutuellement par un amour indisso- » luble, le glaive de la concupiscence les frappe » toutes deux en même temps dans la partie » même qui les tient attachées ¹. » Le saint expli-

spiritualis, sicut zizania sub tritico. — S. BONAV., *de Profect. religiosor.*, lib. 2, cap. 27.

1. Sic sæpe mutatur amor, qui primo bonus et spi-

que cela à l'aide des paroles de S. Jean : *Tout homme sert d'abord le bon vin, et après qu'on a beaucoup bu, celui qui vaut moins* ¹. Tout homme dans les festins, met d'abord sur la table le meilleur vin. Quand ensuite les convives sont un peu en ébriété, il en sert de qualité inférieure; parce qu'alors leur raison étant troublée, ils n'en peuvent plus distinguer la qualité. Ainsi l'ennemi propose dans le commencement aux personnes timorées une affection honnête, puis il fait qu'elles s'enivrent par l'excès des entretiens, pour qu'elles ne s'aperçoivent pas de l'amour vicieux, ou de l'amour imparfait mais toujours dangereux, qu'il allume dans leurs cœurs. Que les personnes spirituelles, pour mieux encore se pénétrer de cette illusion, réfléchissent aux paroles que Notre-Seigneur adressait à ses apôtres avant de les quitter pour retourner à son père . *Il vous est avantageux que je m'en aille; car si je ne m'en*

ritualis videbatur, cum discretionis et sobrietatis metas excesserit, in carnalem : quia astutus diabolus primo occultat tentationis laqueum, donec amor increseat et tenax fiat (sicut viscus quo capiuntur aviculæ) ut cum sibi mutuo conglutinati fuerint inseparabili amore dilectus et dilecta, improvidos simul in inguine transfodiat carnalis concupiscentiæ mucrone, cum ab invicem jam nequeunt separari.
— *Ibid.*

1. Omnis homo primum bonum vinum ponit : et cum inebriati fuerint tunc id, quod deterius est. — *Joan.*, II, 10

vais point, le Paraclet ne viendra pas à vous ¹. Les interprètes de la Sainte Écriture se demandent pourquoi la présence de Jésus-Christ était pour les apôtres un obstacle à la réception du Saint-Esprit qu'il leur avait promis, et ils répondent que l'obstacle ne provenait pas du Christ, mais de l'attachement que les apôtres avaient contracté à l'égard de sa très sainte humanité. Traitant familièrement avec lui et voyant sa grande affabilité, ses procédés si doux et ses manières si attrayantes, ils s'étaient attachés à lui avec une affection trop naturelle, et cela était un obstacle à la charité pure que le Saint-Esprit devait allumer dans leurs cœurs. Or, si l'attachement, bien que très honnête, à l'égard de l'humanité très sainte de Jésus-Christ était un obstacle à la charité parfaite, combien plus l'amour naturel et sensible pour les personnes du monde ne refroidira-t-il pas en ceux qui l'entretiennent dans leurs cœurs, la charité envers Dieu ? Et cet amour pour Dieu se refroidissant, l'autre s'enflammera tant qu'il dégénérera en affection dangereuse ².

247. Le docteur séraphique, non content d'avertir les personnes pieuses d'une illusion si pernicieuse, leur donne ensuite quelques marques

1. *Expedit vobis, ut ego vadam : si enim non abiero, Paraclitus non veniet ad vos.* — *Joan.*, xvi, 7.

2. S. BONAV., *loc. cit.*

pour discerner l'un et l'autre amour, afin que quand le démon leur présentera l'amour charnel déguisé en amour saint, elles sachent le reconnaître et ne tombent pas dans ses filets. Les marques qu'il donne sont au nombre de sept. Je les exposerai en peu de mots : 1° Le saint amour se plaît en des entretiens spirituels, utiles et édifiants; tandis que l'amour profane se plaît dans des discours vains, légers, affectueux, où l'on se révèle à l'objet aimé. 2° L'amour spirituel procède toujours avec la modestie dans les yeux et la décence dans les manières; tandis que l'amour charnel est libre dans les regards et hardi dans les gestes. 3° Le bon amour pense peu à l'ami quand il est absent, et s'il y pense, c'est pour le recommander à Dieu dans la prière. L'amour mauvais, ou moins bon, y pense constamment, même au temps de l'oraison. C'est là un signe évident que la personne aimée est entrée trop avant dans le cœur, puisqu'on est avec elle par la pensée dans le temps qu'on devrait être seul avec Dieu. 4° Le saint amour, comme ce qui est universel et dépouillé de passion, désire que le bien qu'on veut à l'ami, d'autres le lui veuillent aussi; tandis que l'amour charnel est rempli d'une jalousie inquiète et s'attriste que d'autres aiment la personne aimée, s'entretiennent avec elle et entrent dans ses bonnes grâces, par la crainte de déchoir soi-même

auprès d'elle. 5° L'amour vertueux supporte quelque mauvais procédé de la personne aimée et ne s'en offense pas. L'amour imparfait ou vicieux ne le peut tolérer; il s'en indigne, reproche ses services, entre en contestation et va jusqu'à cette rupture qu'on appelle dispute d'amants (*jurgia amantium*). Après, la guerre finit par un lien plus étroit, chacun ne pouvant vivre sans la personne aimée. 6° L'amour spirituel, dit le docteur séraphique, en empruntant les paroles de S. Jérôme, n'aime pas les présents. Au contraire, l'amour mondain est très porté à se concilier l'affection par des dons, à se déclarer dans de douces lettres et à conserver les présents comme des marques de retour « Une affection pure et » sainte dédaigne les petits cadeaux, tels que rubans, ceintures, friandises et billets affectueux ¹. » 7° L'amour saint incline à avertir son ami des défauts qu'on remarque en lui (parce que ce qu'on déteste en soi-même, on le déteste aussi dans la personne qu'on aime); tandis que l'amour profane les dissimule, les excuse, les défend et adule la personne aimée, parce que tout son empressement n'est pas de procurer son vrai bien, mais de ne pas perdre ses bonnes grâ-

1. *Crebra munuscula, et fasciolas, et zonas, et prægestatos cibos, et dulces, et suaves amoris litteras sanctus amor non habet.* — S. Hieron., ep. 52, *ad Nepotian.*

ces ¹. Que le lecteur ait toutes ces marques devant les yeux. Il saura reconnaître l'amour charnel et le démon ne parviendra pas à lui faire prendre le change, malgré toutes ses industries et ses vaines apparences.

248. Après nous avoir découvert les illusions de notre ennemi pour nous faire paraître bonne une affection mauvaise, et après nous avoir donné les marques par lesquelles nous le reconnaitrons malgré son voile, S. Bonaventure nous montre les degrés par lesquels il fait descendre un amour spirituel et pieux pour le rendre charnel et finalement déshonnête et abominable, de façon que ce qui n'était dans le principe qu'une illusion devienne une ruine complète. Je vois combien cette doctrine est importante pour rendre circonspectes les personnes qui font profession de dévotion et de vertu, mais, parce que je vois aussi combien il est aisé de faire fausse route, je ne veux rien en dire de moi-même et je me contenterai de reproduire les paroles du saint : « Combien en » est-il qui, sous le prétexte d'une sainte affection, » se sont mis à fréquenter les femmes dévotes. » Quelle pureté d'intention dès le principe ! C'é- » fait tout charité et dévotion. Après sont venus » de longs entretiens, tantôt sur Dieu, tantôt sur » leur affection et leur fidélité réciproques, puis

1. S. BONAV., loc. cit.

» des regards amoureux, puis des petits cadeaux
 » échangés en souvenir de cette affection. Voilà
 » déjà un mélange de bien et de mal, la consola-
 » tion spirituelle et l'affection véritable avec des
 » entretiens inutiles, des familiarités imprudentes
 » et la préoccupation inutile du cœur à l'égard de
 » l'objet aimé. Après cela des actes qui semblent
 » bons, mais qui sont mauvais.., Enfin des œuvres
 » manifestes d'iniquité succèdent à ce qui pré-
 » cède et en sont comme le fruit ¹. »

Je ne m'étendrai pas davantage sur un sujet qui n'a point de fin. Les quelques illusions que je viens d'exposer suffisent pour en faire découvrir une infinité d'autres à l'aide desquelles nos ennemis s'ingénient pour nous attirer au mal sous apparence de bien.

1. Quanti sub specie spiritualis dilectionis, spirituales feminas frequentaverunt, et orationum ipsarum obtentu! Ecce quanta puritas in intentione prima! scilicet charitas et devotio. Postea sequuntur longæ confabulationes, modo de Deo, modo de ipsorum mutuo amore et fide, et amorosi aspectus, et munuscula pro memorialibus charitatis. Ecce quomodo mixta sunt jam bona spiritualis consolationis et fidelis affectionis, cum malis inutilis confabulationis et incautæ familiaritatis, et inutili occupatione cordis circa dilectam. Tandem sequuntur falsa bona, sed vera mala: scilicet amplexus et oscula, tactus manuum et uberum, et similia: quæ omnia suspecta sunt carnalis dilectionis indicia, et turpis operis præludia. Postremo impudica succedunt, quasi fructus præcedentium, scilicet aperta opera iniquitatis. — S. BONAV., *de Profect. religiosor.*, lib. 2, cap. 5.

§ III

249. Cependant, je ne puis omettre de parler de cette autre espèce d'illusion par laquelle nos ennemis s'efforcent de nous éloigner du bien sous prétexte du mal. Non seulement ces trompeurs ont coutume de faire prendre au vice le bel habit de la vertu pour tromper les personnes inconsidérées, mais ils ont l'habitude de cacher la beauté de la vertu sous l'ombre du vice, pour qu'au lieu de l'aimer on la haïsse et l'on s'en tienne éloigné. Dans la multitude des illusions de cette sorte, j'en choisirai quelques-unes qui serviront d'exemple et de règle aux personnes spirituelles.

250. Le démon sait combien la pénitence corporelle contribue aux progrès de l'esprit, et il sait aussi avec quelle ardeur elle a toujours été pratiquée par les saints comme moyen très efficace pour s'élever au sommet de la perfection. Que fait le malin ? Il la revêt du manteau de l'indiscrétion, afin qu'elle paraisse répugnante aux yeux de certaines personnes spirituelles et que, loin de l'embrasser, elles s'en éloignent comme d'une chose nuisible. Il leur fait paraître indiscrete toute rigueur qu'elles exercent contre leur propre corps : une légère discipline épuiserait leurs forces ; une heure de cilice pourrait alanguir leur estomac ; le jeûne les affaiblirait au point de ne

pouvoir plus remplir leurs devoirs d'état. D'où elles commencent à considérer la pénitence comme une vertu nuisible et faite pour empêcher un plus grand bien, lui tournent le dos et continuent à traiter leur corps délicatement. Il n'est pas ici question qu'on doive pratiquer une pénitence immodérée, qui soit de notable préjudice pour la santé du corps ; cela est certainement blâmable. On dit seulement que telle n'est pas une pénitence modérée qui est proportionnée à chaque personne. La pénitence modérée ne peut avoir cette ombre d'indiscrétion que lui attache le démon, et c'est celle-là que les personnes pieuses doivent plutôt pratiquer, afin qu'en affaiblissant un peu l'ardeur du corps, l'esprit prenne de la vigueur pour s'opposer à ses exigences déraisonnables et le faire marcher droit dans le chemin de la vertu. Elle est encore nécessaire pour donner à Dieu quelque satisfaction pour les fautes commises ; parce que, comme le dit S. Grégoire, Dieu ne demandera pas compte des délectations coupables que l'on aura punies en soi-même par une pénitence volontaire : « En ce jour, Dieu ne poursuivra pas l'affection au péché si on a eu soin de s'en punir spontanément ¹. » Au contraire,

1. Hic itaque dies, id est, hæc peccati delectatio a Domino non requiritur, si animadversione spontanea punitur. — S. GREG., *Moral.*, lib. 4, cap. 16.

continue le saint, au jour du jugement, Dieu châtiéra sévèrement celui qui aura pardonné les errements de son corps en le traitant mollement : « Après cet examen rigoureux, Dieu punira plus » sévèrement celui qu'il aura surpris se traitant » maintenant avec trop d'indulgence ¹. » Voici donc en quoi consiste l'illusion du démon l'indiscrétion qui se trouve dans la pénitence excessive et exorbitante, il l'attribue à la pénitence juste, légitime et proportionnée, afin d'éloigner tout à fait l'âme de cette très importante vertu. Donc, que celui qui désire avancer dans la vertu ouvre les yeux et ne se laisse pas tromper.

251. Si cette illusion demeure sans effet, l'ennemi en ourdit une autre non moins dangereuse. S. Grégoire, parlant du jeûne, qui est une partie de la pénitence, dévoile cette fraude du serpent infernal. Il s'arrange, dit le saint, pour que quelques-uns donnent présentement toute satisfaction à leur gourmandise, sauf à les faire plus tard se mortifier par des jeûnes rigoureux. C'est ainsi qu'il les tient paisiblement illusionnés, parce que l'immortification dure toujours et que le jeûne idéal à venir n'a jamais lieu. D'où il se trouve que la pénitence due n'est jamais accomplie : « Sou-

1. In qua scilicet requisitione (Deus) illum tunc severius percutit, quem sibi nunc mollius pepercisse deprehendit.

— *Ibid.*

» vent plusieurs se disposent à jeûner, mais vain-
 » cus par leur penchant habituel à la gourman-
 » dise, ils se décident à prendre de la nourriture
 » et renvoient le jeûne à plus tard. Les exigences
 » grossières de la gourmandise se faisant toujours
 » sentir et le désir de faire mieux à l'avenir per-
 » sévérant toujours, le démon se sert de cela
 » comme d'une tromperie pour que le bien que
 » l'on se propose ne se réalise pas ; car ce demain
 » que l'on se promet, n'arrivera jamais ¹. » Ce
 grand pontife ajoute que les hommes saints font
 pour qu'au lieu d'être trompés, ce soient eux qui
 trompent le démon et leur propre chair ; car ils
 affligent présentement leur corps avec grande ri-
 gueur et calment les lamentations de la chair ré-
 calcitrante en lui promettant allègement dans
 l'avenir. Mais, comme ils ne diminuent jamais
 leurs austérités accoutumées et n'accordent jamais
 à la chair l'allègement promis, ils continuent leur
 forme de pénitence et font de grands progrès dans
 les voies spirituelles. C'est ainsi qu'ils illusionnent
 ceux qui voulaient les tromper « Les saints per-

1. Sæpe quidem jejunare disponunt, sed cum consueta
 gula vincuntur, eo die manducandum judicant, in futuros
 jejunandum. Cumque gula feritas semper eis præsens sit,
 præsens et desiderium futuræ bonitatis, hoc serpentis fraude
 agitur, ut bonum, quod proponitur, non inveniatur eras
 enim, quod semper promittitur, nunquam reperitur. —
 S. GREG., in *I Reg. exposition.*, lib. 3, cap. 11.

» sonnages, pour tromper l'ennemi, se traitent
 » avec rigueur durant la vie présente et, pour
 » tromper leur faiblesse, promettent à leur chair
 » des adoucissements dans l'avenir. Souvent ce
 » qu'ils font est grand, mais, à cause de la fai-
 » blesse de leur chair, ils n'osent pas présumer
 » de promettre qu'ils continueront un genre de vie
 » si dur et si pénible. Plus ils supportent aisément
 » ces rigueurs et plus ils se promettent de ne
 » pas s'imposer pour toujours de pareilles char-
 » ges. Mais, tout en vivant saintement, et en s'ef-
 » forçant de faire chaque jour de nouveaux pro-
 » grès sans s'arrêter, ils continuent de promettre
 » à la chair certains adoucissements permis pour
 » l'avenir, afin de ne pas la désespérer et nonobs-
 » tant ils ne laissent pas de continuer à la faire
 » souffrir en l'affligeant ¹. »

252. Le démon sait qu'il n'y a point de chose

1. Sancti ergo viri, ut hosti illudant, rigorem conversationis in præsentî virtute habent : pro illusionè infirmitatis, carni commodum quoddam in futuro promittunt. Nam sæpe ingentia sunt, quæ agunt, sed pro infirmitate carnis semper agere dura et aspera promittere non præsumunt. Tanto quidem facilius eadem dura sustinent, quanto eorum onera sibi inesse in perpetua promissione non vident. Sed dum optime vivunt, et quotidie proficere, et non deficere conantur, illud carnis licitum blandimentum, de quo desperare non possunt, semper carni in futura æstimatione promittunt : sed ei ceptæ afflictionis dolorem infligere nequaquam desinant. — *Ibid.*

plus efficace pour l'extirpation des défauts et l'accroissement de la vertu que le pieux exercice de la méditation des vérités éternelles. A l'aide de cette lumière, l'âme découvre la grandeur des biens célestes et en devient éprise : reconnaît la vanité des biens terrestres et les méprise ; discerne la beauté de la vertu et s'y affectionne, et, par dessus tout, elle comprend combien Dieu mérite d'être aimé et elle se donne entièrement à lui. Le perfide comprend bien que de la négligence de ce saint exercice, il en résulte la ruine spirituelle du monde chrétien, selon la parole de Jérémie : *Par la désolation a été désolée toute la terre, parce qu'il n'est personne qui réfléchisse en son cœur* ¹. Voilà pourquoi le scélérat machine tant contre cet exercice. Il le représente comme une pratique inutile, oiseuse et infructueuse, afin que les personnes religieuses en perdent l'estime et l'abandonnent. C'est ce qui arrive particulièrement quand elles éprouvent dans la méditation quelque pénible aridité, se trouvent tourmentées par d'importunes pensées et sont affligées par d'amères désolations. Alors l'ennemi leur suggère qu'au lieu d'honorer Dieu, elles le déshonorent et qu'il serait mieux de s'appliquer à des actes de charité envers le prochain, à des actes de reli-

1. Desolatione desolata est omnis terra, quia nullus est qui recogitet corde. — *Jerem.*, XII, 11.

gion en l'honneur de Dieu et autres choses semblables. Et le pire, c'est qu'il y en a beaucoup qui prêtent foi à ces illusions, regardant comme dangereux, ou au moins inutile pour elles, ce très fructueux mode d'oraison. Qu'il ouvre les yeux celui qui, trompé par ces fausses apparences, a réputé mauvaise, ou seulement moins bonne, une pratique si sainte et si avantageuse. Qu'il réfléchisse que la méditation, bien que aride, quoique troublée par de vaines pensées, ne perd point de son fruit, n'a pas moins de mérite, si l'on a soin de rejeter les vaines pensées et si l'on souffre patiemment les aridités. Qu'il ait présent l'enseignement que nous donne S. Grégoire dans ses *Morales*. Il dit que pendant que nous faisons à Dieu, dans l'oraison, le sacrifice de notre cœur, il arrive souvent que des pensées inconvenantes se meuvent dans notre esprit. Elles nous sont suggérées par l'ennemi pour nous faire perdre le fruit d'un si beau sacrifice. Mais si nous sommes vigilants pour les rejeter, le sacrifice reste intact, de la même façon que le sacrifice d'Abraham demeura intact quand des oiseaux voraces descendirent pour dévorer ses victimes, parce qu'il fut prompt à les chasser : « Car souvent, au moment » de la prière, qui est une sorte de sacrifice, des » pensées importunes se présentent pour saisir » ou souiller ce que nous immolons à Dieu en

» nous par nos larmes. Ainsi Abraham, offrant
 » son sacrifice au coucher du soleil, eut à sup-
 » porter l'ennui des oiseaux qu'il chassa avec
 » soin, de peur qu'ils n'empêchassent l'oblation
 » du sacrifice. Nous aussi, en offrant à Dieu l'ho-
 » locauste sur l'autel de notre cœur, gardons-
 » nous de ces oiseaux immondes ; que le mauvais
 » esprit, que les pensées dépravées ne nous ra-
 » vissent pas ce que notre esprit espère offrir au
 » Seigneur avec quelque profit ¹. »

253. J'ajoute que ces mêmes oraisons arides et sèches, au sujet desquelles, pour abuser les âmes faibles, le démon prend occasion de calomnier la très sainte pratique de méditer, sont d'ordinaire plus fructueuses que les oraisons douces et suaves, parce qu'on y exerce davantage les vraies vertus. On y pratique la fermeté, en détournant les distractions ; l'humilité, en reconnaissant ses propres misères et en se réputant indigne des divines faveurs ; la conformité à la volonté de

1. Nam sæpe in ipso orationis sacrificio importunæ se cogitationes ingerunt, quæ hoc rapere, vel maculare valeant, quod in nobis Deo flentes immolamus. Unde Abraham cum ad occasum solis sacrificium offerret, insistentes aves pertulit, quas studiose, ne oblatum sacrificium raperent, abegit. Sic nos cum in ara cordis holocaustum Deo offerimus, ab immundis hoc volucris custodiamus : ne maligni spiritus et perversæ cogitationes rapiant, quod mens nostra offerre se Domino utiliter sperat. — S. GREG., *Moral.*, lib. 16, cap. 19.

Dieu, en se soumettant à ses dispositions en des choses si pénibles; la fidélité, en persévérant dans la présence de Dieu quand Dieu semble s'être caché à l'âme. C'est pourquoi le Seigneur, pour récompenser la fermeté des personnes qui persistent à pratiquer cet exercice malgré toutes les désolations, leur communique d'ordinaire des grâces très puissantes, quoique moins sensibles, qui leur font faire de grands progrès dans la voie de la perfection chrétienne. Persister dans la considération des choses divines quand la méditation réjouit, c'est chose facile et dont les faibles commençants sont capables, parce que c'est conforme à l'amour-propre; mais y persévérer pendant longtemps quand la méditation est pénible, c'est chose bien difficile et le propre seulement de personnes plus avancées que les autres, car cela répugne beaucoup à la nature. Si donc celui qui me lit a jamais été surpris par une pareille illusion, qu'il enlève le vilain masque avec lequel le démon a défigurée la méditation, et qu'il la reconnaisse pour ce qu'elle est : un grand bien.

254. Le démon sait que la retraite, la solitude, le silence, la modestie des yeux, la gravité du visage, la modestie dans le maintien, sont des vertus qui entretiennent l'esprit du Seigneur et le font croître jusqu'à la plus haute perfection. Cet envieux a vu dans les déserts, dans les soli-

tudes, dans les cloîtres, des milliers de bonnes âmes s'élever par ces moyens jusqu'aux cimes les plus sublimes de la sainteté, et c'est pour dis-créditer de si belles vertus et les faire prendre en horreur par les personnes pieuses qu'il les recouvre d'un voile noir de mélancolie. Il leur fait paraître la vie retirée comme une vie sombre, pleine d'hypocondrie, le silence comme un ennui noir, la modestie et la circonspection dans le maintien extérieur comme un enchaînement de toutes les forces capable de rendre poitrinaire, afin qu'étant intimidé par une telle apparence, on se laisse aller au bavardage, on s'émancipe et l'on se répande dans les choses extérieures, au grand pré-judice de l'esprit. Si celui qui me lit s'est laissé séduire par une semblable illusion, qu'il jette un regard sur les Romuald qui, venant des déserts le cœur rempli de joie, consolent par leurs raisonnements tous ceux qui s'entretiennent avec eux ; sur les François de Paule sortant des cloîtres les plus retirés tellement comblés d'allégresse qu'ils en remplissent le cœur de tous ceux qui les considèrent, et sur bien d'autres qui ont trouvé dans la solitude, le silence et la mortification des sens, un paradis de délices, et qu'il comprenne que le démon est un faussaire qui altère les monnaies les plus précieuses, afin qu'elles n'aient pas cours auprès des personnes spirituelles.

235. L'agrément qui résulte du parler, du rire, de la conversation, de la liberté accordée aux yeux, à la langue et aux autres membres, est une satisfaction qui vient des sens et qui se confine aux sens; elle ne peut pénétrer jusqu'au fond de l'âme pour la contenter. Au contraire, la joie qui a sa source dans le silence, la retraite et la mortification des sens, résulte de l'abondance de la divine grâce, se répand dans l'âme tout entière, la pénètre intimement pour la rendre tout à fait contente et rassasiée. *Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix; mais ce n'est pas comme le monde la donne que je vous la donne moi-même*¹, dit le Christ à ses disciples; je vous laisse la paix, la tranquillité, le contentement, non pas une paix comme celle que le monde donne à ses partisans: celle-là est tout extérieure, mais celle que je donne à mes serviteurs par le moyen de ma grâce, laquelle demeure au fond de l'esprit pour les satisfaire. Le lecteur peut voir par là sur quoi se fonde l'illusion du démon quand il prête à la vie mortifiée des couleurs si différentes de celles qui lui conviennent.

236. De semblables illusions peuvent se produire relativement à tout acte de vertu auquel l'ennemi donne l'apparence du vice, comme cela

1. Pacem relinquo vobis, pacem meam do vobis: non quomodo mundus dat, ego do vobis. — *Joan.*, xiv, 27.

peut arriver pour tout acte vicieux auquel le trompeur donne l'apparence de la vertu, ainsi que je l'ai montré dans le précédent paragraphe. C'est ce qui arrive d'ordinaire, puisque Cornelius à Lapide, interprétant ce texte du livre des Proverbes : *Celui qui justifie l'impie et celui qui condamne le juste sont tous deux en abomination auprès de Dieu* ¹, dit que c'est un caractère particulier des démons de pervertir tellement la nature des vertus et des vices qu'ils les transforment autant que si l'on donnait à la face d'un homme la forme du museau d'un animal et au museau d'une bête la forme du visage de l'homme. C'est de cette manière qu'ils donnent le change aux hommes spirituels et leur font prendre le vice pour la vertu et la vertu pour le vice : « Ils (les » démons) intervertissent et pervertissent le caractère des vertus et des vices comme si l'on » enlevait à l'homme ce qui est propre à sa nature pour lui donner ce qui est le propre de la » bête. Ils agissent de la sorte en faisant prendre » aux hommes le vice pour la vertu et en leur » faisant détester la vertu comme si elle était le » vice ². » Le lecteur ne sera donc pas surpris

1. Qui justificat impium, et qui condemnat justum, abominabilis est uterque apud Deum. — *Prov.*, xvii, 15.

2. Hi enim (dæmones) totam virtutum et vitiorum formam naturamque invertunt et pervertunt, perinde ac si quis humanitatem homini adimeret, eamque bestię cui-

que le pape Innocent III, expliquant le troisième psaume de la Pénitence, ait dit qu'il n'est pas possible d'exprimer le nombre des illusions auxquelles nos âmes sont sujettes : « Assurément il » est impossible de dire le nombre et la grandeur » des illusions auxquelles l'âme est exposée en ce » monde ; de là le roi pénitent a dit : *Mon âme* » *est pleine d'illusions*. Il ne dit pas *atteinte*, mais » *remplie* d'illusions, pour en faire voir la multi- » tude et l'énormité ¹. »

257. Quel sera donc le remède à employer pour nous garantir de toutes ces fourberies que machinent nos ennemis contre nous ? Indépendamment de la science et de l'expérience que l'on peut avoir acquises par ses propres efforts et ceux d'autrui, je n'en vois pas d'autre que de se recommander continuellement à Dieu, afin qu'il donne la lumière du discernement pour distinguer le bien du mal, et réciproquement. C'est la conclusion du docteur angélique dans l'explication qu'il a donnée ci-

piam transcriberet, ac feritatem a bestia in hominem transferret ; itaque faciunt, ut homines vitium pro virtute capessant, virtutem vero quasi vitium abominentur. — CORNEL. A LAP., *in textu*.

1. Certe non potest exprimi quanta sit multitudo et magnitudo illusionum, quas anima patitur in hoc mundo. Unde pœnitens ait : *Anima mea completa est illusionibus*. Ecce non respersam, sed completam esse illusionibus animam asserit, ut multitudinem et magnitudinem illusionum ostendat. — INNOC. III, *in Expos. 3 psal. ex. VII pœnitential*.

dessus du texte de l'Apôtre : *Satan lui-même se transforme en ange de lumière* « Il est donc très » difficile que l'homme puisse faire face à tout ; » aussi doit-il recourir à l'aide de Dieu ¹. »

CHAPITRE XV

COURTE EXPLICATION DES MARQUES DE L'ESPRIT HUMAIN

§ I

258. Après avoir fait connaître les caractères de l'esprit de Dieu et les marques de l'esprit du démon, les moyens dont Dieu se sert pour attirer doucement les âmes au bien et les ruses et les illusions que le démon invente pour les éloigner du bien et les conduire au mal, il reste à parler du troisième esprit qui règne en nous ; je veux dire l'esprit humain. Je le ferai maintenant, mais très brièvement, parce que cet esprit, pris en lui-même, n'a pas autant d'efficacité que l'esprit divin et n'a pas autant de perfidie que l'esprit diabolique. Aussi n'est-il pas nécessaire de recou-

1. Unde, valde difficile est, quod homo caveat sibi, et ideo recurrendum est ad adiutorium divinum. — S. THOM., lect. 4, in II Corinth., xi, 14.

rir à des considérations aussi précises. D'ailleurs la connaissance que nous avons acquise des propriétés des deux autres esprits nous fournit bien des lumières sur la nature de ce troisième esprit.

259. L'esprit humain s'unit tantôt à l'esprit divin et tantôt à l'esprit diabolique. S'il s'unit à l'esprit divin, il sera poussé par Dieu à des œuvres surnaturelles et saintes et alors il deviendra divin. S'il s'unit à l'esprit diabolique, il sera poussé par le démon à des actions perverses et coupables, ou bien ses satellites, la chair et le monde, l'exciteront aux plaisirs des sens ou le stimuleront à l'acquisition des honneurs, des dignités, du luxe, des richesses et grandeurs terrestres, et alors il deviendra diabolique. Comme nous avons suffisamment parlé de l'esprit diabolique pris en ce sens dans tout le cours de ce petit ouvrage, il ne convient pas d'en raisonner davantage. Dans le présent chapitre, nous parlons de l'esprit humain séparé du divin et du diabolique et considéré selon les mouvements qui lui sont propres, c'est-à-dire en tant que l'impulsion naît de la nature humaine. Si l'impulsion a son origine dans la lumière de la droite raison, l'esprit humain est bon ; si elle dérive de la nature viciée par le péché originel, comme d'ordinaire cela arrive, l'esprit humain est mauvais.

260. J'avoue qu'il n'est pas facile, pour quel-

ques-uns de nos mouvements intérieurs, de discerner s'ils sont éveillés par notre nature même ou s'ils sont excités par Dieu, ou incités par le diable, à cause de la grande analogie que peuvent avoir de tels mouvements. Cependant on peut en avoir quelque indice ou marque probable, parce que notre nature infirme, si elle est laissée à elle-même, incline d'ordinaire vers les choses qui plaisent et sont conformes à notre méprisable corps, c'est-à-dire à ses commodités, à ses satisfactions, à ses avantages et à sa réputation, et qu'elle abhorre les choses qui sont contraires à cela. Ce sont précisément ces inclinations, ou mouvements imparfaits et défectueux, qu'on appelle impulsions humaines. D'un autre nom, elles s'appellent amour-propre. Elles sont bien décrites dans le livre d'or de l'*Imitation de Jésus-Christ* : « La nature est artificieuse ; » elle en attire plusieurs, elle les fait tomber dans » ses filets et les trompe : elle n'a jamais pour fin » qu'elle-même... Elle souffre à regret de mourir, » d'être gênée, d'être domptée, d'être abaissée, et » elle ne se met pas volontiers sous le joug... Elle » travaille pour son intérêt et considère quel profit » elle tirera des autres... Elle est bien aise d'être » honorée et respectée... Elle craint la confusion » et le mépris... Elle aime l'oisiveté et le repos du » corps... Elle cherche à se procurer ce qui est » curieux et beau, et elle abhorre ce qui est vil

» et grossier... Elle a égard aux choses tempo-
» relles, elle se réjouit d'un gain terrestre, elle
» s'attriste des pertes, elle s'irrite de la moindre
» parole injurieuse... Elle est avide et reçoit
» plus volontiers qu'elle ne donne ; elle aime ce
» qui lui est propre et particulier... Elle a du pen-
» chant pour les créatures, pour sa propre chair,
» pour les vanités et pour les conversations...
» Elle est bien aise d'avoir quelque consolation
» extérieure pour contenter ses sens... Elle fait
» tout par intérêt et pour sa commodité particu-
» lière ; elle ne sait rien faire gratuitement, mais
» elle espère tirer du bien qu'elle fait un bien équi-
» valent ou plus grand, ou des louanges ou des
» faveurs, et elle désire que l'on fasse grand cas de
» ce qu'elle fait et de ce qu'elle donne... Elle se
» fait un plaisir d'avoir un grand nombre d'amis
» et de parents ; elle se glorifie d'un poste hono-
» rable et de la naissance ; elle est complaisante
» envers les grands ; elle flatte les riches et ap-
» plaudit à ses semblables... Elle se plaint bien-
» tôt de ce qui lui manque et de ce qui lui fait
» peine... Elle rapporte tout à elle-même ; c'est
» pour elle qu'elle combat et qu'elle dispute...
» Elle souhaite de savoir des secrets et d'enten-
» dre des nouvelles : elle aime à paraître au de-
» hors et à éprouver plusieurs choses par les sens ;
» elle cherche à se faire connaître et à faire ce

» qui attire des louanges et de l'admiration ¹. »

261. Pour comprendre ce que c'est l'esprit humain, il suffit de lire ce texte qui en exprime presque tous les caractères et toutes les propriétés. C'est pourquoi je me bornerai à une courte explication de ce passage de *l'Imitation*, en priant le lecteur d'avoir toujours devant les yeux ce que j'ai dit auparavant, savoir que par esprit humain on n'entend pas ici une impulsion qui vient de

1. Natura callida est, et multos trahit, illaqueat, et decipit, et se semper pro fine habet... invite vult mori, nec premi, nec superari, nec subesse, nec sponte subjugari... pro suo commodo laborat, et quid lucri ex alio sibi proveniat, attendit... libenter honorem et reverentiam accipit... confusionem timet et contemptum... olivum amat et quietem corporalem... quærit habere curiosa et pulchra, abhorret vilia et grossa... respicit temporalia, gaudet ad lucra terrena, tristatur de damno, irritatur levi injuriæ verbo... cupida est, et libentius accipit quam donat, amat propria et privata... inclinatur ad creaturas, ad carnem propriam, ad vanitates et discursus... libenter aliquod solatium habet externum, in quo delectetur ad sensum... totum agit propter lucrum et commodum proprium, nihil gratis facere potest, sed aut æquale, aut melius, aut laudem, vel favorem pro benefactis consequi sperat, et multum ponderari sua gesta et dona concupiscit... gaudet de amicis multis et propinquis, gloriatur de nobili loco et ortu generis; arridet potentibus, blanditur divitibus, applaudit sibi similibus... de defectu et molestia cito conqueritur... omnia ad se reflectit, pro se certat et arguit... appetit scire secreta, et nova audire; vult exterius apparere, et multa per sensus experiri; desiderat agnoscere et agere, unde laus et admiratio procedit. — *De Imitatione Christi*, lib. III, cap. 34.

Dieu par inspiration, ou du démon par tentation, ou du monde par attrait, ou de la chair par provocation des sens. On entend seulement une inclination défectueuse de la nature affaiblie par le péché originel. Cette inclination défectueuse règne même chez les personnes qui ont en horreur le démon, le monde et la chair et font profession de dévotion et de vertu. Or cet esprit défectueux, au dire de l'auteur de l'*Imitation*, se recherche toujours lui-même dans ses actions et « il n'a jamais pour fin que lui-même », parce que peu lui importe le gré, le plaisir et la gloire de Dieu, il incline seulement à sa propre satisfaction, à son propre avantage, à sa propre estime. « Il fait tout pour sa commodité particulière, » et nous le voyons chaque jour dans beaucoup de personnes spirituelles qui, ayant abandonné les grandes commodités et les mollesses du siècle, se font après esclaves de quelques viles commodités qu'elles peuvent se procurer, soit dans leur demeure, soit dans leurs vêtements. « Il aime l'oisiveté et le repos du corps, » sous prétexte de conserver la santé et des forces pour le service de Dieu : on ne voit pas en quoi devra être utile au service de Dieu une santé qui, encore bonne et vigoureuse, s'affaiblit dans une oisiveté presque continuelle.

262. « Il est bien aise d'avoir quelque consola-

tion extérieure pour contenter ses sens. » Il arrive souvent que celui qui a renoncé aux jouissances mondaines et aux plaisirs sensuels revient ensuite, poussé par cet esprit, à de mesquines satisfactions et perd son temps en des discours vains et inutiles, en des racontars, en des balivernes, en des questions curieuses sur les faits et gestes d'autrui, entretenant des liaisons d'amitié, se procurant des passe-temps et des divertissements, non par motif de la gloire de Dieu ou par nécessité, mais par le motif bien imparfait, de se procurer quelque satisfaction.

263. « Il a égard aux choses temporelles, il se » réjouit d'un gain terrestre... il est avide et re- » çoit plus volontiers qu'il ne donne... il fait tout » pour sa commodité et par intérêt, et il ne sait » rien faire gratuitement... » Plût à Dieu qu'il n'en fût rien au sujet de certaines personnes vivant dans les cloîtres, ou consacrées au service des autels, qui, mues par cet esprit propre, recherchent dans leurs travaux, dans leurs études et dans leurs opérations, dans les services rendus au prochain, un profit temporel et choisissent de préférence les emplois d'où elles espèrent retirer, non la plus grande gloire de Dieu et une plus grande utilité pour le prochain, mais un profit plus considérable. Il suit de là qu'elles reçoivent leur salaire en cette vie, au lieu de la récompense

qui leur était préparée dans l'autre, si elles se fussent dirigées par un autre esprit dans l'accomplissement de leurs devoirs d'état.

264. « Il est bien aise d'être honoré et respecté... il craint la confusion et le mépris... il cherche à se faire connaître et à faire ce qui peut lui attirer des louanges et de l'admiration. » On ne parle pas ici de cette grande ambition qui règne dans le cœur des mondains et les pousse à rechercher les postes, les honneurs, les dignités et à se faire un grand nom sur la terre, parce que cela se ramène à l'esprit du monde ; on parle seulement de cette démangeaison de renommée qui se mêle souvent aux bonnes œuvres des personnes spirituelles pour les gâter, ainsi qu'il arrive aux prédicateurs qui, tout en annonçant la parole de Dieu pour le salut des peuples, désirent en même temps les applaudissements. On reconnaît ce désir à leurs sermons composés des *paroles persuasives de la sagesse humaine*¹, mieux faits pour leur acquérir de la popularité que pour gagner les âmes à Dieu. Tels sont aussi les théologiens qui se consomment dans l'étude des livres sacrés pour communiquer aux autres la connaissance des choses divines, mais qui veulent donner cet enseignement du haut des chaires les plus en vue. Généralement parlant, nous pouvons dire

1. I Cor., II, 4.

que cet amour de la renommée est un ver qui ronge presque toutes les œuvres bonnes des personnes spirituelles imparfaites, parce qu'en tout ce qu'elles font elles recherchent d'ordinaire leur propre réputation. D'où il convient de conclure que si l'esprit du démon du monde et de la chair est la damnation de ceux qui se font esclaves du vice, l'esprit humain est la ruine de ceux qui professent la vertu.

263. Il suit de là que les personnes dominées par cet esprit imparfait abhorrent la mortification ; parce que précisément « la nature souffre à » regret de mourir, d'être gênée, d'être domptée, » d'être abaissée, et elle ne se met pas volontiers » sous le joug. » Ceux qui en sont là s'affranchissent totalement de la pénitence sous prétexte de santé. Ils ajoutent à l'attachement qu'ils ont pour leurs aises, leurs satisfactions, leurs profits et leur vanité, quelque motif vertueux de charité ou de zèle, ou tout autre semblable, et, malgré une adhérence continuelle à leurs inclinations imparfaites, ils se flattent de pratiquer la vertu avec perfection. C'est pourquoi ils montrent dans les occasions que, non seulement leur nature n'est pas morte, mais que la pratique de la sainte mortification ne l'a pas même affaiblie, puisque « elle s'irrite de la moindre parole injurieuse... elle se plaint de ce qui lui manque et de ce qui lui fait de la peine. »

Et cependant il n'est rien [dont ils n'aient aussi besoin que de cette mortification qu'ils abhorrent tant. Elle seule peut abattre les inclinations de leur nature selon lesquelles ils ont coutume de vivre, et c'est elle seule qui peut les amener à agir conformément aux inspirations de la divine grâce. C'est ce qui a fait dire à l'auteur de *l'Imitation* : « Vous ne ferez de progrès qu'en raison de la violence que vous vous ferez ¹. »

§ II

266. Mais ce qu'il y a de plus mauvais, c'est que cet esprit dangereux prend souvent les dehors de la vertu et nous fait paraître à nos yeux et aux yeux des autres tout différents de ce que nous sommes. Richard de Saint-Victor dit que tout homme a en lui une certaine disposition naturelle qui lui facilite l'acquisition et la pratique de quelque vertu, et qu'il a aussi une certaine inaptitude ou une disposition moindre qui lui rend pénible l'acquisition et l'exercice de telle autre vertu. De là vient que bien des fois une certaine diligence pour le bien semble de la dévotion, et cependant elle n'en est point, parce qu'elle provient de l'impulsion de la nature inclinant vers un acte qui est par lui-même bon et vertueux. Richard de Saint-Victor en conclut que les pensées, les paroles, les senti-

1. *Imitation*, livre I, chap. 25, n° 11.

ments et les actions de personnes imparfaites procèdent d'ordinaire de ce bas principe naturel, et qu'ils doivent être attribués à l'esprit humain : « Les dispositions naturelles de l'homme éprouvent » à l'égard d'une bonne œuvre de la répugnance » et de la faiblesse, et à l'égard d'une autre un si » grand entrain que cet entrain peut ressembler » à de la dévotion. Telle est la puissance de ces dis- » positions naturelles dans l'homme que, malgré » son état d'imperfection, elles produisent de fré- » quents mouvements en pensées, en paroles et » en actions, et dans l'âme des sentiments de joie » ou de tristesse, de vivacité ou de dégoût et au- » tres ¹. »

267. Mettons cela au clair par quelques cas qui se produisent chaque jour. Voici une personne novice dans le bien qui court à toutes jambes là où il s'agit de secourir le prochain. Elle est très ingénieuse pour découvrir les moyens propres à le secourir et d'une activité sans égale pour les mettre à exécution. Vous la croyez sans doute un

1. Ipsa quoque natura hominis atque dispositio in aliquo bono opere contraria est et invalida, in aliquo ita prompta, ut ejus alacritas devotio videri possit : potentia enim valde sunt in homine naturalia, ita ut in imperfecto ex his frequentius procedant motus cogitationis, locutionis et operis, et item gaudii vel tristitiæ, alacritatis cordis vel tædii, et aliorum affectuum animæ. — RICHARD. A S. VICTORE, in *Cantic.*, cap. 18.

modèle de charité et de zèle ; mais si vous pouviez pénétrer dans le fond de son cœur, vous trouveriez que ces actes si diligents sont plutôt effets de la nature que de la grâce, parce qu'ils proviennent en tout, ou au moins en grande partie, d'un tempérament ardent et inquiet qui ne sait pas vivre sans s'agiter et qui s'embarrasse de mille affaires. Vous en rencontrez une autre si douce et si pacifique que, si tracassée qu'elle soit, elle ne s'en ressent pas. On dirait qu'elle ne sait pas se mettre en colère. Vous la considérez comme un modèle de mansuétude. Cependant si vous examinez attentivement cette imperturbabilité, vous trouverez que ce qui la réprime et la modère au milieu des contrariétés qu'elle éprouve, ne provient pas de la grâce, mais d'un tempérament flegmatique, froid et lourd, qui ne sait pas s'enflammer et qui, pour ne pas s'incommoder, ne s'irrite point. Souvent il vous arrivera de rencontrer des personnes qui sont si pleines de tendresses dans leurs oraisons que parfois elles fondent en larmes. Vous croiriez que la main des anges fait pleuvoir sur elles la manne du Ciel ; mais si vous pesez ces larmes avec les balances du sanctuaire, vous trouverez que la grâce y a la moindre part ; parce que ces tendresses et ces larmes sont des effets d'un tempérament sanguin, tendre et affectueux, qui s'émeut naturellement à la pensée ou à la vue de

toute chose digne de compassion ou d'affection. Il vous arrivera encore de trouver des personnes si attentives dans leurs oraisons qu'elles passeront presque des heures entières sans distraction. Vous jugerez qu'elles en sont arrivées à un habituel et profond recueillement, ou à une haute contemplation ; mais vous pourriez bien vous méprendre, parce que quelquefois cette grande attention ne provient pas d'une lumière céleste qui fixe l'esprit sur quelque objet divin, mais d'une forte imagination et d'un tempérament profondément mélancolique et ferme qui tient l'esprit rivé à l'objet de la méditation.

268. La même chose se dit de celui qui à certains jours ressent une ferveur extraordinaire et une grande consolation, et qui croit pour cela être rempli de Dieu. Le pauvre homme se trompe, parce que cette grande consolation est l'œuvre de la nature. Il lui est advenu une chose très favorable et très agréable pour lui, par laquelle l'appétit sensitif se dilatant, il est rempli de beaucoup d'allégresse et de délectation naturelle. A cela s'est joint un petit principe de dévotion qui lui a donné une certaine teinte de spiritualité. Aussi sa ferveur se réduit à une gaieté naturelle teinte de dévotion. Voulez-vous voir combien cela est vrai ? Faites qu'il lui arrive quelque chose de fort désagréable ; immédiatement toute consolation spiri-

tuelle s'évanouit et la ferveur s'attiédit; il a de la peine à élever son esprit vers Dieu. Hélas! qu'il est aisé de confondre les impulsions que Dieu donne avec celles que la nature imprime et de prendre pour esprit divin notre esprit humain. Combien, pauvres que nous sommes, n'aurons-nous pas à rougir au tribunal de Dieu, quand nous verrons que nos œuvres, que nous estimions argent pur des vertus surnaturelles, n'étaient en réalité que de viles scories d'actes naturels, ou une basse mixture de vertu et de nature, dans laquelle la nature était peut-être la plus grande part, comme le dit le Prophète : *Ton argent s'est converti en scorie, et ton vin a été mêlé d'eau* ¹.

§ III

269. Le directeur qui veut ne pas errer dans le jugement qu'il porte sur les vertus de son pénitent, doit observer avec attention quelle est sa fin dans la pratique, et si le motif qui le pousse à l'exercice des vertus et l'accompagne dans le cours de ses opérations, est surnaturel. Si c'est, par exemple, le plaisir et la gloire de Dieu, l'imitation de Jésus-Christ, l'acquisition des biens éternels et autres semblables motifs, il doit croire que son pénitent est mù par l'esprit divin et que ses actes

1. Argentum tuum versum est in scoriam : vinum tuum mixtum est aqua. — Isa., I, 22.

sont méritoires et saints. Mais s'il agit par l'inclination de la nature et suivant le bon caractère dont Dieu l'a doué, ou par motif humain, bien que raisonnable, on peut justement craindre qu'il ne soit mû par l'esprit humain, ou au moins que cet esprit ne soit pour beaucoup dans ses actes de vertu. Il faut examiner en outre dans quelle disposition il se trouve quand, par obéissance ou autre juste cause, il est empêché d'accomplir les bonnes actions auxquelles il est le plus porté. S'il éprouve intérieurement une grande répugnance et beaucoup de contradiction à les interrompre, ou s'il veut les continuer malgré l'obéissance et les autres motifs raisonnables, c'est une preuve que de pareilles œuvres procèdent en tout, ou du moins en grande partie, d'un instinct de la nature qu'il ne sait pas refréner ou qu'il ne réprime que difficilement. Si au contraire, il s'abstient avec détachement et paisiblement, c'est que ses actes procèdent de la grâce de Dieu qui est calme, paisible et désintéressée dans ses mouvements. Que le directeur remarque encore si la vertu préférée de son disciple est bien accompagnée de ces autres vertus qui doivent lui faire cortège pour qu'elle procède avec la dignité convenable, c'est-à-dire avec la perfection voulue; car si elle était totalement dépourvue de cet accompagnement, elle demeurerait suspecte quant à son esprit, le propre

de la divine grâce étant de mouvoir nos cœurs au bien en toute cohérence et dans le mode légitime.

§ IV

270. Après le passage cité plus haut, Richard de Saint-Victor dit que l'esprit humain se mêle aussi aux actions de personnes très pieuses qui ont l'habitude de régler tous leurs actes avec grande perfection. Bien que cet esprit bas n'ait pas la force de gâter tout à fait et de corrompre leurs bonnes actions, cependant il les rend d'ordinaire moins parfaites. C'est ainsi qu'un homme spirituel qui est colère par nature, fait preuve dans ses actes de zèle d'une certaine amertume, d'une certaine irritation naturelle. S'il est flegmatique, ses exhortations et ses corrections sont trop indulgentes. S'il est mélancolique, il montre peu d'amabilité dans ses actes de charité. S'il est gai, sa conduite bien que vertueuse, penche vers la licence. En résumé, comme les liqueurs s'imprègnent des qualités des vases dans lesquels elles sont renfermées, ainsi les vertus sont souvent imprégnées de quelques qualités imparfaites du naturel de ceux qui les pratiquent. Il faut donc, conclut Richard de Saint-Victor, que chacun, bien qu'il soit déjà avancé dans la perfection, s'applique à mortifier les mauvaises inclinations de la nature : « Les personnes les plus » pieuses, celles-là mêmes qui commandent avec

» le plus de perfection à tous les mouvements
 » intérieurs et extérieurs, subissent l'influence de
 » ces dispositions naturelles qui tantôt les aident
 » et tantôt les gênent. On dit communément qu'un
 » vase conserve le goût et l'odeur de ce qu'il a
 » contenu. D'où il arrive qu'un homme emporté,
 » fût-il animé d'un saint zèle, ne peut s'affran-
 » chir de quelque aigreur naturelle. Celui qui
 » est plus léger ou plus indulgent qu'il ne faut,
 » abondera dans ce sens, tandis que l'autre pen-
 » chera vers une grande rigueur. De même ce-
 » lui qui est naturellement triste ou rigide,
 » péchera par défaut de bonté ; l'homme gai de
 » caractère et porté à faire plaisir ne tiendra pas
 » à la rigueur de la discipline. Dans tous ces di-
 » vers cas, il faut se garder de la fragilité hu-
 » maine qui est en nous et dort dans notre sein ;
 » même celui qui est très pieux doit se préserver
 » de ces mouvements où il sent que la nature est
 » toute disposée à se porter au mal ¹. »

1. In devotissimo quoque, et qui omnes motus interiores
 et exteriores perfectius regit, tamen quæ gerit secundum
 dispositionem ipsius formantur, et naturalia hæc juvant
 vel impediunt. Sicut enim vulgo dicitur, illud quod in vase
 aliquo fuerit de vase sapit; unde contingit ut iracundus,
 etiamsi bono zelo moveatur, amaritudo naturalis se misceat.
 Si quis levis fuerit aut remissus plus quam debeat, ille
 rigorem districte, iste clementiam exequetur dissolute.
 Item tristis, vel rigidus aliquis ex naturali dispositione
 minus exhibet benignitatem, benevolus et jucundus disci-

271. Le directeur voit donc qu'il y a là un esprit très malin qui, sous prétexte du service de Dieu, ne recherche toujours que lui-même et ses propres satisfactions. Il y a aussi un esprit très subtil qui, comme l'huile, s'insinue dans tous les actes des vertus et qui, par conséquent, demande une grande mortification, afin de le vaincre et de le dominer. S. Bernard rappelle à ce sujet que le Sage dit que celui qui triomphe de lui-même mérite plus d'estime que celui qui subjugue les villes ; parce que, pour se rendre maître d'une ville, il suffit de la force que nous donne la nature ; mais pour se rendre victorieux de soi-même, il faut nécessairement une vertu supérieure à la nature et qui nous soit transmise d'en haut : « Ce n'est pas » sans raison que le Sage donne à celui qui est » maître de lui-même, la préférence sur un con- » quérant. Pour en venir là, il te faut beaucoup » d'énergie, non pas une énergie quelconque, mais » celle qui vient d'en haut et dont il faut se revê- » tir. Si tu la possèdes à un degré parfait, elle te ren- » dra aisément maître de toi-même et invincible » dans tous les cas ¹. » Que le directeur veille donc

plinæ rigorem. In his et similibus custodiendum est ab ea quæ dormit in sinu nostro, humana videlicet fragilitate, ut caveat sibi etiam devotissimus aliquis ab his motibus quibus naturam sentit ad malum dispositam et pronam. — RICHARD. A S. VICTORE, *in Cant.*, cap. 18.

1. Non sine causa sapiens expugnatori prætulit urbium

à ce que ses disciples s'appliquent infatigablement à une continuelle mortification de leurs inclinations imparfaites, puisqu'il n'y a pas d'autre moyen pour vaincre cet esprit hostile que nous avons au dedans de nous. Qu'il réfléchisse que le plus grand ennemi des âmes avancées dans la spiritualité n'est pas le démon, ni le monde, ni la chair ; parce que ces trois adversaires sont déjà vaincus ou sont combattus très fortement par elles. Leur plus grand ennemi est l'esprit humain qui est l'allié de l'amour-propre. Or, comme je l'ai déjà dit, celui-ci ne se peut jamais vaincre sans une mortification incessante de ses convoitises.

§ V

272. Pour descendre au particulier, relativement à la direction qu'il faut donner à cet esprit humain, je dis que les choses qu'il demande de nous sont de trois sortes : les unes sont contraires à la loi de Dieu et manifestement mauvaises ; d'autres sont peu conformes à la loi divine et pour cela défectueuses, et les autres sont nécessaires à notre existence. S'il demande des choses qui ne sont pas licites, bien qu'elles soient en *virum qui animo dominatur. Multum hoc ad te, opus virtute habes, et non quacumque, sed qua induaris ex alto. Ipsa enim si perfecta sit, facile sic animum victorem sui, et sic invictum reddit ad omnia. — S. BERN., serm. 83 super Cant.*

matière légère, il faut lui résister de toutes nos forces, en nous mettant généreusement en opposition avec lui et avec nous-mêmes. S'il demande des choses imparfaites, par exemple des divertissements, des entretiens, des soulagements superflus, c'est-à-dire qui ne sont pas nécessaires à la vie, à la santé, à l'accomplissement de nos devoirs d'état, il faut, selon la loi de la perfection, se mortifier. Je sais bien que ces sortes de récréations réconfortent ceux qui sont faibles et infirmes dans la vie spirituelle, selon la parole de l'Apôtre : *L'autre qui est faible dans la foi, ne mange que des légumes* ¹ ; parce que ces personnes se trouvant dépourvues des consolations que la divine grâce apporte aux âmes pures, elles s'en vont calmant leurs ennuis à l'aide de ces consolations terrestres, ainsi que le dit Richard de Saint-Victor, expliquant le texte de l'Apôtre : « L'homme tire aussi ses aliments de la nature, » laquelle nous offre des agréments plus sentis, en » nous nourrissant d'un aliment plein de douceur. » L'homme tire aussi ses aliments d'autres causes » accidentelles ; car tout ce qui a un caractère de » prospérité nous réconforte ; mais ce n'est pas » là l'aliment spirituel dont Jésus-Christ nourrit » ses élus. Cependant l'aliment offert le plus souvent est celui des imparfaits : ce sont les légu-

1. Qui autem infirmus est, olus manducet. — *Rom.*, XIV, 2.

» mes des faibles. Et souvent ce n'est pas sans
 » utilité qu'il nourrit les faibles de ces légumes,
 » selon la parole de S. Paul *Que celui qui est*
 » *faible se contente de légumes* ; car la tiédeur
 » dont souffre l'âme privée de la grâce se traite
 » et se guérit en partie de la sorte ¹. » Cepen-
 dant les personnes qui s'appliquent sérieusement
 à acquérir la perfection, doivent se priver de
 ces soulagements inutiles, pour se disposer à re-
 cevoir de Dieu une plus grande abondance de grâ-
 ces et de célestes bénédictions.

273. Si ensuite, pour ce qui concerne la nour-
 riture, le coucher, le vêtement et la récréation,
 l'esprit humain demande des choses qui sont né-
 cessaires à la prolongation de la vie, à la conser-
 vation de la santé, à l'acquit de la charge qu'on
 remplit, ou des choses imposées par l'obéissance,
 les convenances et la droite raison, il faut condes-
 cendre à ses demandes et se donner de tels sou-
 lagements selon les exigences de la nature. Mais

1. Habet etiam cibum homo ab ipsa natura, quia jucun-
 dior pascit cibo dulcedinis. Habet et a causis accidentibus :
 reficiunt enim prospera dum succedunt. Non est cibus iste
 spiritualis quo reficit Christus. Attamen plerumque cibus
 est imperfectorum, et olus infirmorum. Et sæpe utiliter
 pascit hoc olus infirmos sicut dicit Paulus : *qui infirmus*
est, olus manducet. Levigat enim et curat ex parte morbum
 accidiæ quam patitur mens ex inopia gratiæ. — RICHARD.
 A S. VICTORE, *in Cant.*, cap. 33.

il convient, en pareil cas, que la personne spirituelle forme son intention et proteste à Dieu qu'elle prend ces aliments, ce repos, cette récréation, non pas pour satisfaire son inclination naturelle, mais seulement pour faire sa sainte volonté ; non pas pour se contenter elle-même, mais pour lui être agréable. Ainsi en condescendant par les actions à l'instinct de la nature, elle n'y condescend pas par l'affection. Par ce moyen, elle contredit toujours sa propre satisfaction et recherche seulement la volonté et le bon plaisir de Dieu. De cette façon, l'esprit humain, bien que satisfait, ne sera pas un obstacle aux progrès spirituels. Je vois que ces choses sont d'une exécution difficile ; mais S. Bernard dit que celui-là parvient à les pratiquer qui s'appuie sur la confiance en Dieu et recourt à lui pour avoir la grâce de connaître et de vaincre cet esprit propre « Tout » n'est-il pas possible à celui qui s'appuie sur ce- » lui qui peut tout ? Quelle confiance n'inspire » pas cette parole : *Je puis tout en celui qui me* » *fortifie* ¹. »

274. En attendant, que le directeur se rappelle ce que nous avons dit ailleurs, savoir que

1. Quidni omnia possibile sunt innitenti super eum qui omnia potest? Quantæ fiduciæ vox : *Omnia possum in eo qui me confortat.* (Philipp., iv, 13.) — S. BERN., serm. 85 super Cant.

s'il lui arrive quelque âme d'esprit extraordinaire, il ne soit pas trop facile à croire, mais qu'il ne soit pas non plus difficile à l'excès; parce qu'en donnant dans les deux extrêmes, il se trompera dans ses jugements et ne tiendra pas la bonne voie. Qu'il avance lentement par la voie du milieu; qu'il observe tout; qu'il examine diligemment les choses et qu'il décide ensuite sur la qualité de l'esprit selon les principes que nous avons adoptés dans le cours de cet ouvrage. C'est le moyen de saisir la vérité, ou du moins de ne pas trop s'en écarter. Qu'il ne s'affectionne pas trop à ses pénitents, s'il veut porter un jugement droit sur leurs esprits; parce que la volonté pousse l'entendement à juger selon ses inclinations. Qu'il ne se mette pas en quête de pénitents, surtout de ceux que Dieu conduit par des voies extraordinaires, mais qu'il accueille par esprit de charité ceux que Dieu lui envoie. Il sera ainsi plus sûr d'être assisté de Dieu et de ne pas être trompé par l'amour-propre. Qu'il ne soit point jaloux si ses pénitents vont demander conseil à d'autres confesseurs; parce qu'en cela ils sont quelquefois inspirés de Dieu qui veut leur donner par d'autres quelque conseil opportun que ne sait pas leur donner leur directeur habituel. Au contraire, si ce sont des âmes contemplatives, il doit lui-même faire en sorte qu'elles soient examinées par des

personnes pieuses, instruites et discrètes, ne voulant pas se fier à lui-même dans des choses si ardues et si périlleuses. Surtout, qu'il ait souvent recours à Dieu, se rappelant *que tout bienfait excellent et tout don parfait vient d'en haut et descend du Père des lumières*¹. La lumière du bon discernement doit donc venir de Dieu.

275. En finissant, j'avertis le directeur de ne pas permettre à ses pénitents la lecture des livres mystiques ou de direction, si ces livres ne sont pas de saine doctrine spéculative et d'une pratique ferme et bien ordonnée. Autrement, il pourrait bien se faire que s'abreuvant à quelque source corrompue, ils absorbassent le venin de quelque mauvais enseignement qui leur donnerait la mort, au lieu de la restauration et de l'amélioration de leur esprit. C'est pourquoi je leur fixerais les livres qu'ils doivent lire, surtout aux femmes qui sont faciles à se passionner pour les choses splendides et lumineuses et à se figurer ensuite dans leurs oraisons toutes sortes de douces intrigues. Plutôt, si ces personnes étaient effectivement conduites par Dieu dans des voies extraordinaires, je ne leur permettrais point la lecture de pareils livres, mais je leur dirais que je veux être pour elles un livre vivant et que c'est par leurs oreilles qu'elles doivent ju-

1. Omne datum optimum, et omne donum perfectum, desursum est, descendens a Patre luminum. — *Jac.*, 1, 17.

ger la qualité de leur esprit et des moyens à employer pour le régler. C'est ainsi que je voudrais me préserver, moi et elles, de toute supercherie et de toute tromperie.

Guidé par ces enseignements et par beaucoup d'autres doctrines pratiques que nous avons exposées dans ce petit ouvrage, le directeur réussira, je l'espère, à conduire beaucoup d'âmes à la perfection. Il procurera ainsi, par ses travaux, une grande gloire à Dieu, et il en recevra en son temps, dans le Ciel, une très grande récompense.

FIN

APPENDICE ¹

QUELQUES RÈGLES DE S. IGNACE

I. — 1^o POUR LE DISCERNEMENT DES ESPRITS.

PREMIÈRE RÈGLE. — Ceux qui tombent facilement dans des fautes mortelles et accumulent péchés sur péchés, sont ordinairement troublés par l'attrait des plaisirs sensuels et par diverses illusions. C'est le démon qui agit en eux de cette manière, pour qu'ils demeurent dans le péché et s'y enfoncent de plus en plus. Au contraire, le bon

REGULE ALIQUOT, AD MOTUS ANIMÆ, QUOS DIVERSI EXCITANT SPIRITUS, DISCERNENDOS, UT BONI SOLUM ADMITTANTUR, ET PELLANTUR MALI.

Prima regula est, quod illis, qui facile peccant lethaliter, et peccatum peccato addunt, fere solet inimicus noster illecebras carnis, et sensuum delectationes objicere, ut eos teneat peccatis plenos, ac semper cumulum adaugeat. Spiritus vero bonus, e contrario,

1. Il nous a paru utile de mettre les quelques documents suivants comme Appendice à l'ouvrage du P. Scaramelli. On les trouve invoqués dans le cours de l'ouvrage. (N. E).

esprit réveille en eux la conscience, excite des remords et leur inspire de sérieux motifs de fuir désormais le péché.

SECONDE RÉGLE. — S'agit-il de ceux qui mettent tous leurs soins à corriger leurs défauts, et à se purifier de leurs péchés, qui se dévouent de tout leur pouvoir au service de Dieu et font de jour en jour de nouveaux progrès, l'esprit malin les trouble par toutes sortes de scrupules, de tristesses, de désagréments, d'ennuis, de raisonnements faux, pour mettre obstacle à leur avancement. C'est au contraire le propre et la conduite ordinaire du bon esprit de fortifier l'âme de ceux qui s'adonnent à la pratique du bien, de les consoler, de leur faire verser des larmes de dévotion, d'éclairer leur âme, de leur donner la tranquillité, d'écartier tous les obstacles pour qu'ils soient plus aptes et plus ardents

conscientiam illorum pungit assidue, et per synderesis, rationisque officium e peccando deterret.

Secunda, quod aliis hominibus, qui se a vitiis, et peccatis purgandos curam sollicite, et in obsequii divini studio magis ac magis in dies promouent; immittit spiritus malignus molestias, scrupulos, tristitias, rationes falsas, et alias id genus perturbationes, quibus profectum illum impediat. Spiritui autem bono, ex opposito, proprium, consuetumque est recte agentibus, animum ac vires addere, consolari, devotionis lacrymas eiere, illustrare mentem, et tranquillitatem dare, sublatis obstaculis omnibus, ut expeditius,

à s'élever toujours au moyen des bonnes œuvres.

TROISIÈME RÈGLE. — On reconnaît la véritable consolation spirituelle, celle qui n'est mêlée d'aucune illusion, à ce caractère que l'âme est embrasée d'amour pour son Créateur et qu'elle ne peut aimer aucune créature sinon à cause de lui. Quelquefois l'ardeur de cet amour est encore excitée par de douces larmes que fait verser la méditation de la passion de Jésus-Christ, la douleur des péchés commis, ou toute autre cause se rapportant directement à la gloire de Dieu et à son culte. Enfin tout progrès dans la foi, l'espérance et la charité, toute joie spirituelle qui donne à l'âme un saint attrait pour la méditation des choses du ciel, le soin du salut, le repos et la paix dans le Seigneur, peut aussi recevoir le nom de consolation.

alacriusque per opera bona semper ultra tendant.

Tertia, quod spiritualis proprie consolatio tunc esse noscitur, quando per internam quandam motionem exardescit anima in amorem creatoris sui, nec jam creaturam ullam, nisi propter ipsum potest diligere. Quando etiam lacrymæ funduntur, amorem illum provocantes, sive ex dolore de peccatis profluant, sive ex meditatione Passionis Christi, sive alia ex causa qualibet, in Dei cultum, et honorem recte ordinata. Postremo, consolatio quoque dici potest, fidei, spei, et caritatis, quodlibet augmentum. Item lætitia omnis, quæ animam ad cœlestium rerum meditationem, ad studium salutis, ad quietem, et pacem cum Domino habendam, solet incitare.

QUATRIÈME RÈGLE. — Dans la désolation spirituelle au contraire l'âme est remplie de trouble et plongée dans les ténèbres; elle ressent de l'inclination pour ce qui est bas et terrestre; elle est en proie à l'inquiétude, à l'agitation, aux tentations de défiance et de découragement; elle est triste et abattue; la tiédeur et la torpeur paralysent son action; elle en est presque venue au point de douter de la clémence de Dieu son créateur et de s'abandonner au désespoir.

CINQUIÈME RÈGLE. — Tant que dure l'état de désolation, il ne faut délibérer sur rien ni rien changer soit à ses résolutions, soit à son état de vie. On doit s'en tenir aux propos que l'on a formés le jour précédent par exemple, ou lorsqu'on res-

Quarta, quod spiritualis, e contra, desolatio vocari debet, quævis animæ obtenebratio, conturbatio, instigatio ad res infimas, seu terrenas : omnis denique inquietudo, et agitatio, sive tentatio trahens in diffidentiam de salute, et spem, caritatemque expellens. Unde se anima tristari, tepescere ac torpere sentit, et de ipsius Dei Creatoris sui clementia, prope desperare. Sicut enim consolationi opponitur desolatio, ita etiam quæ ab utraque oriuntur cogitationes, sunt inter se prorsus oppositæ.

Quinta, quod tempore desolationis nihil deliberandum, aut innovandum est circa propositum animi, aut vitæ statum, sed in eis perseverandum, quæ fuerant prius constituta, puta præcedente die, vel hora

sentait la consolation divine. La raison en est que l'âme consolée est guidée par le bon esprit, au lieu d'obéir à ses propres inspirations, tandis que, dans la désolation, c'est l'esprit du mal qui agit sur elle, et jamais aucun bien ne se fera sous la conduite d'un tel guide.

SIXIÈME RÈGLE. — Quoique dans la désolation, on doive se garder de rien changer à ses résolutions antérieures, il sera cependant utile de prendre et de multiplier les moyens de sortir de cet état pénible. Ainsi, on priera davantage, on examinera plus attentivement sa conscience, on fera quelques pénitences.

SEPTIÈME RÈGLE. — Aussi longtemps que dure la désolation, nous devons nous encourager par cette pensée que Dieu nous abandonne ainsi de temps

consolationis. Quemadmodum enim, dum fruitur quis consolatione illa, quam diximus, non proprio suo, sed boni spiritus instinctu regitur : ita, obversante sibi desolatione, agitur a malo spiritu, cujus instigatione nihil unquam recte conficitur.

Sexta, quod tametsi desolatione affectus homo, priora sua consilia minime debet immutare; expediet tamen provideri, et augeri ea, quæ contra desolationis impulsum tendunt qualia sunt, insistere orationi, cum discussione sui, ac pœnitentiæ aliquid assumere.

Septima, quod quamdiu premimur desolatione, cogitandum est, nos interim relinqui a Domino nobis ip-

en temps à nous-mêmes pour nous éprouver, et nous obliger à résister aux assauts de notre ennemi avec nos forces naturelles. Il n'y a pas à douter que la victoire ne nous soit possible, car le secours de Dieu ne nous fera jamais défaut bien que nous ne sentions pas sa présence. Dieu nous a bien retiré ces ardeurs sensibles de charité dont nous étions pénétrés d'abord, mais il nous a laissé la grâce suffisante pour faire le bien et opérer notre salut.

HUITIÈME RÈGLE. — Rien n'est utile comme l'esprit de patience, lorsqu'on est troublé par la désolation. La patience est l'ennemi propre et direct de cet esprit qui nous inquiète et nous agite. Il faut aussi appeler l'espérance à notre aide et penser que la consolation reviendra bientôt. Il ne saurait manquer d'en être ainsi, surtout si l'on se

sis, probationis causa, ut per naturales quoque vires, insultibus inimici nostri obsistamus. Id quod possumus haud dubie, assistente nobis jugiter præsidio divino, licet tunc nequaquam sentiatur, eo quod fervorem pristinum caritatis Dominus, subtraxerit, relicta nihilominus gratia, quæ ad bene operandum, et ad consequendam salutem, satis esse queat.

Octava, quod hominem tentatione pulsatum, mire juvat patientiæ servandæ studium, ut quæ vexationibus hujusmodi proprie opponitur, et e diametro resistit. Accersenda etiam spes est, et cogitatio ad futuræ brevi consolationis : si præsertim per sanctos conatus

conforme aux indications données dans la sixième règle.

NEUVIÈME RÈGLE. — La désolation provient ordinairement d'une des trois causes qui suivent : 1^o Nous avons mérité d'être privés des consolations divines à cause de notre tiédeur et de notre paresse spirituelle pour suivre les exercices et remplir nos devoirs de piété. — 2^o Dieu veut nous éprouver. La désolation montrera ce que nous sommes et comment nous servons le Seigneur même lorsque la consolation et les dons spirituels nous sont refusés. — 3^o C'est une leçon qui nous démontre, à n'en pouvoir douter, que nos propres forces ne suffisent pas pour acquérir ou garder la ferveur de la dévotion, la véhémence de l'amour, l'abondance des larmes ou toute autre consolation

in sexta regula signatos, desolationis impetus frangatur.

Nona, quod causæ desolationis tres sunt præcipuæ. Prima, quia propter nostram in spiritualibus studiis, seu exercitiis tepiditatem, atque acediam, consolatione divina merito privamur. Secunda, ut probemur quinam sumus, et quomodo in Dei servitium, et honorem, absque præsentè quodam consolationum, donorumque spiritualium stipendio nosmet impendimus. Tertia, ut certi plane simus nostrarum virium non esse, vel acquirere, vel retinere fervorem devotionis, vehementiam amoris, abundantiam lacrymarum, aut aliam quamlibet internam consolationem sed om-

intérieure. Ce sont autant de dons purement gratuits, et nous ne pourrions nous les attribuer comme venant de nous-mêmes sans un péché d'orgueil et de vaine gloire, et sans compromettre notre salut.

DIXIÈME RÉGLE. — Lorsque l'âme est consolée, c'est le moment de prévoir la conduite à tenir au retour de la désolation. On fait alors provision d'énergie et de force d'âme pour surmonter plus aisément les attaques futures.

ONZIÈME RÉGLE. — Lorsque les douceurs de la consolation affluent dans l'âme, il est à propos de s'abaisser soi-même, de s'humilier autant que l'on peut. Il faut penser alors combien on sera faible et lâche quand viendra la désolation, si le secours de la grâce divine se fait un peu attendre. Au con-

nia hæc gratuita esse Dei dona, quæ si vendicemus nobis ut propria, superbiæ et vanæ gloriæ crimen, non sine salutis gravi periculo, incursumus.

Decima, quod fruenti homini consolatione, prospiciendum est, quo se pacto gerere poterit, desolatione deinceps occurrente : ut jam inde acrimoniam, et robur animi mature comparet, ad impetum ejus reprimendum.

Undecima, ut ille idem, affluente consolatione seipsum deprimat, ac vilifaciat quantum potest, reputando secum, quam imbellis, quamque ignavus esse apparebit, desolatione impugnante, nisi per gratiæ et consolationis divinæ opem cito subievetur. Contra vero

traire, au milieu des angoisses de la désolation, on doit s'affermir dans cette pensée que l'on peut beaucoup avec la grâce de Dieu et que l'on triomphera aisément de tous ses ennemis, pourvu qu'on mette toute son espérance dans la puissance de Dieu.

DOUZIÈME RÈGLE. — Notre ennemi est faible mais opiniâtre. On peut le comparer à une femme qui cherche querelle à son mari. Si elle le voit ferme et décidé à lui résister quoi qu'elle fasse, tout son courage tombe et elle s'en va. Si, au contraire, il se montre timide et prêt à céder, son audace grandit d'autant et elle ose tout. C'est ainsi que le démon se trouve ordinairement sans force aucune contre ceux qui, dans les combats spirituels, ne le craignent pas et repoussent sans faiblir toutes

ille, quem desolatio molestat, æstimare debet cum Dei gratia, se posse plurimum, facileque adversarios suos omnes devicturum esse, dummodo in Dei virtute collocet spem suam, et animum suum corroboret.

Duodecima, quod hostis noster, naturam et morem muliebrem refert, quoad imbecillitatem virium, et animi pervicaciam. Nam sicut fœmina cum viro rixans, si hunc conspexerit, erecto et constanti vultu sibi obsistere, abjicit illico animum, ac terga vertit sin vero timidum, fugacemque esse animadverterit, in extremam surgit audaciam, et in illum ferociter invadit. Itidem consuevit dæmon animo et robore plane destitui, quoties spiritualem athletam corde imper-

ses tentations. Mais si l'on tremble, si l'on perd courage dès la première attaque, il n'y a pas de bête féroce plus cruelle et plus acharnée à la poursuite de sa proie que cet ennemi. A tout prix, il veut notre perte; elle seule peut assouvir sa fureur obstinée.

TREIZIÈME RÈGLE. — Nous pouvons encore comparer le démon à un homme de mœurs corrompues qui veut entraîner au péché quelque pure jeune fille ou quelque honnête femme. Il met tous ses soins à ne rien laisser paraître de ses desseins pervers. Il redoute surtout que la jeune fille découvre à son père, ou l'épouse à son mari, ses honteuses manœuvres; car il sait bien que ses efforts deviendraient vains s'ils étaient dévoilés. Le

territor, ac fronte ardua tentationibus videt reluctari. Sin autem trepidet, ad primos impetus sustinendos, et quasi animum despondeat, nulla est bestia super terram inimico illo tunc efferatior, acrior et pertinacior in hominem, ut cum pernicie nostra, malignæ obstinatæque mentis suæ desiderium adimpleat.

Decima tertia, quod idem inimicus noster morem insequitur nequissimi cujuscumque amatoris, qui puellam honestorum parentum filiam, vel uxorem viri alicujus probi volens seducere, summopere procurat, ut verba, et consilia sua occulta sint: nilque reformidat magis ac ægre fert, quam si puella patri suo, vel uxor marito illa patefaciat, cum sciat hoc pacto de votis, et conatibus suis actum esse. Ad eundem mo-

démon fait de même; il tient à ce que l'âme qu'il veut circonvenir et perdre tienne secrètes ses inspirations dangereuses. Il s'indigne surtout et souffre cruellement lorsque ses tentations sont révélées, soit au confesseur, soit à quelque autre directeur habile dans la science de conduire les âmes, car il sait que ses pièges ne serviront plus de rien.

QUATORZIÈME RÈGLE. — Le démon se conduit encore comme un habile général qui assiège une place forte pour s'en emparer et la livrer au pillage. Ce général étudie avec soin la configuration des lieux; il examine les remparts et s'attaque à l'endroit qu'il reconnaît le plus faible. Ainsi le démon examine minutieusement l'âme dont il veut faire sa victime. Il cherche à bien connaître quelles vertus morales ou théologiques font sa princi-

dum obnix satagit diabolus, ut anima quam circumvenire cupit, ac perdere, fraudulentas suas suggestiones teneat secretas. Indignatur vero maxime, et gravissime cruciatur, si cui vel confessionem audienti, vel spirituali homini molimina sua detegantur, a quibus ita excidere se funditus intelligit.

Decima quarta, quod solet etiam adversarius imitari aliquem belli ducem, qui obsessam arcem expugnare, atque depredari cupiens, explorata prius natura, et munitione loci, debiliorem partem aggreditur. Sic nimirum et ille circuit animam, et callide inquirat, quarumnam virtutum præsiidiis, moralium scilicet, aut theologicarum, ipsa vel munita, vel destituta sit :

pale force ou lui manquent, au moins jusqu'à un certain point. Quand il a reconnu le côté faible, il porte là tous ses efforts, parce qu'il espère s'introduire dans la place par ces endroits moins bien gardés, et causer ainsi notre ruine.

2^o AUTRES RÈGLES POUR MIEUX DISCERNER LES ESPRITS.

PREMIÈRE RÈGLE. — C'est le propre de Dieu et des bons anges de répandre dans l'âme, sur laquelle ils agissent, une joie spirituelle véritable. Ils dissipent, comme par enchantement, la tristesse et le trouble causés par le démon. Celui-ci, au contraire, emploie toutes sortes de sophismes spécieux pour détruire cette joie précieuse quand il la trouve dans une âme.

eaque potissimum parte machinis omnibus admotis irruit, ac subvertere nos sperat, quam in nobis minus ceteris firmatam, custoditamque esse præviderit.

REGULE ALLE UTILES AD PLENIOREM SPIRITUUM DISCRETIONEM.

Prima est, quod proprium est Dei, et Angeli cujusque boni, veram infundere spiritualem lætitiã animæ, quam movent, sublata tristitia, et perturbatione omni, quam ingressit demon : cum hic e contrario, sophisticis argumentis quibusdam, veri speciem præferentibus, lætitiã illam in anima repertam, oppugnare soleat.

SECONDE RÈGLE. — Dieu seul peut verser la consolation dans une âme sans aucune cause préalable de joie. Il n'appartient qu'au Créateur de pénétrer ainsi jusqu'au plus intime de sa créature, de l'embraser complètement de son amour, d'entraîner, de transformer sa volonté. Aucune cause n'a précédé la consolation, dans le sens où nous l'entendons ici, quand il ne s'est rien présenté ni aux sens, ni à l'intelligence, ni à la volonté, qui pût occasionner cette consolation.

TROISIÈME RÈGLE. — Toutes les fois qu'il a d'abord existé une cause, la consolation peut être attribuée soit au bon esprit soit au mauvais. Or, les fins que l'un et l'autre se proposent sont contraires. Le bon esprit veut que l'âme avance davantage dans la connaissance et la pratique du bien; le mauvais travaille à l'entraîner au péché et à sa perte.

Secunda, solius est Dei, consolari animam, nulla præcedente consolationis causa, cum sit hoc proprium Creatoris, suam ingredi creaturam, et illam in amorem sui totam convertere, trahere, et mutare. Causam vero præcedere nullam tunc dicimus, quando nec sensibus, nec intellectui, neque voluntati nostræ quicquam, objectum est, quod ejusmodi consolationem causare ex se possit.

Tertia, quoties præcessit consolationis causa, auctor ejus potest existere tam malus Angelus, quam bonus, sed ad fines tendunt contrarios: bonus quidem, ut anima in boni cognitione, et operatione magis proficiat, malus autem, ut male agat illa, et pereat.

QUATRIÈME RÈGLE. — Il arrive assez souvent que l'ange des ténèbres se transforme en ange de lumière. Il connaît les désirs des âmes pieuses et les favorise d'abord ; mais bientôt ces premières avances lui servent à susciter en elles des désirs coupables. Il feint, dans les commencements, d'admettre les bonnes pensées et même il aide à les concevoir, mais peu à peu il attire l'homme dans ses pièges cachés et l'enveloppe de ses filets perfides.

CINQUIÈME RÈGLE. — Nous devons examiner avec soin nos pensées et voir quel est leur principe, leur progrès et leur fin. Si nous reconnaissons que tout est irréprochable, nous sommes en droit de conclure que le bon ange en est l'inspirateur. Si la réflexion nous y fait découvrir quelque chose d'intrinsèquement mauvais, ne fût-ce que dans les

Quarta, id moris est spiritui maligno, ut in lucis Angelum transfigurans sese, cognitis piis animæ votis, primum obsecundet, mox inde ad perversa sua desideria illam alliciat. Simulat etenim ab initio bonas sanctasque hominis cogitationes sequi, et fovere; at deinde in occultas fallaciarum suarum pedicas paulatim tractum illaqueat.

Quinta, sedulo et accurate excutiendæ sunt cogitationes nostræ, circa principium, medium et finem suum, quæ tria si recte se habeant, Angeli boni argumentum est, cogitationes illas suggerentis : si autem per discursum mentis, aliquid offertur, vel sequitur, quod ex se malum sit, vel avocet a bono. vel ad minus

conséquences, quelque chose qui nous détourne du bien, ou nous incline vers un moindre bien que celui auquel nous nous étions déterminés d'abord; si notre âme est fatiguée, pleine de trouble et d'angoisse, si nous avons perdu enfin la quiétude, la paix, la tranquillité dont nous jouissions primitivement, nous avons la preuve évidente que l'auteur de ces pensées est l'esprit malin qui s'oppose toujours à ce qui peut nous être utile.

SIXIÈME RÈGLE. — Lorsque l'ennemi décèle sa présence et laisse reconnaître sa queue de serpent, c'est-à-dire la fin mauvaise qu'il cherche sans cesse à nous faire adopter, le mieux qu'il y ait à faire, c'est de n'aller pas plus loin. On revient sur toute la suite de ses pensées; on note le prétexte honnête au moyen duquel il s'est insinué d'abord; comment il a réussi à faire disparaître peu à peu ce goût des choses de Dieu, cette suavité spirituelle,

bonum impellat, quam anima prius quærendo sequi decrevisset; vel animam ipsam defatiget, angat, ac perturbet, sublata quæ prius aderat, quiete, pace, et tranquillitate; evidens tunc erit indicium, auctorem esse cognitionis ejusmodi, spiritum malignum, ut pote utilitati nostræ semper adversantem.

Sexta, quoties contingit, in aliqua suggestione deprehendi hostem ex cauda sua serpentina, id est, sine malo, quem semper nobis insinuare studet; tunc plurimum juvat, revolvere discursum totum, et notare, quid ab initio prætexerit bonæ cogitationis, et quo-

cette paix de l'âme dont on jouissait, pour y substituer son poison. On apprendra ainsi à connaître ses ruses pour les mieux éviter à l'avenir.

SEPTIÈME RÈGLE. — Le bon et le mauvais esprit cherchent l'un et l'autre à s'insinuer dans l'âme de ceux qui progressent dans le bien. Mais le bon esprit procède avec douceur; son action est paisible, suave, il pénètre l'âme comme l'eau pénètre l'éponge. L'esprit mauvais, au contraire, agit avec rudesse, désordre et violence; on croirait le bruit de la pluie tombant sur la pierre. Pour ceux qui deviennent chaque jour plus mauvais, il arrive exactement le contraire. La raison en est dans la disposition de l'âme et sa ressemblance avec l'un ou l'autre esprit. Si l'ange ou le démon trouve une âme qui lui soit opposée, il cherche à y pénétrer avec une sorte de violence dont

modo præcedentem spiritualis gustus suavitatem, animi serenitatem sensim amovere, ac venenum suum infundere tentarit, ut per hujusmodi experimentum cognitæ illius fraudes, facilius deinceps caveantur.

Septima, eorum, qui promovent in bono salutis, animis se insinuat uterque spiritus diverso modo : bonus quidem leniter, placide, ac suaviter, sicut aquæ stilla in spongiam illabens; malus vero duriter, implacide, et violenter, cum strepitu quodam, sicut imber decidens in petram illis autem, qui in dies tendunt in deterius, oppositum prorsus usu venit. Cujus sane diversitatis ratio est, quatenus Angelo utrilibet

il est aisé de s'apercevoir. Si au contraire les dispositions de cette âme ressemblent aux siennes, la porte lui est ouverte, il entre tranquillement, comme dans sa propre maison.

HUITIÈME RÈGLE. — Toutes les fois que notre âme est pénétrée de consolation sans aucune cause préalable, cette consolation vient de Dieu, comme il a été dit plus haut : il n'y a donc pas d'illusion à craindre. Cependant la vigilance est encore nécessaire, et il faut distinguer avec soin ce premier moment de bonheur de ceux qui le suivent. Pendant quelque temps, en effet, l'âme encore toute fervente et toute embrasée d'amour savourera les restes de cette faveur divine. Alors il arrivera peut-être que tout naturellement elle se laissera aller à ses propres pensées ou à son propre juge-

similis est vel dissimilis animæ ipsius dispositio. Si enim contrariam sibi eam alteruter spiritus invenerit, cum strepitu et pulsu, qui facile adverti queat, ei se conjungit. Si conformem vero tanquam in propriam et apertam domum subit cum quiete.

Octava, quoties sine prævia ulla causa consolatio nobis adest, quamvis ei, tanquam divinitus immissæ, ut supradictum est, nihil fallaciæ subesse possit ; debemus tamen attente, ac sollicitè distinguere præsens consolationis tempus a proximo sequente, in quo anima fervet adhuc, et favoris divini nuper accepti, sentit reliquias. Nam posteriore hoc tempore, frequenter accidit, ut vel ex habitu, discursu, et judicio pro-

ment, ou bien encore le bon et le mauvais esprit feront sentir leur influence. Alors on éprouvera des sentiments, on fera des raisonnements, on prendra des résolutions qui, ne venant pas directement de Dieu, auront besoin d'être soigneusement examinés avant d'être approuvés et réduits en pratique.

II. — QUELQUES RÈGLES A SUIVRE DANS LA DISTRIBUTION DES AUMONES.

PREMIÈRE RÈGLE. — Si l'on se propose de faire des largesses à titre d'aumônes à des parents ou à des amis, pour qui l'on se sent quelque inclination naturelle un peu vive, il y a quatre règles à

prio, vel ex boni aut mali spiritus instinctu, aliqua sentiamus, vel deliberemus, quæ cum ab ipso Deo, citra medium non emanent, solerti indigeant discussione, priusquam recipiant assensum, vel in opus veniant.

REGULE NONNULLE, IN DISTRIBUTENDIS ELEEMOSYNIS SERVANDA.

Prima, si quid erogare libeat in homines genere, vel amicitia conjunctos, erga quos sentitur proclivior affectus; attendendæ erunt regulæ quatuor, quas ex parte circa electiones commemoravimus. Earum ita-

observer. Nous en avons déjà touché un mot en parlant de l'élection. Les voici : *La première* est que mon inclination pour ces personnes procède directement de l'amour de Dieu. Je dois sentir, à n'en pouvoir douter, que cet amour divin est la racine et la cause de toute affection que j'éprouve pour mes proches et mes amis. En pareille circonstance, il est nécessaire que notre conduite soit manifestement inspirée par ce motif.

SECONDE RÈGLE. — Je dois considérer quelle règle je tracerais, pour la distribution de semblables aumônes, à quelqu'un qui me demanderait conseil, et à qui je souhaiterais un état ou un degré de grâce égal à celui que je désire pour moi-même. Il est juste de prendre pour moi ce qui me semblerait bon pour lui.

TROISIÈME RÈGLE. — Je dois me demander ce que *que prima hæc est, ut affectus erga tales meus, recta proveniat ex amore Dei, quem certe amorem debeo sentire in me, ut radicem esse et causam cujuscunque meæ affectionis erga cognatos, et amicos omnes; ac operam dare, ut in hoc præsentis negotio, præcipua ea ratio elucescat.*

Secunda, ut considerem, si quis alter cui parem mecum statum, seu perfectionis gradum optem, me consulat super negotio istiusmodi, quam ego illi erogationis faciendæ dictaturus sim rationem. Hac igitur et me uti par est.

Tertia, ut cogitem, si mihi vitæ nunc exitus insta-

je voudrais avoir fait en cette circonstance, si j'étais à l'article de la mort : voilà comment il faut que j'agisse maintenant.

QUATRIÈME RÉGLE. — Il est à propos de considérer de même, la conduite qu'au jour du jugement je préférerai avoir tenue, concernant ces aumônes. C'est évidemment celle qu'il me faut adopter aujourd'hui.

CINQUIÈME RÉGLE. — Toutes les fois que je sens en moi-même une inclination un peu vive pour certaines personnes qui me sont unies par des liens naturels, je dois examiner cette affection à la lumière des quatre règles qui précèdent, et ne pas songer à leur faire des aumônes ou d'autres largesses jusqu'à ce que j'aie purifié mes dispositions envers elles, de ce qu'elles auraient de répréhensible.

ret, quid in hac re egisse vellem potissimum. Ita ergo agendum in præsentia decernam.

Quarta, ut prospiciam similiter, quid mallet in die judicii a me fuisse super his transactum. Id quod et nunc citra dubium præeligam.

Quinta, ut quoties ad personas, mihi humano aliquo vinculo conjunctas, affectum meum sentio magis inclinare, regulas quatuor prædictas sedulo expendam, et juxta eas examinem affectum, nihil de eleemosyna, seu distributione facienda cogitans, donec ab animo, si quid non rectum inest, removero.

SIXIÈME RÈGLE. — Sans doute, ceux que leurs fonctions appellent à distribuer les biens destinés au culte divin et à l'entretien des ecclésiastiques, peuvent le faire sans péché. Mais comme il arrive souvent que l'on éprouve quelque scrupule et que l'on craint de passer les justes bornes, lorsqu'on détermine les dépenses que l'on peut faire pour soi-même selon son état : il est à propos de prendre pour guide les règles qui précèdent.

SEPTIÈME RÈGLE. — Pour les motifs apportés plus haut, et pour d'autres encore, dans ce qui regarde la propre personne, la condition, le train de maison, la famille, une pratique excellente et tout à fait propre à rassurer la conscience de ceux qui sont chargés de distribuer les biens de l'Eglise, est de se priver soi-même, autant qu'on peut, de ce qui n'est pas nécessaire. Ainsi, on se conformera

Sexta, quamvis facultates divino cultui, et usui ecclesiastico dicatæ, citra culpam assumi possint distribuendæ ab eo, qui ad hoc ministerium sit vocatus : cum tamen plurimis, in determinanda propriis suis sumptibus justa portione, soleat de excessu scrupulus incidere, operæ pretium est juxta regulas superiores, vitæ suæ statum recte disponere.

Septima, propter rationes dictas, et alias plerasque, in administrandis iis, quæ ad propriam personam, conditionem, domum, aut familiam pertinent; optimum ac securissimum est unicuique distributionis curam subeunti, ut suæ subtrahat commoditati

plus parfaitement à l'exemple de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Pontife par excellence. Dans le III^e concile de Carthage, auquel assistait S. Augustin, il fut statué que le mobilier d'un évêque devait être humble et pauvre. Cette septième règle est excellente pour tout état de vie et pour toute personne, en tenant compte, bien entendu, de la diversité des conditions. C'est ainsi que S. Joachim et sainte Anne s'y conformaient dans l'état du mariage. Chaque année, ils faisaient trois parts de leurs revenus, une pour les pauvres, une pour le temple de Jérusalem et l'entretien du culte; la troisième, ils la réservaient pour leurs propres besoins.

quantum potest, ac seipsum proxime conformet ad exemplar Domini nostri JESU CHRISTI summi Pontificis : quandoquidem in tertio etiam Carthaginensi concilio, in quo interfuit sanctus Augustinus, decretum fuit, suppellectilem Episcopi, vilem ac pauperem debere esse. Hoc idem in quolibet statu seu vitæ genere provideri convenit, habita interim ratione personarum, et statuum ipsorum, sicut in matrimonio exemplum præbent S. Joachimus, et S. Anna, qui divisim per annos singulos facultatibus suis in tres partes, pauperibus unam erogabant, alteram dicabant in templi, et divini cultus ministerium ; et tertiam postremo necessitati suæ reservabant.

III. — QUELQUES NOTES IMPORTANTES POUR AIDER A RECONNAITRE LES SCRUPULES QUE LE DÉMON SUSCITE DANS L'ÂME.

PREMIÈRE RÈGLE. — Lorsque, nous confiant à notre propre jugement et suivant notre impression, nous regardons comme péché ce qui ne l'est pas, on dit vulgairement que c'est là un scrupule : par exemple, quelqu'un marche par inadvertance sur deux brins de paille qui figurent une croix, et s' imagine ensuite s'être rendu coupable. Ce n'est pas là véritablement un scrupule, mais seulement un jugement erroné.

SECONDE RÈGLE. — Il y a scrupule au contraire, si, après avoir foulé aux pieds cette croix de paille, après avoir dit une parole, fait une action quel-

QUÆDAM NOTATU DIGNA DE SCRUPULIS, QUOS ANIMÆ DÆMON INJICIT, DIGNOSCENDIS.

Primum, vulgo scrupulum appellant, quando ex proprio liberi arbitrii motu et judicio, aliquid concludimus peccatum esse, cum peccatum non sit : veluti si quis animadvertens se crucem, ex paleis humi figuratam, in transitu calcasse, crimini sibi vertat. Hoc autem non scrupulus proprie, sed judicium potius erroneum vocari debet.

Secundum, scrupulus proprie dicendus est, quoties post calcatam crucem ejusmodi, vel post cogitationem,

conque, la pensée que peut-être nous avons péché, nous vient de l'extérieur, quoique, d'autre part, il nous semble bien au fond de notre conscience, qu'il n'en est rien. Nous sentons ainsi dans notre âme une sorte de doute, un trouble pénible : c'est le démon qui le suscite en nous.

TROISIÈME RÉGLE. — La première sorte de scrupule qui n'en est pas, à proprement parler, doit être soigneusement évitée, parce qu'elle est une source d'erreurs. La seconde n'est pas sans avantages pour l'âme qui travaille à son avancement spirituel, surtout dans les premiers temps de la conversion ; car ces scrupules l'aident beaucoup à purifier et à fuir jusqu'à l'ombre du péché, selon cette parole de S. Grégoire : « C'est le propre des » âmes vraiment bonnes, de voir une faute même » là où il n'y a pas de faute. — *Bonarum men-*

loquelam, aut operationem aliquam, oboritur nobis extrinsecus, peccati admissi suspicio. Et quamvis altera ex parte veniat in mentem, nos minime peccasse; ambiguitatem tamen quandam, atque animi perturbationem sentimus, a dæmone videlicet obtrusam.

Tertium, prior scrupuli species, improprie sic dicti, prorsus abhorrenda est ut erroris plena. Posterior vero, per tempus aliquod (dum præsertim recens est vitæ melioris institutio) animam rebus spiritualibus vacantem, non parum juvat, cum eam mirum in modum purget, atque ab omni peccati specimine abdu-

» *tium est ibi culpam agnoscere, ubi culpa non est.* »

QUATRIÈME RÈGLE. — L'ennemi étudie avec grand soin les dispositions de chaque âme et voit si sa conscience est délicate ou non. Si la conscience est délicate, il travaille à la rendre beaucoup plus délicate encore et la plonge ainsi dans un abîme d'anxiétés qui la troublent misérablement, et lui rendent impossible, à la fin, tout progrès spirituel.

Par exemple, le démon sait qu'une âme ne consent à aucun péché, soit mortel soit véniel, et qu'elle ne peut, pour ainsi dire, supporter même l'ombre d'une faute volontaire; alors ne pouvant la troubler par la pensée d'aucun péché réellement commis par elle, il s'efforce de lui faire croire, contre toute vérité, qu'elle est réellement

cat, juxta illud Divi Gregorii : Bonarum mentium est, ibi culpam agnoscere, ubi culpa non est.

Quartum, callide observare solet inimicus, qualisnam sit animæ cujusvis conscientia, crassiorne, an delicatior. Et si quam invenit delicatam, multo quoque delicatorem efficere nititur, et in extremum quemdam redigere anxietatis gradum, ut sic misere turbatam, a profectus spirituali tandem deficiat.

Putat si animam noverit, quæ peccato nulli consentiat, mortali, sive veniali, immo ne umbram quidem (ut sic dicamus) voluntarii peccati sustinere queat; tunc, quoniam non potest veram peccati rationem illi objicere, eo satagit adducere, ut peccatum sibi esse

coupable, à cause de quelque parole échappée ou de quelque pensée sans importance soudainement présentée à l'esprit. Au contraire, s'agit-il d'une conscience peu délicate, il s'étudie à la rendre moins délicate encore. D'abord elle ne tenait que peu de compte des péchés véniels : il l'amènera à peu s'inquiéter même des péchés mortels, et l'endurcira chaque jour davantage.

CINQUIÈME RÉGLE. — Pour qu'une âme puisse avancer dans la voie spirituelle, il est indispensable qu'elle s'efforce d'atteindre le but opposé à celui que l'ennemi se propose. Travaille-t-il à rendre sa conscience relâchée? elle doit veiller sur elle-même avec une plus stricte rigueur. Veut-il au contraire la pousser à une rigueur excessive? elle relâchera quelque chose de sa sévérité ordinaire. C'est ainsi qu'évitant les dangers des deux

credat, quod revera non est, ejusmodi est, de verbo aliquo, vel cogitationeula repentina. Crassam e diverso animam, seu conscientiam, reddere crassiorem studet, ut, que negligebat prius venialia peccata, mortalia quoque nunc parum curet, ac in dies minus respiciat.

Quintum, ut anima progredi valeat in via spirituali, ad illius partis oppositum tendat necesse est, in quam inimicus tentat pertrahere : ut si laxiorem iste conscientiam facere admittitur, faciat illa strictiorem : aut relaxet contra, si dæmon nimium velit restringere. Sic enim continget, vitatis extremæ utriusque partis

partis extrêmes, l'âme demeurera tranquille et en sécurité dans un sage juste milieu.

SIXIÈME RÉGLE. — Lorsqu'un homme veut dire ou faire quelque chose qui n'est contraire ni à l'usage de l'Eglise, ni aux pratiques des anciens, et qui tend à la gloire de Dieu, il peut arriver qu'une suggestion extérieure l'en détourne, sous prétexte qu'il y aurait danger de pécher par vaine gloire, ou de tomber dans quelque autre inconvénient. Ce qu'il doit faire alors, c'est d'élever son âme vers Dieu, et, s'il lui apparaît clairement que la parole ou l'acte dont il s'agit est propre à procurer sa gloire, ou tout au moins n'y est nullement contraire, il ne tiendra aucun compte de cette pensée; il répondra, avec S. Bernard, à l'ennemi s'efforçant de l'effrayer : « Je n'ai pas commencé à cause » de toi, et ce n'est pas à cause de toi que je

periculis, animam ipsam in medio quodam quieto, et securo statu jugiter manere.

Sexta, quotiescunque homini, dicere, aut agere aliquid volenti, quod ab Ecclesiæ usu, vel majorum nostrorum sensu non dissonat, quodque tendit in Dei gloriam, obviat extrinsecus suggestio dissuadens, ne dicat, aut agat illud propositum, adducta vel vanæ gloriæ, vel mali alterius cujusvis fucata quadam ratione : Tunc ad Deum elevanda mens est : si que appareat, ad ejus gloriam spectare dictum, aut factum ejusmodi, vel certe contrarium non esse, tendendum recta erit adversus talem cogitationem, atque obstre-

» m'arrêterai. — *Nec propter te cœpi, nec prop-*
» ter te finiam. »

IV. — QUELQUES RÈGLES A GARDER POUR VIVRE TOU-
JOURS EN UNION PARFAITE DE SENTIMENTS AVEC LA
VÉRITABLE ÉGLISE.

PREMIÈRE RÈGLE. — Notre esprit, abnégation faite de notre propre jugement, doit toujours être disposé à obéir avec empressement à la véritable Epouse du Christ, à notre sainte Mère l'Église orthodoxe, catholique et hiérarchique.

SECONDE RÈGLE. — Il convient d'enseigner que la confession annuelle des péchés faite au prêtre, et la sainte Eucharistie reçue une fois l'an sont le moins qu'il soit permis de faire. Au contraire il
peniti nobis inimico respondendum cum divo Ber-
nardo : Nec propter te cœpi, nec propter te finiam.

REGULE ALIQUOT SERVANDE UT CUM ORTHODOXA ECCLESIA
 VERE SENTIAMUS.

Prima, sublato proprio omni judicio, tenendus est semper paratus, promptusque animus ad obediendum veræ Christi sponsæ, ac sanctæ matri nostræ, quæ est orthodoxa, catholica, et hierarchica Ecclesia.

Secunda, laudare convenit solitam fieri sacerdoti confessionem peccatorum, et Eucharistiæ sacræ sump- tionem annuam ut minimum, cum sit laudabilius octavo quoque die, aut semel saltem in mense quo-

est très louable de s'approcher des sacrements de huit jours en huit jours, ou au moins une fois le mois, en gardant dans l'intervalle les conditions que réclame cette communion plus fréquente.

TROISIÈME RÈGLE. — Il faut recommander aux fidèles de Jésus-Christ d'assister fréquemment et avec dévotion au saint sacrifice de la Messe, de prendre part aux chants ecclésiastiques, à celui des psaumes, et de prier longuement soit dans les églises, soit ailleurs. Il serait bon qu'ils aient des heures déterminées pour l'assistance aux offices divins, et pour la récitation de quelques prières, comme sont les heures que nous appelons cano- niques.

QUATRIÈME RÈGLE. — Il est bon aussi de faire l'é- loge de l'état religieux, et de mettre le célibat, ou la virginité, au-dessus de l'état du mariage.

CINQUIÈME RÈGLE. — Il faut de même faire res- libet, servatis interim conditionibus debitis. Sacra- mentum ipsum suscipere.

Tertia, commendare Christi si lelibus, ut frequenter, ac devote Missæ sacrum seu sacrificium audiant. Item cantus ecclesiasticos, psalmos, et prolixas preces in templis, vel extra templa recitandas tempora etiam probare, determinata officiis divinis, et precationibus quibuscumque, ut sunt, quas vocamus horas canoni- cas.

Quarta, laudare plurimum religionum status, atque cælibatum, seu virginitatem matrimonio præferre.

sortir ce qu'il y a de bon dans les vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance perpétuelle que font les religieux, sans oublier les autres œuvres de surérogation et de perfection. A noter ici, en passant, que la matière du vœu étant ce qui contribue à la perfection de la vie chrétienne, on ne doit jamais émettre le vœu d'embrasser ce qui est plutôt propre à éloigner de cette perfection, comme le commerce ou l'état du mariage.

SIXIÈME RÈGLE. — On doit louer aussi le culte des reliques, les honneurs et les prières adressés aux saints, les stations, les pèlerinages pieux, les indulgences, les jubilés, l'usage de faire brûler des cierges dans les églises, et toutes les autres pratiques de piété qui sont d'un grand secours pour soutenir notre dévotion.

Quinta, comprobare vota religiosorum de servanda castitate, paupertate, obedientiaque perpetua, cum aliis perfectionis, et supererogationis operibus. Ubi obiter notandum est, quod cum voti ratio ad ea pertineat, quæ ad perfectionem ducunt vitæ christianæ: de aliis, quæ ab ipsa perfectione potius avertunt, ut de negotiatione, vel matrimonio, votum nunquam emittendum sit.

Sexta, laudare præterea reliquias, venerationem et invocationem Sanctorum. Item stationes, peregrinationesque pias, indulgentias, jubileæ, candelas in templis accendi solitas, et reliqua hujusmodi pietatis, ac devotionis nostræ adminicula.

Septima, extollere abstinentiæ ac jejuniorum usum,

SEPTIÈME RÈGLE. — On doit encore montrer le prix de l'abstinence et du jeûne pendant le carême, les quatre-temps, les vigiles, les jours du vendredi et du samedi, et des autres jeûnes que l'on s'impose par dévotion; il en est de même des mortifications ou pénitences volontaires, non seulement intérieures mais extérieures, auxquelles on s'astreint librement.

HUITIÈME RÈGLE. — Il faut donner des louanges méritées à l'édification et à l'ornementation des églises, et inviter au culte des saintes images, qui ont droit à cet honneur, à cause de ce qu'elles représentent.

NEUVIÈME RÈGLE. — Il est très important de soutenir l'autorité de tous les commandements de l'Eglise. Non seulement on ne doit pas les attaquer, mais il faut les défendre avec zèle, par tous les moyens possibles, contre ceux qui les attaquent.

ut quadragesimæ, quatuor temporum, vigiliarum, sextæ feriæ, sabbati, aliorumque pro devotione susceptorum. Item spontaneas afflictiones sui, quas pœnitentias dicimus, non internas solum, sed etiam externas.

Octava, laudare insuper templorum extructiones, atque ornamenta, nec non imagines, tanquam propter id quod repræsentant, jure optimo venerandas.

Nona, confirmare maxime omnia Ecclesiæ præcepta: nec impugnare ullo modo: sed contra impugnantes quæsitis undique rationibus prompte defendere.

DIXIÈME RÈGLE. — De même, on s'étudiera à trouver bien les décrets, ordonnances, traditions, rites et mœurs des pères ou des supérieurs. Lors même que l'intégrité des mœurs ne serait pas, sur certains points, aussi parfaite qu'elle devrait être, s'il arrivait que, parlant en public, ou même dans une simple conversation, on se permit de les critiquer, il résulterait de là du scandale plutôt que quelque utilité ou quelque remède au mal. Tout le fruit d'un pareil discours ne pourrait être que les murmures et l'irritation du peuple contre ses chefs et ses pasteurs. Il faut donc s'abstenir de ces sortes d'invectives. Mais s'il est nuisible de parler contre ceux qui ont le pouvoir, devant le peuple et en leur absence, et de leur faire la guerre, il peut être très utile quelquefois d'aver-

Decima. Patrum etiam, seu superiorum decreta, mandata, traditiones, ritus, et mores studiose probare. Licet autem non reperiatur ubique ea, quæ deberet esse, morum integritas. Si quis tamen vel in publica concione, vel in populari commercio, ipsis obloquitur, generat potius damna et scandala, quam aliquid afferat remedii, aut utilitatis, cum nihil aliud sequatur nisi exasperatio, et obtrectatio populi adversus Principes ac Pastores suos. Temperandum est igitur ab isto invectivarum genere. Veruntamen, sicut damnosum est, primates ipsos absentes, apud populum allatrare, atque proscindere — ita rursus privatim admonere eos, qui si velint, mederi huic malo possunt, operæ pretium videtur fore.

tir en particulier ceux qui peuvent, s'ils le veulent, remédier au mal.

ONZIÈME RÈGLE. — Il faut tenir en très haute estime la théologie; non seulement celle qu'on a nommée positive, mais la théologie scholastique. En effet, si les anciens docteurs, S. Jérôme, S. Augustin, S. Grégoire et les autres se sont proposé pour fin d'attirer les hommes à l'amour de Dieu et à son service, S. Thomas, S. Bonaventure, le Maître des sentences et les autres théologiens plus modernes ont eu pour but d'enseigner et de définir d'une manière plus précise les dogmes nécessaires au salut, selon les besoins de leur temps et des siècles qui ont suivi, pour combattre les hérésies. Et ces savants docteurs, venus après les Pères, ne connaissent pas seulement le sens des Ecritures et les travaux de leurs devanciers, qui

Undecima, doctrinam sacram plurimi facere, tum eam, quæ positiva dici solet, tum quæ scholastica. Sicut enim sanctis Doctoribus antiquis Hieronymo, Augustino, Gregorio, et consimilibus, scopus fuit, ad amorem, et cultum Dei amplectendum, animos movere ita peculiare est B. Thomæ, Bonaventuræ, Magistro Sententiarum, et aliis recentioribus Theologis, dogmata ad salutem necessaria exactius tradere, atque definire, prout convenit suis temporibus, et posteris, ad errores hæresum confutandos. Siquidem Doctores hujusmodi, ut sunt tempore posteriores, non solum Scripturæ sacræ intelligentia præditi sunt, et

leur sont d'un puissant secours, mais aidés des lumières d'en haut, appuyés sur les définitions des conciles, les décrets et les constitutions de toutes sortes de l'Eglise, ils font du tout un heureux emploi, et facilitent ainsi notre salut.

DOUZIÈME RÈGLE. — Comparer des hommes vivant encore sur la terre, quelque louables qu'ils soient du reste, avec les saints et les bienheureux, est une témérité coupable. Ainsi on doit bien se garder de dire : Celui-ci est plus savant que S. Augustin; cet autre est un véritable S. François; ce troisième égale S. Paul en sainteté, ou ne lui est pas inférieur en telle vertu, etc.

TREIZIÈME RÈGLE. — Enfin, pour que nous n'ayons avec l'Eglise catholique qu'une même pensée, et que notre conformité avec elle soit parfaite, si

veterum auctorum juvantur scriptis : sed etiam cum influxu divini luminis, conciliorum sanctionibus, decretis, et variis Ecclesie sanctae constitutionibus, ad salutis nostrae subsidium feliciter utuntur.

Duodecima, culpabilis est, ac vitanda hominum, qui adhuc in terris vivunt, (quantumvis laudabilium) comparatio cum Sanctis, et Beatis, dicendo Iste est doctior sancto Augustino Ille est alter S. Franciscus : Aequalis est Paulo sanctitate, aut aliqua virtute, non est inferior, etc.

Decima tertia, denique ut ipsi Ecclesiae Catholicae omnino unanimes, conformesque simus, siquid, quod oculis nostris apparet album, nigrum illa esse defi-

une chose paraît blanche à nos yeux et que l'Eglise prononce qu'elle est noire, nous devons comme elle prononcer qu'elle est noire. Car il faut croire sans aucune hésitation que l'Esprit de Notre-Seigneur Jésus-Christ est aussi l'esprit de l'Eglise catholique son Epouse. C'est par cet Esprit que nous sommes gouvernés et conduits dans la voie du salut. Le Dieu qui a promulgué autrefois les préceptes du Décalogue est le même qui instruit aujourd'hui et conduit l'Eglise qu'il a fondée.

QUATORZIÈME RÈGLE. — Quoiqu'il soit très vrai que personne autre que les prédestinés ne puisse arriver au salut, il faut remarquer cependant qu'on ne doit parler sur ce sujet qu'avec circonspection. Il serait à craindre en effet qu'en accordant trop à la grâce ou à la prédestination divine, on ne parût vouloir enlever toute vertu au libre

nierit, debemus itidem, quod nigrum sit, pronuciare. Indubitate namque credendum est, eundem esse Domini nostri Jesu Christi, et Ecclesiæ orthodoxæ, Sponsæ ejus, spiritum, per quem gubernamur, ac dirigimur ad salutem : neque alium esse Deum, qui olim tradidit decalogi præcepta, et qui nunc temporis Ecclesiam hierarchicam instruit, atque regit.

Decima quarta, advertendum quoque est, quanquam verissimum sit, nemini contingere salutem, nisi prædestinato ; circumspecte tamen super hoc loquendum esse, ne forte gratiam seu prædestinationem Dei nimis

arbitre et tout mérite aux bonnes œuvres. Si au contraire on donnait trop au libre arbitre et au mérite des œuvres, on nuirait à la grâce et à la prédestination.

QUINZIÈME RÈGLE. — Pour la même raison, on ne doit pas prêcher souvent sur la prédestination. Si l'on en traite quelquefois, il faut mesurer ses paroles de manière à n'exposer le peuple qui écoute à aucune erreur. On doit, par exemple, bien se garder de dire : S'il est arrêté que je serai sauvé ou damné, que je fasse le bien ou que je fasse le mal, il n'en pourra être autrement. — De tels raisonnements font que plusieurs négligent les bonnes œuvres et les autres pratiques utiles pour le salut.

SEIZIÈME RÈGLE. — Il arrive aussi quelquefois que des sermons dans lesquels on a trop exalté et

extendentes, liberi arbitrii vires, et operum bonorum merita excludere velle videamur : vel e converso, ne plus æquo hisce tribuentes, illis interim derogemus.

Decima quinta, similem ob causam frequens de prædestinatione sermo habendus non est : sique incidat nonnunquam, ita temperari decet, ut nulla plebi audienti detur occasio erroris, ac dicendi, si de salute mea, vel damnatione jam definitum est, sive male, sive bene agam, aliter evenire non potest : unde solent multi opera bona negligere, et alia subsidia salutis.

Decima sexta, accidit etiam non raro, ut ex immodica fidei prædicatione, et laude, adjecta distinctione,

loué l'efficacité de la foi, sans donner aucune explication, ont été pour le peuple une occasion d'attacher moins de prix aux bonnes œuvres qui précèdent ou suivent la foi, que l'union avec la charité rend parfaite.

DIX-SEPTIÈME RÈGLE. — Il ne faut pas non plus prêcher et revenir avec une telle insistance sur la grâce, que les auditeurs soient exposés à tomber dans cette erreur déplorable de méconnaître notre libre arbitre. Sans doute il est permis de parler de la grâce, si Dieu en inspire la pensée, mais il faut en parler de manière à procurer plus de gloire au Seigneur, et comme il convient de le faire dans les temps périlleux que nous traversons. On détruirait aisément la croyance au libre arbitre et à l'efficacité des bonnes œuvres.

DIX-HUITIÈME RÈGLE. — Quoiqu'il soit souverai-

ant explicatione nulla, ansam arripiat populus, torpescendi circa bona quaelibet opera, quae fidem præeunt, aut sequuntur caritatis nexu efformatam.

Decima septima, neque itidem, prædicandæ, et inculcandæ gratiæ Dei usque adeo insistendum fuerit, ut serpere inde possit auditorum animis læthalis error, negata liberi arbitrii nostri facultate. De gratia ergo ipsa diffuse quidem loqui fas est, Deo aspirante, sed quatenus in gloriam ejus uberiolem redundat, illic juxta modum convenientem, nostris præsertim temporibus, tam periculosis: ne et liberi arbitrii usus, et operum honorum efficacia tollatur.

nement louable et utile de servir Dieu par pur amour, il faut cependant recommander beaucoup la crainte de la divine Majesté, non seulement la pieuse crainte qui reçoit le nom de *filiale* et qui est très sainte, mais aussi celle que l'on nomme *servile*. Cette crainte est en effet très utile et souvent très nécessaire pour exciter à sortir du péché mortel au plus tôt, si l'on a eu le malheur d'y tomber. Tant que nous serons exempts de ce péché et que nous nous en tiendrons éloignés, il nous sera aisé de posséder la crainte filiale qui est très agréable à Dieu, car elle nous procure et nous conserve le bonheur de lui être uni par les liens de l'amour.

Decima octava, quamvis summe laudabile sit atque utile, ex dilectione pura inservire Deo, nihilominus tamen valde commendandus est Majestatis divinæ timor. Neque porro is timor solum, quem filialem appellamus, qui pius est, ac sanctus maxime : verum etiam alter, servilis dictus. Quippe qui homini utilis est admodum, et sæpenumero necessarius, ut a mortali peccato, quando incidere contingit, resurgere prompte studeamus : a quo dum erimus immunes, atque alieni, facilius patebit ascensus ad timorem illum filialem Deo penitus acceptum, qui nobis cum ipso Deo unionem amoris præstat, et conservat.

DEUX CHAPITRES

DE

S. JEAN DE LA CROIX

I. — ON EXPLIQUE POURQUOI DIEU A COÛTUME DE COMMUNIQUER AUX AMES LES BIENS SPIRITUELS PAR L'INTERMÉDIAIRE DES SENS, ET L'ON RÉSOUT LA DIFFICULTÉ PROPOSÉE A CE SUJET ¹.

Il y a beaucoup à dire sur les motifs qui portent le Seigneur à donner ces visions, dans le but de faire sortir l'âme de sa tiédeur et de l'élever à la divine union. C'est le sujet d'un grand nombre de livres spirituels. Aussi me contenterai-je de satisfaire, dans ce chapitre, à la difficulté déjà proposée et que je rappelle : Puisque ces visions surnaturelles renferment tant de dangers et, pour le moins, tant d'obstacles au progrès, ainsi qu'on l'a dit, pourquoi Dieu, dans son infinie sagesse et

1. *La Montée du Carmel*, liv. II, chap. xvii.

N. B. — Ces deux chapitres se rapportent à ce que dit le P. Scaramelli, n° 237. Nous empruntons la traduction de M. le chanoine Gilly : *La Montée du Carmel*, tome I, pages 193-211. Ouvrage en 2 vol. in-12. Paris, Douniol, 1866.

dans son désir d'aplanir autant que possible les difficultés et d'éloigner les dangers qui menacent nos âmes, n'a-t-il pas renoncé à employer un pareil moyen ?

Trois vérités serviront de fondement à ce que j'ai à répondre. La première se trouve énoncée dans saint Paul, où nous lisons que les choses qui existent ont été réglées par le Seigneur : *Quæ autem sunt, a Deo ordinata sunt.* (Rom., XIII, 1.)

La seconde nous est aussi apprise par le Saint-Esprit dans le livre de la Sagesse : Il y est dit que Dieu dispose avec suavité toutes choses, et qu'il fait avec douceur passer d'un terme à l'autre. *Disponit omnia suaviter.* (Sap., VIII, 1.)

La troisième nous est fournie par l'École. Elle enseigne que Dieu meut tous les êtres créés conformément à leur mode d'existence *Deus omnia movet secundum modum eorum.* Or c'est une conséquence évidente de ces principes que Dieu, pour mouvoir l'âme et l'élever du fond de sa bassesse à la hauteur souveraine de l'union, doit procéder avec ordre et douceur, en se conformant aux dispositions de l'âme elle-même. D'où il suit que le progrès de l'âme en cette connaissance doit avoir lieu, d'abord par le moyen des formes et images créées : ces premières connaissances lui viennent par la voie des sens. Aussi, pour l'élever à une connaissance plus sublime, le

Seigneur commence-t-il, afin de procéder avec douceur, par la mouvoir et par se communiquer à elle au moyen des sens grossiers, sauf à l'élever ensuite plus aisément jusqu'au sommet de la sagesse spirituelle, qui échappe de toute manière au domaine des sens extérieurs. Il l'instruit donc tout d'abord au moyen de figures et d'apparences proportionnées à son peu de capacité. Il se sert pour cela tantôt de moyens naturels, et tantôt de moyens surnaturels, et l'achemine, par la voie de la méditation, vers une grâce plus forte et plus efficace. Voilà pourquoi il lui donne des visions et des apparitions imaginaires, ainsi que d'autres connaissances sensibles et intelligibles ; non que Dieu se refuse à lui accorder tout d'abord et d'un seul coup l'esprit pur, mais parce que les deux extrêmes, l'humain et le divin, le sens et l'esprit, ne sauraient, d'après les lois ordinaires, s'unir par un seul acte, sans que plusieurs autres actes, servant de dispositions les uns aux autres, aient préparé cette union. De même que parmi les agents naturels, les premiers servent de disposition aux seconds, les seconds aux troisièmes et ainsi de suite, ainsi le Seigneur va perfectionnant l'homme à la manière humaine, en commençant par ce qu'il y a de plus infirme et de plus extérieur pour arriver peu à peu au plus intérieur et au plus sublime. D'abord il réforme ses sens corpo-

rels, en leur proposant quelques-uns des objets sensibles les meilleurs et les plus parfaits. Il les conduit à la messe et à la prédication ; il leur montre des choses saintes ; il leur inspire le zèle de mortifier leur sensualité par la privation des aliments, et de macérer leur corps par des pénitences rigoureuses. Quand par tout cela les sens extérieurs ont reçu une préparation préalable, il les perfectionne encore davantage, et pour les confirmer dans le bien, il leur accorde certaines faveurs, certaines consolations surnaturelles, telles que des visions de saints, ou des représentations surnaturelles de quelque genre que ce soit. On sent alors de suaves parfums, on entend des paroles d'une douceur singulière, et les sens fortifiés dans la vertu s'éloignent plus aisément des choses mauvaises que la concupiscence leur faisait convoiter. Ensuite l'imagination et la fantaisie, sens corporels intérieurs, dont nous sommes plus particulièrement en train de nous occuper, se perfectionnent et s'habituent au bien, par le moyen de considérations, de méditations et de colloques pieux, tels que leur capacité les peut former et que la grâce intérieure les leur suggère. Une fois prédisposées par ces saints exercices de l'ordre naturel à s'illuminer et à se spiritualiser davantage, Dieu favorise ces âmes des visions surnaturelles que

nous nommons imaginaires, d'où la ferveur, ainsi qu'on l'a dit, tire de grands profits ; et peu à peu elles se dégrossissent et prennent des instincts plus élevés au moyen de ces diverses faveurs. Ainsi va Dieu, guidant l'âme de progrès en progrès, depuis ses plus imparfaits commencements jusqu'à la possession des biens les plus intérieurs. C'est là sa conduite ordinaire ; il y déroge pourtant quelquefois. Pour l'ordinaire, passant du plus extérieur, et du plus palpable au plus spirituel et au plus intérieur, Dieu se mesure à la faiblesse de l'âme et emploie l'écorce des objets sensibles pourvu qu'ils soient bons, pour la préparer à des biens plus solides. L'âme procède par actes particuliers, et reçoit peu à peu tant de communications spirituelles, qu'elle arrive à avoir acquis l'habitude des choses de l'esprit et se rend ainsi capable du plus substantiel de la vertu, dont elle était si éloignée tout d'abord ce à quoi elle ne pouvait arriver que petit à petit, suivant la faiblesse de ses moyens, et en employant le secours des sens, auxquels elle reste nécessairement attachée. Aussi dans sa conduite à l'égard de Dieu, plus il entre d'éléments spirituels, plus elle va se dépouillant de la vie des sens qui consiste dans le discours, dans la méditation et dans les représentations imaginaires. Toutefois elle n'arrive pas à des rapports intimes avec Dieu,

sans s'être débarrassée auparavant de tout ce qui pouvait, même à l'égard de Dieu, tomber sous les sens car en passant d'un terme à l'autre, on s'approche du second à proportion qu'on s'éloigne du premier; c'est après avoir entièrement quitté celui-ci, qu'on obtient la jouissance du terme où l'on voulait arriver. De là ce proverbe spirituel : *Gustato spiritu, desipit omnis caro*. Pour quiconque ressent la saveur des biens spirituels, tout ce qui n'est que terrestre devient insipide, c'est-à-dire que les goûts et les voies sensibles n'ont plus qu'ennui et dégoût. Il faut comprendre parmi ces voies sensibles tout commerce du sens à l'endroit de l'esprit; ce qui ne peut être mis en doute, puisque le spirituel échappe à l'examen des sens, et que toute chose que les sens peuvent percevoir, n'est évidemment pas purement spirituelle. Car plus les sens et la capacité naturelle reçoivent de connaissances, moins on est favorisé du côté de l'esprit et de la grâce intérieure. Ainsi une âme déjà parfaite n'a plus aucune pensée qui lui vienne des sens et ne se sert plus de leur moyen comme du principal, lorsqu'il s'agit de communiquer avec Dieu; car le besoin qu'elle en avait autrefois n'existe plus aujourd'hui. C'est là ce que saint Paul entend nous apprendre lorsqu'il dit : Quand j'étais enfant, je parlais en enfant, j'avais des goûts d'enfant, je pensais en enfant, mais en devenant

homme, j'ai laissé de côté ce qui appartenait à l'état d'enfance ¹.

D'où il suit que si l'âme voulait toujours se prévaloir de leur appui et ne s'en détacher jamais, elle resterait dans l'état d'enfance par rapport à la grâce, elle ne parlerait de Dieu que comme un enfant, elle n'aurait pour Dieu que des goûts d'enfant, que des idées d'enfant, et pour ne s'être attachée qu'à l'écorce du sensible, que saint Paul compare à l'état d'enfance, elle n'arriverait jamais à la moelle de l'esprit qui constitue l'homme parfait. Néanmoins l'âme doit se garder d'accueillir les révélations par le désir de croître spirituellement, de même qu'un petit enfant doit se détacher et être privé de la mamelle, pour qu'on habitue son palais à une nourriture plus substantielle et plus forte. Vous direz peut-être que l'âme doit au moins, tant qu'elle est petite, recevoir volontiers de pareilles faveurs, à la charge de les quitter plus tard quand elle sera grande, absolument comme le petit enfant doit embrasser la mamelle qu'on lui présente, en attendant qu'une nourriture plus substantielle lui soit offerte. Je conviens, quant à la méditation et au discours naturel, par lequel l'âme se met en

1. Cum essem parvulus, loquebar ut parvulus, sapiebam ut parvulus, cogitabam ut parvulus; quando autem factus sum vir, evacuavi quæ erant parvuli. — *I Cor.*, XIII, 11.

quête de Dieu, que l'âme doit agir ainsi, et s'appuyer par là sur les sens jusqu'au moment opportun de les quitter, c'est-à-dire jusqu'au jour où le commerce plus intime de la contemplation lui sera offert. Mais s'il s'agit de visions imaginaires, ou d'autres façons surnaturelles du même genre, qui ont la propriété d'agir sur nos sens, sans notre consentement, j'affirme qu'en aucun temps, ou aucun état, soit de perfection, soit d'imperfection, et bien que ces grâces viennent de Dieu, l'âme ne les doit accueillir ou les considérer, et cela pour deux raisons : la première parce que leur effet agit sur l'âme indépendamment de sa volonté, d'où il suit qu'elle n'en saurait tirer plus de profit qu'en y ayant moins de part. C'est ainsi en effet qu'elle reçoit ce qu'il y a de plus substantiel et de plus solide dans cette faveur. Elle pratique, dans sa réserve et dans son humilité, la désappropriation à un haut degré, et un semblable renoncement est la meilleure préparation qu'on puisse apporter à l'union divine. La seconde est que, par cette conduite, on s'éloigne de tout le péril qu'il y aurait à vouloir discerner les visions bonnes d'avec les mauvaises, chose tout à fait superflue, et bonne seulement à distraire et à troubler l'âme, qui lui ferait commettre beaucoup d'imperfections, en l'appliquant à une recherche vaine et en l'embarrassant dans les minuties et le détail de ces

visions. Ainsi que nous l'avons dit déjà et que nous aurons bientôt occasion de le répéter, soyez certain que si Notre-Seigneur n'était pas en quelque sorte dans la nécessité de proportionner à la faiblesse de l'âme la conduite qu'il tient envers elle, il ne lui communiquerait jamais l'abondance de ses faveurs par ce canal étroit des visions, des images et des apparences sensibles, ni de ces connaissances particulières qu'il emploie pour la nourrir comme avec des miettes. C'est pourquoi David disait qu'il nous envoie sa transparente sagesse comme par flocons ¹. Et c'est une chose bien triste à considérer que cette nécessité où l'âme se trouve de recevoir sa nourriture bouchée par bouchée, à cause des sens, elle qui est d'une capacité infinie et qui éprouve un si grand besoin de se remplir. Saint Paul en était affligé, lui qui écrivait aux fidèles : Pour moi, mes frères, je n'ai pu vous parler d'abord que comme à des hommes charnels et non pas comme à des hommes spirituels ; comme aux nourrissons de Jésus-Christ, je vous ai présenté du lait à boire et non de la nourriture solide : vous n'en étiez pas capables, et même encore vous ne l'êtes pas, puisque vous restez toujours charnels ².

1. Mittit cristallum suam sicut buccellas. — *Ps.* cXLVII, 17.

2. Et ego, fratres, non potui vobis loqui quasi spiritualibus, sed quasi carnalibus. Tanquam parvulis in Christo

Reste maintenant à expliquer comment l'âme doit se garder de faire aucun cas des figures et des objets surnaturellement présentés à ses sens extérieurs, comme les paroles à l'ouïe, les visions à la vue, les parfums à l'odorat, les saveurs au palais, ce qui flatte le goût, ni de rien de semblable, bien qu'il procède de Dieu, et comment elle ne doit non plus faire cas des apparitions spirituelles offertes aux sens intérieurs, mais fuir tout cela et tourner toute son attention vers celui qui les envoie, en ayant soin de conserver dans sa conduite une grande fidélité à ne voir que lui, et en choisissant, pour s'y exercer de préférence, ce qui, en nous éloignant de ces représentations ou de toutes choses semblables, a purement rapport à son service. Une telle conduite nous procure tout le bien que Dieu prétend nous accorder par ces grâces, et qui consiste en un redoublement de ferveur : on évite ce qu'il aurait soin de nous retrancher lui-même, si nous pouvions recevoir ces faveurs dans notre esprit par une autre voie que par l'impression du sens.

lac vobis potum dedi, non escam, nondum enim poteratis; sed nec nunc quidem potestis, adhuc enim carnales estis.
I Cor., III, 1, 2.

II. — DES DOMMAGES QUE LA CONDUITE IMPRUDENTE DE CERTAINS DIRECTEURS PEUT OCCASIONNER A L'ENDROIT DES VISIONS DONT IL A ÉTÉ QUESTION. ON EXPLIQUE AUSSI COMMENT LES AMES PEUVENT S'INDUIRE ELLES-MÊMES EN ERREUR A PROPOS DES VISIONS QUI VIENNENT DE DIEU ¹.

La foule des questions qui se présentent à traiter au sujet des visions, ne nous permet pas toute la brièveté que nous aurions désirée. On en a dit assez jusqu'ici pour instruire une âme de la conduite qu'elle doit tenir à l'égard de ces faveurs, et pour montrer au directeur spirituel dans quelle voie il doit faire marcher son disciple. Il ne sera pas néanmoins superflu d'entrer encore dans quelques détails sur la même doctrine, et de mettre tout à fait en lumière le dommage auquel on s'expose en donnant à ces choses trop de crédit, lors même qu'elles viennent de Dieu. Le peu de discernement dont certains directeurs font preuve dans ces matières, est ce qui me détermine à les traiter avec plus d'étendue. Pour peu que ces directeurs acquièrent la conviction que de semblables révélations sont bonnes et viennent de Dieu, ils y mettent leur confiance, exemple que

1. *La Montée du Carmel*, liv. II, chap. xviii. — Traduction de M. le Chanoine Gilly.

leurs pénitents ont peu de peine à imiter. Ils entrent les uns et les autres dans la voie de l'erreux et s'éloignent de leur chemin, tandis que se vérifie à leur endroit cette parole du Sauveur : Si un aveugle sert de guide à un aveugle, ils tomberont tous deux dans la fosse¹. Le Seigneur ne dit pas qu'ils tomberont, mais qu'ils sont déjà en train de le faire; car c'est déjà errer en pareille matière que de vouloir se conduire l'un l'autre; c'est le moyen de tomber sûrement. D'abord il en est certains dont la conduite vis-à-vis des âmes qui éprouvent de pareilles choses est si singulière, que s'ils ne les font pas errer, ils les embarrassent tout au moins dans leurs progrès. Loin de les conduire par le chemin de l'humilité, ils les encouragent à avoir constamment les yeux fixés sur ces objets, les écartant tout à fait de la pureté et perfection de l'esprit de foi où ils ont garde de les affermir, à cause de l'estime qu'ils font des visions dont ces âmes sont favorisées. Ils ne s'en cachent pas, et inspirent leurs sentiments à ces personnes, ce qui détruit tout l'édifice de leur vie de foi, comble leur vide, surcharge leur nudité par l'assurance qu'elles tirent de ces révélations, et enfin ce qui leur coupe les ailes pour voler comme auparavant à la hauteur de la foi obscure. Tous ces inconvé-

1. Cæcus autem, si cæco ducatum præstel, ambo in foveam cadunt. — *Matth.*, XIII, 14.

nients peuvent résulter du langage que tient le directeur au sujet de semblables visions; et c'est une chose vraiment étonnante que la facilité avec laquelle les âmes conçoivent de là une secrète estime pour elles-mêmes, qui les remplit de distractions et les éloigne pour longtemps de la pureté de foi. Une chose y contribue surtout de semblables visions appartiennent encore à l'ordre des sens, et nous présentent des objets sensibles et distincts, intéressants et savoureux, auxquels la nature a bien vite pris intérêt. Il suffit alors qu'une âme observe dans son confesseur, ou dans toute autre personne, quelque estime de son état, pour qu'elle s'y attache aussitôt au point même de désirer des faveurs nouvelles : c'est fournir à son amour-propre une pâture toujours renouvelée, et toujours plus savoureuse. En cet état, les imperfections se multiplient, parce que l'âme perd une partie de son humilité, par la persuasion où elle se trouve qu'elle est l'objet de faveurs considérables, et que Dieu la tient en singulière estime. Elle est secrètement contente d'elle-même, ce qui répugne tout à fait à l'humilité. Le démon a soin de l'entretenir dans ces sentiments, et il y ajoute une autre pensée, en lui suggérant la curiosité de savoir si les personnes qu'elle fréquente éprouvent ou non les mêmes choses, et sont déjà arrivées à cet état: écueil inévitable pour sa simplicité et sa

solitude spirituelle. Le seul moyen de n'y point tomber est de se réfugier dans la foi, et d'y grandir encore. Parviendrait-elle à échapper à ces dommages considérables, l'âme qui ne marche pas dans la voie du dépouillement s'expose à en rencontrer d'autres plus secrets, quoique non moins odieux aux yeux de Dieu. Nous n'en parlerons pas à présent, réservant cette matière pour l'endroit où il sera question du vice de la gourmandise spirituelle et des six autres. C'est là qu'on trouvera décrites ces taches secrètes et inaperçues, dont les directeurs qui ne savent pas faire marcher leurs pénitents par la voie de l'abandon, font trop peu d'estime. C'est là où nous critiquerons la pratique de certains d'entre eux; et je voudrais y réussir, à cause de l'influence dont on peut à peine se former une idée, de l'esprit du maître sur celui du disciple.

Il me semble, et je crois avec raison, que si le père spirituel a du faible pour les révélations et y attache une grande importance, et s'il en retire beaucoup de satisfactions et de consolations intérieures, il ne pourra éviter d'inspirer même malgré lui ces sentiments à son élève, à moins que celui-ci ne se trouve déjà plus avancé que son maître, et dans ce cas même une semblable direction en se prolongeant lui deviendrait certainement nuisible. Cette inclination, en effet, pour les

visions, et ce goût qu'y trouve le directeur, ne peut manquer de lui inspirer à la longue une secrète estime à l'égard de semblables faveurs, et s'il ne veille attentivement sur lui-même, il sera difficile que d'autres personnes ne s'aperçoivent pas de son sentiment, et ne finissent pas par le partager. Dans le cas où le pénitent est aussi bien porté vers ces faveurs, il arrivera, je crois, nécessairement que leur estime en augmentera de part et d'autre. Mais sans pousser si loin notre analyse, parlons simplement du confesseur, incliné ou non, peu importe, vers ces visions, qui néglige de dépouiller l'âme et de la tenir éloignée de semblables choses, qui en fait la matière d'entretiens suivis et la principale partie de sa direction, en prenant la peine d'indiquer à son pénitent les marques auxquelles il distinguera les bonnes d'avec les mauvaises. Je dis qu'il n'y a pas de motif suffisant pour imposer à l'âme un tel embarras et un tel risque, hors le cas d'une exceptionnelle nécessité. Il est bon de connaître à part soi les règles de ce discernement, mais en évitant d'attacher de l'importance à ces visions, et en les laissant passer sans affecter d'y prendre garde, on arrive droit au but et l'on accomplit tout son devoir. Un autre abus de ces mêmes confesseurs, c'est qu'ils font parfois des instances auprès des âmes que Dieu favorise ainsi, pour obtenir par

leur révélation la connaissance de telle ou telle chose qui les intéresse, eux ou leurs amis, et les bonnes âmes y consentent, en se figurant qu'une semblable curiosité est permise, et que certaines révélations qu'il plaît à Dieu de faire par cette voie, les autorisent à en désirer d'autres et même à lui en demander. Advient-il que Dieu les exauce en répondant à leurs questions, elles y prennent une nouvelle assurance pour l'avenir, et se persuadent que cette manière de traiter avec Dieu ne lui déplaît pas, tandis qu'elle lui déplaît beaucoup, au contraire, et qu'il la défend. Habituees qu'elles sont à ce genre de commerce avec Dieu, elles s'y fient en toute occurrence, d'autant plus que naturellement leur volonté y incline. Les accueillant ainsi naturellement, et se servant de leur capacité naturelle pour mieux comprendre ce qu'elles ont entendu, elles tombent fréquemment dans l'erreur, et s'aperçoivent ensuite les premières avec étonnement que l'événement ne justifie pas leurs prévisions. De là des doutes sur l'origine de ces révélations. Les faits ne se produisent pas de la manière qu'elles avaient prévue. Elles se figuraient deux choses premièrement que la révélation venait de Dieu, parce qu'elle se rapportait si bien à leurs idées, bien que cette connaissance pût n'avoir d'autre cause que leur penchant naturel pour les révélations ; en second

lieu, que, venant de Dieu, elle devait se réaliser d'après leur manière de la comprendre ce qui renferme une erreur grossière ; car les révélations et les paroles de Dieu n'ont pas toujours les résultats qu'attendent les hommes, et que leur sens pourrait promettre. On ne doit donc pas y mettre trop de confiance, ni y croire les yeux fermés, alors même qu'on serait convaincu que leur origine est céleste. Le serait-elle et la révélation serait-elle vraie, il ne s'ensuit pas que notre manière de la comprendre soit la bonne nous le ferons bien voir dans le chapitre suivant, où nous montrerons également que, pour répondre comme il le fait quelquefois aux questions qu'on lui adresse, le Seigneur est mécontent de cette liberté, et, tout en y donnant satisfaction, s'en indigne.

FIN DE L'APPENDICE

TABLE

PAR ORDRE DES MATIÈRES

	Numéros	Pages
INTRODUCTION	1—5	1—6
De la voie que nous suivons dans notre vie	1	1—2
Nous devons examiner toutes nos œuvres et chercher si le prin- cipe d'où elles tirent leur ori- gine est bon ou mauvais. Im- portance et nécessité du dis- cernement. Avis de S. Antoine sur ce sujet.	2—4	2—4
Le présent ouvrage contient un corps de règles capables de faire connaître quel est le guide de nos pensées et de nos affections, si c'est le démon, l'amour-propre, ou Dieu . . .	4	4—5
Ce livre est utile à tous, mais surtout aux directeurs spiri- tuels	5	5—6

	Numéros.	Pages.
CHAPITRE I ^{er} . — Ce qu'on entend par <i>esprits</i> et combien on en compte de sortes.	6—11	6—17
§ I. L'Écriture sainte, les Pères, les Docteurs et les Saints nous fournissent des règles pour reconnaître les esprits qui viennent de Dieu et ceux qui n'en viennent pas	6	6
§ II. Ce qu'il faut entendre par <i>esprits</i>	7—8	7—10
§ III. D'après S. Bernard, six sortes d'esprits peuvent donner à l'homme une impulsion dans ses opérations. Ce que sont ces six esprits. — Ils peuvent se réduire à trois : l'esprit divin, l'esprit diabolique, et l'esprit humain	9—10	11—17
CHAPITRE II. — Comment se forment en nous l'esprit divin, l'esprit diabolique, et l'esprit humain .	12—18	17—28
§ I. Comment l'esprit de Dieu opère en nous	12	17—19
§ II. Comment le démon nous infiltre son esprit diabolique . . .	13—14	20—23
§ III. Comment notre nature corrompue par le péché originel produit en nous l'esprit humain.	15—16	23—24
§ IV. Il n'est pas facile de discerner si les mouvements intérieurs de notre esprit proviennent de la nature humaine, ou du démon,		

	Numéros.	Pages.
de la chair, du monde conjurés pour nous perdre. — Conjectu- res que l'on peut faire à ce su- jet	16—18	24—28
CHAPITRE III. — Du discernement des esprits en tant que grâce gratui- tement donnée.	19—28	29—49
§ I. Deux sortes de discernement des esprits. — En quoi consiste le discernement infus	19—21	29—33
§ II. Explication de la définition du discernement infus	22—29	33—37
§ III. Le jugement du discerne- ment infus est-il certain et in- faillible ?	24—25	38—41
§ IV. La manière avec laquelle une personne discrète discerne ses propres mouvements est différente de celle qu'elle em- ploie pour discerner l'esprit des autres	26	41—44
§ V. A qui la grâce du discerne- ment infus est-elle concédée ? .	27—28	45—48
CHAPITRE IV. — Du discernement des esprits en tant que vertu acquise par le travail et l'industrie, et combien les directeurs des âmes sont obligés de l'acquérir.	29—59	49—92
§ I. Tous doivent acquérir cette sorte de discernement.	29—32	49—45
§ II. Le directeur des âmes doit l'acquérir à tout prix	33—35	54—58

	Numéros.	Pages.
CHAPITRE V. — Des moyens par lesquels le directeur des âmes peut acquérir le discernement des esprits .	36—39	58—92
§ I. <i>Premier moyen</i> : Demander instantamment à Dieu la lumière du discernement	37—40	59—64
§ II. <i>Second moyen</i> : S'appliquer à connaître les règles qui aident à discerner l'esprit vrai du faux, par l'étude de l'Écriture sainte, des Pères, des Docteurs et les enseignements de la vie des Saints.	41—44	64—68
§ III. <i>Troisième moyen</i> : L'expérience	45—46	69—72
§ IV. <i>Quatrième moyen</i> : Le directeur doit procéder avec humilité dans la conduite des âmes.	47	73—76
§ V. <i>Cinquième moyen</i> : Le directeur ne doit pas trop s'affectionner à ses pénitents. Pour le même motif, on ne doit jamais prendre une âme sous sa direction pour l'avantage qu'on en pourrait retirer	48—49	76—79
§ VI. <i>Sixième moyen</i> : Le directeur doit avoir un esprit cultivé, mais non sophistique. En outre il ne doit pas juger sur des raisons terrestres, mais sur des raisons divines	50—54	79—85
§ VII. <i>Septième moyen</i> : Il faut examiner attentivement et bien peser les choses avant de porter un jugement	55—58	85—91

	Numeros.	Pages.
§ VIII. <i>Huitième moyen</i> : Savoir quels sont les caractères du bon esprit et quels sont ceux du mauvais.	59	91—92
CHAPITRE VI. — Marques de l'esprit divin relativement aux mouvements ou actes de notre intelligence . . .	60—72	92—111
§ I. Avertissement	60	92—93
§ II. <i>Première marque</i> : L'esprit divin enseigne toujours la vérité et ne peut en aucun cas suggérer l'erreur. — Conséquence. . .	61—62	94—96
§ III. <i>Seconde marque</i> : L'esprit de Dieu ne suggère jamais à notre esprit des choses inutiles. . .	63—64	97—98
§ IV. <i>Troisième marque</i> : Le Saint-Esprit apporte toujours de la lumière à nos âmes	65—66	98—101
§ V. <i>Quatrième marque</i> : L'esprit divin apporte la docilité à l'intelligence	67—68	101—104
§ VI. <i>Cinquième marque</i> : L'esprit divin rend l'entendement discret.	69—70	104—107
§ VII. <i>Sixième marque</i> : L'esprit divin répand dans notre esprit des pensées d'humilité	71—72	107—111
CHAPITRE VII. — Marques de l'esprit diabolique relativement aux mouvements ou actes de notre intelligence	73—92	111—138

	Numéros.	Pages.
§ I. Ces marques sont les contraires de celles de l'esprit divin.	73—74	111—113
§ II. <i>Première marque</i> : L'esprit diabolique est un esprit d'erreur.	75—77	113—115
§ III. <i>Seconde marque</i> : L'esprit diabolique suggère des choses inutiles, légères et inconvenantes.	78	118—120
§ IV. <i>Troisième marque</i> : L'esprit diabolique apporte à notre âme des ténèbres ou de fausses lumières	79—80	120—123
§ V. <i>Quatrième marque</i> : L'esprit diabolique est obstiné	81—83	124—126
§ VI. <i>Cinquième marque</i> : L'esprit diabolique est indiscret et pousse aux excès. Il n'observe pas le temps opportun, le lieu convenable et ne considère pas la condition des personnes. . . .	84—96	126—133
§ VII. <i>Sixième marque</i> : L'esprit du démon mêle toujours à nos actes des pensées de vanité et d'orgueil, même dans les actes vertueux et saints.	91—92	135—138
CHAPITRE VIII. — Marques de l'esprit divin dans les mouvements ou actes de la volonté		
	93—119	138—170
§ I. Importance de ce sujet. . .	93	138—140
§ II. <i>Première marque</i> : La paix. .	94—95	140—141

	Numéros	Pages.
§ III. <i>Seconde marque</i> : L'humilité non affectée mais sincère.	96—101	142—151
§ IV. <i>Troisième marque</i> : Une ferme confiance en Dieu appuyée sur une sainte crainte de soi-même	102—103	151—155
§ V. <i>Quatrième marque</i> : Une volonté flexible.	104—106	155—159
§ VI. <i>Cinquième marque</i> : La pureté d'intention dans les œuvres.	107	159—161
§ VII. <i>Sixième marque</i> : La patience dans les souffrances du corps, dans les choses qui touchent à l'honneur, et encore dans les choses qui nous affligent.	108—111	161—166
§ VIII. <i>Septième marque</i> : La mortification intérieure volontaire.	112—114	167—169
§ IX. <i>Huitième marque</i> : La sincérité, la véracité et la simplicité.	115	169—171
§ X. <i>Neuvième marque</i> : La liberté d'esprit	116—117	171—174
§ XI. <i>Dixième marque</i> : Le désir d'imiter le Christ.	118	174—176
§ XII. <i>Onzième marque</i> : Une charité douce, obligeante, désintéressée.	119	176—177

CHAPITRE IX. — Marques de l'esprit diabolique dans les mouvements ou actes de la volonté.	120—148	176—232
---	---------	---------

	Numéros	Pages.
§ I. Les caractères de l'esprit diabolique sont tout à fait les contraires de ceux de l'esprit divin	120	177—179
§ II. <i>Première marque</i> : L'inquiétude, le trouble, la confusion.	121—122	179—181
§ III. <i>Seconde marque</i> : Un orgueil manifeste ou une fausse humilité.	123—126	182—188
§ IV. <i>Troisième marque</i> : Le désespoir, ou la défiance, ou la vaine sécurité.	127—128	188—194
§ V. <i>Quatrième marque</i> : L'obstination de la volonté à ne pas se rendre à l'obéissance due aux supérieurs.	130—134	194—200
§ VI. <i>Cinquième marque</i> : La mauvaise intention dans les œuvres.	135—137	201—204
§ VII. <i>Sixième marque</i> : L'impatience dans les peines.	138—140	204—208
§ VIII. <i>Septième marque</i> : Le soulèvement des passions.	141—143	208—212
§ IX. <i>Huitième marque</i> : La duplicité, la feinte, la dissimulation.	144	213—214
§ X. <i>Neuvième marque</i> : Un attachement très opposé à la liberté de l'esprit.	145	214—216
§ XI. <i>Dixième marque</i> : L'éloignement de Jésus-Christ et l'indifférence pour l'imitation des exemples qu'il nous a donnés	146	216—218
§ XII. <i>Onzième marque</i> : La fausse charité et le faux zèle.	147	218—220

	Numéros	Pages.
§ XIII. Avis pratiques au directeur.	148	220—222
CHAPITRE X. — Des esprits douteux et incertains.	149—170	223—255
§ I. Préambule.	149	223
§ II. L'esprit qui, après avoir fait choix d'un état, aspire à un autre état, doit être tenu pour suspect.	150—152	224—227
§ III. Un esprit porté à des choses insolites, singulières et étrangères à son état, est fortement douteux.	153—156	227—233
§ IV. Un esprit qui, dans la pratique de la vertu, aspire aux choses extraordinaires, est souvent douteux.	157—158	233—236
§ V. L'esprit des grandes pénitences extérieures peut être douteux.	159—163	236—243
§ VI. Un esprit de consolations spirituelles sensibles est douteux.	164—165	243—246
§ VII. L'esprit de consolations et de délectations spirituelles qui se continue perpétuellement, sans jamais être interrompu, est beaucoup plus suspect.	166	246—249
§ VIII. Les larmes aussi sont suspectes, parce qu'elles peuvent jaillir de trois sources différentes.	167—169	249—253
§ IX. L'esprit de révélation est toujours suspect. — Les stigma-		

	Numéros	Pages.
tes et autres signes prodigieux sur le corps doivent être considérés comme très douteux. . .	170	254—55
 CHAPITRE XI. — Des diverses manières par lesquelles l'esprit du Seigneur opère dans les âmes . . .		
	171—188	255—284
§ I. Dieu opère diversement dans les âmes.	171—172	255—259
§ II. Quelquefois, l'esprit de Dieu nous meut vers le bien en général, mais il ne nous montre pas en particulier le bien que nous devons accomplir.	173	259—261
§ III. D'autres fois l'esprit de Dieu excite en nous un désir dont il ne demande pas effectivement l'exécution, ou dont il demande seulement une partie de l'exécution.	174—175	261—265
§ IV. L'esprit de Dieu procède avec calme à l'égard des âmes bonnes. Il agit durement avec les âmes coupables et opiniâtres. L'esprit du démon est au contraire turbulent et fier avec les âmes justes, mais il est tout condescendance pour les pécheurs .	176—177	265—267
§ V. L'esprit de Dieu s'insinue de diverses manières dans les âmes pieuses	178—179	268—269
§ VI. C'est le propre de l'esprit de Dieu seulement d'entrer dans les âmes et de les changer toutes en		

	Numéros	Pages.
son amour par ses doux attraits, sans qu'aucune cause ait pré- cédé de tels changements, c'est- à-dire sans qu'il y ait eu dans l'imagination, ou dans l'intelli- gence, ou dans la volonté, quel- que opération capable de provo- quer ce pieux embrasement . . .	180—182	270—274
§ VII. L'esprit de Dieu se cache parfois à l'âme et la laisse aride et dans les ténèbres pour son plus grand bien	183—188	274—284
CHAPITRE XII. — Des divers artifices par lesquels le démon trompe les âmes	189—201	284—307
§ I. Le démon tourne autour de la forteresse de notre âme, obser- vant le côté le plus faible, la partie la moins bien gardée pour y donner l'assaut. — Habileté des démons dans leurs machi- nations contre nos âmes . . .	189—193	284—292
§ II. Après nous avoir tentés, les démons se retirent et nous lais- sent en paix, mais avec la fin perverse de nous assaillir à l'im- proviste et plus fortement quand nous serons négligents et dis- traits.	194—196	293—296
§ III. Quand le démon voit qu'il ne peut subjuguier les âmes ni par l'art, ni par la fraude, il les fait s'exposer à des occasions qui ont une fin bonne mais indis- crète	198	296—300

	Numéros	Pages.
§ IV. Le démon ne réussissant pas en tentant les personnes dévotes en choses graves, a soin qu'elles ne tiennent pas compte des petites choses, qu'elles les dédaignent et les transgressent facilement.	199	300—301
§ V. Le démon a recours à toutes sortes de méchantes ruses pour retirer les personnes spirituelles du service divin	200	302—303
§ VI. Trois choses à indiquer aux pénitents pour qu'ils ne tombent pas dans les pièges d'un ennemi aussi trompeur.	201—203	303—307
CHAPITRE XIII. — Des illusions par lesquelles le démon trompe les âmes inconsidérées, et d'abord des illusions qui leur arrivent dans l'oraison		
	204—237	307—355
§ I. Différence entre les ruses et les illusions. — Du soin que nous devons avoir de ne pas nous laisser illusionner par l'esprit de la chair	204	307—309
§ II. Le démon fait paraître le faux pour le vrai. Ses fausses représentations.	205—210	309—316
§ III. Diverses autres manières par lesquelles les démons trompent les personnes spirituelles. . .	211—214	316—323
§ IV. Règles pour distinguer les faveurs de Dieu des illusions du démon	215—228	323—340

Numéros Pages.

§ V. Moyens par lesquels l'homme spirituel peut se préserver des illusions dans ses oraisons. 229—237 340—355

CHAPITRE XIV. — Des illusions diaboliques qui se produisent dans l'exercice des vertus et dans l'abandon aux vices.

238—257 355—386

§ I. Le démon dissimule l'iniquité sous l'apparence de la vertu, et il donne au vice l'apparence de la vertu. 238—242 355—361

§ II. Le nombre des illusions par lesquelles notre ennemi s'efforce de corrompre nos actions est incalculable. On en signale quelques-unes qui serviront à faire connaître les autres et à nous rendre circonspects pour les écarter 243—248 362—372

§ III. Nos ennemis s'efforcent de nous éloigner du bien sous prétexte de mal. — Remède à employer pour nous garantir de toutes ces fourberies. 249—257 373—386

CHAPITRE XV. — Courte explication des marques de l'esprit humain.

258—274 386—410

§ I. Ce que c'est que l'esprit humain 258—265 386—393

§ II. Cet esprit prend souvent les dehors de la vertu et nous fait paraître à nos yeux et aux yeux des autres tout différents de ce que nous sommes 266—268 395—399

	Numéros	Pages.
§ III. Le directeur qui ne veut pas errer dans le jugement qu'il porte sur les vertus de son pénitent doit observer avec attention quelle est sa fin dans la pratique et si le motif qui le pousse à l'exercice des vertus et l'accompagne dans le cours de ses opérations, est surnaturel.	269	399—401
§ IV. L'esprit humain se mêle aussi aux actions de personnes très pieuses qui ont l'habitude de régler tous leurs actes avec grande perfection	270—271	401—404
§ V. Direction qu'on doit donner à l'esprit humain. :	272—273	404—407
Avis au directeur des âmes	274—275	404—410

APPENDICE

QUELQUES RÈGLES DE S. IGNACE :

I. — Pour discerner les esprits.	411
Pour mieux discerner les esprits.	422
II. — Pour la distribution des aumônes	428
III.— Pour aider à reconnaître les scrupules	433
IV.— Pour vivre toujours en union parfaite avec la véritable Eglise	438

DEUX CHAPITRES DE S. JEAN DE LA CROIX :

On explique pourquoi Dieu à coutume de communiquer aux âmes les biens spirituels par l'intermédiaire des sens.	449
--	-----

Des dommages que la conduite imprudente de certains directeurs peut occasionner à l'endroit des visions. 459

FIN DE LA TABLE PAR ORDRE DES MATIÈRES